
WIDENER
HN X8KF U





2 vols
$ 3.00



MARIE AMÉLIE

Reine des Français.

N° 2

HISTOIRE

DES

REINES DE FRANCE,

DEPUIS

CLOTILDE, FEMME DE CLOVIS, PREMIER ROI DES FRANCS, JUSQU'À NOS JOURS;

PAR

Mme L. PRUS.

Premier Volume.

LONDRES:

CHEZ L'AUTEUR, 52, GEORGE STREET, PORTMAN SQUARE,

ET CHEZ

M. DULAU, BOOKSELLER, 37, SOHO SQUARE.

1846.

LONDRES:
IMPRIMERIE DE C. ARMAND, 46, RATHBONE PLACE, OXFORD STREET.

INTRODUCTION.

Ce n'est pas une faible tâche que de reproduire de nos jours l'histoire des reines de France, surtout de celles des premiers siècles de la monarchie des Francs ; car dans ces temps de barbarie où les peuples guerriers n'avaient aucune idée de la civilisation, d'autre règle que leurs passions, d'autre frein que l'impuissance, et d'autre loi que la force, les femmes dûrent nécessairement par devoir, par nature, ou par faiblesse, imiter leurs pères ou leurs époux dans leurs défauts comme dans leurs vertus. Celles qui naissaient seulement avec les qualités de leur sexe, condamnées à l'obscurité, devenaient épouses, mères, et mouraient enfin, sans laisser après elles aucune trace de bien comme de mal. L'histoire des premiers règnes de la monarchie française est, ainsi que celle de tous les autres peuples, un enchaînement de guerres, d'usurpations et d'assassinats, dans lesquels les femmes

sortirent de leur nullité habituelle pour s'y créer un rôle. Il n'a pas été possible d'éviter le récit de ces scènes sanglantes dont ces reines furent souvent l'auteur, le prétexte ou la cause. Lorsque le christianisme changea le culte des Francs, sa morale, peu comprise de ces peuples ignorans, ne put adoucir leur férocité ; leurs passions restèrent les mêmes, parce qu'elles existèrent de tout temps et dans tous les climats où l'homme vécut en société. Ce ne fut que longtemps après, que le bienfait de cette religion, en instruisant les hommes, épura leurs mœurs. Alors les femmes comprirent mieux les devoirs qui leur étaient imposés, et cessèrent peu à peu de prétendre au funeste droit de punir par l'épée leurs offenses privées, et de sacrifier à leur orgueil ou leur haine particulière des milliers de ces hommes que le sort avait fait naître sous leur domination.

LAURE PRUS.

LES REINES DE FRANCE.

CLOTILDE,

ÉPOUSE DE CLOVIS (*considéré comme le premier des rois Francs*).

En l'année 463, époque où commence cette histoire, le royaume de Bourgogne était sans contredit le plus puissant qui existât dans les Gaules. Les Francs semblaient avoir joué un rôle tout aussi important au siècle précédent. Mais comme c'était l'usage de leur nation de diviser toujours la monarchie entre tous les fils de chaque roi défunt, il est assez probable que cette division croissante, en détruisant l'unité nécessaire à la puissance d'une grande nation, n'en avait fait que des tribus gouvernées chacune par un chef différent; et quoiqu'il ne commandât pas à plus de 3 ou 4,000 guerriers (faibles restes de cette immense population détruite par les armes romaines, les invasions des Huns et celle des Visigoths), le chef prenait le titre de roi. Tels étaient Pharamond, Clodion, Mérovée, Childéric, qui ne furent en effet que des

chefs Saliens. Clovis ayant réuni sous sa domination plusieurs de ces tribus, fut le plus puissant, et peut, seul, être considéré comme le premier des rois Francs. Comme il était du sang de Mérovée, sa dynastie prit le titre de Mérovingienne.

Clovis régnait à Soissons, où il avait établi le siége de son gouvernement. Loin de vouloir imiter ses prédécesseurs qui prenaient leurs épouses parmi leurs sujettes ou leurs esclaves, sans leur donner d'autre titre que celui de mères de leurs enfans, il résolut de s'allier à une princesse étrangère, et envoya des hommes de confiance à la recherche de la plus belle et de la plus vertueuse.

Gondicaire, roi de Bourgogne, venait de mourir après un règne de 50 ans. Il laissait quatre fils, Gondebaud, Chilpéric, Godégesile et Gondemar, qui à leur tour se partagèrent le commandement des diverses bandes bourguignonnes, et portèrent le titre de rois; mais la division territoriale ne pouvait être que vaguement tracée, dans l'ignorance où l'on était encore des règles du cadastre, et même de la figure géographique du pays.

Les quatre princes, mécontens de leur partage, chacun d'eux médita le renversement des trois autres afin de s'approprier leurs dépouilles. Gondebaud fut le premier attaqué par les deux frères, en l'absence de Godégesile, occupé d'une guerre lointaine. Les deux princes bourguignons avaient appelé les Allemands à leur aide; Gondebaud fut

vaincu près d'Autun, et obligé de s'enfuir. Ses deux frères se rendirent à Vienne, en Dauphiné, et là, dans toute la sécurité de leur victoire, ils congédièrent leurs troupes allemandes, et procédaient au partage des états du roi vaincu, lorsque celui-ci, ayant rassemblé ses partisans, pénétra dans la ville à la faveur de la nuit, et surprit les deux vainqueurs.

Ivre de vengeance et de rage, Gondebaud tua de sa main son propre frère Chilpéric (père de Clotilde), qui s'était rendu prisonnier avec sa femme et ses enfans; puis ayant fait attacher une pierre au cou de sa belle-sœur, il la précipita lui-même dans le Rhône, fit trancher la tête à ses deux neveux, et jeter leurs corps dans un puits; mais ému de la jeunesse de sa nièce Clotilde, enfant d'une rare beauté, il la garda prisonnière, et la fit élever avec soin.

La jeune princesse fut confiée à une femme romaine qui l'avait nourrie. Cette femme était chrétienne; elle développa dans le cœur de son élève le germe de ses grandes qualités. Quelles que fussent toutes les précautions prises pour lui faire oublier l'horrible catastrophe qui avait détruit sa famille, elle avait été si cruellement frappée de cette sanglante époque de son enfance, qu'une pensée de vengeance grandit avec elle et fermenta constamment dans son sein, Malgré toutes ses vertus, sa profonde piété, elle ne cessa de songer au moyen

de parvenir à une terrible représaille; et cependant, vouée à la retraite, la princesse bourguignonne partageait son temps entre la pratique habituelle d'œuvres religieuses ou bienfaisantes.

Parmi les guerriers qui possédaient la confiance de Clovis, était un homme brave et loyal : Aurélien était son nom. Ayant ouï parler des perfections de Clotilde, il se rendit dans le Jura, où elle résidait, et s'assura que sa réputation de sagesse et de beauté était encore au-dessous de la réalité. Il en rendit compte au roi, qui lui remit une bague pour la princesse et une pièce d'or, lui recommandant de solliciter son consentement à l'épouser, et se réservant d'obtenir celui de Gondebaud de gré ou de force.

Lorsqu'Aurélien arriva près du Moustier, où résidait la princesse de Bourgogne, il cacha sa suite dans un bois, et, se déguisant en mendiant, il se plaça sur le chemin de Clotilde, parmi les pauvres qui attendaient ses aumônes. Car c'était un dimanche, et la noble fille venait d'assister au service divin. Il s'approcha, se mit à genoux, et, comme elle lui tendait le denier, il lui saisit la main, releva brusquement sa manche et porta cette main à ses lèvres.

Clotilde rougit, se dégagea avec dignité et allait se retirer, lorsque le faux mendiant la supplia de l'entendre sans témoins. Etonné qu'un homme de cette classe en agît ainsi avec une fille de roi, elle l'observa avec attention, soupçonnant qu'il avait

d'autres motifs que de solliciter sa charité. Le voyant tirer de son sein un anneau d'or qu'il lui montra, elle rentra dans ses appartemens, et le fit appeler en sa présence.

Aurélien se prosterna devant la princesse, et lui dit :

" Le roi Clovis, mon maître, le plus grand des rois Francs, te demande pour être sa seule et légitime épouse. Il te fera une grande reine aimée, heureuse et riche; si tu acceptes, prends cet anneau qui te rend sa fiancée, et cette pièce d'or, en signe du douaire qu'il t'assure."

Clotilde interdite, hésitait à répondre, mais pressée par sa fidèle nourrice et l'envoyé de Clovis, elle prit en tremblant l'anneau royal, et le mit à son doigt. Alors Aurélien la salua reine des Francs et revint en toute hâte à Soissons, où il rendit compte au roi de l'heureux succès de sa mission.

L'impétueux chef des Francs envoya aussitôt l'élite de ses Leudes en députation à Gondebaud, pour lui demander la main de sa nièce. Ils étaient chargés d'escorter la princesse, à son départ de Bourgogne. Le roi Gondebaud, possesseur de vastes provinces, eût considéré une alliance avec le roi des Francs, comme fort au-dessous de lui, si Clotilde eût été sa fille ; mais elle n'était que sa nièce, pauvre, sans apanage. Il accepta, lui fit de riches présens, la combla de caresses, et la remit entre les mains d'Aurélien et de sa suite.

La princesse arriva aux portes de Soissons, où elle fut reçue par Clovis et sa famille, et par saint Remi, évêque de Reims. Jamais le vaillant chef des Francs n'avait vu tant de charmes réunis ; il l'aima sincèrement, et l'aima toute sa vie.

Le mariage fut aussitôt célébré, selon les rites du christianisme alors en usage. Et la nouvelle reine, à peine âgée de quinze ans, s'appliqua à justifier la haute renommée qui l'avait précédée dans les états de son mari. (Année 492.)

Une année se passa. La naissance d'un fils combla les vœux de Clovis ; et telle était l'influence que la douceur de Clotilde obtenait sur la rudesse et la violence du chef des Francs, qu'il permit sans peine que cet enfant fût baptisé. Il mourut peu de jours après. L'année suivante, un second fils naquit, et tomba gravement malade après son baptême. Clovis, attaché aux Dieux de la Germanie, attribua ces malheurs à la colère de ses divinités offensées par la reine. Il lui en fit de vifs reproches. Mais Clotilde ne se découragea pas, elle travailla sans relâche à insinuer dans l'esprit du guerrier Franc la morale évangélique. Son fils fut rendu à ses prières et à ses soins assidus. Ce fut, depuis, Clodomir.

Pieuse, enthousiaste, chérie, respectée par le peuple par sa bienfaisance et sa bonté, Clotilde, adorée de son époux, ne faisait cependant sur son esprit que des progrès trop insuffisans pour amener

sa conversion. Il résistait faiblement, il est vrai, et il était aisé de juger qu'il ne fallait qu'une occasion pour le déterminer.

Cette occasion se présenta. Les Allemands tentèrent une nouvelle invasion. Les différentes tribus des Francs les repoussèrent en commun. Les armées se rassemblèrent à Tolbiac, à quatre lieues de Cologne, (aujourd'hui Zullick). Le roi des Francs Ripuaires étant blessé, ses troupes découragées se débandent, et les Francs étaient sur le point de perdre la bataille, lorsque Clovis fit vœu au Dieu de Clotilde d'embrasser sa religion, s'il était victorieux. Au moment même le roi des Allemands est tué ; ses guerriers mis en désordre, se croyant près d'être massacrés par de farouches vainqueurs peu habitués à épargner les vaincus, jettent leurs armes et s'écrient, que non-seulement ils se soumettent, mais qu'ils reconnaissent Clovis pour leur roi.

Les deux peuples parlaient la même langue, et pouvaient se considérer comme de même origine ; l'usage de passer sous les drapeaux du vainqueur était fréquent parmi les nations germaniques. Mais Clovis ne commanda qu'à ceux qui avaient pénétré dans les Gaules, et leur réunion avec ses Francs le rendit le plus puissant des rois de leurs tribus.

L'heureuse Clotilde, accompagnée de saint Remi, évêque de Reims, alla au devant du nouveau

converti, témoignant la joie la plus vive d'un succès si ardemment désiré. A sa prière, Clovis se fit instruire des dogmes du Christianisme par saint Remi, et, malgré la difficulté qu'il éprouvait d'en saisir l'esprit véritable, au moins était-il attentif à les écouter. On raconte, qu'un jour que le saint prélat lui lisait la passion de notre Sauveur, en entendant le récit des outrages qu'il avait subis, le guerrier ne comprit en cela qu'une injuste oppression, et s'écria : " que n'étais-je là avec mes Francs!"

La cérémonie du baptême eut lieu à Reims, le jour de Noël, et saint Remi, prenant avec son royal disciple le ton d'un maître, lui dit, en répandant sur sa tête l'eau lustrale : " Courbe ta tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré." (Année 496, Grégoire de Tours.)

La famille de Clovis et 3,000 guerriers reçurent le baptême avec le chef de la nation. La jeune reine Clotilde, prosternée aux côtés de son époux, rendait grâce à Dieu d'un événement si longtemps espéré.

Clovis, devenu chrétien sans être bien pénétré des devoirs de sa nouvelle religion, n'en éprouva pas l'influence salutaire. Sa conduite, dirigée par les mêmes principes, resta la même. Et si Clotilde eut à se féliciter d'avoir obtenu sa conversion, on ne voit pas qu'elle ait eu à se flatter d'avoir changé ce caractère farouche et cruel qui le portait à ré-

pandre le sang de quiconque devenait un obstacle à ses vues d'ambition. Sa foi fut celle d'un chrétien, et ses mœurs celles d'un païen livré aux plus violentes passions.

L'humeur vindicative du premier roi des Mérovingiens, n'était pas sans doute considérée comme une passion condamnable dans ces temps de barbarie, et, peut-être, même la vertueuse Clotilde ne songea-t-elle pas à combattre dans son époux cette funeste disposition, qu'elle-même éprouva quarante années de sa vie, malgré ses grandes qualités. Clotilde conserva, comme une pensée constante, le besoin de se venger de son oncle Gondebaud; lorsqu'elle put saisir le moment où Clovis, ayant sacrifié par d'odieux moyens tous les princes ses voisins afin d'agrandir sa puissance, se trouva paisible possesseur de vastes états, elle l'engagea à lui donner une satisfaction longtemps attendue, souvent sollicitée, et toujours ajournée. Il se décida à porter ses armes en Bourgogne. Mais Gondebaud, malgré ses cruautés, était devenu un grand roi, aimé de son peuple, fort de l'appui des Visigoths et de l'amitié des Romains. Cette campagne n'aboutit qu'à un traité entre les deux rois, et Clovis dut borner son entreprise aux dévastations qu'il avait commises, en entrant sur les terres de Bourgogne. (Année 500.)

La vie toute entière de ce premier roi des Francs, est une suite continuelle de combats, de perfidies et d'usurpations, dont il ensanglanta son règne, et que toute sa race imita sans scrupule. Il mourut

à Paris, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, aujourd'hui Saint-Etienne-du-Mont.

Clotilde se retira à Tours avec la jeune princesse, sa fille, qui portait le même nom, Toutes deux vivaient auprès du tombeau de saint Martin de Tours dans les pratiques austères de la religion, ne venant que rarement à Paris. (Année 511.)

Clovis avait laissé quatre fils. Thierry, l'aîné, son fils naturel, dont la mère est restée inconnue; Clodomir, Childebert et Clotaire, nés de Clotilde. Tous les quatre régnaient selon le partage qui leur avait été désigné par leur père. Et tous quatre, dignes fils de Clovis, étaient braves, mais ambi tieux et cruels. Par une clause d'un traité fait avec Amalaric, roi des Visigoths d'Espagne, ils lui promirent en mariage leur jeune sœur Clotilde, et envoyèrent un message à leur mère pour solliciter l'exécution de leur promesse.

La jeune princesse était fort attachée à ses principes religieux; l'époux qu'on lui destinait était arien; elle ressentit une répugnance extrême pour ce mariage. Mais la reine Clotilde espéra qu'à son exemple sa fille convertirait un roi et tout un peuple, elle lui en exalta la gloire; la jeune Clotilde se résigna tristement et fut conduite à Narbonne avec une somptueuse escorte, et une dot magnifique, en meubles, joyaux et habits. Le roi Amalaricla reçut avec honneur, et le mariage fut célébré en présence des envoyés Francs. (Grégoire de Tours, Année 524.)

Mais, peu de temps après, la mésintelligence éclata entre les deux époux. Loin de vouloir se convertir, Amalaric exigeait de sa femme l'adoption de l'arianisme, et eut recours aux outrages et aux mauvais traitements. Un jour la jeune reine, se rendant à sa chapelle, fut insultée par le peuple qui lui jeta des pierres et la couvrit de boue. Rentrée au palais, son mari renouvela ses menaces, afin de la contraindre à abjurer. Elle résista courageusement. Alors il la frappa brutalement, et son sang coula. Elle recueillit ce sang sur son voile, et l'envoya à ses frères par un serviteur fidèle. Les fils de Clovis n'avaient pas besoin de motifs pour être toujours disposés à la guerre; mais ce sang demandant une prompte vengeance, ils marchèrent aussitôt vers Narbonne qu'ils assiégèrent. A la vue de l'armée des Francs, Amalaric entra furieux dans l'oratoire, où Clotilde en pleurs demandait à Dieu secours et protection. Le roi des Visigoths, après l'avoir accablée d'outrages, lui jura qu'elle serait la première victime immolée dans le palais, si ses frères osaient parvenir jusqu'à elle. Il courut à la défense de sa capitale, qui fut prise d'assaut. Amalaric fut tué. Les rois Francs vainqueurs retournèrent vers Paris, chargés des riches dépouilles des églises et du palais de Narbonne. Ils emmenèrent avec eux leur sœur. Mais l'infortunée mourut en route de la suite des mauvais traitemens qu'elle avait éprouvés.

La veuve de Clovis ressentit vivement cette perte, et se reprocha toute sa vie d'avoir usé de son influence maternelle pour décider cette jeune victime de la politique au fatal mariage qu'elle redoutait avec raison. Elle redoubla l'austérité de ses pratiques religieuses; mais le jeûne et les veilles, loin d'adoucir l'amertume de ses regrets, irritèrent son imagination, et alors lui vint la fatale idée que la mort de sa fille était une vengeance divine pour avoir laissé incomplète l'œuvre de mort à laquelle elle avait excité Clovis, et que le roi Franc s'était constamment refusé à renouveler, trop prudent pour compromettre sa gloire militaire dans des chances de conquête aussi douteuses. Les prières et les larmes de sa femme étaient toujours restées sans effet, La reine-mère arriva à Paris, et manda ses fils auprès d'elle. Là, elle leur retraça le supplice de toute sa famille, le vœu de vengeance qu'elle avait formé près du corps de son père, et l'indifférence de Clovis pour exercer la terrible rétribution qu'elle avait sollicitée. " Quarante années ont " passé, et ce vœu n'est point satisfait; la mort de " votre sœur est une marque de la colère divine, et " ce ne sera pas le premier coup de son tonnerre, si " mes fils ne se sentent pas assez de courage pour " venger les miens par l'extinction totale de la race " exécrée de Gondebaud, ou assez d'ambition pour " s'assurer du beau royaume de Bourgogne, légi- " time héritage de leur mère."

Il n'en fallait pas tant pour décider ses enfans à une guerre d'extermination. Thierry seul s'en excusa, parce qu'il était gendre du roi de Bourgogne, et que les motifs de cette guerre lui étaient étrangers.

Moins prudens que leur père, ils ne consultèrent que leur bravoure, et jurèrent à Clotilde de ne pas rentrer dans Paris avant d'avoir anéanti la race détestée de Gondebaud.

Depuis sept ans ce roi ne vivait plus ; mais son fils Sigismond régnait avec gloire et en paix avec tous ses voisins. Les fils de Clotilde entrèrent en Bourgogne à la tête de toutes leurs forces réunies, battirent Sigismond, le firent prisonnier avec sa femme et ses enfans. Clodomir les fit massacrer et jeter leurs corps dans un puits. (Grégoire de Tours, Année 526.)

Mais Dieu rejeta la sanglante expiation commandée par la reine Clotilde, qui, malgré sa haute piété, n'avait jamais songé à combattre la pensée de haine et de vengeance que, pendant quarante années, elle mêla à ses prières et à ses œuvres les plus méritoires, et put méditer si longtemps la fatale résolution que ses fils venaient d'exécuter. Pardonner et prier eût rendu Clotilde la plus grande reine de son siècle, et son vœu sacrilége n'en fit qu'une reine dévote, mais vindicative.

Clodomir, l'aîné des princes Francs, après avoir assisté à l'horrible accomplissement de la mission qui lui avait été assignée comme un devoir, marcha

de nouveau contre les Bourguignons; mais s'étant trop écarté de sa troupe, en poursuivant des fuyards, il fut entouré par ses ennemis, tué; et sa tête, élevée au bout d'une pique, fut montrée aux deux armées. A cette vue, les Francs perdirent courage; ils évacuèrent la Bourgogne, et un frère de Sigismond, échappé comme par miracle à la destruction de toute sa famille, devint roi de tous ses états. (526.)

La veuve de Clovis se livra à un sombre désespoir: en vain offrit-elle à Dieu ses prières et ses mortifications pour apaiser sa colère, car elle sentait trop tard à quel point elle s'était aveuglée; il n'était plus temps, et il fallait en effet, qu'une terrible rétribution s'accomplît, mais sur les deux races à la fois, par une implacable loi de leur destinée.

La triste Clotilde fit venir auprès d'elle les trois enfans de Clodomir, les fit élever avec soin, s'occupant elle-même de leur éducation. Mais son fils Childebert, jaloux de la tendresse qu'elle leur témoignait, prévit qu'elle ne tarderait pas à réclamer pour eux l'héritage de leur père. Il manda Clotaire à Paris et lui proposa de se défaire de leurs neveux. Celui-ci y consentit avec empressement. Ils envoyèrent un messager à leur mère, l'assurant que leur dessein était de faire reconnaître ces enfans par le peuple comme rois, et de les faire couronner aussitôt. La reine les fit partir avec un nombreux cortége d'officiers de leur maison, et de jeunes pages qu'elle faisait élever avec eux. Après leur arrivée, Arca-

dius, capitaine des gardes de Clotaire, retourna près de Clotilde, lui montrant une épée et des ciseaux. Or, les ciseaux indiquaient l'action de couper leur longue chevelure, marque distinctive des rois Francs et de leurs héritiers. Quand on les privait ainsi de cet ornement, c'était toujours dans un but de dégradation, ou pour les réduire à l'état monastique. L'épée nue annonçait l'intention de leur ôter la vie. La reine, ne pouvant croire ses fils assez dénaturés pour massacrer de pauvres enfans, leurs propres neveux, supposa qu'on voulait l'effrayer ; elle s'écria dans son indignation : " Dites au roi votre maître que j'aimerais mieux les voir morts que dégradés du rang où les appelle leur naissance. "

Cette imprudente réponse fut acceptée comme un consentement par ses deux fils. Clotaire saisit l'aîné des deux enfans, et l'étendit mort d'un coup de poignard. Le second, à genoux, implorait pour sa vie; Childebert, ému, chercha à obtenir sa grâce; mais son frère, le repoussant, le menaça de le frapper s'il ne lui livrait l'innocente victime. Childebert se détourna, et le malheureux enfant fut massacré sur le corps de son frère. Le troisième, habilement soustrait à la fureur de son oncle par un serviteur de sa maison, vécut longtemps en Provence. Parvenu à l'âge d'homme, il coupa lui-même ses cheveux, et prit l'habit monastique des mains de saint Severin. Apres un long séjour

dans sa communauté, il revint près de Paris, où il bâtit un couvent qui porta son nom. Il y mourut vers l'an 560, et fut dès-lors révéré sous le nom de saint Cloud.

Lorsque la reine apprit le sort de ses petits-fils, elle ordonna promptement les apprêts de son départ, annonçant qu'elle quittait pour jamais la capitale. Ses fils essayèrent en vain de la fléchir; elle les accabla de malédictions, et se retira à Tours dans un monastère qu'elle avait fondé en l'honneur de saint Martin. Elle languit quelques années encore, se consumant dans les pleurs et les regrets, et mourut en 543. Son corps fut transporté à Paris, et déposé à côté de celui de Clovis, dans l'église que tous deux avaient fait bâtir à cette intention.

RADEGONDE,

DEUXIÈME REINE DES FRANCS, ÉPOUSE DE CLOTAIRE Ier, FILS DE CLOVIS.

En l'année 530, Hermanfroy régnait sur une partie de la Thuringe (aujourd'hui province d'Allemagne); mais l'ambition de sa femme le poussa à la destruction de ses frères, afin de s'approprier leurs états. Il appela à son aide Thierry, l'un des rois Francs, fils de Clovis, qui régnait sur l'Aquitaine, et s'engagea à partager avec lui une partie des royaumes à conquérir. Thierry marcha sur la Thuringe. Berthaire, père de Radegonde, fut assassiné, et Baderic, l'autre frère d'Hermanfroy, fait prisonnier. Mais, infidèle à sa parole, l'usurpateur, qui s'était emparé de leurs couronnes, refusa au roi Franc l'exécution de sa promesse. Thierry, irrité, se joignit à son frère Clotaire, roi de Soissons. Tous deux dévastèrent les états d'Hermanfroy, et remportèrent sur lui une victoire complète, laquelle fut aussi fatale à la Thuringe qu'à son souverain. Celui-ci y périt avec toute sa maison, sa capitale

réduite en cendres, et son peuple massacré ou réduit en esclavage.

Les flammes dévoraient encore le vieux palais des rois de Thuringe, lorsque du milieu de ses ruines s'échappe un serviteur tenant dans ses bras une petite fille qu'il avait dérobée à une mort certaine. C'est Egidius, le gouverneur des enfans du dernier roi. Il franchit les degrés noircis de ce qui fut la royale demeure, et vient se jeter aux pieds des chefs Francs. Clotaire, frappé de la merveilleuse beauté de l'enfant, demande qu'elle lui soit accordée dans le partage du butin. Son frère y consent. Egidius et l'enfant sont esclaves de Clotaire. Cependant les vêtemens qui couvrent la petite fille n'annoncent pas un rang vulgaire. Clotaire questionne Egidius, qui d'abord hésite à répondre ; mais remarquant dans les traits du chef Franc autant d'intérêt que de curiosité, il fléchit le genou, et dit : "Roi des Francs, cette enfant est la fille de Thuringe, l'héritière de Berthaire, son roi légitime. Seule reste de toute sa race, elle est innocente des causes de la guerre, et ne peut rien contre toi. Pitié pour Radegonde ; sauve-la de la servitude, l'extinction de toute sa famille doit suffire à ta vengeance."

Clotaire, ému, accueillit l'enfant et la fit conduire au château d'Athiez, en Vermandois, où Radegonde fut baptisée et élevée avec soin. Le roi de Soissons ne fut pas seulement conduit par la pitié en

recueillant la fille de Thuringe; il avait réfléchi que cette jeune princesse, étant la légitime héritière de ce beau royaume, il se ménageait le moyen de s'en emparer sans avoir recours au partage.

Lorsque Radegonde eut atteint l'âge de quinze ans, Clotaire alla la visiter. Charmé de sa beauté et de son esprit, il l'emmena à Soissons, et l'épousa en 538. Il en fut éperdument épris; mais le caractère grave et sévère de Radegonde contrastait avec le dérèglement des mœurs de la cour de son mari, car jamais roi Franc ne se joua plus impunément des lois divines et humaines. A l'exemple des despotes de l'Asie, il avait plusieurs épouses, et un grand nombre d'esclaves. Cependant il donna à la nouvelle reine le premier rang. Son mérite et sa douceur fixèrent pendant quelque temps son volage époux. Elevée par le savant Egidius, son cœur et son esprit étaient ornés des dons les plus précieux; mais le souvenir des malheurs de sa maison, ouvrage des rois Francs, la destruction des siens par la main de Clotaire, étaient des obstacles invincibles pour accorder à son mari la tendresse qu'il exigeait d'elle, et que jamais il ne put obtenir. Pendant trois ans il employa tous les moyens de vaincre sa froideur; elle resta constamment calme, digne, soumise à ses devoirs, et répondait loyalement à Clotaire désespéré : " Mon seigneur, je vous appartiens par le sort des armes, par la volonté de Dieu; mais j'ai l'âme trop grande pour trouver

en moi les sentimens que vous me demandez. "
Clotaire, lassé de solliciter en vain une affection dont il comprenait l'impossibilité, se jeta dans de nouveaux égaremens.

Radegonde se retira volontairemant d'une cour dont la dépravation excitait son dégoût. Elle alla à Noyon, et supplia saint Médard, évêque de cette ville, de lui accorder l'habit monastique. Le prélat lui objecta son mariage, ou la nécessité d'obtenir le consentement de son époux. Cependant, vaincu par ses prières et celles du vénérable Egidius, il le lui accorda provisoirement. Satisfaite d'avoir obtenu un moyen d'élever une première barrière entre elle et Clotaire, elle alla en pélerinage à Tours, au tombeau de saint Martin, soumit sa conduite à la décision de la reine Clotilde, sa belle-mère, qui l'approuva, et passa quelque temps auprès d'elle, puis se rendit à Chinon, où elle commença les exercices de la vie claustrale. Elle écrivit à Clotaire pour solliciter la liberté de vivre dans l'état religieux, et de fonder un monastère pour y finir ses jours.

Mais le roi de Soissons, qui l'avait réellement aimée, sentit se rallumer sa passion à l'idée d'une séparation éternelle. Habitué à de faciles amours, à la servilité de ses épouses et de ses esclaves, aussitôt dégoûté que satisfait, le caractère solide et froid de Radegonde lui avait imposé une sorte de respect qui l'étonnait. Son estime pour

elle était sans bornes ; et il la regrettait au point qu'en recevant sa lettre, il partit pour se rendre à Chinon, afin de vaincre sa résolution et de la ramener à la cour. Cette entrevue fut pénible pour la reine. Clotaire, le farouche Clotaire, vaincu par l'attachement qu'il avait pour sa femme, la suppliait de revenir à Soissons établir dans sa cour et dans ses habitudes la régularité qui convenait aux siennes. Ni ses prières ni ses larmes, car malgré sa rudesse le guerrier Franc ne put retenir ses pleurs, ni l'espoir même de vaincre les mœurs de tout un peuple, ne purent vaincre la résolution de Radegonde. " Mon seigneur, lui disait-elle, je crois à votre sincérité. Ramener votre cour et votre peuple à la régularité de mœurs enseignée par notre religion, serait une grande œuvre à faire ; mais elle est au-dessus de mon pouvoir, et de l'autorité qu'une femme ne saurait prendre sur une nation toute guerrière. Cette entreprise appartient au temps et à la puissance seule des ministres de l'Eglise. Laissez-moi vivre en communauté, et consacrer à l'étude une existence qui serait toujours malheureuse ailleurs." (Grégoire de Tours.)

Le roi lui proposa d'habiter au moins quelque château où elle pût vivre selon son rang, afin de ne pas détruire sa belle jeunesse dans les rigueurs d'un cloître. Elle préféra le séjour d'un monastère, où, d'ailleurs, à cette époque, la règle n'avait pas encore acquis l'austérité qui fut établie plus tard. Clotaire accéda à toutes ses demandes, et s'é-

loigna de Chinon, pénétré de douleur et de regret. Mais ses égards pour sa femme furent tels, qu'il pourvut toujours généreusement aux dépenses que la libéralité faisait faire à Radegonde. Elle se retira à Poitiers, pour surveiller la construction du monastère qui porta son nom, et où elle avait dessein de se retirer. Aussitôt qu'il fut en état, Grégoire de Tours, archevêque de cette ville (et historien célèbre), en fit l'édification, et Radegonde fit nommer première abbesse de cette communauté une jeune fille nommée Agnès, qui avait été élevée avec elle, et qu'on croit petite-fille du savant Egidius, que la reine n'avait jamais cessé de nommer son père. (541. Grégoire de Tours.)

Radegonde, élevée avec un soin extrême, était peut-être la plus instruite des femmes de cette époque; elle s'adonna à la poésie latine. Grégoire de Tours, l'évêque Fortunat, poète célèbre de ce siècle, furent admis dans son intimité. On conserve dans les archives de la Bibliothèque un poème de cette reine en vers latins, où elle peint d'une manière fort touchante la ruine des états de Thuringe, et les malheurs de sa maison. Elle avait été le témoin de tout ce qu'elle écrivait : le palais de ses aïeux réduit en cendres, la mort de sa mère, de ses oncles, de ses deux frères, les Thuringiens massacrés, tout cela était l'ouvrage de Clotaire et des princes Francs. Une autre femme eût peut-être oublié le rang d'où elle était tombée en faveur du

rang où elle était montée ; mais, plus sensible à ses malheurs passés qu'à sa gloire présente, elle ne pensait qu'avec la plus amère douleur aux cruels désastres de sa famille. Cependant, fidèle au devoir qu'elle s'était imposé en épousant le roi de Soissons, elle ne cessa d'employer le crédit qu'elle conserva sur lui pour protéger tous ceux qui avaient recours à elle, afin d'en obtenir grâce ou justice, et auxquels, à sa prière, il n'osa jamais les refuser.

Radegonde mourut à Poitiers, en 600, à l'âge de 67 ans. Son tombeau se voit encore dans l'église qui porte son nom.

COSTUMES.

Le costume des reines de ce siècle, participait à la fois de l'élégance romaine, et de la sévère modestie des matrones gauloises. Les reines des Francs portaient indifféremment le diadème des impératrices de Rome, ou le bandeau gaulois, qui n'était qu'un cercle d'or, plus ou moins enrichi de pierreries, posé sur leur voile comme pour l'assujétir, lequel voile retombant en arrière avait assez d'ampleur pour les envelopper en partie. Ce voile était le style gaulois. Lorsqu'elles portaient le diadème impérial, alors leurs cheveux étaient relevés avec goût dans le style romain, et leur cos-

tume était exactement celui adopté par toutes les reines de l'Italie.

Les étoffes alors en usage, étaient le lin, le velours et la soie, apportées du Levant, par les marchands qui arrivaient à Marseille. Aucune trace d'industrie manufacturière n'existait chez des peuples uniquement occupés de combats, et par lesquels tout travail manuel eût été considéré comme avilissant.

La manière dont s'effectua le partage des états de Clovis est aussi étrange que l'usage qui autorisait à les diviser en les morcelant. Il semble que, plus occupé des productions naturelles du pays que des moyens de défense régulière au dehors, ou de protection au dedans, chacun des héritiers voulût avoir un peu de tout dans son partage, et réunir surtout les vignes et les oliviers du Midi aux prairies et aux forêts du Nord. Une seule ville était souvent la propriété commune de deux ou plusieurs princes, et cette même portion de propriété, susceptible d'être encore divisée par tiers et par quart.

Paris, dont Clovis avait fait la capitale de son royaume, appartenait par indivis à ses quatre fils. Il y eut sans doute pour motif à ce système, de donner ainsi à chaque frère une part, égale au commandement, des lieux où les Francs se trouvaient établis ; et le prince qui n'aurait pas eu dans son partage le cantonnement d'un de ses frères, se serait cru sans force vis-à-vis de ses rivaux.

Après la mort de Clotaire Ier, fils de Clovis, ses états furent partagés entre ses quatre fils, Caribert, Gontran, Chilperic et Sigebert. Le gouvernement de Paris échut à Caribert ; Orléans et la Bourgogne à Gontran ; l'Austrasie et la Thu ringe à Sigebert ; et le Soissonnais ou la Neustrie à Chilperic. Caribert régna peu d'années, et les trois frères se partagèrent Paris.

Ingonde, Aregonde, Chusène, Waldrade, furent épousées par Clotaire. Toutes avaient le rang de reines, mais vivant en commun dans l'intérieur du palais. Ces reines n'eurent aucune influence sur leur époux ni sur les affaires du royaume. Aucun événement remarquable ne leur a donné place dans l'histoire, où elles ne sont connues que par la date de leur mort· Radegonde seule mérita l'attention des historiens. Mais aussitôt sa retraite à Poitiers, son règne cessa.

AUDOUERE,

PREMIÈRE FEMME DE CHILPERIC, FILS DE CLOTAIRE.

Plusieurs reines, épouses des fils de Clovis, vécurent et moururent ignorées, réduites à l'état d'obscurité où les condamnaient leur naissance, la nullité de leur caractère, et même l'illégalité de leur mariage, puisque Clotaire Ier en avait épousé jusqu'à six, qui toutes avaient le titre de Reine. L'histoire a fait justice de ce monstrueux abus, en n'admettant dans ses pages que le nom de celles qui furent reconnues comme légitimes, ou dont les grandes actions, ou la fatale renommée leur assignait un rang près de leurs époux, destinées comme eux à subir le jugement de la postérité.

Il y a peu de chose à dire de la reine Audouere, première femme de Chilperic, fils de Clotaire. Selon les apparences, elle était fille d'un grand de la nation. C'était une femme douce et belle, mais d'un esprit simple. Chilperic, en quittant ses

états pour aller combattre les Saxons, laissa la reine Audouere enceinte. La trop célèbre Frédégonde, qui était à son service, avait conçu le projet de la supplanter auprès de son époux, et eut recours à une ruse digne d'elle. Elle lui conseilla de devenir la marraine de son propre enfant; ce qui, selon les lois de l'église, alors en usage, entraînait la séparation immédiate des deux époux, quand cela n'amenait pas la mort des coupables. La reine accoucha d'une fille, elle la tint sur les fonts de baptême et la nomma Childesinde. Aussi mal instruite des lòis de sa religion que peu clairvoyante de ses propres intérêts, Audouere ne s'était nullement doutée du piège que lui avait tendu sa rivale, ni du danger auquel elle s'était exposée. Soit que ce ne fût qu'une intrigue concertée avec Chilperic, déjà fatigué de quelques années de constance, ou bien l'ouvrage de Frédégonde, pour arriver au but qu'elle se proposait, la reine eut lieu de se repentir de sa crédulité.

L'artificieuse suivante se présenta la première au devant du roi, au moment de son retour, et lui apprit, comme un malheur, que la reine était devenue sa commère. Le peu scrupuleux Chilperic, qui eut alors des raisons pour paraître sévère s'emporta avec violence contre l'énormité de cette action. Et quand la reine Audouere parut devant lui avec sa fille dans ses bras, il la reçut fort mal et la congédia avec ces paroles : " Vous avez fait,

Madame, une faute grossière et indigne de vous, en tenant votre fille sur les fonts de baptême. Puisque vous êtes devenue ma commère, vous devez savoir que vous ne pouvez plus être ma femme. En faveur de votre ignorance, je vous fais grâce de la vie, mais vous ne pouvez plus habiter ce palais. Sortez-en aussitôt, j'ordonnerai de votre sort. "

L'évêque qui avait baptisé l'enfant, soit aussi par ignorance, ou à la persuasion de Frédégonde, fut envoyé en exil ; et Audouere fut d'abord conduite à Rouen avec sa fille, dans un monastère où elle subit une réclusion sévère, puis, plus tard, précipitée dans un torrent, en 580, par ordre de Frédégonde. Comme ce meurtre fut commis en même temps que celui du jeune Clovis, fils d'Audouere, il y eut tout lieu de croire, que celle qui fit égorger le fils n'épargna pas la mère.

GALSUINDE,

DEUXIEME FEMME DE CHILPERIC, FILLE AINÉE D ATHANAGILDE, ROI DES VISIGOTHS D'ESPAGNE.

Après les événements qui venaient de se passer à la cour de Chilperic, il paraissait naturel de croire que Frédégonde y allait avoir le rang d'épouse et le titre de reine. Mais Chilperic avait résolu de n'épouser qu'une princesse, et tout le pouvoir de son indigne maîtresse ne fut cependant pas capable de le faire changer de résolution. Frédégonde sentit qu'elle devait céder à l'opiniâtreté du roi, sauf à elle à diriger les événements, en profitant de toutes les chances qu'elle pourrait saisir à son avantage. Brunehaut, reine d'Austrasie, avait une sœur aînée, qui n'était pas aussi belle que la cadette. Galsuinde était son nom, elle possédait un vrai mérite, de l'instruction et une physionomie spirituelle. Chilperic la fit demander en mariage. Il eut quelque peine à l'obtenir; mais il fit la promesse de lui sacrifier l'amour qu'il avait pour



Frédégonde, laquelle fut en effet exilée. Athanagilde céda, et Galsuinde quitta son pays en victime d'état, pleurée par sa mère et regrettée des peuples, aprés avoir fait elle-même tout ce quit était en son pouvoir pour éviter ce fatal mariage. La magnificence de son train n'avait rien d'égal. Elle passa par Narbonne et par Poitiers, où Grégoire de Tours, qui la vit, assure qu'elle était assise sur un char dont les roues étaient d'argent. Arrivée à Rouen, son mariage se fit avec beaucoup d'éclat. L'avarice du roi fut tellement flattée, que les trésors de la princesse lui servirent des charmes réels dont il ne daigna pas s'apercevoir. Pendant quelque temps, elle parut l'avoir fixé, peut-être même chercha-t-elle à s'en flatter, mais ce fut à tort. Frédégonde reparut, et s'empara de nouveau de tout l'empire qu'elle avait eu sur l'esprit du roi. La reine, bien moins adroite que sa rivale, ne put lutter contre tous les coups qu'elle lui porta: forte de sa naissance et de sa vertu, elle se crut autorisée à les faire valoir avec une hauteur qui irrita son mari. Les plaintes et les menaces sont des armes plus dangereuses pour ceux qui en font usage, que pour ceux qu'on veut blesser, et la jalousie conseille mal. Galsuinde demanda au roi le droit de se retirer à la cour d'Espagne. Chilperic, qui craignait le ressentiment d'Athanagilde et la nécessité de rendre les trésors qu'elle avait apportés en dot, loin de consentir à sa retraite, lui donna quelques marques de

tendresse pour chercher à l'adoucir. Puis, ayant conduit les choses au point où il voulait, on la trouva un matin étranglée dans son lit, et son meurtrier fit courir le bruit qu'elle était morte subitement. Il parut très affligé de sa perte, mais la suite prouva bien qu'il en était l'auteur.

Galsuinde mourut sans postérité, l'an 568, un an après son mariage et après avoir abjuré l'arianisme, dans lequel elle avait été élevée.

FREDEGONDE,

TROISIÈME FEMME DE CHILPERIC, FILS DE CLOTAIRE.

Plus de douze siècles se sont écoulés depuis le règne de Chilperic, et le grand nom de Frédégonde vibre encore sous ces voûtes, où quantité d'autres noms, illustrés par leur naissance et leurs actions, jads gravés sur la pierre, mais effacés par le temps, restent à peine au souvenir de la postérité.

Née en 1543, au milieu du peuple, sa beauté remarquable la fit admettre auprès de la reine Audouere, pour le service de cette princesse. Elle plut au roi Chilperic et s'en aperçut; son ambition lui suggéra l'idée de s'élever au trône par la chute de sa souveraine. La reine fut, en effet, répudiée, mais Frédégonde n'en tira d'abord d'autre fruit que de rester la maîtresse de Chilperic, qui ne voulait épouser qu'une princesse. Elle eut la mortification de lui voir solliciter la main de Galsuinde, qui ne lui fut accordée qu'avec la condition expresse



Frédégonde,
Femme de Chilpéric Ier

qu'elle-même serait exilée. Trop adroite pour résister, trop fière pour se plaindre, elle se retira à la prière de Chilperic, mais selon toute apparence, d'après un plan concerté entre eux. Galsuinde arriva, apportant avec elle les trésors que la riche Espagne prodiguait à ses maîtres, et que les arts, déjà connus aux Visigoths, livraient par le commerce au luxe des autres nations. Les immenses richesses de la nouvelle épouse éblouirent le roi de Soissons et sa cour. Malgré sa vertu, malgré son mérite réel, elle ne captiva son mari que peu de temps, peut-être même celui qui fut nécessaire à sa rivale, pour se convaincre qu'elle n'avait rien perdu de son empire sur Chilperic, car elle reparut tout-à-coup, avec l'audace qui était le cachet de toutes ses actions. Galsuinde se plaignit d'abord et ne fut pas écoutée; elle voulut agir avec autorité, mais l'adresse et l'habileté de sa rivale l'emportèrent sur l'impuissante résistance de la malheureuse reine, qui, enfin, lui fut sacrifiée. (Grégoire de Tours.)

La postérité n'a point balancé à attribuer ce crime à Frédégonde, parce que son mariage avec Chilperic, qui suivit presque immédiatement, pouvait faire supposer qu'elle avait intérêt à le commettre. Mais Grégoire de Tours, son ennemi mortel, garda le silence, ce qu'il n'eût pas fait, s'il l'en avait crue capable. Elle monta sur le trône et cette femme qui n'avait signalé jusque-là qu'une

obscure habileté dans des intrigues de palais, déploya aussitôt les grandes qualités qui convenaient aux temps où elle vivait, et aux événements qui éclatèrent de toutes parts autour d'elle, après son mariage. (Année 568.)

Brunehaut, reine d'Austrasie, femme de Sigebert, l'un des frères de Chilperic, était sœur de la reine Galsuinde; elle conçut contre Frédégonde une haine implacable, et résolut de venger la mort de sa sœur, dût-elle, pour y parvenir, consommer la ruine de leurs familles et celle de leurs états. Alors commença une lutte acharnée entre ces deux femmes, qui ne cessa qu'à la mort de toutes deux.

Le roi d'Austrasie, excité par sa femme, porta la guerre dans les états de son frère Chilperic, et le battit en plusieurs rencontres. Le roi de Soissons, forcé de s'enfuir avec sa famille, se retira d'abord à Rouen, puis à Tournay, où Sigebert vint l'assiéger. Réduit à la dernière extrémité, Chilperic assembla ses officiers; tous résolurent de se défendre ou de périr sous les ruines de la ville. Frédégonde entre dans la salle de conseil, elle est le témoin du serment de ces capitaines, et vient se placer près de son époux.

" Mourir en braves, c'est bien, dit-elle, mais vaincre, c'est mieux, et il faut y songer; rendez-vous à vos postes, le roi vous enverra ses ordres." Tous se retirent : " Roi de Soissons, continue Frédégonde, vois ce camp, où retentit déjà la joie de ta

défaite; vois cette place, devant la tente de ton frère. Eh bien! là, ta tête et la mienne tomberont demain sous la hache du bourreau, par les ordres de Brunehaut. Il faut choisir ou leur vie ou la nôtre. " Chilperic accepte ses avis, la reine prend le sifflet d'argent qu'elle porte à sa ceinture, en tire un son aigu, deux hommes se présentent :

" Partez, leur dit-elle, exécutez la mission que je vous ai donnée ; si vous échappez à la vengeance des Austrasiens, je ne mets pas de bornes à ma reconnaissance ; si vous succombez, toutes les églises de ce royaume prieront pour le salut de votre âme, et vous obtiendrez la béatitude céleste ; car, vous aurez sauvé votre pays par votre dévouement. " Les deux hommes se rendent au camp des Austrasiens.

Quelques heures après, une étrange confusion avait lieu dans le camp ennemi. Aux cris de triomphe et de joie avaient succédé des cris de désespoir et de rage. Les soldats découragés quittaient leur postes, les chefs s'occupaient d'élire un général.

Sigebert était assassiné.

Brunehaut avait en effet destiné Chilperic et sa femme à expier, par leur mort, celle de sa sœur Galsuinde. Frédégonde, en la prévenant, venait de sauver la vie et la couronne à son mari. Il se met aussitôt à la tête de ses troupes, et remporte une victoire complète. Brunehaut, prisonnière

avec son fils, âgé de quatre ans, est envoyée à Rouen et renfermée dans le même monastère où était confinée Audouere, première femme de Chilperic (Année 575). Les auteurs du temps s'efforcent d'excuser la reine de Soissons, disant : que si le caractère de cette princesse eût été aussi cruel qu'on l'a dépeint, elle eût été alors la maîtresse de sacrifier Brunehaut à sa vengeance, mais qu'elle jugea cette action inutile à sa sûreté, et ne se décidait jamais à un crime que lorsque les circonstances le lui rendaient nécessaire ; les raisons politiques passant toujours avant sa haine particulière. Elle fit conduire la reine d'Austrasie à Rouen, qui vécut, captive, il est vrai, mais entourée des honneurs dûs à son rang.

Dans le monastère où elle fut reléguée, vivait, nous l'avons dit, la reine Audouere. Au récit des chagrins de la première épouse du roi de Soissons, Brunehaut ressentit plus vivement le besoin de se venger, exalté par l'impuissance d'agir. Cependant elle dévorait en silence son humiliation, attentive à épier la possibilité de retourner en Austrasie, où son fils avait été heureusement ramené par les soins d'un serviteur dévoué.

Un jour, elle vit près de la reine Audouere, le prince Merovée, l'un de ses deux fils, jeune homme plein de feu, d'idées chevaleresques, mais faible et imprudent. Il devint épris de Brunehaut, jeune encore et d'une beauté parfaite. Il lui offrit sa main. La veuve de Sigebert n'ignorait pas le dan-

ger d'une telle union; mais elle ne songeait qu'au moyen d'arriver à l'exécution de ses projets, et, n'en ayant pas le choix, elle saisit l'occasion de sortir de son cloître en épousant le fils du roi de Soissons, Prétextat, évêque de Rouen, ennemi de Frédégonde, bénit cette union.

A la nouvelle de ce mariage, Chilperic, furieux accourut à Rouen pour punir son fils, et séparer les deux époux qui se réfugièrent dans une église dédiée à saint Martin. Cet asile était inviolable. Alors Chilperic leur promit son pardon, et de ne point rompre leur union, s'ils s'en remettaient à sa discrétion. Force leur fut d'obéir. Il les reçut avec bonté, les fit manger à sa table; mais tout ce que put obtenir Brunehaut, fut, qu'elle resterait à Rouen, sur le même pied où elle était avant son mariage. Merovée fut contraint à accompagner son père à Soissons.

La reine Austrasie, séparée de son nouvel époux, et de nouveau captive, quoique rien n'eût été changé aux honneurs qu'on lui rendait, résolut de recouvrer sa liberté, par le même moyen qu'avait employé Frédégonde pour se tirer d'embarras au siége de Tournay, Elle écrivit à deux seigneurs dévoués à sa maison, d'armer dans la Champagne (qui faisait partie des états d'Austrasie), afin d'aller surprendre Soissons, d'y enlever Frédégonde et ses enfans, et de les remettre en son pouvoir.

Chilperic, surpris à l'improviste, voulut entamer

des négociations ; mais le génie de Frédégonde le sortit encore de ce mauvais pas, et l'emporta sur Brunehaut. Elle s'opposa aux conditions que son mari voulait proposer aux chefs austrasiens. Perdre sa rivale lui était très facile ; mais elle sentait que ce meurtre serait vengé par les grands des états, et que la chance des combats était toujours aussi dangereuse qu'incertaine. Elle parvint à intercepter une lettre que la reine d'Austrasie écrivait à Mérovée, dans laquelle elle lui promettait le trône de son père et la satisfaction de venger sa mère sur Frédégonde et sa race. Cette lettre perdit le malheureux Merovée. Chilperic assembla les grands et les évêques ; son fils fut honteusement dégradé, rasé et conduit à l'abbaye de d'Arminsule, près Vendôme. La crainte de compromettre la vie de Merovée avait fait suspendre les opérations du siége de Soissons ; alors un traité fut conclu. La noblesse d'Austrasie réclama sa souveraine, qui retourna dans ses états, laissant son malheureux époux aux mains de ses ennemis. Elle l'oublia avec autant de légèreté qu'elle en avait mis dans sa résolution de l'épouser.

Merovée s'échappa de son cloître et parvint en Austrasie, où il devait compter sur l'affection de sa femme ; mais sa faiblesse et sa dégradation le rendirent pour elle un objet d'indifférence, et même de mépris. Il est clair qu'elle avait cru trouver en lui un soutien plus ferme, et de plus

grandes ressources. Mais, quoique son pouvoir à la cour de son fils fût devenu très borné, elle eût pu le recevoir mieux, et ne pas se déshonorer, en abandonnant entièrement à la rigueur de son sort, cet époux, dont elle avait causé tous les malheurs. Ne pouvant supporter les dédains et les humiliations dont il était abreuvé, il quitta l'Austrasie, et se rendit, sous un déguisement, à Tours, où il chercha un asile près du tombeau de saint Martin. Chilperic réclama le fugitif, mais saint Grégoire, évêque de Tours, s'y refusa, étant attaché aux intérêts de Brunehaut, de laquelle il tenait son évéché. Cependant, sur un faux avis, Merovée quitta son asile, il fut saisi par les soldats de son père et fait prisonnier ; afin de se soustraire au supplice qu'il savait inévitable, il pria un servitenr de le tuer, pour le sauver de la honte de périr par la main du bourreau. Ce serviteur, nommé Galennus, lui rendit ce triste office. Malgré l'opinion de quelques historiens, Grégoire de Tours affirme que la mort de Merovée doit être plutôt attribuée à Brunehaut qu'à sa rivale, et que l'abandon de son ingrate épouse, laissant ce malheureux jeune prince sans appui, le livrait nécessairement à la colère de son père, qui avait quelque droit de sévir contre un fils rebelle et qui avait conspiré sa ruine. Ce même historien, témoin oculaire de cette époque, ennemi de Frédégonde, n'avait aucun motif d'excuser cette reine des crimes qui lui sont attri.

bués; et quoiqu'il parût toujours vraisemblable qu'elle pût être l'auteur de ceux qu'elle avait intérêt à commettre, il eût suffi, ajoute-t-il, qu'elle fùt évidemment reconnue coupable d'un seul, pour la regarder comme capable de tous les autres.

L'évêque Prétextat, dont la faiblesse était une des causes du malheur du jeune prince, fut traduit devant un synode, et se vit condamner à un exil temporaire, comme coupable d'imprudence. Mais de retour dans son diocèse, il se conduisit avec hauteur envers la reine et lui manifesta tout son ressentiment. Elle le menaça d'un nouvel exil, s'il ne se conduisait avec plus de retenue. " Je suis évêque, lui dit-il, je n'ai pas cessé de l'être, et le serai toujours. Il n'en est pas de même de vous, car vous ne jouirez pas toujours des pouvoirs dont vous abusez. J'ai été rappelé du bannissement par la grâce de Dieu; mais sa justice vous précipitera du trône que vous avez usurpé. Renoncez à votre fol orgueil ou craignez d'en être punie jusque dans vos fils. "

Ce discours, fait en public, irrita tellement Frédégonde, que le prélat fut poignardé par ses ordres, sur les marches de l'autel.

Depuis la mort de Sigebert, Chilperic, n'ayant plus d'ennemis à combattre, et connaissant l'humeur paisible de Gontran, le dernier de ses frères, se livra à toute l'indolence qui faisait le fond de son caractère, ne prenant d'autres soins que

celui d'amasser des trésors. Les anciens impôts furent augmentés ; on en créa de nouveaux. Les peuples murmurèrent. Bientôt de terribles fléaux vinrent ajouter à la misère générale ; un tremblement de terre faillit engloutir la ville de Bordeaux; des innondations couvrirent une partie du territoire ; puis, une peste cruelle enleva un vingtième de la population. La terreur était universelle.

Le roi tomba malade ; il était à peine convalescent, lorsque les deux fils qu'il avait eus de Frédégonde furent attaqués de la peste. La reine les soigna avec tout le dévouement d'une mère ; semblable à la lionne, elle aimait ses enfans avec passion, et tous ses méchants instincts se fondaient devant son amour pour eux. Passant alternativement de la piété à la superstition, elle se prosternait, baignée de larmes, au pied d'un crucifix, implorant, avec désespoir, la vie de ses enfans, ou envoyait de riches présents aux abbayes, pour être déposés sur la châsse des saints; les jeunes princes moururent le même jour ; alors elle fait appeler le roi, et lui montrant les corps de ses fils : " La main de Dieu s'est appesantie sur nous, roi Chilperic ; nous avons été sans pitié pour les larmes du pauvre, pour les plaintes de la veuve, Dieu a rejeté les nôtres Pour qui avons-nous amassé tant de riche sses ? Maintenant, que ceux auxquels elles étaient destinées ont cessé de vivre, qu'elles servent au moins à réparer une partie du mal qu'elles ont causé, et qu'à l'avenir, le

peuple ne soit plus accablé avec la même rigueur." Elle se fit apporter les rôles des impôts et les jeta au feu. L'acte des subsides était entre les mains de l'avare et dur Chilperic, qui hésitait à en faire le sacrifice. " Détruisez, jusqu'au dernier, ces actes fatals; si ce sacrifice ne peut nous rendre nos enfans, peut-être contribuera-t-il à notre salut; ce qui suffisait au roi Clotaire, votre père, peut aussi nous suffire. "

Enfin Chilperic, vaincu, jeta comme elle tous les rôles au feu, et défendit qn'on levât de nouvelles contributions. Grâce à cette résolution, les peuples soulagés firent paraître beaucoup de regrets de la mort des jeunes princes, et partagèrent la douleur de Frédégonde, qui paraissait courbée sous le poids de son chagrin.

Quand même elle n'eût pas été si malheureuse mère, elle ne pouvait éprouver une telle calamité sans en comprendre les conséquences. Par la mort de ses fils, déjà âgés, l'un de quinze, et l'autre de treize ans, elle se voyait sans appui à la cour, si son mari venait à lui manquer. Elle devait y avoir peu d'amis et beaucoup d'ennemis. Il ne restait à Chilperic qu'un seul fils d'Audouere, sa première femme; il se nommait Clovis, et était frère du malheureux Mérovée. Comme lui, jeune, imprudent, il témoigna une joie indiscrète de la mort des jeunes princes, s'expliqua sans ménagement sur le compte de leur mère, disant hautement qu'il

allait prochainement se trouver le plus puissant des monarques d'Occident ; que ses ennemis étaient déjà entre ses mains, et qu'ils expieraient cruellement leurs crimes passés et leurs offenses présentes. Ces discours furent rapportés au roi et à la reine, qui en furent profondément irrités. Frédégonde, pouvant alors prévoir le sort qui l'attendait, résolut de le prévenir par un nouvel attentat. Le jeune prince résidait à Rouen, pour être plus près de sa mère, à laquelle il faisait rendre les honneurs royaux par anticipation. Un ordre de Chilperic enjoignit au prince Clovis de se rendre à Soissons. Admis en présence de son père, il y fut accusé d'avoir contribué à la mort de ses frères, à l'aide de conjurations magiques pratiquées par la mère d'une jeune fille qu'il aimait. Les deux femmes, mises à la torture, vaincues par les tourmens, avouèrent tout ce qu'on voulut, et le sort de Clovis fut entièrement abandonné à la merci de Frédégonde. Elle le fit charger de chaînes, et l'interrogea elle-même, comme si elle eût été en effet convaincue de sa participation à la mort des deux princes. Clovis, innocent, nia avec fermeté ; mais son jugement n'était que pour la forme, il était con damné d'avance. Trois jours après avoir subi son interrogatoire, il fut conduit au château de Noisi, et trouvé un matin poignardé dans son lit.

La reine Audouere, accusée d'avoir excité son fils au crime qu'on lui reprochait, fut précipitée dans un torrent par ordre de Frédégonde.

La mort de Clovis ne pouvait terminer les inquiétudes de la reine. Sigebert avait laissé un fils, son héritier, qui, ainsi que sa mère Brunehaut, était un ennemi redoutable. Selon toutes les probabilités, ce prince devait un jour réunir aux états d'Austrasie les états de Bourgogne par la donation que lui en avait faite son oncle Gontran ; et si Chilperic mourait sans enfans, le royaume de France lui revenait par droit d'héritage. Chilpéric avait déjà soixante-un ans. Frédégonde, en prévoyant tout ce qu'elle avait à craindre, avait aussi prévu tont ce qu'elle avait à espérer si elle parvenait à changer la face des choses. Les difficultés de sa position ne l'intimidèrent pas : elle osa former le projet de s'allier avec ce même Childebert, ce fils de Brunehaut, son ennemi mortel. Et, malgré tous les obstacles qui s'opposaient à une pareille négociation, son habileté les surmonta. Ce qui y contribua vraisemblablement, et ce que cette reine n'ignorait pas, ce fut le peu de pouvoir que Brunehaut possédait à la cour de son fils. Soit par un défaut de prudence reconnu, soit par la nature du gouvernement, les grands, en profitant de la jeunesse de leur roi pour s'emparer de l'autorité, en avaient constamment éloigné Brunehaut.

Frédégonde, par le traité d'alliance qu'elle avait dicté, amenait une réconciliation entre Chilperic et son neveu ; et s'en était ainsi ménagé tout l'honneur. Le conseil d'Austrasie accepta ce traité avec empressement, et le fit agréer au roi Childebert,

qui envoya une ambassade à Soissons pour le conclure et terminer la guerre entre les deux nations. (Grégoire de Tours, année 584.) Cependant, mal secondée par Chilperic, la reine n'en obtint pas tous les avantages qu'elle en espérait. Le roi de Soissons alla trop loin dans ses concessions, déclarant aux ambassadeurs qu'il adoptait Childebert pour son héritier, et elle ne revint des craintes que lui inspirait cette promesse que par la naissance d'un fils qui la rendait nulle de plein droit, et rétablissait sa puissance. Mais destinée à tous les embarras qui en étaient inséparables, elle se trouva bientôt dans une position plus fâcheuse et plus difficile que toutes celles qui l'avaient précédée, et dont elle était toujours sortie victorieusement.

Chilperic avait une résidence à Chelles, près Paris. Il y fut assassiné au retour de la chasse, sur la fin de septembre 585. Quelques auteurs en accusent Frédégonde et Landry de Latour, son amant, maire du palais sous le règne suivant. Grégoire de Tours se contente de détailler tous les torts de Chilperic, mais ne donne pas lieu de soupçonner Frédégonde. Le silence d'un historien, témoin oculaire des faits de ce règne, est l'argument le plus décisif en faveur de l'innocence de la reine. Quand même elle eût eu Landry de Latour pour amant, une femme de ce caractère eût-elle préféré son amant à un trône? et, pour sauver l'un, eût-elle hasardé l'autre? Ce n'est pas la connaître que

de penser qu'elle se fût exposée au péril évident de perdre une couronne qui lui coûtait tant d'inquiétudes, qu'elle n'avait acquise qu'au prix de tant de crimes, pour se conserver un favori que bien d'autres pouvaient remplacer. Ces idées, toutes naturelles dans une héroïne de roman, ne peuvent se concilier avec celles qu'on doit supposer à une princesse telle que Frédégonde. Pendant la vie de son mari, elle était sûre d'avoir toujours le même empire ; ce prince, en vieillissant, la laissait paisiblement exercer son pouvoir. Eût-il même été convaincu de son infidélité, l'habileté de sa femme lui était devenue trop nécessaire à cause de son indolence et de sa faiblesse, que l'âge avait encore augmentée, et Chilpéric n'était pas assez scrupuleux ni assez jaloux de son honneur pour se priver de Frédégonde, qu'il savait indispensable aux soins de son gouvernement. Ainsi donc, on ne peut ajouter foi à l'accusation de ce nouveau crime, dont certainement elle pouvait être capable, mais dont rien ne prouve, en effet, la réalité.

Ce qui peut encore être cité comme argument en sa faveur, c'est la position hérissée de périls et d'embarras où devait la jeter nécessairement un pareil crime. Elle ne pouvait l'ignorer, et la suite le prouva. Les regrets qu'elle fit éclater, et le sombre désespoir qui fatigua ses traits, indiquaient assez qu'elle y perdait toutes ses espérances.

Gontran se rendit à Paris avec une suite nombreuse, et s'empara de la capitale comme si le

royaume lui eût appartenu. Pourtant ce fut pour Frédégonde l'événement le plus heureux. Pour se soustraire à une émeute populaire excitée par les émissaires de Brunehaut, elle s'était réfugiée avec son enfant dans l'église cathédrale. Si les partisans de sa rivale eussent réussi à l'enlever avec son fils, c'en était fait d'elle et de lui ; Brunehaut les attendait à Melun.

Childebert et sa mère envoyèrent demander à Gontran de leur livrer la veuve de Chilperic ; mais il répondit qu'elle était reine, et qu'une tête couronnée méritait plus de respect et de ménagement ; que d'ailleurs il ne la croyait pas coupable de tous les crimes qu'on lui imputait ; et qu'enfin, ce serait une affaire à examiner dans l'assemblée des Etats.

Jamais Frédégonde ne s'était trouvée dans un tel danger. Elle avait à redouter la vengeance de Brunehaut, l'ambition de son fils, celle de Gontran, la haine de la nation, et les bruits qu'on fit répandre que son enfant n'était pas le fils de Chilperic, mais bien le fruit de son inconduite. Elle fit supplier son beau-frère de venir la trouver dans le sanctuaire où elle avait cherché un asile. Il y consentit.

Gontran était vif, emporté, mais bon. A l'aspect de la reine baignée de larmes, pressant contre son sein un frêle enfant de quatre mois qu'elle allaitait, il se sentit ému du malheur de cette femme qu'il

savait innocente du meurtre de son mari, et s'avança vers elle. Frédégonde fléchit le genou : " Roi Gontran, la veuve de ton frère te demande protection pour cet enfant, qui ne possède en ce moment d'autre appui que son oncle et sa mère. Tout lui échappe, et le trône et la vie, si ta pitié ne les lui conserve. Le sang de ton père coule dans ses veines, comme dans celles de Childebert ; mais au moins son innocence le préserve de toute pensée d'ambition, de toute vue intéressée, et il ne peut, comme le fils de Brunehaut, aspirer à ta mort pour régner sur tes états. S'il importe au fils de l'étrangère de t'éloigner de cet enfant, de te le rendre suspect, je me confie en ta sagesse, en ta loyauté, qui fera justice à qui elle est due. Roi Gontran, j'en appelle à ton noble cœur pour protéger la veuve et le fils de ton frère. "

Gontran releva la reine, prit l'enfant dans ses bras, et sortit de la cathédrale, accompagné de sa belle-sœur ; il la conduisit au palais où l'attendait l'ambassadeur de Childebert. A la vue de la veuve et du fils de Chilperic, l'envoyé d'Austrasie renouvela avec hauteur la demande de son maître. Gontran lui ordonna de se retirer, déclarant que Frédégonde et son fils étaient sous sa protection. Mais cet envoyé ayant insisté, sans respect pour la présence des victimes qu'il réclamait, il fut chassé honteusement du palais.

Le petit prince fut élevé sous les yeux de son

oncle, et reconnu roi de Vitri. Frédégonde résida au château de Vaudreuil, près de Rouen, où sa personne fut en sûreté jusqu'à ce que les troubles fussent apaisés.

Les Etats s'assemblèrent pour juger la reine de Soissons ; mais sa conduite avec Gontran lui avait acquis l'amitié de ce prince. En vain l'accusa-t-on d'adultère pour flétrir d'illégitimité le fils de Chilperic, trois évêques et 300 seigneurs jurèrent sur les reliques que le jeune Clotaire était légitime héritier du dernier roi. Alors Gontran se rendit le parrain de son neveu. La cérémonie se fit à Nanterre, en 593. Il mourut peu d'années après, laissant le jeune roi et sa mère dépourvus de toute protection. (Année 593.)

Aussitôt la mort de son oncle qui résidait à Paris avec Frédégonde et le jeune prince, Childebert avait marché sur Soissons, s'était emparé de cette ville et de la citadelle de Braine, dans la Brie, places fort importantes. Frédégonde songea à les reprendre. Son fils n'avait que neuf ans ; elle ne devait compter que sur elle-même dans une entreprise aussi hardie ; car Childebert, ayant hérité du royaume de Bourgogne, était beaucoup plus puissant que l'enfant qui régnait sur la Neustrie. Mais cette femme extraordinaire, qui mesurait tout à son courage, ne crut pas cette entreprise au-dessus de ses forces. Après la mort de Gontran, elle s'était de nouveau emparée du gouvernement des états de

son fils, trop jeune pour se passer de son appui. Elle se mit à la tête des troupes, chassa Childebert des villes qu'il avait conquises, et le repoussa dans ses états avec un succès éclatant.

Le roi d'Austrasie furieux songea à réparer un pareil échec : il mit sur pied une armée considérable, et donna ordre à ses généraux de poursuivre à outrance Frédégonde et son fils, et de les remettre en son pouvoir. La reine de Neustrie était trop habile pour compter seulement sur la chance des combats. Elle eut recours aux ressorts secrets de la politique et des négociations. Elle regagna, par l'affabilité de ses manières et ses promesses insinuantes, les grands qui s'étaient éloignés d'elle, et que la gloire de ses armes avait déjà ramenés; puis fit naître à la cour d'Austrasie des divisions et des querelles entre le roi et sa noblesse. On conçoit quelle occupation elle donnait ainsi à Brunehaut et à son fils. Non contente de toutes ces mesures, elle leur créa des ennemis au dehors, ce qui obligea Childebert à diviser ses forces. Une partie de son armée fut défaite par les Bretons. Alors Frédégonde marcha pour lui livrer bataille. Elle assembla ses troupes, en partagea le commandement avec son meilleur capitaine, et se mit à la tête de ses soldats avec l'intrépidité qu'elle avait déjà déployée, n'épargnant rien pour les animer au combat ; elle passa de rang en rang avec son fils à ses côtés, les harangua avec chaleur, excitant en eux

l'amour de la patrie et celui qu'ils devaient à l'héritier légitime de leur monarchie; et leur retraçant énergiquement la honte d'être vaincus, et d'abandonner à l'ennemi l'enfant qu'ils étaient appelés à défendre, tout le camp électrisé retentit d'acclamations; l'enthousiasme était au comble. Afin de profiter de ces dispositions, elle donna le signal du départ.

Elle ne s'abusait pas sur l'infériorité de ses forces; mais elle suppléa au nombre par la ruse. Marchant à la tête de son avant-garde au milieu de la nuit, elle dirigea l'armée vers un bois fort étendu; là elle ordonna que chaque cavalier eût à couper une branche d'arbre, la tînt droite devant lui, et suspendît une clochette au cou de son cheval. A la pointe du jour, on arriva en vue de l'armée austrasienne. Les gardes avancées furent fort étonnées d'apercevoir une forêt là où la veille était une rase campagne; et avant que les troupes de Childebert fussent revenues de leur surprise et eussent reconnu l'erreur, elles furent si vivement attaquées, que, n'ayant pas le temps de se renonnaître, elles furent taillées en pièces. Frédégonde remporta une victoire complète et décisive; elle poursuivit l'ennemi et ravagea sa campagne jusqu'à Reims, puis revint à Paris, chargée de dépouilles et comblée de gloire, pendant que Childebert ne retira de cette campagne que la honte d'avoir été vaincu par une femme et un enfant.

Exaspéré par cette humiliation, il se décida à réunir toutes ses forces pour en tirer une vengeance éclatante ; mais la mort le surprit après une courte maladie, à l'âge de 25 ans.

On accuse encore Frédégonde de cette mort, sans autre motif que l'intérêt qu'elle avait à commettre ce crime. Cependant on en a accusé aussi Brunehaut, que l'on savait en fort mauvaise intelligence avec son fils; car telle est la manie des historiens ou le préjugé des peuples, d'attribuer la mort des princes à des causes extraordinaires, et surtout au poison, comme si, plus puissans que les autres hommes, ils étaient moins assujétis aux ordres de la nature.

Brunehaut se saisit du gouvernement sous le nom de ses deux petits-fils, Théodebert et Thierry, et les deux rivales se partagèrent les destins de la France. Mais, toujours supérieure à son adversaire, Frédégonde s'empara de tout le royaume de Paris, pendant que Brunehaut, à la tête de ses troupes, arrivait sur les limites du Soissonnais avec ses deux petits-fils. La reine de Neustrie marcha au devant d'elle avec le jeune Clotaire. On vit alors trois rois, dont l'aîné n'avait pas dix ans, à la tête de leurs armées. Les braves Neustriens remportèrent encore l'avantage; les Austrasiens furent taillés en pièces, et la fière Brunehaut contrainte à fuir avec ses enfans.

Clotaire, par cette victoire, regagna toutes les

villes que Gontran et Childebert avaient usurpées sur l'héritage de son père.

Cette époque de la vie de Frédégonde fut assurément la plus glorieuse : l'âge avait mûri son expérience et tempéré ses passions, son attention aux affaires, son courage, son habileté. Les soins qu'elle-même donnait à l'éducation de son fils l'avaient élevée au plus haut degré dans l'admiration des peuples ; on oubliait déjà les crimes qui avaient déshonoré un si grand règne, lorsqu'elle mourut à Paris à l'âge de 49 ans, laissant son fils bien jeune encore, mais déjà capable de soutenir avec honneur une couronne si long-temps contestée, et assez prudent pour suivre la route qu'elle lui avait tracée, et dont elle avait si heureusement aplani les principales difficultés. (Année 596.)

Frédégonde fut enterrée à Paris, dans l'église Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés.

BRUNEHAUT,

REINE D'AUSTRASIE, FEMME DE CHILPERIC, FILS DE CLOTAIRE.

Brunehaut, n'ayant jamais régné sur la France, ne devrait pas avoir sa place parmi les reines de France. Cependant, son histoire est tellement liée à celle de Frédégonde, et aux événemens du siècle, que tous les historiens l'ont placée immédiatement après celle de la trop célèbre reine de Neustrie.

L'Austrasie, ou royaume de l'Est (Osterrych), comprit, d'abord, la partie de la France située entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut. Metz en était, et fut toujours la capitale ; puis, après des conquêtes sur les Visigoths, elle s'augmenta d'une partie de l'Acquitaine et de la Provence. Clotaire Ier, après avoir vaincu les Thuringiens, s'était emparé du royaume, et érigea cette partie de l'Allemagne en duché, tributaire de sa domination.

Sigebert, roi d'Austrasie, était doué des plus brillantes qualités, et beaucoup plus éclairé que ne

l'étaient communément les rois à cette époque de la monarchie française. A l'exemple de son aïeul Clovis, il voulut se choisir une compagne, qui réunit, comme Clotilde, les vertus et la naissance à la beauté ; il fit demander la main de Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths d'Espagne, qui fut préférée à sa sœur Galsuinde, peut-être parce qu'elle était plus belle. Cette princesse, née à Tolède, en 548, avait été élevée avec un soin extrême, instruite dans les arts et les sciences, qui florissaient chez les Visigoths longtemps avant qu'ils ne fussent connus dans le reste de l'Europe. Le mariage se fit avec un éclat qui répondait au rang des époux, et aux immenses richesses que le roi d'Espagne avait données en dot à sa fille. Brunehaut était arienne; mais ausitôt son arrivée, elle fut confiée aux soins des prélats d'Austrasie ; son époux même se joignit aux évêques pour la cathéchiser, afin d'accélérer sa conversion. La princesse avait dix-huit ans, elle aimait son mari ; et ayant résolu de mériter son affection et celle de la nation, elle se soumit avec docilité aux instructions nécessaires et abjura publiquement dans la cathédrale de Metz, peu de temps après son mariage.

Chilperic, roi de Neustrie, frère de Chilperic, avait répudié sa première femme ; envieux et avide, il ne put apprendre sans jalousie la magnificence extraordinaire déployée à la cour d'Austrasie, depuis

le mariage de Brunehaut; et, voulant former de nouveaux nœuds, il résolut de s'allier aussi à l'opulent monarque des Visigoths, et envoya des ambassadeurs solliciter la main de la princesse Galsuinde, sœur aînée de Brunehaut; mais le caractère et les mœurs de Chilperic n'étaient pas en faveur à la cour d'Espagne. Galsuinde n'eut pas de peine à faire rejeter une alliance qu'elle n'envisageait qu'avec terreur. Le roi de Neustrie eut recours à Brunehaut. La jeune reine d'Austrasie était loin d'avoir acquis cette expérience du cœur humain, dont elle donna tant de preuves dans un âge plus avancé. Elle aimait tendrement sa sœur; connaissant ses éminentes qualités, elle se persuada aisément qu'elle captiverait le farouche Chilperic, et lui écrivit, insistant sur la satisfaction d'être à la fois sœurs et belles-sœurs, et l'engageant à compter sur ses avantages personnels, pour être aimée de son mari et en obtenir promptement la réforme de ses mœurs et le changement de ses habitudes. Athanagilde, connaissant la liaison de Chilperic avec Frédégonde, il fit de l'exil de cette femme la première de ses conditions; sur les promesses du roi de Neustrie et les instances de sa belle-sœur, Galsuinde fut accordée, malgré son éloignement pour ce mariage. Elle fut remise entre les mains des ambassadeurs du roi Franc, et arriva à Soissons, encore troublée par les pressentiments, que la première année de son mariage ne tarda pas à justifier.

Frédégonde reparut bientôt à la cour de Soissons. Brunehaut, indignée de voir la dignité de sa sœur compromise avec une femme d'aussi basse naissance, l'engagea à agir avec autorité. Ce conseil maladroit fut fatal à la reine Galsuinde, et bientôt elle fut la victime des intrigues de sa rivale et de la barbarie de son époux.

En apprenant sa fin tragique, la reine d'Austrasie se livra à une douleur d'autant plus affreuse, que la conviction d'avoir servi d'instrument à la cupidité de son cruel beau-frère, y ajouta l'humiliation d'avoir été jouée. Dès ce moment s'alluma en elle cette haine implacable qui fit répandre tant de sang et alimenta, pendant quarante-huit années, une guerre d'extermination entre les deux états.

Frédégonde avait parfaitement prévu les conséquences de son élévation au trône, et elle était trop habile pour ne s'être pas préparée à la lutte dont elle était menacée. Moins brillante que Brunehaut, la reine de Soissons était moins frivole, et la supériorité de son esprit était incontestable, elle en avait la conscience. Dès-lors, elle attendit les attaques de son ennemie, avec la prudence qu'elle lui opposa toujours. Toutes deux excitèrent, entre les deux frères, la soif de vengeance dont elles étaient dévorées, car, Frédégonde n'avait pas oublié les conseils de la reine d'Austrasie à sa sœur, et la mort de Galsuinde avait sans doute prévenu la sienne.

Les deux freres se préparèrent à une bataille ;

Gontran, roi de Bourgogne, entreprit de les réconcilier, un traité fut conclu, et Chilperic donna à Brunehaut, comme dédommagement, les villes que Galsuinde avait reçues en présents de noces. Mais, Frédégonde fit bientôt sentir à Chilperic que cette donation l'avilissait, et était préjudiciable aux intérêts de son royaume. Alors, les deux rois s'armèrent de nouveau, l'un pour reprendre ses villes, l'autre pour les garder. Brunehaut accompagna son mari à la tête des troupes, afin d'empêcher tout accommodement, avec la résolution, hautement annoncée, de s'emparer de Chilperic et de Frédégonde, et de les sacrifier sans pitié à la mémoire de sa malheureuse sœur. Chilperic fut battu en plusieurs rencontres, obligé de s'enfuir à Rouen, de là à Tournay, où il fut assiégé. La garnison de cette ville ne pouvait espérer aucun avantage sur la puissante armée d'Austrasie; ses troupes étaient éparses; toute proposition de paix avait été rejetée; vaincre était devenu impossible, et mourir était probable. Brunehaut, triomphante dans le camp de son mari, faisait éclater la joie qu'elle éprouvait de sa prochaine vengeance. Les débris de l'armée neustrienne se rendirent à Sigebert et le reconnurent pour leur roi. Alors, Brunehaut se transporta aussitôt à Paris pour y préparer son entrée et y attendre le roi de Neustrie et sa femme, qui devaient lui être amenés chargés de chaînes.

Sigebert parcourut les rangs de l'armée qui le

salua roi de Neustrie. Selon l'usage établi pour l'élection des rois mérovingiens, on l'éleva sur un pavois pour consacrer son avénement et la déchéance de Chilperic; au moment où l'on redescendait le bouclier sur lequel il se tenait debout, deux hommes le frappèrent en même temps avec des couteaux empoisonnés, que les Francs désignaient sous le nom de *scrama sax*. Sigebert tomba en jetant un cri et expira. (Année 575. Frédegaire).

Alors, les mêmes Neustriens, qui venaient d'abandonner Chilperic, n'hésitèrent pas à le reconnaître de nouveau. Il vint à leur rencontre avec sa femme et ses enfants, prit soin des funérailles de son frère, et le fit transporter près du tombeau de Clotaire, leur père, dans l'église Saint-Médard, de Soissons, puis s'achemina paisiblement vers Paris, suivi de toute son armée.

L'assassinat de Sigebert précipitait Brunehaut de toute la hauteur de ses espérances, du faîte des grandeurs au comble de la misère; elle se trouva tout à coup entourée d'un peuple soulevé, qui proclamait le nom de Chilperic et de Frédégonde, et menaçait ses Austrasiens auxquels il avait d'abord obéi comme à des vainqueurs. Sigebert, trop confiant dans ses succès, avait congédié ses bandes germaniques, qui faisaient la plus forte partie de son armée, et ne gardant qu'un faible corps de troupes, il s'était confié entièrement aux

Neustriens, qui venaient de le reconnaître. Cependant, malgré une position si désespérée, la reine d'Austrasie ne se laissa pas abattre, elle attendit l'arrivée de Chilperic et lui demanda une entrevue. (Année 575. Frédegaire).

Brunehaut avait alors 27 ans ; tous les charmes que l'on admire dans les femmes de l'Andalousie, étaient réunis dans la personne de cette princesse ; à la majesté et à la perfection de la taille, elle joignait un teint brun mais délicat, une fraîcheur éclatante, des yeux noirs mais veloutés, et des cheveux d'une beauté parfaite.

Elle n'ignorait pas que Frédégonde était instruite de ses dernières dispositions, et qu'elle avait tout à craindre de cette princesse ; sa demande d'une entrevue avec Chilperic, qu'elle savait très accessible à toutes les séductions, n'avait d'autre but que d'essayer le pouvoir de sa beauté sur le roi de Neustrie, et de tenter par tous les moyens possibles d'échapper à Frédégonde, et même de l'effacer du cœur de son époux ; mais son habile rivale ne fut pas effrayée de cette épreuve, elle-même en fixa le jour et le moment.

Brunehaut, éblouissante de parure et d'attraits, manqua complétement le but qu'elle s'était proposé. Frédégonde était présente, le roi de Soissons signifia à sa belle-sœur qu'elle serait gardée à Rouen dans une étroite captivité. Mais, Frédégonde, plutôt pour lui faire sentir son autorité que par

aucun motif de générosité, ajouta qu'elle y jouirait des honneurs dus à sa naissance et à son rang. Le jour même elle fut conduite à sa destination, et confinée dans le même monastère où la reine Audouere était reléguée.

La princesse austrasienne dévora son humiliation, car on doit supposer qu'elle était loin de vouloir s'y résigner ; elle reçut les visites et les consolations de la reine captive ; toutes deux aspiraient à la plus légère occasion d'amener la ruine de leur ennemie.

Mérovée, l'un des fils d'Audouere et de Chilperic, en venant visiter sa mère, vit Brunehaut et l'aima. Les circonstances de ce fatal mariage sont racontées dans le règne de Frédégonde. La veuve de Sigebert, plus passionnée que tendre, et dont le cœur ne connut jamais ni l'amour ni la pitié, accepta la main du jeune prince, sans respect pour la mémoire de son mari, pour son rang et sa position ; elle se conduisit avec une inconcevable légèreté, ce qui prouva qu'elle n'avait eu d'autre but que de s'assurer un appui contre Chilperic et Frédégonde.

Prétextat, évêque de Rouen, qui était parrain de Mérovée, et ennemi de la reine de Neustrie, vaincu par les instances des deux amans, consacra leur union.

On sait quelles persécutions s'attira le malheureux jeune prince. Brunehaut, par les instances des grands d'Austrasie, obtint la liberté. De retour

à Metz, elle put s'apercevoir à quel point sa conduite avait indisposé la cour. Au lieu de s'efforcer d'affaiblir cette fâcheuse impression, en acceptant courageusement les devoirs que lui imposaient ses nouveaux liens,elle affecta, au contraire, la plus coupable indifférence pour les dangers dont son jeune époux se trouvait entouré. " Fille de roi, veuve de roi, mère de roi, je ne puis être que la femme d'un roi, et non la compagne d'un prince, dont la couronne est une tonsure. " C'était conseiller au fils de Chilperic une révolte ouverte envers son père, et ses imprudentes paroles étaient toujours reportées à la cour de Neustrie, par les espions que Frédégonde entretenait partout.

Mérovée s'échappa du monastère d'Aninsule, et, à travers des périls inouïs, il parvint en Austrasie, confiant dans les sermens que sa femme lui avait prodigués. Il se présenta devant elle, oubliant ses chagrins, ses fatigues et ses dangers, heureux de la revoir, et se croyant désormais à l'abri de la vengeance de son père. Mais l'ingrate Brunehaut le désabusa bientôt ; sa froideur, son indifférence convainquirent le malheureux époux que ses malheurs n'étaient pas encore terminés. En vain réclama-t-il les preuves d'affection qu'il en avait reçues; en vain lui exposa-t-il les nouveaux dangers auxquels son abandon allait encore le livrer, elle lui objecta des raisons politiques qui ne permettaient pas de le recevoir en Austrasie sans allumer de

nouveau une guerre d'extermination entre les deux puissances. " Cette pensée vous est venue bien tard, lui répondit Mérovée au désespoir; désormais ma mort ou ma vie ne peut vous inspirer ni intérêt ni pitié. Si Childebert et son conseil m'eussent eux-mêmes représenté ces raisons d'Etat, je concevrais qu'elles pussent avoir quelque fondement; mais un tel refus dans votre bouche vous rend complice de mes ennemis." Mérovée quitta peu après l'Austrasie. Une lettre imprudente que lui écrivit la femme égoïste qu'il avait cru liée à sa destinée acheva de le perdre. Il ne disputa plus sa vie au sort qui l'attendait, et mourut comme nous l'avons dit aux règnes précédents. La conduite de Brunehaut envers ce prince fut tellement empreinte d'ingratitude et de cruauté, qu'il ne resta aucun doute que, regrettant d'avoir épousé un proscrit qui ne pouvait plus lui offrir les ressources et l'appui qu'elle en espérait, elle s'était déterminée à le sacrifier en l'abandonnant à la colère de son père.

Frédegaire dit que cette reine était en effet sans puissance à la cour de son fils, parce que les grands, profitant de la minorité du jeune roi, s'étaient saisis du pouvoir, et en avaient éloigné sa mère. Mais il ajoute qu'elle eût pu vivre avec son mari dans une condition privée, ce qui eût assuré la tranquillité de tous deux, et préservé sa mémoire d'une tache honteuse.

Frédégonde ne négligea pas de laisser tomber tout l'odieux de ces événemens sur sa rivale. Mais le meurtre de l'évêque Prétextat, qui arriva quelque temps après la mort de Mérovée, ayant soulevé tout le clergé du royaume contre la reine de Neustrie, la reine d'Austrasie reprit sa revanche en comblant de dons et de bienfaits le clergé et les couvens de sa domination. Son fils Childebert mourut. Aussitôt elle divisa les états entre ses deux petits-fils, Thierry et Théodebert; le premier eut la Bourgogne (héritage du roi Gontran), et l'autre l'Austrasie et les possessions en Germanie. (Année 596.)

La mort de Frédégonde, qui arriva peu après, débarrassa sa rivale de la crainte que lui donnait l'habile politique de son gouvernement. Elle se conduisit avec moins de ménagement et trop de sécurité dans les états de ses enfans. Les grands du royaume, d'autant moins soumis que leur soumission avait été forcée par la tyrannie de Childebert, conseillé par sa mère, cabalèrent sourdement contre la régente. Pour mieux assurer son pouvoir et prolonger l'enfance de ses petits-fils, elle fit épouser à Théodebert, âgé de quinze ans, une jeune esclave de son service, belle, spirituelle et aimable; mais en espérant qne ce mariage éloignerait le jeune prince des affaires du gouvernement, elle se trompa. Blichilde, la nouvelle reine, comprit bientôt les vues de la reine-mère; mais elle com-

prit aussi les devoirs que lui imposait sa dignité. Elle s'acquit assez de crédit sur son jeune époux pour l'engager à s'occuper de ses intérêts, et ce crédit diminua sensiblement celui de son aïeule. La cour s'en aperçut et se rangea auprès d'elle; les deux reines eurent chacune leur parti, mais celui de Brunehaut fut bientôt réduit à quelques partisans. La régente s'aliéna le respect de son petit-fils, par des éclats où elle compromit inutilement son autorité; sa violence et ses menaces envers la reine régnante amenèrent sa chute. Elle fit la terrible expérience de tout ce qui peut accabler une puissance déchue. On voulut l'exiler d'Austrasie, elle résista; alors, elle fut en quelque sorte chassée, emmenée, telle que l'eût été une femme du peuple, hors des limites du royaume; abandonnée au milieu d'une campagne déserte, seule, à pied, ne sachant que devenir, et quoiqu'elle souhaitât se rendre à la cour de Thierry, roi de Bourgogne, elle ne savait quel chemin choisir, ayant tout à craindre si elle rentrait sur les terres d'Austrasie.

Assise sur une roche, accablée de lassitude, de douleur et de besoin, cette reine, fille, épouse et mère de tant de rois, resta tout un jour sans aucun secours. Enfin, un pauvre homme. s'approchant pour lui demander l'aumône, la reconnut; pénétré de respect et saisi de pitié, il lui donna asile, et la conduisit à la cour de Thierry, qui la reçut avec joie et lui rendit tous les honneurs qu'il devait à son aïeule.

Redoutant avec raison que les deux frères ne s'entendissent, et que sa position à la cour de Thierry ne devînt pas meilleure qu'à celle de Théodebert, elle résolut de démentir tous les bruits désavantageux, par une démarche en opposition avec leur malignité. Elle débuta à la cour de Thierry, par des conseils de paix entre les deux frères, représentant au roi de Bourgogne, qu'ils ne pouvaient que réussir s'ils demeuraient unis, et lui conseilla de se joindre à Théodebert contre Clotaire, leur ennemi commun. Ce conseil fut très applaudi, même dans les deux cours. Les deux rois levèrent des troupes et marchèrent contre le roi de Neustrie. Ce dernier fut battu, y perdit 20,000 hommes, et fut obligé de signer un traité avantageux aux deux vainqueurs. Brunehaut s'acquit une grande considération à la cour de Bourgogne, mais elle fut de peu de durée; malgré son âge, la reine d'Austrasie avait le goût des plaisirs et celui de la galanterie, elle s'y livra, et son exemple corrompit les mœurs de son petit-fils. La noblesse, indignée du scandale de sa conduite, lui fit des représentations; mais elle fit périr ceux qui osèrent manifester trop hautement leur opinion.

Berthoalde, maire du palais, homme vertueux et généralement respecté, autorisé par sa charge, lui avait fait des remontrances respectueuses, et s'était attiré son aversion. Elle l'abreuva tellement de dégoûts et d'humiliations, qu'il préféra une mort

volontaire, dans un combat contre les troupes de Clotaire, au supplice inévitable auquel le réservait cette méchante femme. Alors elle fit passer l'éminente dignité qu'il laissait vacante, et que depuis longtemps elle convoitait, à son favori Protadius, seigneur romain, d'une figure aimable, homme de génie, brave et entreprenant, mais trop jeune pour avoir appris à se maintenir dans le poste périlleux où il fut élevé. Pour plaire à la reine, il adopta tous ses plans d'ambition et de cruauté. Fier de cet appui, il ne songea pas assez à s'en ménager d'autre. Les peuples se soulevèrent et les grands les appuyèrent ; mais ils soumirent le peuple avec tyrannie et méprisèrent les grands. Enfin, pour détourner d'eux l'attention générale, ils rallumèrent la guerre entre les deux frères. Le conseil d'Austrasie tenta une réconciliation à laquelle Protadius s'opposa avec violence, soutenu comme il l'était par la régente. L'armée entra en campagne et une bataille décisive se prépara. La veille de ce jour, les officiers tentèrent un dernier effort, pour obtenir du roi d'entrer en conciliation avec son frère, et d'exiler l'audacieux ministre ; influencé par sa présence et celle de sa mère, il s'y refusa. Alors, tous les chefs résolurent de sacrifier l'odieux favori. Le roi venait de s'absenter pour une partie de chasse, et avait laissé Protadius dans sa tente, jouant aux échecs avec le premier médecin. Le complot fut immédiatement exécuté, les soldats se

précipitèrent dans la tente royale, en y fesant des ouvertures avec leurs épées, et massacrèrent Protadius sous les yeux mêmes de Brunehaut, qui contraignit sa rage et sa douleur, afin de se venger avec plus de sûreté; sous différens prétextes, elle livra les meurtriers à de cruels supplices. L'un d'eux, Uncellenus, eut le pied coupé, ses biens confisqués et il fut réduit à la plus affreuse misère.

Un nouveau maire du palais fut nommé, et, de concert avec les grands, il engagea le roi à se marier. Il y consentit. Ses ambassadeurs partirent pour obtenir de Vitherie, roi des Visigoths d'Espagne, la main de sa fille Ermanberge, qui lui fut accordée. Thierry s'engagea à renvoyer ses maîtresses, et à ne jamais dégrader sa nouvelle épouse. La princesse espagnole lui fut présentée à Châlons-sur-Saône, en présence de Brunehaut, dont la pénétration démêla promptement dans les traits de la jeune reine une intelligence capable de ruiner son crédit. Dès ce moment, elle mit tout en œuvre pour empêcher la consommation du mariage sous les plus absurdes prétextes. Thierry, à qui Ermanberge ne convenait que médiocrement, quoiqu'elle fût parfaitement belle, retourna volontiers à ses habitudes fort peu régulières. Pendant une année, la nouvelle reine vécut séparément, exposée à tous les dégoûts et toutes les offenses dont la reine-mère se plaisait à l'accabler. Enfin, elle obtint son renvoi en Espagne, qu'elle dut bénir au

fond du cœur, car la couronne de Bourgogne fut pesante pour sa jeune tête.

La guerre entre les deux frères fut de nouveau excitée par leur aïeule, à l'occasion de quelques places dont Théodebert revendiquait la propriété. Il leur eût été facile de s'entendre, si cette reine, exposée sans cesse à la haine des grands et du peuple qu'elle opprimait, n'eût cru trouver plus de sécurité en les occupant au dehors. Les ministres des deux cours essayèrent de les réconcilier ; mais Brunehaut exigea que la jeune reine Blichilde, femme du roi d'Austrasie, se rendît à une entrevue pour régler les conditions de cette réconciliation. La noblesse d'Austrasie conseilla à la reine de ne pas s'y trouver ; et en effet, il eût été difficile de régler le cérémonial entre deux reines, dont l'une avait été esclave de l'autre, et qui, étant reine régnante, devait avoir nécessairement le pas sur la reine douairière. Tout accommodement devenant impossible, Thierry attaqua Théodebert, qui fut battu deux fois, puis enfin fait prisonnier par son frère, qui l'envoya chargé de chaînes à leur aïeule.

Cette femme vindicative lui reprocha durement de l'avoir sacrifiée à l'esclave qu'elle-même lui avait donnée, et d'avoir été, elle, son aïeule, reine d'Austrasie, chassée de ses états, abandonnée dans une campagne déserte, destinée à y mourir de misère, si le hasard ne lui eût envoyé un mendiant

pour protecteur, lequel pouvait être aussi bien un vagabond, qui l'eût dépouillée et mise à mort. (Frédegaire. 612.)

Lorsqu'elle eut distillé goutte à goutte toute la haine dont son cœur débordait dans ses reproches et ses outrages, elle le fit raser; mais peu de jours après, elle le fit périr avec ses enfans encore en bas-âge.

Thierry s'empara du royaume d'Austrasie, resté sans défense et sans maître. Mais à peine avait-il pris possession de sa nouvelle couronne, qu'il fut attaqué de la dyssenterie, et mourut à Metz à à l'âge de 26 ans. (Frédegaire. 613.)

Aussitôt Brunehaut se déclara régente des quatre enfans de Thierry. Quoique illégitimes, ils n'étaient pas moins considérés comme princes du sang royal. Mais, dans le dessein de se conserver un pouvoir plus certain et plus absolu, elle le réunit tout entier sur la tête de Sigebert, l'aîné des quatre frères, à peine âgé de dix ans, le déclarant seul héritier des royaumes de Bourgogne et d'Austrasie.

Mais Clotaire profita de cet état de choses pour traiter avec les grands des deux états, tous ennemis mortels de Brunehaut, et qui craignaient de retomber sous un joug aussi odieux, Ils acceptèrent ses propositions, et le roi de Neustrie entra dans le pays à la tête de son armée.

A la nouvelle de cette invasion, Brunehaut envoya le jeune Sigebert en Thuringe avec Warna-

caire, maire du palais, Alboin et quelques autres seigneurs. Elle avait lieu de se défier du premier, et avait remis à Alboin une lettre dans laquelle elle lui donnait l'ordre de se défaire de ce ministre. Cette lettre, après avoir été lue, fut déchirée par l'officier chargé de ses commandemens afin de tenir la chose secrète. Un domestique du palais en trouva les morceaux, les réunit sur des tablettes de cire, et les porta à son maître. Warnacaire y reconnut le danger qu'il courait, et le prévint par un traité avec Clotaire.

Les troupes d'Austrasie et de Bourgogne se retirèrent sans combattre. Brunehaut, abandonnée, prit la fuite avec ses enfans; mais les troupes de Neustrie les firent prisonniers, et les amenèrent devant Clotaire.

A la vue de cette redoutable ennemie de toute sa famille, il sentit se réveiller en lui l'esprit de Frédégonde. Elevé dans la haine implacable que sa mère déploya pendant tant d'années, à laquelle répondait une haine semblable, il jugea que le moment était enfin venu d'une vengeance si long-temps attendue. Il lui reprocha ses crimes en présence de toute la cour, et même ceux dont elle était seulement la cause, et ajouta qu'il n'était pas de supplice si cruel qu'un pareil monstre ne méritât.

Brunehaut avait alors 66 ans, et ne pouvait s'abuser sur son sort; mais elle soutint avec fer-

meté les outrages de son ennemi, et se prépara aux horreurs d'une mort lente et cruelle. Elle entendit discuter devant elle sur le choix des tortures qu'on lui destinait, et ne daigna pas se défendre, sachant bien que là elle n'avait que des accusateurs, et point de juges.

Pendant trois jours on la livra à des tourmens affreux, qu'on suspendait à temps pour l'empêcher de succomber. Le quatrième, on la plaça sur un chameau dans un équipage honteux, et elle fut promenée autour du camp pour y recevoir les outrages et les insultes qu'on peut attendre du soldat autorisé par ses chefs; puis enfin, attachée à la queue d'un cheval indompté qui lui cassa la tête par ses ruades. Son corps, traîné sur les routes, fut mis en pièces et jeté au feu.

Telle fut la fin de Brunehaut, fille, femme, sœur, aïeule et bisaïeule de rois. Ce que dit Mezeray que les flammes ayant consumé son corps, le vent dissipa ses cendres, n'est pas exact; car on voit à Autun, dans l'abbaye de Saint-Martin, qu'elle avait fait bâtir, son tombeau, où l'on a trouvé une urne pleine de ses cendres avec une mollette d'éperon, ce qui, en prouvant que le corps de Brunehaut fut jeté au feu, prouve aussi que ses cendres furent recueillies.

Si, comme Frédégonde, Brunehaut a été accusée de grands crimes, elle a trouvé, comme elle, des panégyristes. Il est fort difficile de se prononcer

d'après l'opinion de ces historiens, et il est très vraisemblable qu'ainsi que sa rivale, elle n'était ni si coupable, ni aussi innocente qu'on l'a prétendu. Toutes deux, en d'autres temps, eussent peut-être été des princesses accomplies, et dans ceux où elles vécurent elles furent forcées de se laisser guider par la politique barbare de l'époque, qui voulait les moyens extrêmes, parce que les voies de conciliation eussent été sans effet. C'est un argument bien hardi que de supposer le mal nécessaire ; et c'est cependant celui de tous les historiens passés, présens, et probablement futurs.

COSTUMES.

Les reines Galsuinde et Brunehaut opérèrent dans les costumes de ce siècle un changement complet. La robe montante des matrones gauloises, le péplum, la tunique romaine, disparurent peu à peu, et le surcot ou sircot des dames espagnoles fut adopté par les femmes des grands dans le but de plaire à leur souveraine, en imitant ses goûts. Galsuinde portait un léger bandeau sur ses cheveux noirs. Frédégonde, à son avénement, ceignit le diadême d'or moins haut et plus aigu que celui des impératrices romaines. Son surcot était de velours ou de soie, garni d'hermine ou de menu vair ; sa jupe, très longue, d'une étoffe brochée

d'or ; ses pieds chaussés d'une sorte de pantoufles très arrondies par le bout, et brodées de perles.

Brunehaut abandonna le diadême aussitôt que Frédégonde l'eut adopté, et se couronna d'un cercle d'or élevé de quatre ou cinq pouces, dans lequel étaient incrustés les plus beaux joyaux de son trésor. Excepté les jours d'apparat, cette reine était presque toujours vêtue de blanc, pour faire contraster sans doute sa riche simplicité avec le luxe de sa rivale.

BLICHILDE,

REINE D'AUSTRASIE, FEMME DE THEODEBERT.

Puisque nous avons parlé de Brunehaut, reine d'Austrasie, nous n'avons aucun droit d'exclure Blichilde, femme de son petit-fils, qui régna comme elle sur cette partie de la France; Blichilde, qui, d'esclave devenue souveraine, eût porté le sceptre avec gloire, si sa destinée avait été liée à celle d'un autre roi que Théodebert.

Jalouse de sa puissance, Brunehaut s'était déterminée à empêcher son petit-fils de former aucune alliance considérable, dans la crainte qu'une femme, digne du rang où l'eût élevée Théodebert, n'eût pris trop d'empire sur l'esprit du roi, et ne détruisît le crédit qu'elle voulait conserver. La régente pouvait en effet supposer qu'une jeune esclave, qu'elle tirait du néant pour la placer sur le trône, devait toute sa vie reconnaître une telle obligation, et loin de soustraire le roi à l'obéissance de sa mère, l'y maintenir elle-même; Brunehaut se trompa. Blichilde s'accoutuma bientôt au rang qu'elle tenait; douée d'une grande sagacité, elle

pénétra les vues de la reine-mère, et songea à en garantir son mari. Comprenant parfaitement les devoirs de sa dignité, elle s'affranchit peu à peu du joug de la vieille reine, qui devenait généralement odieuse par sa hauteur et sa tyrannie, et elle s'efforça d'arracher son jeune époux à l'indolence de ses habitudes, dans l'espoir de le voir ressaisir son sceptre et régner par lui-même. Les grands et le peuple lui surent gré de cette détermination, mais Théodebert se refusa à ses généreuses tentatives; sa faiblesse et son incapacité, tristes résultats de ses débauches permanentes, opposèrent à la jeune reine une résistance d'inertie, contre laquelle échouèrent ses prières, ses exhortations et ses reproches. Cependant, cette conduite lui gagna l'affection de toute la nation; elle s'attacha la noblesse, par la douceur et l'affabilité de ses manières, et le peuple, par sa bienfaisance et sa justice; alors on vit deux partis à la cour, mais celui de la jeune reine s'accrut promptement du grand nombre qui déserta celui de la reine-mère, et la haine que l'on portait à la régente fut autant de gagné pour la reine régnante.

L'orgueil de l'altière Brunehaut fut vivement irrité d'une réaction qu'elle avait si peu prévue. Et, dans l'excès de sa colère, elle compta trop sur le pouvoir dont elle avait si longtemps abusé; et chercha à humilier sa jeune et belle rivale. Celle-ci s'en vengea, en opposant à ses reproches et à ses

éclats le silence le plus méprisant. Théodebert, après avoir vainement essayé de les réconcilier, se prononça enfin pour sa femme. La reine-mère laissa échapper d'imprudentes paroles ; et comme les menaces de Brunehaut n'étaient nullement à négliger, le conseil des états s'assembla, et décida de son exil immédiat. Lorsque l'ordre lui fut transmis de quitter le royaume, sa fureur n'eut plus de bornes. Elle se présenta devant son petit-fils, l'accabla d'épithètes outrageantes, insulta publiquement la reine ; mais elle fut aussitôt chassée du palais, et conduite, malgré elle, au-delà des limites d'Austrasie, ainsi que nous l'avons déjà raconté.

Après la chute de la reine-mère, Blichilde espéra que son mari, n'étant plus encouragé dans sa coupable indolence, par les conseils plus coupables encore de son aïeule, comprendrait enfin l'importance des exhortations, qui jusqu'alors avaient été sans fruit. Elle le supplia de nouveau de se montrer digne du trône, par quelques laborieux efforts; mais jamais elle ne put le guérir de l'indomptable paresse à laquelle on avait su l'accoutumer. La nation gémissait de l'incurie du monarque, et quoiqu'il ne fût devenu pour elle que le simulacre de la royauté, elle aimait encore en lui la mémoire de Clovis et le sang de Mérovée.

Blichilde s'aperçut bientôt que Théodebert, en se fatiguant de ses prières et de ses énergiques

reproches, avait cessé de lui témoigner la même affection. Ce prince se sentait humilié en présence de sa femme, et devint jaloux de l'hommage que l'on rendait à sa supériorité. Alors, il s'éloigna d'elle, et s'étant épris tout-à-coup d'une jeune fille, nommée Théodechilde, il résolut de l'épouser, pour s'affranchir entièrement de l'influence de Blichilde. Quoique dans un état voisin de l'imbécillité, aussi cruel qu'il était lâche, il envoya des assassins qui l'étranglèrent, en l'année 609. (Frédegaire).

Elle avait eu deux fils, qui périrent avec leur père, par les ordres de Brunehaut, en 612.

Depuis Blichilde, femme de Théodebert, jusqu'au règne de Nantilde, épouse de Dagobert Ier, les reines que je vais citer sont à peine connues dans l'histoire, qui n'a pas même conservé la date de leur mort. Je ne les place dans cet ouvrage qu'afin de ne pas interrompre l'ordre chronologique.

Haltrude, première femme de Clotaire II, fils de Chilperic et de Frédégonde, suivant l'historien Fauchet, fut mère de Dagobert Ier, et n'a point laissé d'autre titre à transmettre à la postérité.

Bertrude, deuxième femme du même roi, était née en Neustrie d'une famille illustre. Les bonnes qualités de cette reine la rendirent chère à son époux et aux peuples de sa domination. Elle régna peu d'années, et mourut en 620.

Sichilde, troisième femme de Clotaire, n'eut pas les mêmes droits à la tendresse de son mari, Selon

Aymoin, le roi découvrit ses intelligences avec un seigneur de la ville d'Etampes, qu'il fit assassiner par le duc Arnebert.

Gomatrude était sœur de Bertrude, femme de Clotaire. Ce roi étant à Clichy, manda près de lui son fils Dagobert, et, aussitôt son arrivée, il lui fit épouser sa belle-sœur Gomatrude ; mais Dagobert ne l'aima pas. Trois années après son mariage, il la ramena au même lieu, et la répudia sous prétexte de stérilité. Ce n'était pas sans doute le seul motif de son divorce, puisqu'il épousa aussitôt Nantilde, jeune fille attachée au service de la reine.

NANTILDE,

FEMME DE DAGOBERT Ier (FILS DE CLOTAIRE).

Aussitôt le divorce de Dagobert et de Gomatrude, son mariage avec Nantilde fut célébré publiquement à Clichy. A l'exemple de son bisaïeul Clotaire 1er, ce roi épousa plusieurs femmes à la fois. Telles furent Nantilde ou (Nantechilde), Wulfegonde et Berchilde. Toutes trois avaient le rang et le titre de reines. Quant à ses maîtresses, " comme il y en avait un si grand nombre, dit l'historien Frédegaire, j'ai redouté la fatigue de les insérer dans cettte chronique. " Nantilde devint mère de Clovis II, né en 634. Le roi Dagobert, épuisé par les débauches, avait à peine trente ans, qu'une vieillesse prématurée paralysa son intelligence et ses forces. Nantilde déploya une habileté parfaite, et acquit un tel crédit sur l'esprit du roi et de son conseil, que sur la fin de son règne les affaires les plus importantes ne se décidaient souvent que par ses avis. Clovis II n'avait encore que quatre ans à la mort de son père, arrivée en 638, lorsque le roi, accablé d'infirmités, quoiqu'à peine âgé de trente-six ans, et sentant sa fin

prochaine, se fit transporter à l'abbaye de Saint-Denis, qu'il avait fait bâtir (voulant, qu'à son exemple, les rois ses successeurs y eussent leur sépulture). Il y tint une assemblée générale, où il recommanda Nantilde et Clovis aux grands et à la nation, l'établit régente pendant la minorité de son fils, de concert avec Ega, maire du palais. Ce seigneur avait des talens distingués, était riche en patrimoine, et joignait à l'autorité que donne la naissance, une probité sévère. Par son autorité, les enfans de Dagobert partagèrent paisiblement les trésors de leur père. Tant que vécut Ega, Nantilde joignit la sagesse et l'expérience de ce ministre à son habileté naturelle ; mais après sa mort, tout le fardeau du gouvernement retomba sur elle seule ; et n'ayant pas le génie et la vigueur nécessaires pour régir une aussi vaste domination, elle fit la faute d'envoyer un maire en Bourgogne, qui n'avait pas le mérite convenable pour une aussi haute dignité. Son incapacité fit naître entre les deux états de nouvelles contestations, par lesquelles les deux maires accrurent leur autorité. Ce fut l'origine de la puissance qu'ils obtinrent par la suite, et qui les rendit d'abord les rivaux de leurs rois, puis enfin leurs maîtres. Nantilde, ne pouvant lutter contre les embarras que lui créèrent ces deux ministres, cessa de se mêler du gouvernement, et mourut en 642. Elle fut inhumée auprès de Dagobert, son époux.

BATHILDE,

FEMME DE CLOVIS II (FILS DE DAGOBERL Ier).

Après la mort d'Ega, maire du palais de Neustrie, Erchinoald lui succéda dans cette dignité. Comme Ega, ce ministre avait de hautes capacités, et se fit estimer des grands et du peuple par la sagesse de son administration.

Un jour qu'il traversait le marché aux esclaves, il vit arriver un chef de corsaires amenant avec lui de jeunes filles qu'il avait enlevées sur les côtes d'Angleterre. L'une d'elles était surtout remarquable par une éclatante beauté. La dignité modeste qui la fit s'envelopper de son voile pour se soustraire aux regards de la multitude, excita la compassion d'Erchinoald; il acheta la jeune Saxonne, et l'envoya à sa femme.

Bathilde était le nom de cette esclave; elle était de race royale, et à son heureuse physionomie se joignait un esprit juste et délicat. Elle plut à la femme du premier ministre, qui la traita avec bonté, et la dispensa de toute servitude.

Clovis la vit, et en devint éperduement épris.

Mais la jeune Saxonne était trop vertueuse pour céder à ses instances. Le roi rendit hommage à son mérite en lui offrant son trône et sa main. Et comme la femme d'Erchinoald la félicitait de sa destinée : " Telle est la volonté de Dieu : de princesse, il me fit esclave ; d'esclave, il me fait reine ; mais je n'oublierai pas les devoirs qui vont m'être imposés, et me souviendrai toujours d'avoir été esclave. "

La reine avait dix-sept ans, et son mari à peu près le même âge ; Clovis II était un génie étroit, livré à ses plaisirs, et entretenu dans ce funeste goût, par la politique des maires du Palais, qui régnaient sous son nom, il donnait peu de soins aux affaires du gouvernement, se reposant sur les ministres des intérêts de l'état, et vivant dans l'intérieur de son palais, avec toute l'indolence des rois de cette époque, que la postérité a flétris du nom de fainéans.

Comme la reine Blichilde, Bathilde s'était efforcée d'arracher son mari à la honte, qui devait un jour s'attacher à son souvenir, et n'obtint pas plus de succès ; mais, plus heureuse que la première, elle conserva son crédit sur l'esprit de son époux, se maintint en bonne intelligence avec les ministres et s'instruisit dans l'administration des affaires. Erchinoald, qui connaissait ses grandes qualités, l'initia aux matières les plus importantes, et tous deux s'associèrent pour gouverner sagement le pays,

auquel le monarque lui-même se montrait presque étranger.

On prétend, qu'outre les trois enfants, que Bathilde eut de Clovis II, il en existait deux autres, fils naturels du roi, dont la mère est restée inconnue ; et que ces deux fils, en l'absence de leur père, se révoltèrent contre Bathilde. Au retour du roi, loin de se soumettre, ils prirent les armes contre lui, mais ils furent battus et faits prisonniers. Alors les grands du royaume, devenus leurs juges, les déclarèrent déchus de leur rang, et Clovis les condamna à être *énervés.* Il les fit mettre dans un bateau, qu'on abandonna, sans guide, au courant de la Seine. Les deux jeunes princes, dans l'impossibilité de se secourir mutuellement, furent ainsi le jouet des vagues pendant deux jours. Le troisième, la barque s'arrêta en Normandie, au pied d'un rocher, et proche la cellule d'un solitaire qui les recueillit, les soigna, et obtint leur grâce de Bathilde. A sa persuasion, elle fonda, au lieu où la barque s'était arrêtée, une riche abbaye, qui est celle de Jumièges. Telle est la légende des énervés de Jumièges, dont il est difficile de garantir l'authenticité, mais qui se trouve conservée dans des manuscrits de la plus haute antiquité, dans les archives de l'abbaye de Chelles, dans celle de Corbie, et dans l'histoire de la fondation de Jumièges.

Clovis II mourut en 656, laissant trois fils en

bas-âge ; Bathilde fut déclarée régente, conjointement avec Erchinoald. La reine, qui connaissait l'intégrité du ministre, se borna à diriger les branches de l'administration, relatives au bien qu'elle pouvait faire ; ainsi elle fonda un grand nombre de riches monastères, où se renfermait une grande partie de la population ; ces retraites étaient alors d'une immense importance, pour soustraire à la misère ceux qui n'étaient pas destinés à porter les armes. Dans ces temps, où l'industrie ne faisait que des progrès fort lents, l'agriculture et la guerre étaient les seules occupations des Francs ; quelques métiers s'exerçaient, mais en petit nombre : alors les ressources manquant généralement, celle du cloître devenait d'une indispensable nécessité.

Les grands seigneurs mêmes donnaient souvent leurs serfs aux fondateurs. Saint Eloi, le riche orfèvre du roi Dagobert, employa toute sa fortune à racheter des esclaves, pour en peupler les couvents que son maître fonda. L'Angleterre, alors, était le grand marché, où les autres nations se pourvoyaient d'esclaves ; et ce qu'il y a d'étrange, c'est que cet affreux commerce, exercé par des Juifs qui achetaient ces malheureux, des pirates (lesquels les ravissaient sur toutes les côtes voisines), cet affreux trafic, dis-je, enlevait plus de sujets saxons, alors conquérans, que de sujets bretons, alors conquis.

La reine Bathilde, qui était née en Angleterre, racheta un nombre prodigieux de ses compatriotes,

et en peupla toutes les abbayes qu'elle fit élever. Celle de Jumièges contint jusqu'à 800 religieux, et celle de Fontanelle de 3 à 400. La vie exemplaire de la reine inspirait un extrême respect, et le peuple la révérait à l'égale d'une sainte; elle vivait heureuse et paisible, entourée de l'affection générale, lorsque la mort d'Erchinoald amena de grands changements dans l'administration. Le nouveau maire, Ebroin, jaloux de l'influence de son prédécesseur et du pouvoir de la reine, s'empara du gouvernement, et diminua de beaucoup l'autorité que le conseil avait jusque-là accordée à la reine. Pour mettre un frein à l'ambition de ce ministre, Bathilde lui associa saint Léger, évêque d'Autun, et Sigebrand, évêque de Paris. Le partage du pouvoir fit naître la jalousie entre trois ministres d'humeur complétement opposée; Sigebrand était peu estimé, et ses talens étaient loin d'égaler sa présomption. Saint Eloi, aussi ambitieux que les deux autres, avait des vues élevées, des intentions droites; mais opiniâtre dans sa volonté, il lutta contre chacun de ses collègues avec une telle persistance, que l'unité si nécessaire à la puissance d'un gouvernement devint désormais impossible. Au milieu des intrigues et des divisions qui l'entourèrent, Bathilde perdit l'espoir de ramener le calme dans le conseil; ses avis n'étaient plus écoutés par les ministres, qui l'accusaient sans cesse de favoriser l'un d'eux aux dépens des deux autres. Enfin,

ils lui conseillèrent de se retirer d'une régence qu'elle devenait impuissante à diriger, et à se renfermer dans l'abbaye de Chelles, qu'elle avait fait bâtir; elle y vécut avec beaucoup d'édification, et, comme dans un port, d'où elle contemplait en sûreté les orages qui bouleversaient la cour. Bathilde y prit le voile, se soumit à la règle monastique avec toute l'humilité des autres religieuses, et mourut, en réputation de sainteté, le 30 janvier 680.

BLITILDE,

FEMME DE CHILDERIC II, FILS DE CLOVIS II ET DE BATHILDE.

Cette reine n'est connue dans l'histoire que par la sanglante catastrophe où elle périt.

Childeric avait été appelé du trône d'Austrasie à celui de France, et aux royaumes de Bourgogne et de Neustrie, sans égard aux droits du jeune Thierry, proclamé roi par le parti d'Ebroin. Léger, évêque d'Autun, chef du parti opposé, avait été la cause de cette révolution. La disgrâce d'Ebroin, relégué au monastère de Luxeuil, et le crédit qu'obtint saint Léger furent d'abord la récompense de ses démarches en faveur de Childeric. Mais ce prince était capricieux ; il se fatigua bientôt du ton d'autorité que prenait l'évêque d'Autun, et le fit renfermer dans le même couvent où Ebroin était prisonnier.

Tandis que ces deux ambitieux, également repoussés du théâtre de leur grandeur déchue, se réconciliaient dans le cloître, d'où ils pensaient ne jamais sortir, Childeric s'abandonnait de plus en plus à ses passions impétueuses, et s'attirait la haine et le mépris de ceux mêmes auxquels il de-

vait son élévation. Un seigneur nommé Bodillon se présenta devant lui pour obtenir justice d'un acte d'oppression exercé par ses ordres ; loin de vouloir l'entendre, Childeric le fit saisir, attacher à un poteau, et fustiger comme un esclave. Tous les grands frémirent de l'indignité d'un tel traitement. Leurs émissaires consultèrent l'évêque d'Autun qui, dans sa captivité, n'avait point perdu son influence sur son parti. Léger leur donna son frère pour guide, et pour partager les dangers d'une entreprise. Les ducs Ingobert et Amalbert se chargèrent avec lui de venger l'outrage fait à la noblesse dans la personne de Bodillon, et surprirent Childeric tandis qu'il chassait dans la forêt de Livry ; ils le massacrèrent, et tuèrent également la reine Blitilde, qui était enceinte, et l'un de ses fils en bas-âge, en l'année 673.

Les reines des six derniers rois de la race mérovingienne ne sont pas connues. Ces princes ne le sont eux-mêmes que par quelques chartes où se trouvent leurs noms. Le pouvoir des maires du palais éclipsa entièrement le leur, et tandis que, réduits à un revenu borné, ils languissaient dans quelque maison royale, dont ils ne sortaient qu'une fois l'année pour paraître aux assemblées de la nation, Ebroin, Leudesie, Pépin d'Héristal, Varato et Willimer régnèrent de fait sous le titre de maires du palais.

PLECTRUDE,

EPOUSE DE PEPIN D'HERISTAL.

Pendant une période de 112 ans, l'histoire de la France est plutôt celle des maires du Palais que celle de nos rois. Tous, excepté un seul, furent seulement le simulacre établi par les maires, pour concilier le respect que le peuple conservait pour le droit de succession, avec l'avidité qui leur faisait retenir le pouvoir. Chacun de ces ministres avait grand soin de couronner quelque royal rejeton du monarque défunt, qui, en héritant des marques honorifiques de sa légitimité, héritait presque toujours de sa faiblesse, de son indolence et de son incapacité. Il semble même que l'inaptitude était la condition recherchée par ces ambitieux tuteurs, puisqu'elle leur assurait la paisible jouissance de l'autorité, sans contestation aucune.

Pepin d'Heristal, duc d'Austrasie, et maire du palais, régna de fait, sous le nom de quatre de ces rois; de tous les honneurs du rang suprême il ne lui manqua que le titre, qu'il dédaigna, sans doute,

comme trop avili par les derniers descendans de Clovis.

Les mœurs du temps permettaient encore aux hommes puissans la polygamie, et Pepin voulut profiter, sans doute, des priviléges que s'étaient arrogés presque tous les rois mérovingiens, puisqu'il épousa, en peu de temps, Plectrude et Alpaïde. Quelques historiens contestent la légitimité de cette dernière. Tout ce qu'on peut supposer, est qu'elle n'occupait que le second rang, quoique sa naissance fût aussi illustre que celle de Plectrude, que ces historiens regardent comme la seule épouse de Pepin d'Heristal.

Plectrude et Alpaïde se portèrent une haine mutuelle, sans pouvoir, toutefois, se servir de leur influence sur leur époux, pour se nuire avec succès. Toutes deux étaient mères de jeunes princes, qui donnaient de grandes espérances, et toutes deux maintenaient leur crédit auprès de Pepin, par l'affection qu'il avait pour ses enfans. Cependant, le pouvoir du clergé fit de si grands progrès, qu'il commença à censurer les mœurs des grands, et à les réprimander en public, lorsqu'ils bravaient ouvertement la morale religieuse.

Saint Lambert, évêque de Maëstricht, représenta à Pepin le scandale qu'il donnait au peuple, en vivant avec deux épouses. Le duc d'Austrasie respecta ses motifs et excusa son zèle ; mais, un jour, admis à la table de la famille, il refusa de

bénir la coupe d'Alpaïde, lui reprocha publiquement la honte de vivre avec un homme marié, et sortit du palais en l'accablant de son mépris.

Jusqu'alors Alpaïde s'estimait l'égale de Plectrude. Son fils, Charles, chéri de la nation, était déjà un héros; Pepin lui témoignait de l'estime et de l'attachement, sa conduite, généralement respectée, lui donnait quelque droit aux égards qu'on avait pour elle. Aussi, l'affront qu'elle essuya lui parut si injuste, qu'elle se retira, confuse et humiliée, près de son frère Dodon, grand officier du palais; alors, elle fit appeler son fils et quelques seigneurs de sa famille. Tous furent sensibles à l'outrage fait à Alpaïde, et jurèrent de la venger. Les comtes Gallus et Riolde saisirent les propriétés de l'évêque et maltraitèrent ses serviteurs. Les neveux du prélat attaquèrent les parens d'Alpaïde, et tuèrent Gallus et Riolde. Alors Charles et Dodon firent à leur tour entourer la maison de saint Lambert par des assassins, dont l'un monta sur le toit, et, de là, tua le saint évêque, comme il était en prière dans sa chambre.

Les peuples le révérèrent depuis comme un saint; Plectrude et ses fils le regardèrent comme un martyr de leur cause, Alpaïde et les siens comme un ennemi sacrifié à leur honneur. (Année 708.)

Pepin, mécontent de cet éclat, fit arrêter son fils Charles, et le retint prisonnier à Cologne. Alpaïde se retira dans un monastère, et cessa de paraître à la cour.

Pepin d'Héristal mourut, et laissa Plectrude maîtresse de ses trésors. Les deux fils qu'il avait eus d'elle étaient morts avant lui ; il ne lui restait qu'un seul petit-fils naturel, âgé de six ans, qu'il avait désigné pour lui succéder dans les fonctions de maire du palais. La France vit avec étonnement un roi enfant sous la tutelle d'un premier ministre, également enfant, et tous deux obéissant à une femme. Les peuples se soulevèrent en Neustrie. Plectrude marcha à la tête de l'armée austrasienne pour les soumettre ; mais ses troupes furent battues, elle-même obligée de s'enfuir avec son petit-fils, qui mourut peu de temps après.

Les Austrasiens, humiliés de leur défaite, se repentirent de s'être soumis à une femme et à un enfant, tandis qu'il restait un fils de Pepin que sa bravoure, ses talens et son expérience désignaient comme le seul héritier de la grandeur de son père. Ses partisans parvinrent à l'enlever de la prison où le retenait sa belle-mère, et le montrèrent au peuple, qui l'accueillit avec le plus vif enthousiasme. Les débris de l'armée se rangèrent sous ses ordres. Toutes les villes d'Austrasie lui ouvrirent leurs portes. Cependant Cologne, les trésors de Pepin et les villes fermées restèrent encore quelques temps entre les mains de Plectrude. (Année 715.)

Comme son père, Charles reconnut pour roi un prince mérovingien, sorti d'un couvent où il avait passé une grande partie de sa vie et contracté de

paisibles habitudes qui le rendaient incapable d'administrer les affaires de l'état. Chilperic II ne manifesta jamais le moindre désir de s'affranchir de la tutelle de Charles, surnommé Martel depuis sa première victoire sur les Sarrasins et qui, toujours armé contre les ennemis de l'état, et toujours vainqueur, aussi habile politique que guerrier intrépide, rendit la nation florissante au dedans, et respecté au dehors.

Plectrude, déchue de sa puissance, se résigna à partager avec Charles Martel les trésors de son père. N'ayant plus d'héritiers, elle regretta moins le pouvoir et le rang qu'elle ne pouvait plus transmettre, et se retira à Cologne dans une abbaye de religieuses qu'elle avait fondée ; elle y fut inhumée, sans qu'on ait conservé la date de sa mort.

Botrude, première femme de Charles Martel, fut mère de Carloman et de Pepin-le-Bref. Elle mourut en 724.

Sonichilde, fille d'un duc de Bavière, seconde femme de Charles Martel, fut mère de Grifon. Pepin et Carloman contestèrent la légitimité de son mariage afin de dépouiller leur jeune frère de son héritage. Comme ils avaient résolu de se saisir de lui, la reine, avertie du complot, s'enfuit avec cet enfant, et s'enferma dans la ville de Laon. La princesse Chiltrude, fille de la première épouse de Charles Martel, l'accompagna dans sa fuite pour se soustraire à la tyrannie de ses frères. Mais ne se

croyant pas suffisamment en sûreté à Laon, elle se réfugia en Bavière, auprès du duc Odilon, oncle de Sonichilde, qui l'épousa sans le consentement des princes Francs. Ceux-ci pressèrent le siége de Laon. La reine Sonichilde, obligée de capituler, fut forcée de se confier à leur merci. Par l'ordre de Carloman, elle fut enfermée dans le monastère de Chelles, où on la contraignit à prendre le voile, et son fils Grifon fut confiné dans un couvent à Neufchatel, dans les Ardennes. On ignore l'époque de la mort de Sonichilde.

BERTHE OU BERTRADE,

ÉPOUSE DE PEPIN, PREMIER ROI DE LA RACE CARLOVINGIENNE.

Fille d'Herbert, comte de Laon, Bertrade, pendant la vie de son mari, jouit de tout le crédit que lui méritèrent ses vertus. Couronnée avec Pepin par le pape Etienne II, elle employa son pouvoir à maintenir l'harmonie dans la turbulente famille de son époux. Devenue veuve, ses deux fils Charles et Carloman ne cessèrent point d'avoir pour elle le respect et la déférence que son mérite lui avait acquis. Telle était l'opinion que ces princes avaient de sa capacité, qu'ils acceptèrent sa médiation pour assurer la paix avec leurs voisins, qui avaient de justes motifs d'inimitié contre les Francs. Elle se rendit en Bavière, et conclut avec Tassillon, fils de Chiltrude, sœur de Pepin, un traité dans lequel elle concilia sagement les intérêts de chacun. De là elle passa en Italie pour régler les conditions d'une alliance avec Didier, roi des Lombards, et ramena avec elle la princesse Désirée, fille de ce roi, qu'elle résolut de faire épouser à Charles afin

de cimenter l'amitié entre les deux monarques.

La sainteté du mariage n'était pas encore si bien établie, que les rois se fissent un grand scrupule d'en respecter les liens. Charles répudia une femme de la nation des Francs pour épouser la princesse de Lombardie. Mais une année à peine s'était écoulée que, sans en donner aucune raison, il la répudia également, la renvoya à son père, pour épouser Hildegarde, femme d'une naissance illustre de la nation des Suèves, avec laquelle il vécut treize ans.

Le mariage de la princesse Désirée avait été regardé comme un moyen d'assurer la paix entre les Lombards et les Francs; mais son renvoi devint entre les deux nations un sujet d'offenses mutuelles, de haine et de vengeance dont les catastrophes éclatèrent quelques années plus tard.

Après la mort de Carloman, n'ayant pu empêcher la spoliation de ses petits-fils, Bertrade s'était retirée au château de Chisi, sa résidence favorite, ne venant que rarement à la cour. Les rois Carlovingiens avaient abandonné Paris, qui cessait d'être regardé comme la capitale. Charles, qui avait réuni sous son sceptre les états de son frère Carloman, tenait sa cour en Austrasie et sur les frontières de ses états d'Allemagne. Lui-même, né en Germanie, montrait une préférence marquée pour les lieux où l'on parlait le dialecte allemand. La guerre avec les Saxons exigeait la présence du

monarque. Cette guerre fut la plus longue, la plus cruelle de celles qu'il entreprit. La proximité des deux nations, dont les frontières en quelques endroits se rencontraient dans des plaines ouvertes, donnait lieu à de continuelles excursions et de continuelles représailles. Saint Libuin résolut d'y porter le christianisme ; il se présenta devant eux, et les exhorta à se convertir à la foi des chrétiens; mais joignant imprudemment la menace à la persuasion, il leur déclara que, sur leur refus, un grand roi de l'Occident viendrait ravager leur pays par le pillage, le glaive et l'incendie. Il s'en fallut de peu que l'assemblée des Saxons ne massacrât le religieux dont le zèle maladroit fit autant de mal, que la douceur et la persuasion eussent fait de bien. Il ne dut son salut qu'à la protection d'un vieillard, qui réclama pour lui les franchises d'un envoyé. Mais le peuple brûla l'église de Davanter, que d'abord il avait paisiblement laissé construire, et égorgea tous les chrétiens qui s'y trouvèrent rassemblés. Depuis 771 jusqu'à 783, cette guerre d'extermination dura avec l'acharnement que peuvent seuls exciter, d'une part, l'amour du sol natal, la haine pour les nouvelles doctrines qu'on voulait leur imposer, et, de l'autre, le fanatisme religieux. Souvent vaincus, jamais domptés, ces peuples recevaient le baptême, auquel on les obligeait de se soumettre après la victoire, tout disposés à retourner ensuite au culte de leurs idoles. Après

douze ans d'une lutte sans paix ni trève, Charlemagne résolut de les exterminer ou de les convertir. Le massacre de 4,500 prisonniers fut une tache à la gloire de ce grand homme, dont la douceur a été citée par tous les historiens de l'époque. Mais on attribue la cause de cette cruauté à l'influence de la belle et altière Faltrade, qu'il venait d'épouser, et qui le pressa d'en finir avec ce peuple par un acte de rigueur décisif. Bertrade, mère de l'empereur, était à cette époque auprès de lui; elle éprouva une si vive douleur d'avoir vu son fils repousser ses prières et ses supplications pour obtenir la vie de ces malheureux, qu'elle en mourut peu après, et fut enterrée à Saint-Denis, près de son mari.

GERBERGE,

ÉPOUSE DE CARLOMAN, FRÈRE DE CHARLEMAGNE.

Le roi Carloman venait de mourir, au château de Carbonnal dans les Ardennes. Entourée de seigneurs dévoués à sa maison, gerberge se disposait à montrer au peuple l'aîné de ses deux fils, comme héritier de la couronne de son père, lorsque les bannières de l'empereur furent aperçues dans le lointain. La reine Bertrade, qui avait reçu les derniers soupirs de son fils, ne prévoyant que trop les événements qui allaient se succéder, avait résolu d'empêcher par sa présence une partie des malheurs, qu'elle savait inévitables.

Charlemagne arriva ; après avoir rendu ses devoirs à sa mère, il ordonna les funérailles de son frère, et se fit prêter serment d'obéissance, par tous les officiers de sa maison, comme à leur maître légitime ; Bertrade voulut demander compte à son fils d'une action aussi déloyale, et obtenir de lui que les fils de Carloman fussent investis du rang où les appelait leur naissance; sa réponse, sans doute, ne fut pas satisfaisante, et lui inspira des

craintes sérieuses, car la nuit suivante la reine Gerberge s'évada du château avec ses deux enfans, par le conseil de la reine-mère, et s'enfuit chez Didier, roi des Lombards, auprès de la princesse Désirée, épouse répudiée de Charlemagne. (Année 771.)

Cette démarche irrita l'empereur contre sa mère et sa belle-sœur; il quitta aussitôt le château de Carbonnac, décidé à porter la guerre en Lombardie, pour s'emparer de ses neveux et de leur mère, et se venger de Didier et de sa fille, qui leur avaient donné asile; il était d'autant plus excité à punir Didier, que le pape lui en avait fait un cas de conscience, en accusant ce roi d'opprimer la ville sainte. La veuve et les enfans de Carloman étaient réfugiés dans Véronne avec leurs partisans, et Didier, renfermé dans Pavie, avait à défendre sa famille et sa couronne. Charlemagne établit un blocus devant ces deux villes, et pour prouver que les lenteurs d'un siége ne le rebuteraient pas, il fit venir sa femme et ses enfans sous les murs de Véronne, et y établit une sorte de résidence. Pavie se rendit, vaincue par les disettes et les maladies; et Didier fut livré à l'empereur avec sa femme et sa fille. Le roi de Lombardie fut d'abord envoyé en prison, à Liége, puis ensuite transféré à Corbie, où il demeura captif jusqu'à sa mort. Sa femme et sa fille furent enfermées dans un couvent, dont le nom n'est pas indiqué. Véronne se rendit

comme Pavie ; Gerberge et ses enfants furent d'abord prisonniers de Charlemagne. Puis, l'histoire se tait sur leur destinée; le silence de l'historien laisse de fâcheux soupçons sur la conduite de l'empereur, à l'égard de ses neveux.

Gerberge, dont l'origine n'est point connue, fut la seule épouse de Carloman, qui l'aima tendrement et lui resta fidèle, ayant refusé de suivre l'exemple de son frère, qui divorça pour épouser une princesse étrangère. Il conserva Gerberge, qu'on suppose avoir été de la tribu des Suèves, mais de naissance obscure.

Désirée, première femme de Charlemagne. Lorsque cet empereur épousa la princesse de Lombardie, il répudia une femme qu'il avait épousée, mais dont l'histoire n'a pas conservé le nom. Le mariage de Désirée, ouvrage de la politique, fut loin d'être heureux. La princesse italienne, d'une santé délicate, resta constamment souffrante sous le froid climat de l'Allemagne; peu aimée de son époux, elle l'aima peu, et languissait triste et maladive. Ce fut sans doute la cause réelle de son renvoi. Après la prise de Pavie, en 774, captive, comme sa famille, elle termina ses jours dans un monastère, sans que l'année de sa mort soit même connue de la postérité.

Hildegarde, deuxième femme de Charlemagne, était d'origine allemande; elle laissa une lignée de quatre princes et de cinq princesses. (Année 783.)

Fartrade, née chez les Francs Austrasiens, et fille du comte Radolf, épousa Charlemagne peu de mois après la mort de Hildegarde, que cependant il avait paru vivement regretter. Le caractère de cette reine était hautain et cruel ; elle acquit sur l'esprit de son mari un funeste ascendant, qui éclata en diverses circonstances, lesquelles sont autant de taches à la gloire de cet empereur. Le massacre des prisonniers saxons fut l'ouvrage des obsessions de cette princesse, lesquelles l'emportèrent sur les prières de la mère de Charlemagne, qui intercédait pour ces malheureux. (Année 783.)

Cependant Wittikind, leur roi, ou du moins l'un de leurs principaux chefs, se tenait de l'autre côté de l'Ebre avec Abbio, son frère et son compagnon d'armes. Epouvantés du sort de leurs compatriotes, et voulant au moins sauver les déplorables restes de la nation, ils se montrèrent disposés à une soumission qu'ils avaient constamment refusée. Wittikind demanda des ôtages, ce qui lui fut accordé. Alors il se rendit avec Abbio au palais d'Attigny, sur l'Aisne, où Charlemagne avait convoqué une diète extraordinaire pour assister à cette grande réconciliation. L'empereur occupait un trône élevé ; à ses côtés était assise l'impératrice Fartrade; l'élite de la noblesse du vaste empire d'Occident remplissait l'immense salle où se tenait cette assemblée, ne laissant qu'un étroit passage, au milieu duquel s'avançaient les deux princes saxons.

Arrivés au pied de l'estrade, ils prêtèrent foi et hommage à leur nouveau suzerain, et consentirent à recevoir le baptême. La reine Fartrade se déclara marraine des deux convertis, dont Charlemagne fut le parrain. Il combla de présens Wittikind et son frère, les renvoya avec honneur dans leur pays, et pendant trente ans la Saxe demeura pacifiée. (Année 785.)

Les cruautés, les exécutions sanglantes, toutes les mesures de rigueur dont on attribuait l'adoption à la reine Fratrade, avaient réussi à dompter les Saxons, mais elles avaient soulevé contre Charlemagne des ennemis secrets qui complotèrent sa perte et celle de l'impératrice ; ennemis d'autant plus redoutables, que le chef était dans sa propre famille. Pepin, fils naturel de l'empereur, n'avait pu voir sans jalousie ses aînés comblés de biens et d'honneurs. Il était contrefait, et ordinairement appelé Pepin le bossu. Ayant quelques motifs d'attribuer les injustices qu'il reprochait à son père, aux conseils de Fartrade, il accueillit quelques mécontens, puis s'éloigna de la cour sous prétexte de maladie, mais afin d'organiser la conspiration avec plus de sécurité. Les conjurés se réunirent la nuit dans l'église Saint-Pierre, à Ratisbonne, pour décider le jour et l'heure de l'exécution.

Un pauvre prêtre lombard, nommé Fardulfe, fatigué des exercices du jour, s'était endormi dans cette église; le soir l'y surprit; les portes en étaient

fermées ; alors il se résigna d'y prolonger son sommeil jusqu'au jour. Au milieu de la nuit, il fut réveillé par le bruit de quelques pas résonnant sur les dalles, et aperçut des ombres se glissant sous les bas-côtés de la nef. C'étaient Pepin et ses complices. Fardulfe entendit distinctement leurs paroles, et fut complétement instruit du plan arrêté par les conjurés. Lorsqu'ils sortirent de l'église, il se glissa sur leurs pas, et courut au palais impérial. Quoique la nuit fût fort avancée, il fit tant auprès de la garde qu'il obtint la possibilité de parler à l'empereur, auquel il déclara tout ce qu'il venait d'apprendre. L'ordre d'arrêter les coupables fut aussitôt donné.

Ils furent jugés à l'assemblée des Francs, con voquée à cet effet à Ratisbonne, et condamnés à mort à l'unanimité. Mais Charlemagne ne les envoya pas tous au supplice ; il fit grâce à Pepin, et se contenta de le faire raser et enfermer au couvent de Pruim, dans le diocèse de Trèves ; d'autres furent privés de la vue ou exilés. Fardulfe, qui avait révélé la conspiration, reçut pour récompense l'abbaye de Saint-Denis, près Paris. (Année 792.)

Il ne tint pas à la reine Fartrade que Pepin n'eût la tête tranchée ; mais Charlemagne ne put se décider à verser le sang de son fils, et il eût fait grâce aux autres, si sa femme ne lui eût remontré

la nécessité de faire un exemple qui importait au salut de sa vie et à celui de l'état.

L'empereur était naturellement bon et indulgent, et cette indulgence même fut poussée fort loin à l'égard de sa famille. Il avait un grand nombre d'enfans qu'il aimait avec une vive tendresse, ses filles surtout, qui étaient fort belles, et dont il ne put se résoudre à se séparer. Il en avait obtenu la promesse qu'elles ne se marieraient qu'après sa mort. Toutes le suivaient à ses changemens de résidence, mangeaient à sa table, et lui formaient une cour brillante. Les mœurs du temps étaient loin d'être régulières, et le grand Charlemagne ne parut pas s'inquiéter beaucoup des désordres qui résultèrent de sa répugnance à marier les princesses ses filles. On raconte qu'Eginard, historien de l'époque, secrétaire de Charlemagne, aimait Emma, une des filles de l'empereur, et en était aimé.

La nuit, lorsque tout le palais était plongé dans le sommeil, Eginard se rendait près de la princesse, et la quittait avant que les premiers rayons du jour n'éveillassent les gens de son service. Une nuit, pendant leur entrevue, la neige tomba en abondance, et il devint impossible de traverser la cour qui séparait le logement de la princesse de l'appartement impérial, où Eginard occupait une chambre voisine de celle de son maître, sans laisser des marques évidentes de son passage. Or, Charlemagne,

dont l'activité dut servir de modèle aux princes de son temps, était d'ordinaire fort matinal. Ce jour-là, par hasard, il se leva encore plus tôt que de coutume, et se promenait lentement dans une galerie adjacente, mûrissant dans son vaste cerveau quelqu'idée géante qu'il voulait exécuter. Il s'approcha des vitraux étroits et coloriés d'une fenêtre, regardant machinalement les flocons de neige qui voltigeaient au dehors. Tout à coup il tressaillit à la vue d'une chose qui dut paraître un peu singulière au monarque du plus vaste empire du monde connu.

Une jeune femme marchait péniblement dans la neige, traversant la cour qui séparait les deux bâtiments. Elle portait sur ses épaules un jeune homme qu'elle déposa sur le degré d'une petite porte, après avoir pris le soin d'effacer l'empreinte de ses pas. Elle retourna sur les mêmes traces, employant les mêmes précautions, et disparut par une autre porte, communiquant aux appartements des princesses. Charlemagne reconnut alors les héros de l'aventure. Il ne témoigna aucun mécontentement à Eginard. Mais il est impossible de s'assurer si leur mariage eut lieu à cette époque même, ou seulement après la mort de l'empereur, qui, peut-être, voulut s'éviter d'interminables récriminations.

Vers ce temps (794) mourut la reine Fartrade, dont la hauteur et la cruauté suscitèrent tant d'en-

nemis à son mari. Elle fut enterrée à Mayence, au couvent de Saint-Alban. Charlemagne la pleura, mais, avant la fin de la même année, il avait épousé Luitgarde, de nation allemande.

Pétrarque, dans ses épîtres familières, rapporte un fait qu'il ne donne lui-même que comme un événement, dont la réalité est fort douteuse, mais qui peut donner une idée de la superstition de ce temps. Je ne le rapporte dans cet ouvrage que parce qu'il a été copié par quelques historiens modernes.

" Etant à Aix-la-Chapelle, dit Pétrarque, j'y ai vu le tombeau de Charlemagne, monument respecté de toutes les nations. On m'y raconta ce que je vais reproduire : " Charlemagne devint vivement épris d'une jeune femme. La gloire qu'il aimait, les intérêts de ses états, tout ce qu'il avait de plus cher était sacrifié à cette maîtresse. Elle mourut. Tous ceux qui aimaient l'empereur se réjouirent de cette mort qui devait rendre le héros à lui-même. Mais son désespoir fut si violent, que rien ne pouvait le consoler. Attaché constamment au chevet du lit funèbre, il ne pouvait s'éloigner du cadavre, ni souffrir qu'on lui rendît les derniers devoirs. Cependant la décomposition croissante de ce corps devenait fort incommode, et pouvait être nuisible au souverain. L'archevêque de Cologne s'efforça de calmer sa douleur; il employa d'abord les exhortations les plus pressantes pour décider l'Empereur

à quitter cette funeste chambre, sans aucun succes. Alors il soupçonna l'existence de quelque maléfice. Pendant que Charlemagne était abîmé dans ses pleurs et ses regrets, le prélat introduisit son doigt dans la bouche de la morte, et en retira une pierre enchâssée dans un anneau. C'était un talisman qui avait la puissance d'attraction. Aussitôt l'empereur s'éloigna avec horreur et dégoût de ce corps, qu'il avait résolu de ne jamais quitter, et qui fut inhumé assez lestement. L'archevêque de Cologne, par ce même anneau, s'attira toute l'affection de Charlemagne, qui ne pouvait plus s'éloigner de lui. Instruit par cette expérience, le prélat qui craignait que ce fatal anneau ne tombât en d'autres mains, imagina de le jeter dans un lac, près d'Aix-la Chapelle. Mais le talisman conserva encore son pouvoir; l'empereur se prit, pour le lac même, d'une si violente inclination, qu'il ne paraissait jamais si heureux que lorsqu'il se promenait sur ses bords. Pour ne pas s'en éloigner, il y fixa sa résidence, et voulut que le palais qu'il fit bâtir, fût dans la suite le siége de l'empire, et le lieu où ses successeurs fussent couronnés. "

Je supprime les réflexions très judicieuses, sans doute, du narrateur, qui seraient singulièrement fades de nos jours, où l'on a épuisé tout ce qu'il y avait à dire sur le pouvoir attractif des femmes.

Luitgarde ou Ludegarde, quatrième femme de Charlemagne, mourut à Tours, sans postérité, la troisième année de son mariage.

ERMANGARDE,

PREMIÈRE FEMME DE LOUIS-LE-DÉBONNAIRE, FILS DE CHARLEMAGNE.

Depuis seize ans, Ermangarde, fille du duc d'Hasbay, était mariée à Louis-le-Débonnaire, et lui avait donné trois fils, Lothaire, Pepin et Louis. Cette princesse avait, comme son mari, des mœurs austères et une piété profonde, et tous deux avaient été couronnés, du vivant de Charlemagne, par le pape Etienne IV, qui leur avait donné le titre d'Augustes. Aussitôt la mort de l'empereur, Louis-le-Débonnaire, qui connaissait les abus et les désordres que son père avait tolérés dans sa famille et dans son palais, ne voulut y amener l'impératrice Ermangarde qu'après en avoir expulsé toutes les femmes, quelque fût leur rang, dont la réputation avait été entachée, n'accordant aucune indulgence même à celles qui avaient soigné les derniers momens de son père. Telles avaient été les volontés de l'impératrice, qui déclara ne vouloir admettre à son service que celles dont la conduite était au dessus du soupçon.

Les sœurs de Louis avaient contribué au déréglement de la cour d'Aix-la-Chapelle, où elles vivaient sans contrainte, et leur fâcheux exemple encouragea les autres. Louis procéda d'abord à cette réforme par une exécution militaire faite loin des yeux du souverain. Tous les amans des filles de Charlemagne furent déclarés coupables de lèze-majesté, *à cause de l'énormité d'un tel attentat, et de l'orgueil qu'il décelait.* Plusieurs cependant, se jetant à ses pieds, obtinrent leur grâce; mais Audoin, l'un d'eux, préféra se défendre, et il ne périt qu'après avoir tué le comte Garnier, chargé de l'arrêter, et blessé son fils. Irrité de cette audace, et ne pouvant plus se venger sur le coupable, Louis fit arracher les yeux à un autre amant de ses sœurs, nommée Tullius, auquel il venait de faire grâce. Les autres furent envoyés en exil ou retenus captifs en divers lieux. Les princesses et les cinq filles de leur frère Pepin se rendirent dans différens monastères, où Louis leur remit fidèlement leur part du trésor que Charlemagne avait léguée à chacune d'elles.

Lorsque Louis et Ermangarde eurent ainsi purifié la demeure impériale, tous deux commencèrent des réformes qui attestaient leur secrète jalousie de la gloire dont Charlemagne s'était couvert, lesquelles peu à peu sapèrent les fondemens de son puissant empire. Cette jalousie s'étendait jusqu'aux membres de sa famille, dont il pouvaient redouter de

justes réclamations. Bernard, roi d'Italie, était fils de son frère aîné, et avait au trône de France des droits supérieurs aux siens. Ermangarde, qui convoitait depuis longtemps la couronne d'Italie pour la donner à un de ses fils, entretint la défiance de l'empereur en excitant de continuels soupçons contre son neveu. Bernard, qui voyait se former l'orage, s'appliquait à le conjurer par la promptitude de son obéissance, et par son empressement à se rendre aux assemblées où son oncle le convoquait sans cesse, comme pour le tenir éloigné de ses états. Une sédition éclata à Rome contre le pape : Louis y envoya Bernard pour éclaircir cette affaire. Le rapport qu'il fit remettre à l'empereur n'était pas favorable au pontife ; mais celui-ci parvint à se justifier, et rejeta le blâme sur le roi d'Italie.

Bernard, en ménageant l'ombrageuse inquiétude de l'empereur, n'avait nullement renoncé à ses droits de succession ; mais il pensait qu'à la mort de Louis il en ferait reconnaître la prescribilité, puisqu'il était à plus juste titre que ses cousins le chef de la famille Carlovingienne. Lorsque Louis, fatigué du poids d'un sceptre que la puissante main de Charlemagne avait porté sans efforts, voulut s'associer ses fils afin de se reposer sur eux d'une partie des soins du gouvernement, Bernard vit alors sa cause en danger. Un grand nombre de seigneurs et d'évêques de France et d'Italie se rendirent près de lui, et l'engagèrent à rassembler

des troupes. Il repassa les Alpes, et se mit à la tête d'une armée. Louis marcha à sa rencontre; mais Ermangarde crut qu'il serait plus aisé de le perdre que de le vaincre. Elle offrit au roi d'Italie sa médiation, lui envoya des chevaliers qui lui garantirent sur leur foi sa sûreté s'il voulait se rendre auprès de l'empereur. Bernard se rendit volontairement à Châlons-sur-Saône avant qu'aucune goutte de sang eût été versée pour sa querelle. Il se jeta aux pieds de son oncle, confessa sa faute, et en demanda le pardon. Tous ses partisans imitèrent son exemple, et se soumirent au jugement de l'assemblée des Francs. On s'attendait à un grand exemple de clémence en faveur de coupables qui s'étaient soumis d'eux-mêmes, et avaient renoncé à faire valoir des droits tout au moins plausibles. La procédure, au contraire, redoubla de rigueur; tous les évêques furent dégradés et enfermés dans des couvens; Bernard, roi d'Italie, Reginald, comte du palais, et les autres séculiers, furent condamnés à mort. Louis prétendit, il est vrai, leur faire grâce en commuant leur sentence; il ordonna qu'on se contentât de leur arracher les yeux. Mais Ermangarde, qui ne voulait pas que Bernard pût survivre à ce supplice, chargea de cette exécution Bertmond, comte de Lyon, homme féroce, et ennemi de Bernard, lequel s'en acquitta avec tant de barbarie, que Bernard et Reginald moururent tous

deux trois jours après. Les autres traînèrent dans l'exil leur existence misérable.

Si Ermangarde causa ou ordonna, en effet, la mort de Bernard, comme un historien lombard l'en accuse dans sa chronique, elle ne vécut pas assez pour recueilllir les fruits de cet acte de barbarie. Elle tomba malade à Angers, et expira le 3 octobre 818.

JUDITH DE BAVIERE,

DEUXIÈME FEMME DE LOUIS-LE-DÉBONNAIRE.

Après la mort d'Ermangarde, Louis-le-Débonnaire hésita, ainsi qu'il l'avait déjà fait, s'il ne renoncerait pas au monde pour se faire moine. Mais les conseillers, dont il était entouré, et qu'il consultait sur toutes ses affaires, sentaient bien qu'ils ne trouveraient jamais un monarque si favorable à leurs vues, par sa faiblesse, que l'était Louis-le-Débonnaire. Ils le conjurèrent de garder sa couronne, et pour mieux s'assurer que cette fantaisie ne lui revînt pas, ils l'engagèrent à former de nouveaux liens. Par leur conseil, il convoqua les plus belles femmes de son empire, au palais d'Aix-la-Chapelle, et donna le choix à celle dont la beauté lui parut sans conteste; en l'épousant, il ne consulta que l'impression qu'elle produisit sur lui, sans s'occuper, en rien, de sa vertu ou de ses qualités. Judith de Bavière, fille du comte Guelfo, devint, de cette manière, impératrice d'Occident, l'an 819.

En la plaçant sur le trône, Louis excita la

division dans sa famille et la guerre dans ses états. Ses trois fils étaient déjà d'un âge à ne pas voir, avec indifférence, une jeune belle-mère, et des rivaux, dans les enfans qui naîtraient d'elle. Ces dispositions dûrent s'aigrir encore en découvrant que la conduite de Judith les exposait même à partager avec un frère, dont la légitimité pourrait être équivoque. Ses liaisons avec Bernard, duc de Septimanie, devinrent le scandale de toute la cour. Louis seul, qui l'aimait avec la plus aveugle passion, refusa de croire à l'évidence de ses désordres.

On eût souffert le déréglement de sa conduite, puisque l'empereur qui y était le plus intéressé gardait le silence. Mais le ton de maître que prit son favori, irrita les princes et la noblesse. Judith accoucha d'un prince (depuis Charles-le-Chauve). Louis avait souhaité cet événement avec une ardeur inconcevable; et, cependant, la naissance de cet enfant devint la source de tous ses chagrins. L'impératrice, qui connaissait l'étendue de son pouvoir sur son crédule époux, ne songea plus qu'à assurer un grand établissement à son fils, aux dépens des princes déjà pourvus. Elle en conféra avec le duc de Septimanie, qu'elle fit créer premier ministre. Le favori disposa l'empereur à revenir sur le partage qu'il avait fait précédemment entre ses fils. Ce fut le signal des désordres et des troubles qui éclatèrent aussitôt dans tous les ordres

de l'Etat. Le jeune Charles avait à peine six ans, que l'empereur se mit dans la tête de faire marcher cet enfant bien-aimé de pair avec les fils du premier lit, Lothaire, Pepin et Louis, en le faisant roi d'une partie de ses états, au préjudice de ses aînés, qui, déjà, possédaient ces mêmes provinces, et qu'il voulut en dépouiller; ce fut à Worms que Louis-le-Débonnaire consacra cette injustice, à laquelle il dut ses malheurs (année 829). Judith et Bernard, pour détourner d'eux l'attention des peuples, résolurent de porter la guerre en Bretagne; c'était un moyen de se débarrasser de leurs rivaux, mais les grands ne s'y méprirent point, et travaillèrent de concert avec les princes, à faire échouer les projets de l'impératrice et de son favori. Il eût fallu pour lutter avec succès, dans Louis, un monarque jeune et absolu, dans Judith, un esprit souple et adroit, et dans le ministre, de la vigueur et du génie; ces grands ressorts manquaient: l'empereur était faible et irrésolu, l'impératrice abusait de son pouvoir avec hauteur, et le favori était un génie médiocre, et incapable de soutenir le poids des affaires dont il se chargeait. Louis fut mal obéi, et ne sut pas punir la désobéissance. Les grands et ses premiers officiers se liguèrent, sous le spécieux prétexte du bien public, et Pepin, roi d'Aquitaine, se fit chef de la conjuration, qui n'allait pas moins qu'à détrôner son père et sa belle-mère.

L'impératrice fut accusée publiquement d'avoir avili la couronne, par le désordre de sa conduite. Le clergé et le peuple, indignés de la faiblesse de Louis, entrèrent aussi dans la ligue des princes, car Pepin s'était adjoint ses deux frères. Ils marchèrent sur Compiègne, sans que l'empereur se doutât même de leur approche. A la vue des troupes qui cernaient la ville, le lâche Bernard fut le premier à fuir et à abandonner ses maîtres. Judith alla chercher un asile contre ses ennemis dans le monastère de Notre-Dame de Laon. Elle fut arrêtée par ordre de Pepin et reconduite à Compiègne, mais avant de lui rendre la liberté, on lui signifia des conditions que la nécessité lui fit accepter. Elle fit plus; elle promit que, non-seulement, elle prendrait le voile, mais encore qu'elle engagerait son mari à embrasser la vie religieuse, si on lui permettait de lui parler. Les fils de l'empereur la rendirent à son mari. Mais, dans cette entrevue, Judith se garda bien de tenir ses promesses. Louis convint avec elle qu'elle se ferait religieuse, pour donner à la révolte le temps de se calmer. Mais il refusa de faire des vœux, et demanda quelques semaines pour se consulter. L'impératrice fut conduite à Sainte-Radegonde de Poitiers, où elle prit le voile et édifia les religieuses par sa ferveur et son repentir. Alors, le parti des princes fit arrêter ses deux frères, qu'on enferma dans un couvent après leur avoir fait la tonsure

monacale, malgré leur résistance ; et l'on délibéra pour savoir ce qu'on ferait de l'empereur, la majorité proposa sa déchéance, mais ses fils s'y opposèrent, satisfaits de l'avoir éloigné de son indigne épouse. On lui conserva ses droits et ses titres, dans l'assurance que Lothaire demeurerait seul à la tête du gouvernement, conjointement avec son père.

Mais la jalousie du pouvoir réveilla l'activité d'esprit du vieil empereur. C'était par son propre choix qu'il avait abandonné son autorité à Judith et à Bernard, il s'indigna qu'on voulût lui imposer un autre dépositaire de cette autorité ; et, pour la ressaisir, il déploya une adresse et une persistance, dont on ne l'eût pas cru capable. Charlemagne s'était élevé par les armes germaniques ; les habitans des Gaules s'étaient sentis humiliés de sa préférence et, offensés par son dédain, ils profitèrent de la mésintelligence qui régnait dans la famille impériale, et se joignirent aux princes mécontents. L'empire d'Occident se trouva donc divisé en deux peuples, que leur langue ne permettait pas de confondre, et que leur origine et leurs mœurs rendaient ennemis. Les habitans des deux rives du Rhin, que jusqu'alors on avait désignés sous le nom de *Francs,* commencèrent peu à peu à prendre le nom de *Germains,* ou *Francs Orientaux.* Les populations de l'Occident, tels que les Gaulois les Acqui tains, et les Italiens qui faisaient usage de la langue romane ou de tous les patois qui commençaient à se

former du latin corrompu, ne voulant pas renoncer à la gloire qui, depuis trois siècles, s'était attachée aux armes des vainqueurs de leur pays, prenaient pour eux-mêmes le nom latin de *Franci*, et nommèrent leur pays *Francia*. Nous commencerons, dès à présent, à les appeler *Français*.

Les Français ne purent voir, sans une sorte de compassion, l'abaissement du fils de Charlemagne; Louis s'en aperçut, il fit quelques actes de vigueur qui lui rendirent une partie de sa puissance. Aussitôt qu'il la sentit suffisamment assurée, il envoya son jeune fils, Charles, avec Drogon, évêque de Metz, chercher l'impératrice au couvent de Sainte-Radegonde. Mais la pénitence de Judith, les vœux qu'elle avait prononcés, devaient exciter des doutes sur son honneur, ou des scrupules sur ses devoirs religieux. Louis attendit la décision d'Aix-la-Chapelle, pour lui rendre ses droits d'épouse. Le 2 février 831, jour de la purification de la Vierge, lorsque Judith se présenta pour prouver son innocence, aucun accusateur n'osa se présenter; alors, l'assemblée déclara que là où il n'y avait pas d'accusation, il n'y avait pas d'offense. Au lieu d'examiner les faits antérieurs, et les témoignages qui les eussent appuyés, on lui déféra le serment, et sa propre déclaration fut reçue comme une preuve irréfragable de sa vertu.

Rétablie dans toute sa puissance, Judith l'exerça impérieusement sur son faible époux, auquel elle

ne laissa aucun repos, qu'il n'eût interverti l'ordre de succession à la couronne. Le jeune Charles fut déclaré héritier présomptif, car ce surnom de Débonnaire ne protégea ni ses peuples, ni ses fils, contre l'usurpation de tous leurs droits. Toujours dominé, toujours entraîné par la femme ambitieuse, à laquelle il ne savait pas résister, il destituait les gouverneurs militaires des plus grandes provinces, en échange d'un sourire. L'instabilité de tous les partages, le mépris pour tous les arrangements convenus, et la violation des serments qui devaient leur servir de garantie, causaient un mécontentement universel.

Les trois frères se réunirent de nouveau près de Colmar, en Alsace, et résolurent d'obtenir de leur père qu'il maintînt ses propres ordonnances et ses propres partages. Tous trois avaient amené leurs troupes, ce qui composait une armée assez considérable. Louis marcha contre eux, et les rencontra dans les plaines de Rothfeld. Les chefs de ces deux armées gémissaient d'être obligés de tourner leurs armes contre leurs compatriotes, pour satisfaire l'ambition d'une femme qu'ils méprisaient, ou se sacrifier à l'avilissement d'un monarque qui ne savait pas régner. Dans la nuit du 24 juin 833, tous les bataillons du vieil empereur passèrent successivement au camp des jeunes princes; puis les seigneurs, les prélats, et tous les courtisans, abandonnèrent, l'un après l'autre, leur souverain. Le

lieu où s'opéra cette défection, reçut le nom de Champ du Mensonge. L'empereur toujours empressé de se soumettre, après avoir renvoyé le petit nombre de serviteurs fidèles qui lui étaient restés, se rendit lui-même avec sa femme et leur jeune fils au camp de ses fils aînés, et se résigna à la captivité.

Les trois frères témoignèrent à leur vieux père les marques extérieures du respect qu'ils lui devaient; mais ils arrachèrent de ses faibles mains les rênes de l'état qu'il n'était plus capable de tenir. Avant de rien décider, ils envoyèrent Judith dans la citadelle de Tortone, et son fils Charles, âgé de dix ans, fut enfermé dans l'abbaye de Pruym, au diocèse de Trèves. Ils rétablirent ensuite le partage de la monarchie, qui avait été arrêté en 817; puis Pepin reprit la route de l'Aquitaine, son frère celui de la Bavière, et Lothaire demeura chargé du gouvernement de la France, de l'Italie, et de la garde de son père.

Louis-le-Débonnaire était confiné au couvent de Saint-Médard de Soissons; il y subit une pénitence publique qui, loin de le dégrader dans l'esprit du peuple, l'émut puissamment en faveur de ce vieillard accablé de chagrins et d'humiliations. Son fils s'aperçut qu'il s'était chargé d'un rôle dangereux, et que l'opinion publique, qui se prononçait de nouveau pour l'empereur, ne lui laissait, à lui, que la honte d'avoir été geôlier de son père. Pepin

et Louis-le-Jeune, son frère, se plaignirent aussi de la rigueur déployée contre leur père. Alors Lothaire, quoiqu'il se vît le maître de toutes les provinces, reconnu comme chef de toutes les armées, tenant en son pouvoir Louis, Judith et Charles, abandonna subitement tous ces avantages sans tirer l'épée pour les défendre.

Les partisans de l'empereur enlevèrent Judith de la citadelle où elle était captive, et la ramenèrent à son époux, qui s'était rendu à Aix-la-Chapelle pour la recevoir.

Quelque ressentiment que Judith et les conseillers de Louis-le-Débonnaire pussent conserver contre Lothaire, l'affaiblissement rapide de l'empereur leur faisait craindre sa mort prochaine, ou un tel état d'imbécillité, qu'il lui devenait impossible de retenir un sceptre qui allait s'échapper. Une réconciliation avec son fils aîné devenait fort désirable. Pepin vint à mourir. Louis n'hésita pas à dépouiller les enfans de ce prince pour enrichir à leurs dépens les fils de sa femme. Louis de Bavière, son second fils, se révolta. L'empereur le fit rentrer dans le devoir, et réduisit son héritage à la seule province de Bavière. Judith profita de cette circonstance pour faire à Lothaire une offre qui devait contenter son ambition ; ce fut celle de partager tout l'empire Franc, à la réserve de la seule Bavière, en deux portions égales, et d'en assigner une à Lothaire, et l'autre à Charles-le-

Chauve, mais sous condition que Lothaire garantirait à Charles la portion qui lui demeurait. Lothaire accepta cette proposition, se rendit à Worms, se jeta aux genoux, de son père, et lui demanda pardon des chagrins qu'il lui avait causés. Louis releva son fils avec affection, fit le partage promis entre ses deux fils, puis consacra les derniers restes d'une vie prête à s'éteindre dans les exercices d'une piété monacale: il mourut le 20 juin 840. Après sa mort, ses fils reprirent les armes pour rompre les conventions faites à Worms. La sanglante bataille de Fontenay, près d'Auxerre, coûta aussi cher aux vainqueurs qu'aux vaincus. L'impératrice en fut presque le témoin, et si elle se rendit justice, elle dut s'attribuer la cause de cette affreuse boucherie. L'impression qu'elle en ressentit la détermina à employer tous ses efforts pour réunir avant sa mort Louis, Charles et Lothaire. Elle y parvint par le traité que les trois frères signèrent en 843. Sa santé, fortement ébranlée depuis quelque temps, la contraignit de se retirer à l'abbaye de Saint-Martin de Tours, où elle mourut peu après, le 12 avril 843.

On ne peut refuser à cette princesse beaucoup d'esprit, et la constance nécessaire au succès des choses difficiles. Mais pour accomplir les projets ambitieux qui bouleversèrent l'état, ont doit conclure qu'il fallait moins d'adresse et de prudence, de la part de Judith, que de faiblesse et d'aveuglement, de la part de son époux.

ERMANTRUDE,

PREMIÈRE FEMME DE CHARLES-LE-CHAUVE.

Fille d'Eudes, comte d'Orléans, elle fut mariée le 14 décembre 842, et vécut vingt-sept ans en bonne intelligence avec son mari. Elle lui donna sept enfans, et mourut en 869. A peu de jours de distance de cet événement, Charles s'attacha à Richilde, sœur de Richard, duc de Bourgogne, et l'épousa après les quelques mois imposés par l'étiquette pour le deuil de sa femme.

RICHILDE,

DEUXIÈME FEMME DE CHARLES-LE-CHAUVE.

Son mariage fut célébré avec pompe, à Aix-la-Chapelle. La princesse fit le voyage d'Italie avec son mari, et le Pape Jean VIII la couronna impératrice, en 877. Elle épousa Charles-le-Chauve, par des motifs d'ambition, et sa conduite avec lui le prouva. Elle avait de l'habileté, et des talents que son mari reconnut, sans doute, puisqu'il l'investit d'une espèce de régence, lorsqu'il partit pour s'emparer des états de son frère Louis, roi de Bavière et de Lombardie. Cependant, les grands, mécontents de quelques injustices, abandonnèrent ses intérêts ; Charles-le-Chauve vaincu n'eut que le temps de s'enfuir. L'armée de Louis le poursuivit. Richilde était à Héristal, lorsque l'avant-garde bavaroise atteignit les portes de la ville. Elle était souffrante, et sur le point d'accoucher. Elle se sauva, et, dans la même nuit, mit au monde un fils ; ne pouvant prendre le temps nécessaire aux soins qu'exigeait son état, elle déposa cet

enfant dans les bras d'un serviteur qui l'accompagnait, et elle se rendit en toute hâte à Andernac, où Charles était déjà arrivé. Le caractère du roi, aigri par les inquiétudes de toute espèce dont il était assailli, et que sa mauvaise foi lui avait en partie attirées, était peu fait d'ailleurs pour gagner l'affection d'une femme que l'ambition seule avait conseillée ; et quoiqu'il l'aimât toujours avec tendresse, elle ne sut pas supporter les accès d'humeur que les difficultés de sa position lui donnaient fréquemment. Son aversion pour lui s'accrut à tel point, qu'elle s'attacha aux intérêts de son frère Bosson, roi de Provence, qui s'était révolté contre Charles. Ce malheureux roi, détesté par sa femme, méprisé de son peuple qu'il ne sut pas défendre contre les entreprises des Normands, qui venaient piller sa capitale presque sous ses yeux, abandonné du clergé et de la noblesse, indignés de voir les revenus de l'état et les nombreux impôts dont il accabla les peuples, offerts en tributs à des pirates qu'il ne savait pas combattre, fut contraint à s'enfuir, emmenant avec lui l'impératrice et le reste de ses trésors. Arrivé au mont Cenis, dans un lieu appelé Brios, il y fut atteint d'une fièvre violente, résultat probable de ses fatigues. Sédécias, son médecin, lui donna des soins que Richilde partagea. Peu de jours après il mourut, et son corps subit une décomposition si prompte, qu'on n'hésita pas à attribuer sa mort au poison. Ri-

childe, devenue veuve, ne donna pas lieu par sa conduite à des probabilités avantageuses pour elle. Sa vie devint si licencieuse, que Foulques, archevêque de Reims, la menaça d'excommunication si elle ne réformait ses mœurs. Louis-le-Bègue, héritier présomptif de Charles-le-Chauve, eut à lutter longtemps contre elle et contre Bosson avant d'obtenir la paisible possession de sa couronne. Enfin, par un traité dont les conditions furent avantageuses pour eux, et auxquelles le jeune roi fut contraint de souscrire, il fut sacré à Reims. Richilde, qui avait en son pouvoir la couronne, le sceptre et les ornemens royaux, les apporta elle-même avec le testament de son mari pour cette cérémonie, à laquelle elle assista.

On ignore l'époque de la mort de Richilde, et le lieu de sa sépulture.

Ermangarde, femme de Lothaire Ier, fils de Louis-le-Débonnaire, fut mariée en 821, et mourut le Vendredi-Saint, 20 mars 851.

Ingeltrude, femme de Pepin, roi d'Aquitaine, mariée en 822, morte en 838.

Emme, femme de Louis-le-Germanique, troisième fils de Louis-le-Débonnaire, était Espagnole de nation. Elle tomba en paralysie, et mourut en 874.

THEUTDBERGE ET VALDRADE.

Le roi Lothaire avait épousé en 856 Theutdberge, fille d'un duc de Bourgogne. Ce mariage, l'une des conditions d'un traité, fut contracté avec une répugnance visible de la part des deux époux. Theutdberge, tendrement attachée à son frère, qui l'avait élevée, n'avait pas souhaité la brillante alliance que la politique avait décidée pour elle, et pour laquelle elle n'éprouvait qu'une terreur insurmontable. Lothaire, qui avait des engagemens antérieurs avec Valdrade, qu'il aimait éperdument, ressentit pour sa nouvelle épouse une aversion qu'il ne prit pas même la peine de déguiser.

La jeune reine Theutdberge, complétement négligée par son époux, étrangère en quelque sorte à sa cour, appela auprès d'elle son frère bien-aimé, Hubert, abbé du couvent de Saint-Maurice en Valais. Elle lui confia ses chagrins et ses ennuis, et trouva de la consolation dans ses avis et son amitié. La calomnie s'attacha à donner de fausses couleurs à leur attachement, et le roi en prit occasion de chasser Hubert de la cour, et de renvoyer

Theutdberge à son père. Mais le duc de Bourgogne exigea que sa fille subît un jugement qui prouva réellement son inconduite. Elle sortit triomphante des épreuves qu'on lui imposa, et quoique bien malgré elle, Lothaire fut obligé de la reprendre. (Année 858.) Mais elle fut contrainte à souffrir la présence de Valdrade, qui occupa le trône et jouit des honneurs attachés à la royauté. Cette position n'était pas tenable : abreuvée de dégoûts et d'humiliations, elle supplia son père et son époux d'obtenir le divorce. Un synode d'évêques fut assemblé au mois de janvier 860, qui ne se crut pas autorisé à le prononcer, l'innocence de la reine laissant la cassation du mariage sans motifs suffisans. Theutdberge, qui vit le moment où cette fatale union allait de nouveau se trouver plus consolidée que jamais, poussée par le désespoir, avoua des crimes imaginaires, et même l'adultère, dont elle avait été déjà acquittée, dans l'espoir de voir briser ce mariage, ce que les trois intéressés désiraient ardemment. Les évêques, en effet, prononcèrent le divorce, et condamnèrent la reine à être enfermée dans un couvent pour y faire pénitence.

La sévérité de cette sentence, provoquée par ses aveux, ne lui donnait aucun droit à la voir adoucir. Elle se rendit au monastère qu'on lui désigna pour prison, mais dont le séjour lui était moins odieux que le traitement qu'elle éprouvait à la cour de Lothaire.

Son père et son frère favorisèrent bientôt son évasion. Hubert la conduisit près de Charles-le-Chauve, qui la protégea.

Hincmar, archevêque de Reims, se chargea de prouver l'iniquité de la sentence rendue contre Theutdberge, et, malgré toutes les réclamations de cette princesse, les évêques de France s'assemblèrent, et prononcèrent que le jugement était nul, tandis que ceux du royaume de Lothaire, assemblés à Aix-la-Chapelle, prononçaient tout le contraire; ils cassaient le mariage de Lothaire et Theutdberge, et autorisaient Lothaire à garder Valdrade.

Ce singulier procès occupa pendant quinze ans toute la chrétienté. Trois conciles sont accusés par l'Eglise d'avoir jugé faussement pour se conformer aux volontés de leurs souverains; deux archevêques furent destitués; deux légats du Saint-Siége furent mis en jugement, accusés de s'être laissé corrompre par les présens de Lothaire.

Les déclarations de Theutdberge devant les conciles pour confesser les fautes qu'elle avait intérêt à ne pas démentir afin d'acheter sa liberté, ses lettres au pape pour obtenir la dissolution de son mariage, et la permission de retourner dans son couvent pour y prendre le voile, son attestation solennelle que la nature ne l'avait point créée propre au mariage, furent toutes également repoussées par le pape et démenties par lui, les considérant comme extorquées par la violence.

Le pape Nicolas Ier fut le protecteur opiniâtre de Theutdberge, et l'implacable persécuteur de Valdrade. Excité par l'archevêque Hincmar, il excommunia les deux archevêques de Trèves et de Cologne, frères de Valdrade, qui avaient soutenu le parti de leur sœur.

Ce n'était point la débauche, mais un attachement profond qui depuis plusieurs années unissait Lothaire à Valdrade, et que méritaient, en effet, les admirables qualités de celle-ci, sa beauté, sa naissance et le dévoûment qu'elle déploya pendant les longues années de ce scandaleux procès. Lorsque le conseil des évêques cassa le mariage de Lothaire, et le rendit maître d'épouser l'objet de ses affections, il se hâta de couronner Valdrade, et la reconnut publiquement pour sa légitime compagne. Ce fut donc avec un douloureux étonnement qu'il vit arriver de Rome l'ordre impérieux du pape Nicolas Ier, qui lui enjoignait de reprendre sa première épouse et de chasser la seconde de son palais, sous peine d'excommunication. (Année 865.)

Le duc de Bourgogne, père de Theutdberge, était mort; Hubert, son frère, avait perdu la vie dans une sédition. Cette malheureuse princesse implora la protection de Charles-le-Chauve; mais celui-ci, plus disposé à créer des embarras à son neveu Lothaire qu'à protéger efficacement la triste Theutdberge, remit la décision de son sort entre les mains de l'autorité de Rome, qui contraignit de

nouveau Lothaire à la reprendre. En vain Theutdberge, au désespoir, supplia-t-elle le pape de la laisser vivre loin d'un époux qu'elle rendait malheureux, et avec qui elle ne pouvait être heureuse. Voici la réponse de Nicolas :

" Nous sommes étonné du langage de ta lettre et de celui de tes envoyés, et nous ne devons pas croire à ce que tu nous mandes. Nous savons que tu succombes sous une affliction sans relâche, que tu gémis sous une oppression intolérable, et tu oses affirmer que personne ne te contraint lorsque tu nous demandes à être dépouillée de ta dignité royale..... Quant au témoignage que tu offres en faveur de Valdrade, en déclarant qu'elle a été la femme légitime de Lothaire, personne ne te demande ni n'a besoin de ton témoignage ; c'est à nous de savoir ce qui est juste et équitable, et tu serais *réprouvée* ou *morte,* que nous ne permettrions pas à Lothaire d'épouser sa maîtresse. "

L'ordre envoyé de Rome avait précédé de peu d'heures l'arrivée ou plutôt la remise de la personne de Theutdberge aux mains des seigneurs de la cour de Lorraine, chargés de la ramener au palais de Lothaire. Sa rentrée dans la royale résidence ressembla plutôt au triste cortége d'une captive que l'on conduit au supplice, qu'à une éclatante réintégration dans les honneurs de son rang.

On la conduisit devant Lothaire ; elle se jeta à ses pieds : " Ayez pitié de moi, mon seigneur, et

n'imputez pas à ma volonté le malheur que j'apporte en ce palais. Si ma mort pouvait vous rendre le repos, je vous ferais le sacrifice de ma vie; mais vous n'en seriez pas moins malheureux. Il me faut vivre misérable, chargée de haine et de malédictions, et pourtant, mon seigneur, je ne les mérite pas. Vous le savez, ni l'exil, ni le cloître ne peuvent me soustraire au fatal pouvoir qui dispose de moi. Ne me punissez pas d'être la cause de vos chagrins, et ayez compassion des miens."

Lothaire et Valdrade, contraints à obéir par terreur des anathèmes dont ils étaient menacés, ne pouvaient refuser leur pitié à Theutdberge, victime comme eux de la tyrannie de l'orgueilleux pontife, qui ordonna bientôt à Valdrade de se rendre à Rome pour y subir un jugement. Elle n'osa s'exposer au danger d'une telle démarche, et fut excommuniée. Cette intéressante femme, retirée dans un village des environs de Nancy, vécut solitaire dans une misérable métairie. Le seul serviteur qui lui était resté passait par le feu, comme pour les purifier, tous les objets à son usage habituel, avant d'y toucher lui-même.

Theutdberge s'était imposé comme un devoir de vivre dans un palais, où elle se regardait comme étrangère, avec toute l'austérité des règles du cloître; elle évitait la rencontre de Lothaire avec le soin le plus scrupuleux.

Enfin Nicolas Ier mourut. (Année 867.) Lothaire,

à la sollicitation de son frère Louis, entra en Italie avec une armée pour le seconder dans la guerre qu'il faisait aux Sarrasins du duché de Bénévent. Les deux frères rendirent de grands services au Saint-Siége, menacé par les Musulmans. Adrien II, qui avait succédé à Nicolas, montra d'abord quelque indulgence à Lothaire ; il lui permit de venir à Rome pour se justifier des accusations qui pesaient sur lui, ou pour les expier par une pénitence. Le pape écrivit même à Valdrade pour l'absoudre de l'excommunication dont elle avait été frappée.

Mais lorsqu'au mois de juillet 869, Lothaire entra en Italie pour se présenter en effet au pape, il trouva les dispositions du pontife bien changées ; Adrien avait rejeté les instances de Theutdberge, qui était venue elle-même à Rome pour solliciter la dissolution de son mariage. Elle se rendit au mont Cassin, où, agitée de tristes pressentimens, elle chercha à détourner Lothaire de son voyage à Rome ; mais il persista, espérant obtenir par sa présence ce que le pape avait refusé aux prières de cette princesse.

Lorsqu'il fit son entrée à Rome, au lieu de le recevoir et de l'accompagner, le pape le précéda à l'église Saint-Pierre, où le roi arriva peu après. Aucun cardinal, aucun prélat, pas même un clerc, ne se présenta pour l'y admettre. Ce fut seul avec les siens qu'il s'avança jusqu'au tombeau de l'apô-

tre. Il entra ensuite dans un appartement attenant à l'église, qu'il devait habiter; rien n'y était disposé pour sa réception. Sa suite le prépara à la hâte. Le lendemain, qui était un dimanche, il s'attendait qu'on allait chanter la messe devant lui ; mais il ne put jamais l'obtenir du pape. Cependant, peu de jours après, il dîna avec le saint-père au palais de Latran, et ils se firent mutuellement des présens.

Adrien traita d'abord Lothaire avec hauteur. Quelques jours après, il l'invita à une communion solennelle, mais ce fut avec des circonstances qui dûrent le frapper de terreur. La messe finie, le souverain pontife prit entre ses mains l'hostie sainte, appela le roi à la table du Christ, et lui parla ainsi :

" Si tu te reconnais pour innocent du crime d'adultère, pour lequel tu fus châtié par notre prédécesseur Nicolas, et si tu as bien arrêté en ton cœur de ne jamais plus conserver d'affection coupable pour ta maîtresse Valdrade, approche et reçois ce sacrement de salut, qui sera pour toi le gage de la rémission de tes péchés. Mais, si dans ton âme tu t'es proposé de céder de nouveau aux séductions de cette femme, garde-toi de prendre ce sacrement, de peur que le Seigneur ne le change pour toi en châtiment." Lothaire, l'esprit égaré, reçut, sans se rétracter, la communion des mains du Pontife. Il quitta Rome le même jour et

arriva à Plaisance, atteint d'une maladie, dont il mourut le 8 août 869.

Theutdeberge se rendit auprès de Valdrade, et la conduisit dans un monastère de Bourgogne, où toutes deux prirent le voile. On ignore l'année de leur mort.

RICHARDE,

FILLE D'UN ROI D'ECOSSE, FEMME DE CHARLES-LE-GROS.

Elle épousa ce prince vers l'année 877. Il s'en fallait de beaucoup que Charles eût la tête assez solide pour toutes les couronnes qu'il porta. Empereur et roi de Germanie, par la mort de son frère, et appelé à gouverner la France pendant la minorité de Charles-le-Simple, il ne se trouva élevé à un si vaste pouvoir que pour montrer qu'il n'en était pas digne. Après le lâche traité qu'il fit avec les Normands, il perdit tout-à-fait la raison; ses retraites, ses jeûnes et ses méditations, l'avaient déjà affaibli. Confondant les pratiques exagérées de la religion avec la religion même, il croyait faire une œuvre méritoire, en abandonnant ses devoirs de souverain pour les exercices de la vie claustrale.

Richarde, complétement négligée d'un époux, dont elle ne pouvait estimer le caractère, lui témoignait peu d'affection; elle tournait aussi ses pensées vers la religion, mais avec plus de motifs pour s'y livrer exclusivement.

Luitgard, évêque de Verceil, premier ministre, prélat d'un rare mérite, avait sa confiance et la dirigeait dans le bien qu'elle avait à faire. Charles devint jaloux, après dix ans de mariage. Il accusa Richarde d'adultère, et chassa de sa cour le seul homme qui fût capable de gouverner l'état et le roi.

Après le départ de l'évêque de Verceil, il fit comparaître Richarde devant le conseil, et y protesta de son déshonneur, mais prétendant cependant séparer sa réputation de celle de son épouse, il affirma que son mariage aveo elle n'avait jamais été consommé : ce qui fut aussitôt confirmé par l'impératrice. Elle ajouta qu'elle était prête à se soumettre à quelque épreuve qu'on exigeât d'elle, soit celle du fer chaud, de l'eau bouillante, ou qu'il lui fût permis de défendre sa cause par la voie du duel, en armant un champion contre celui de son accusateur. Elle fut dispensée des épreuves. Le divorce fut prononcé, et la princesse se retira dans un monastère, qu'elle avait fait bâtir à quelque distance de Strasbourg, dans un lieu nommé D'Andelaw, où elle prit le voile. Elle y devint abbesse et mourut en 911, ayant vu son malheureux époux, par un de ces revers de fortune trop fréquens dans l'histoire, dépouillé de trois couronnes, complétement abandonné, et réduit au revenu de trois villages, qu'il n'obtint qu'après les plus humiliantes sollicitations. Après avoir manqué

des choses les plus indispensables à la vie, il avait été contraint de s'adresser à Arnould, usurpateur de sa couronne, et à Luitbert, évêque de Mayence, qui lui accordèrent, par pitié, les secours strictement nécessaires pour l'empêcher de mourir de faim.

ANSEGARDE,

PREMIÈRE FEMME DE LOUIS-LE-BÈGUE.

Sœur d'Eudes, et fille du comte Hardouin. Louis II, en l'épousant, ne considéra que la passion qu'il avait conçue pour elle, et l'amitié qu'il portait à Hardouin, son favori. Contre l'ordinaire, la politique ne fut pour rien dans cette union, et Charles-le-Chauve, père de Louis, ne fut pas même consulté. Ce mariage fut contracté en 862. Louis-le-Bègue n'avait encore que dix-neuf ans. Quoique ce prince eût un génie étroit, il était bon, juste, paisible et religieux, et avait presque tous les défauts et les bonnes qualités de Louis-le-Débonnaire, son aïeul.

Les deux époux eussent vécu heureux, si Charles-le-Chauve, par des raisons qu'on ignore, n'eût troublé leur bonheur, en les obligeant à se séparer. La princesse avait déjà deux enfans, et ce ne fut qu'avec le plus extrême chagrin qu'ils virent rompre leur union. Louis fut contraint à épouser Adélaïde, issue de sang royal. Mais,

après la mort de Charles-le-Chauve, Ansegarde fit valoir ses droits avec tant d'énergie, que Hincmar, archevêque de Reims, fut nommé pour examiner la validité du second mariage de Louis-le-Bègue. Ce prélat se déclara pour la première union, et fit annuler la deuxième, qui avait donné naissance à Charles-le-Simple. Rétablie dans ses droits, après l'éloignement d'Adelaïde, Ansegarde vécut assez pour voir couronner ses deux fils, Louis III et Carloman, époque après laquelle elle se retira de la cour; l'on ignore le lieu et le temps où elle mourut.

Adelaïde, comme nous venons de le dire, avait épousé Louis-le-Bègue, après la répudiation d'Ansgarde. Elle régna peu de temps, Charles-le-Chauve étant mort peu après son mariage. Restée enceinte de Charles (depuis Charles IV, dit le Simple), elle eût pu se prévaloir de la naissance de cet enfant, si les circonstances eussent été plus favorables, ou qu'elle eût possédé la fermeté de caractère qui distinguait sa rivale; mais préférant la vie paisible du cloître, elle se retira dans un monastère, dont le nom n'est point cité.

Frederune, première femme de Charles-le-Simple, mariée le 18 avril 907 et morte en 917. Elle fut inhumée dans l'église de Reims.

Ogive, deuxième femme de Charles-le-Simple, était fille d'Edouard, l'Ancien, roi d'Angleterre, et sœur d'Athelstan. La captivité du roi, son époux, fait prisonnier par Herbert, comte de Vermandois, lui faisant craindre pour son fils et pour elle un sort semblable, elle se retira en Angleterre, et trouva un asile dans sa famille pendant plusieurs années. La mort du malheureux Charles, arrivée au château de Perronne, en 929, amena peu de changement dans ses affaires. Raoul s'empara du trône de France, et régna jusqu'en 936, époque à laquelle il mourut sans postérité. Alors la reine Ogive travailla utilement au rétablissement de la famille royale. Elle mit dans son parti Guillaume, duc de Normandie, qui engagea les grands à rappeler Louis (surnommé depuis Louis-d'Outremer). Elle accompagna son fils en France, dit le continuateur d'Aymoin, mais n'y resta que peu de temps. Les grands, jaloux de l'influence qu'elle exerçait sur un roi de 17 ans, et redoutant une véritable régence, si elle obtenait trop de crédit dans le gouvernement, s'opposèrent à son séjour à la cour. Elle retourna en Angleterre jusqu'en 938, où son fils, qui résidait à Laon, la manda près de lui. Ogive était une femme d'une grande habileté, et d'un esprit supérieur à son sexe, mais d'un caractère assez excentrique. Jeune encore et d'une grande beauté, elle fut peut-être trop sensible aux attentions de l'héritier de la maison de Vermandois, toujours odieuse

et toujours redoutable à celle de France. Louis, craignant quelque démarche qui compromettrait sa propre dignité vis-à-vis d'une famille dont son père avait été la victime, fit des représentations assez vives à la reine sa mère. Les voyant mal accueillies, il la retint à Laon avec tant de précautions, qu'elle put s'y considérer comme prisonnière pendant plusieurs années. Elle lui échappa enfin en 951, et se maria à l'ennemi de sa maison. Par cette alliance imprudente, elle perdit la considération qu'elle s'était acquise dans ses négociations politiques. Louis-d'Outremer, indigné, lui ôta le revenu de l'abbaye de Notre-Dame de Laon, dont elle jouissait, et le donna à la reine son épouse.

Ogive eut deux enfans d'Herbert de Vermandois ; mais, à dater de l'époque de son mariage, elle disparaît dans l'histoire.

Emme, Emine ou Emma, femme de Raoul, duc de Bourgogne, couronné roi de France au mois de juillet 923, était fille de Robert de France et de Béatrix de Vermandois. C'était une princesse généreuse, d'un grand caractère, et capable de résolution. Raoul lui confia souvent la décision des plus importantes affaires. Herbert de Vermandois, parent de la reine, était l'ennemi que Raoul redoutait le plus : possesseur de la personne de Charles-le-Simple, il menaçait sans cesse de rendre

la liberté au monarque captif, dès qu'on lui refusait quelques-uns des avantages qu'il demandait. Il exigea la ville et le château de Laon. Cette place était très importante par sa situation avantageuse ; Raoul la refusa, et Herbert pensa l'obtenir, en son absence, par la force. Emme, pour conserver Laon, s'y enferma et y organisa une vigoureuse défense. Le courage de la princesse étonna le comte de Vermandois, et, soit respect pour elle, soit crainte d'être obligé de céder à une femme, il leva le siége et se retira. Emme mourut en 935.

Gerberge de Saxe, femme de Louis IV, surnommé d'Outremer, était fille de Henri, dit l'Oiseleur, empereur d'Allemagne et duc de Saxe ; elle était veuve de Gilbert, duc de Lorraine, lorsqu'elle épousa le roi des Français.

Sa naissance, sa beauté, et surtout l'élévation de son génie rendirent cette union fort avantageuse à Louis. Il trouva en elle non-seulement une compagne de ses travaux et de ses malheurs, mais toute l'habileté, tout le courage et l'activité qu'il eût pu attendre du ministre le plus vigilant et le plus dévoué.

Aussitôt qu'elle apprit la captivité du roi Louis, fait prisonnier par les Normands, elle s'adressa à tous les souverains dont elle pouvait attendre quelque secours pour le remettre en liberté : à

Edmond, cousin de son mari, qui régnait en Angleterre; à Othon, roi de Germanie, son frère; à Hugues, comte de Paris, son beau-frère, et elle réussit, en effet, à exciter leur intérêt. Bernard, comte de Rouen, parut disposé à accepter des propositions,. s'il pouvait, à ce prix, obtenir une pacification avantageuse, et demanda pour garantie que le fils aîné du roi lui fût donné en otage. Gerberge ne voulut consentir à donner que le second; mais Guido, évêque de Soissons, l'accompagna, et les Normands s'en contentèrent. Ils remirent Louis au comte Hugues, qui jusqu'alors avait traité avec eux au nom de sa belle-sœur. Mais celui-ci changea tout à coup de rôle; il confia son prisonnier à la garde de son vassal Thibaut, comte de Chartres, et déclara qu'il ne le remettrait en liberté qu'autant que la ville de Laon, la seule qui fût demeurée dans le domaine de la cou ronne, lui serait livrée.

La reine Gerberge, en transmettant cette dure condition à son mari captif, n'eut pas le courage de le presser d'y consentir. Louis comprit son intention, et il préféra rester prisonnier que de se résigner à donner, pour se racheter, sa dernière forte resse. Une année se passa; ne voyant aucune chance de recouvrer la liberté, il se résolut enfin à livrer Laon. Devenu libre, il alla rejoindre Othon roi de Germanie, et, de concert avec lui, il attaqua Hugues et reprit plusieurs villes, pendant que

Gerberge négociait pour obtenir des concessions des grands qui étaient ligués contre lui. Louis s'empara enfin de la forteresse de Laon, où la reine vint le rejoindre et résider avec lui. Elle le rendit père de deux jumeaux, Charles et Henri, en 953. Le roi mourut l'année suivante. Gerberge, afin d'assurer le sort de ses enfans, dont l'aîné n'avait que douze ans, eut recours à Hugues-le-Grand. Sa situation toucha ce prince; quoique ambitieux, il avait l'âme noble et généreuse ; il lui proposa une entrevue, elle s'y trouva, et fut reçue avec tout le respect et les honneurs qui lui étaient dus. Hugues la consola, et l'assura qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour maintenir le fils de Louis IV sur le trône de ses pères. Il tint parole, et agit d'une manière, aussi avantageuse à l'Etat et à la Maison royale, qu'opposée à ses intérêts. Hugues-le-Grand, qui parut dédaigner l'occasion de prendre le titre de roi, et repousser la couronne dont il pouvait s'emparer, se contenta de la Bourgogne et de l'Aquitaine, ou plutôt du droit de les conquérir pour sa récompense. Gerberge, après l'avénement de son fils au trône de France, se retira dans un monastère où elle mourut et fut inhumée dans le chœur de l'abbaye de Reims, en 968.

EMMA,

FILLE DE LOTHAIRE, ROI D'ITALIE.

Elle épousa Lothaire, fils de Louis-d'Outremer et de Gerberge. Cette alliance paraissait d'autant plus avantageuse qu'elle semblait fortifier la bonne intelligence entre les deux rois de France et de Germanie. Son mari fut empoisonné, en 986. Des soupçons planèrent sur Emma, quoiqu'elle eût certainement plus d'intérêt à la vie du roi, qui lui conservait une couronne, qu'à sa mort, qui la lui ôtait. Sa conduite fut peu mesurée, et l'on parla publiquement de l'inconvenance de ses mœurs. Après la mort de Lothaire, la reine qui n'ignorait pas les projets de Hugues-Capet, fils ne Hugues-le-Grand, n'eut pas beaucoup de confiance en la protection qu'il lui offrait. D'un autre côté, Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire, qui connaissait ses désordres, la menaçait sans aucun ménagement. Elle résolut d'enlever son fils de la cour de France, et de se retirer en Germanie; mais on ne lui en donna pas le temps. Le duc de Lorraine le prévint en l'enlevant elle-même avec Ancelin, son

favori. Tous deux furent confinés dans une prison, et traités fort durement. Le jeune roi Louis V, auquel on avait représenté sa mère comme une femme sans respect pour le trône qu'elle avilissait, et que beaucoup de probabilités accusaient de la mort de son père, approuva la conduite de son oncle, et lui abandonna le sort de ses prisonniers.

Emma eut recours à l'impératrice, sa mère, et à l'impératrice Théophanie, sa cousine germaine, qui intercédèrent pour elle. Mais le duc de Lorraine se refusa à toutes les sollicitations, et se proposait de faire faire le procès à la reine, lorsque Louis V vint à mourir. Le duc de Lorraine n'était pas aimé de la nation ; Hugues-Capet profita des circonstances, pour s'emparer de la couronne. Ces grands événements avaient fait oublier le sort de la reine Emme, toujours prisonnière du duc de Lorraine, qui n'osa la sacrifier à sa haine, dans une circonstance où il lui fallait ménager l'opinion générale ; soit par politique, soit par clémence, la reine fut gardée moins sévèrement ; elle s'échappa, mais ne gagna à sa fuite que la liberté : elle se trouva réduite à une si grande misère, qu'à peine lui resta-t-il une seule servante pour lui donner quelques soins; elle vivait encore en 1107, époque où elle était enfermée dans un couvent, à Laon. On ignore en quel temps elle mourut.

Blanche d'Aquitaine, femme de Louis V, dit le fainéant, ne fut pas plus fidèle à Louis V qu'Emma ne l'avait été à Lothaire. Comme sa belle-mère elle fut accusée d'avoir empoisonné son époux; mais cette accusation n'est pas plus fondée que la première. Ce mariage, dit Mézeray, était fort mal assorti : la reine méprisait son mari; elle l'abandonna pour se retirer chez son frère. Le dernier des Carlovingiens semblait, en effet, avoir réuni à lui seul toute la faiblesse, l'incapacité des descendans du grand Pepin et du brave Charles Martel.

Adélaide, femme de Hugues-Capet, premier roi de la dynastie des Capétiens, fille d'un comte de Poitou; elle est la tige maternelle des rois de la maison régnante. L'histoire ne fait pas mention de sa mort.

BERTHE,

VEUVE D'EUDES, COMTE DE BLOIS.

Elle épousa Robert, fils de Hugues-Capet et de la reine Adélaïde. Cette princesse était cousine issue de germain de son mari. Outre cette parenté, Robert en avait contracté une spirituelle en tenant un des enfans de Berthe et d'Eudes sur les fonts de baptême. Ces raisons, qu'on regardait alors comme des obstacles très importans au mariage, déterminèrent le roi à les soumettre à la décision des prélats de son royaume avant de contracter cette alliance. Un synode s'assembla, qui discuta la question, et accorda au roi la dispense qu'il était de tout temps dans l'usage d'accorder, sans qu'il fût nécessaire de se pourvoir à Rome. (Année 996.)

Il y avait quelques mois que Robert et Berthe vivaient dans la plus parfaite union. Paisible possesseur de son trône, en paix avec ses voisins, le roi se fût trouvé heureux si ses démêlés avec le clergé ne lui eussent donné de justes inquiétudes. Il retenait prisonnier l'archevêque Arnolphe par des causes politiques qui nécessitaient cette mesure.

Mais un concile avait décidé que Robert ne pouvait retenir captif un membre du haut clergé, et le pape exigeait impérieusement sa mise en liberté. Robert avait refusé, sachant combien le turbulent prélat avait de moyens pour troubler de nouveau la tranquillité de ses états. Ce refus coûta cher au roi de France.

Le mariage du roi avec Berthe, sa commère, fut examiné à Rome. Le pape le déclara incestueux, et ordonna qu'il fût dissous. Le légat du Saint-Siége, Léon, fut envoyé pour obtenir que Robert donnât cette satisfaction à l'Eglise de Rome. Alors Robert préféra céder sur un point qui lui tenait moins à cœur, il remit Arnolphe en liberté, espérant qu'à ce prix on lui permettrait de garder sa femme. Mais le pontife prit un ton encore plus impérieux. Il assembla un nouveau concile, et fit prononcer un jugement qui a été conservé, et dont voici la teneur :

" *Le roi Robert quittera sa parente Berthe qu'il a épousée contre les lois, et il fera une pénitence de sept ans, selon les degrés fixés par l'Eglise. S'il refuse de le faire, anathème sur lui !*

" *Nous suspendons de la très sainte communion Archambaud, archevêque de Tours, qui a consacré ce mariage, ainsi que tous les évêques qui ont consenti et assisté aux noces incestueuses du roi et de Berthe, sa parente, jusqu'à ce qu'ils soient venus donner satisfaction au Saint-Siége apostolique.* "

Le roi ne céda pas immédiatement aux injonctions de la cour de Rome, qui étaient opposées au bien de l'état, à la majesté du trône et aux décisions du clergé de France. Alors Grégoire mit le royaume en interdit ; le service divin fut défendu dans tous les états de Robert ; les sacremens furent refusés aux vivans, et la sépulture aux morts. Jamais siècle ne fut plus favorable à mettre en crédit l'ambition des papes, et leurs usurpations. Le clergé de France et les peuples étaient plongés dans l'ignorance la plus profonde. A l'exception de quelques évêques et de quelques moines, l'usage de l'écriture était presqu'inconnu. Le roi était un des plus savans de son temps, et l'on peut juger, par les productions qui nous restent de ce prince, à quoi se réduisait alors le savoir.

Les peuples épouvantés, confondant la religion avec les passions de ses ministres, s'enfuyaient à l'approche de leur souverain ; tous ses domestiques l'abandonnèrent ; il ne resta près de lui que deux serviteurs qui le servaient en tremblant, et jetaient au feu les restes de sa table, ou, devant lui, les donnaient aux chiens.

Il fallait beaucoup de fermeté et plus encore de tendresse conjugale pour supporter ces humiliations. La reine en fut si vivement affectée, qu'elle accoucha d'un enfant affligé sans doute de quelque difformité rebutante, car on publia qu'elle était accouchée d'un monstre. Il n'est pas impossible

que l'imagination de la reine, frappée par les menaces de Rome, ait donné à l'enfant qu'elle portait dans son sein quelque chose de monstreux, et qu'on en ait profité pour l'attribuer à une punition divine.

Vaincu par tant de persécutions, Robert se sépara de Berthe. (Année 1001.) Quoique répudiée, elle conserva son titre de reine, et nourrit longtemps l'espérance de remonter sur le trône. Elle connaissait la droiture de cœur de Robert, le plus honnête homme de son royaume, et elle pouvait se flatter d'en être aimée. Robert étant allé à Rome, en 1016, Berthe se rendit près de lui, espérant voir ses droits reconnus à la sollicitation de ses partisans; mais la démarche de Grégoire avait eu trop d'éclat pour que ses successeurs osassent annuler la sentence. Les tentatives de Berthe furent inutiles. Elle vécut tristement, après avoir renoncé au seul espoir qui avait soutenu sa résignation, et mourut dans le monastère qu'elle s'était choisi. L'année de sa mort n'est pas connue.

CONSTANCE D'ARLES,

DEUXIÈME FEMME DE ROBERT-LE-PIEUX.

Elle fut mariée en 998, et rendit son mari aussi malheureux qu'il eût pu être tranquille et heureux avec Berthe. Constance était d'une beauté accomplie, mais fière, impérieuse, opiniâtre, sacrifiant tout à ses passions ou à ses caprices. A peine parut-elle à la cour, que tout y changea de face ; les mœurs graves, simples et modestes de l'époque firent place aux bruyantes habitudes de la noblesse provençale. Un luxe jusqu'alors inconnu se déploya dans les habits, dans les armes et jusque dans l'anarchement des chevaux. La princesse, qui croyait faire plaisir à son mari, avait amené avec elle plusieurs troubadours célèbres de ce siècle. Jusqu'alors on n'avait connu en France que la versification latine, où l'on avait introduit la rime, du temps de Charlemagne. Ce fut à elle que l'on dut l'introduction de la poésie. Mais si elle égaya, par des plaisirs jusqu'alors inconnus, la sévérité des mœurs de ce temps, elle mit à de rudes épreuves la patience de son époux, qui paraît avoir été l'un

des hommes les plus doux, les plus passifs et les plus incapables de gouverner qui soient jamais montés sur aucun trône.

Robert s'occupait de musique qu'il aimait avec passion, il composait des hymnes et les notait avec le chant qui leur était propre. On raconte que sa femme Constance, qui le voyait toujours livré aux mêmes travaux, lui demanda, en plaisantant, de faire aussi quelque chose en mémoire d'elle. Il écrivit alors le rythme : O CONSTANCIA MARTYRUM, que la reine, à cause du nom de Constancia, crut avoir été fait pour elle.

Un jour, il remarqua que sa femme avait eu soin de faire garnir sa lance avec des ornements d'argent. Il venait dans ce moment d'achever ses prières à l'église de Poissy-sur-Seine, où il avait un palais. Il chercha des yeux un pauvre à qui il pût donner ces ornements, et l'ayant trouvé, il lui ordonna de lui apporter un outil en fer, qui pût servir à arracher des clous. Puis, le pauvre et le roi s'enfermèrent ensemble, et travaillèrent en commun à arracher tout l'argent, dont Constance avait fait orner la lance royale. Robert le mit ensuite lui-même dans la besace du mendiant, lui recommandant de s'enfuir au plus vite, de crainte que la reine ne le vît. Lorsque Constance aperçut la lance de son mari, dépouillée de ses ornements, son étonnement fut grand, et Robert jura qu'il ne savait pas comment cela était arrivé. On devrait s'étonner

pourtant que si le pieux Robert se permît un parjure pour déguiser ses charités, car il avait, dit l'historien Helgaud, une telle horreur du mensonge, qu'il avait fait faire une châsse de cristal, vide à l'intérieur et ornée d'or à l'extérieur, dans laquelle il prenait soin de ne mettre aucune relique, afin de pouvoir justifier ceux dont il recevait le serment, aussi bien que lui-même, s'ils venaient à se parjurer. C'est sur cette châsse qu'il faisait jurer les princes, qui n'étaient pas au courant de cette pieuse, mais assez singulière intention, dont la droiture n'exclut pas, cependant, une indulgence plus singulière encore, qui dans notre siècle trouverait peu d'approbateurs ; pas plus que n'en obtint depuis le roi Louis XI, lorsque dans des vues tout-à-fait opposées à celles de Robert, il engageait sa foi sur des châsses, dont il avait fait éloigner les reliques.

Constance, sûre de son crédit, ne mettait pas de bornes à la violence de son caractère, augmentée par l'impassibité de son époux, qui souffrait ses emportements avec une admirable patience. Cependant, malgré l'affection que l'habitude lui avait inspirée pour sa femme, il accueillit avec plaisir les marques de dévouement d'un jeune seigneur, auquel il s'attacha, et lui donna une confiance sans bornes en le créant premier ministre. Ce favori fut une cause de mésintelligence entre le roi et la reine, parce que souvent il se joignit à son maître pour réprimer les emptiètements de la princesse.

Une femme de ce caractère ne pouvait supporter patiemment une rivalité, quelle qu'elle fût. Longtemps elle chercha le moyen d'éloigner Hugues de Beauvais et même de le perdre. Mais le roi, qui avait résolu de le mettre hors de ses atteintes, lui avait donné les emplois les plus considérables. Constance, irritée de la chute de son crédit, et de la fermeté que Robert manifestait, quitta la cour sous le prétexte de faire une visite à son père, mais bien plutôt pour assurer le succès de la vengeance qu'elle méditait contre le ministre.

Hugues, en flattant les goûts et les penchants du roi, trouva le moyen de fixer son pouvoir d'autant plus sûrement, que Robert était peu accoutumé à rencontrer, dans son intérieur, tant de déférence et de dévouement. Toujours contrarié, souvent menacé par la reine Constance, il regrettait l'humeur douce et attentive de Berthe, et lui conservait toujours au fond du cœur une préférence marquée. Hugues, qu'il avait créé comte du palais, l'excitait à braver de nouveau les excommunications du pape, en se réunissant à elle. On dit même qu'il la reçut dans son palais pendant l'absence de la reine; mais que celle-ci, instruite de cette entrevue par ses espions, se hâta de revenir, accompagnée de douze chevaliers, que Foulques de Nerra, son oncle, avait mis à sa disposition, et qui tous avaient juré de la venger. Ce projet était difficile à exécuter. Le favori ne s'éloignait presque

jamais de son maître, et dans le palais, au milieu des courtisans, il eût été facilement secouru. Après avoir attendu quelque temps, ils saisirent l'occasion d'une partie de chasse, où le comte du palais accompagna le roi. S'étant rendus dans la forêt, ils surprirent Hugues de Beauvais presque seul avec le monarque. Alors ils les environnèrent, et après avoir fait d'humbles révérences au roi, ils saisirent le malheureux ministre, et lui tranchèrent la tête malgré les prières et les efforts que Robert tenta pour le défendre.

Les meurtriers s'enfuirent ; mais le roi avait trop de motifs de soupçonner sa femme pour hésiter dans des suppositions. Le comte d'Anjou était trop puissant pour songer à tirer vengeance d'un si odieux attentat. La paix de son royaume, et surtout sa propre tranquillité lui étaient trop chères pour donner suite à son ressentiment. *Il se réconcilia avec sa femme,* dit l'historien Glabert, *ainsi que tel était son devoir*. (Année 1015.)

Un des moyens à l'aide desquels cette reine affermissait son autorité, était d'entourer son mari des compatriotes qui l'avaient suivie à la cour de France. Les arts et le commerce avaient fait des progrès bien plus rapides dans le Languedoc et la Provence que dans la France septentrionale. Les Sarrasins, parvenus à leur plus haut degré de civilisation, apportaient les produits de leur industrie dans les ports de la Méditerranée, qui transmet-

tait à toute la France les marchandises de luxe, lesquelles, avidement accueillies dans les châteaux, y donnèrent le goût des fêtes. Ce fut à cette époque que l'esprit chevaleresque prit naissance au sud de la France. Les cours plénières, les cours d'amour commencèrent à adoucir les mœurs, peut-être aux dépens de leur pureté ; la musique et la poésie des troubadours effacèrent peu à peu la rudesse naturelle des Francs, et Robert, malgré sa piété et l'extrême simplicité de ses goûts, ne put être insensible à l'influence de ces innovations. Mais ce ne fut que lentement, et pour ainsi dire par entraînement, que ces nouveaux usages s'établirent à la cour. Tandis que le Midi subissait ainsi une sorte de métamorphose, et que la chevalerie, ornée de ses casques dorés, de ses blancs panaches et de ses écharpes brodées, gages de sentiment et de fidélité, apparaissait brillante sous le soleil du Midi, les guerriers du Nord, ne songeant qu'aux combats, méprisaient comme un vice le luxe qu'ils ne pouvaient imiter.

Le roi vieillissait; il devenait urgent de désigner l'héritier de la couronne, et quoiqu'elle dût revenir de droit à l'aîné, la préférence que Constance témoignait publiquement pour le troisième de ses fils causa beaucoup de troubles dans la famille royale. Elle insista avec opiniâtreté pour faire couronner Robert. Hugues, l'héritier naturel, avait déjà été couronné en 1017. Il était parvenu

à un âge qui lui donnait droit à un état de maison conforme à son rang. Mais Constance, qui joignait à ses autres défauts une avarice sordide, s'y opposa constamment. Dans l'espoir de le fatiguer du séjour de la cour, et de l'obliger à s'exiler, elle lui refusa les choses les plus nécessaires, et l'accabla d'affronts et d'humiliations. Le prince quitta la France; mais, privé des ressources nécessaires à ses besoins, il s'endetta, et fut arrêté par Guillaume, comte de Bellesme. Fulbert, évêque de Chartres, en avertit le roi, qui traita aussitôt de la liberté de son fils. Cet événement adoucit un peu l'humeur de Constance. Peu de temps après ce jeune prince mourut, emporté par une maladie à l'âge de dix-huit ans. (Année 1025.) Il fut beaucoup regretté par le peuple et par les grands.

La reine reprit ses sollicitations en faveur du prince Robert. Malgré ses efforts, Henri, le second de ses fils, succéda à son père Hugues ; mais persécuté par sa mère, il ne pouvait vivre à la cour, où la haine de Constance le tourmentait, ni s'en éloigner, dépourvu d'argent et des serviteurs que son rang exigeait. Robert embrassa la cause de son frère ; tous deux, exaspérés par les mauvais traitemens de leur mère, se révoltèrent. Le roi marcha contre eux. La réconciliation fut prompte, et la reine fut contrainte à les accueillir.

Il y eut sous ce règne une persécution contre de malheureux sectaires, qui avaient tenté de mettre

en doute des matières de foi. Ils furent condamnés à être brûlés vifs. La reine Constance, qui avait excité le roi à l'excessive sévérité qu'il manifesta dans sa sentence, se plaça à la porte de l'église, et quand cette triste procession en sortit pour marcher au supplice, elle s'approcha d'un de ces infortunés qui avait été son confesseur, le frappa d'une baguette qu'elle tenait à la main, et lui creva un œil, espérant ainsi prouver à la foule qui l'entourait que ses scrupules religieux l'emportaient sur l'intérêt et la pitié qu'elle aurait pu lui conserver.

Le roi mourut, et sa volonté dernière fut que le prince Henri succédât à la couronne. Constance lutta encore quelques temps pour lui disputer le trône; mais elle tomba malade à Melun, et mourut un an après Robert. Elle fut inhumée à Saint-Denis auprès de son mari.

ANNE DE RUSSIE,

EPOUSE DE HENRI Ier, FILS DE ROBERT-LE-PIEUX.

Henri Ier, témoin des chagrins de son père, conséquences du divorce auquel il avait été contraint, s'était bien promis de faire examiner soigneusement la généalogie de l'épouse qui lui serait destinée, afin d'échapper aux mêmes persécuteurs. Il épousa d'abord Mathilde, fille de l'empereur Henri III, avec lequel sa famille n'avait point contracté d'alliance. Après la mort de cette épouse, qui ne lui laissa pas de postérité, pressé par son Conseil de se choisir une autre compagne, il chercha parmi toutes les princesses de la Chrétienté; mais il vit avec douleur qu'il existait entre leurs familles et la sienne des degrés de parenté plus ou moins éloignés. Ne voulant s'exposer à aucune chance douteuse, il chercha encore, et apprit que Jiaroslaw, grand-duc de Russie, avait une fille qu'il désirait marier à quelque monarque chrétien de l'Europe occidentale. Ses négociations avaient révélé à la France non-seulement l'existence de la princesse

Anne, mais encore celle de la nation russe, dont il est probable que la cour de Henri I[er] n'avait jamais entendu parler. Ce roi avançait en âge; découragé par la difficulté de former une alliance telle qu'il la souhaitait, il espéra qu'au moins en épousant une femme aussi étrangère, il serait certain de n'avoir avec elle aucun des degrés de consanguinité proscrits par les lois canoniques.

Gautier, évêque de Meaux, et Wascelin, évêque de Chaulny, partirent avec une suite nombreuse, et se rendirent à Kiovie, résidence du czar; ils obtinrent la main de la princesse pour leur maître, la ramenèrent avec eux, chargés de présens considérables. La longueur d'un tel voyage, la différence extraordinaire existant dans le langage, les mœurs, les opinions, rendirent cette alliance assez bizarre, et ne semblaient pas lui assurer beaucoup de félicité. La princesse Anne, mariée dans une cour plénière, entourée d'usages nouveaux pour elle, ne comprenant pas un mot de la langue française, et ne pouvant adresser à son époux une seule parole qu'il pût comprendre, fut réduite à concentrer en elle-même toutes ses pensées, n'ayant d'autres personnes auxquelles elle pût les communiquer que deux femmes de son service, les seules qui eussent été autorisées à la suivre en France. Anne se résigna tristement à n'être que le simulacre de sa dignité. Elle donna trois fils au roi, remplit ses devoirs de mère et d'épouse avec dévouement; et lorsque ses

fils passèrent aux mains de leur gouverneur, alors, tournant toutes ses pensées vers la religion, elle ne s'occupa plus que d'œuvres de salut; après la mort de Henri I[er], elle se retira, en 1069, dans l'abbaye de Saint-Vincent à Senlis, alors âgée de 35 ans. Mais bientôt, dégoûtée de la retraite, elle quitta le couvent et revint à la cour, où quelques années après elle épousa Raoul, comte de Crepi, en Valois. Le divorce de ce seigneur avec sa femme n'ayant pas été autorisé, Anne et Raoul furent excommuniés; ils persistèrent cependant à ne point se séparer, et vécurent ensuite jusqu'en 1076, époque où Anne se retira de nouveau dans un couvent du Gantinais, ordre de Citeaux, où elle mourut peu de temps après.

BERTHE DE HOLLANDE,

FEMME DE PHILIPPE Ier., FILLE DE FLORENT, COMTE DE HOLLANDE.

Berthe épousa Philippe en 1071; elle était cousine issue de germain de son mari, ce qui devait être un obstacle à leur union. Cependant ce mariage eut lieu sans aucun empêchement. Le prétexte de cette parenté ne fut mis en question que vingt ans après. Philippe s'était épris de Bertrade de Montfort, et Berthe lui devint indifférente. Les quatre enfants qu'elle lui avait donnés, sa naissance, sa bonté, l'égalité de son caractère, qui pendant ces vingt années la lui avaient rendue si chère, tout fut oublié devant la passion qu'il conçut pour la comtesse d'Anjou. C'est alors qu'il se ressouvint pour la première fois que Berthe était sa parente, et que ses scrupules ne lui permirent plus de traiter comme sa femme une princesse qui lui était alliée au degré prohibé par les lois de l'Eglise, et afin de mieux s'y conformer, il l'éloigna de sa cour et la relégua à Montreuil-sur-Mer, qui lui avait été assigné pour son douaire. (1090).

Berthe accablée de douleur d'un si cruel abandon, vécut dans une sorte de pauvreté indigne de son rang; en vain s'opposa-t-elle à la sentence de divorce; il fut prononcé en 1093. Et le roi irrité des démarches qu'elle avait faites pour entraver la marche de la procédure, et empêcher la dissolution du mariage, la priva de ce douaire, et la relégua dans un misérable bourg, où elle mourut bientôt après. On inhuma, sans la moindre distinction, celle à qui la France est redevable d'un de ses meilleurs rois. (1093).

BERTRADE DE MONTFORT,

DEUXIÈME FEMME DE PHILIPPE.

Elle était fille de Simon, seigneur de Montfort-l'Amaulri. Orpheline dès son enfance, Bertrade avait été élevée à la cour de son oncle, et très jeune encore sacrifiée à des raisons politiques pour devenir la femme de Foulques, comte d'Anjou, surnommé le *Rechin*, ou revêche. Vieilli par la débauche autant que par les années, Foulques d'Anjou avait déjà eu trois femmes, dont deux vivaient encore. Toutes avaient été répudiées sous différens prétextes. Mais ces motifs n'empêchèrent pas que Bertrade ne devînt, malgré elle, comtesse d'Anjou en 1089.

Bertrade, qui n'avait été engagée que par contrainte à une union qu'elle abhorrait, se promit de la rompre aussitôt qu'elle pourrait en tenter les moyens avec succès. Elle avait donné un fils à son vieil époux, lorsqu'il l'amena à Tours, où le roi de France, son suzerain, s'était rendu avec sa cour. A la vue de la belle comtesse d'Anjou, Philippe fut tellement ébloui, qu'il résolut de tout mettre en œuvre pour lui plaire. Ce ne fut pas dif-

ficile, disposée comme l'était Bertrade. Le roi donna des fêtes dont elle était l'ornement; et enfin, un jour que Foulques d'Anjou assistait à la bénédiction des nouveaux fonts baptismaux de l'église Saint-Jean, elle se rendit, sous la conduite d'un seul gentilhomme français, à Meun-sur-Loire, près du pont de Beuvron, et de là gagna Orléans avec une escorte de cavalerie que le roi lui avait fait préparer pendant qu'il se rendait lui-même en cette ville pour la recevoir.

Philippe et Bertrade s'occupèrent aussitôt d'assurer leur union par un mariage immédiat. Berthe fut exilée à Montreuil. Sous prétexte de parenté, le divorce ne paraissait pas difficile à prouver; l'obstacle du mariage de Bertrade ne paraissait pas impossible à lever. Chacune des deux parties travailla activement à recouvrer sa liberté. Bertrade, hors du pouvoir de son mari, fit une si prompte diligence, qu'elle obtint en peu de temps la séparation qu'elle demandait. L'espèce de violence exercée contre elle par sa famille, les divorces irréguliers de Foulques-le-Rechin, dont les deux femmes étaient encore vivantes, parurent des motifs plus que suffisans.

De son côté, Philippe, en faisant valoir les liens de parenté existant entre lui et Berthe, parvint aussi à faire prononcer sa séparation par Renaud, archevêque de Reims, et ses suffragans, délégués par le Saint-Siége. La mort de Berthe, arrivée

sur ces entrefaites, détruisait toute récrimination de ce côté ; il ne s'agissait plus que de passer à la célébration du mariage.

Le roi et la comtesse furent unis. La cérémonie eut lieu à Paris, et l'évêque de Senlis leur donna la bénédiction nuptiale en présence de l'archevêque de Rouen, et de l'évêque de Bayeux, frère de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre. Le roi avait invité à ses noces les grands et les prélats de son royaume, afin de donner plus d'authenticité à la célébration de ce mariage.

Ives, évêque de Chartres, qui devait à Philippe son évêché, dont il l'avait investi l'année précédente en lui remettant, selon l'usage, l'anneau et le bâton pastoral, devait, d'après toute probabilité, être favorable au roi en cette circonstance; et cependant, seul de tout le clergé de France, Ives se prononça contre la validité de cette union. Adoptant l'ambitieux système du fameux Grégoire VII, soutenu par ses successeurs, Ives, aux dépens de l'honneur de la France, de son repos et de ses libertés, prouva à la cour de Rome un zèle outré pour ses intérêts, ou un respect mal entendu pour ses opinions; au lieu de se trouver aux noces de son souverain, il répondit à la lettre qu'il en avait reçue qu'*il ne pouvait obéir, parce que sa conscience ne lui permettait pas de s'écarter du serment qu'il avait prononcé, en qualité d'évêque, de rester fidèle aux lois et aux doctrines de l'Eglise de Rome, et qu'une*

de ces lois exigeait qu'avant toute chose on eût assemblé un concile pour statuer la légitimité du divorce de la reine Berthe, et la validité de son mariage avec Bertrade, et qu'il préférait d'être jeté dans la mer, une meule de moulin au cou, que d'autoriser par sa présence une union aussi scandaleuse. (Année 1094.)

Philippe dut prévoir dès ce moment qu'il allait avoir sur les bras tous les chagrins et les tracasseries qui avaient fait le malheur de son aïeul Robert-le-Pieux. Il écrivit à Ives pour chercher à le convaincre que son divorce ayant été prononcé canoniquement, assembler un concile était inutile, et qu'ayant l'approbation de tout le clergé de ses états, celle de Rome n'était qu'une vaine formalité. Le prélat répliqua qu'il s'en tenait à sa première opinion ; que d'ailleurs ce mariage n'avait pas été célébré par l'archevêque de Reims, assisté des évêques de sa métropole, suivant le droit qu'il en avait reçu du Saint-Siége, et de l'usage immémorial pratiqué en France. " *Ajoutez à cela,* écrivait-il, *que j'ai des raisons qui m'appartiennent, et qu'il n'est pas encore temps d'expliquer lesquelles m'empêchent d'approuver ce mariage.* "

Le roi passa outre et solennisa son mariage avec le consentement du cardinal Roger, légat du pape. Alors Ives ne ménagea plus rien ; il écrivit au légat une lettre remplie d'amers reproches, et porta ses plaintes au pape. Roger fut dépouillé de sa

légation ; Hugues, archevêque de Lyon, fut nommé à sa place, et reçut de la cour de Rome ses instructions. Aussitôt il assembla un concile à Autun, le 16 novembre 1094, où le roi fut excommunié pour avoir épousé Bertrade. Les ennemis de Philippe et de la comtesse étaient le pape Urbain II, Ives de Chartres et le comte d'Anjou. Le monarque, sans égard pour la décision de ce concile, continua de vivre avec sa femme. Suivant l'historien Berthold, qui parle de ce concile, le pape en indiqua un autre à Plaisance, au commencement de 1095, où se trouvèrent les ambassadeurs de Philippe, qui demandèrent la prorogation de ce concile aux fêtes de la Pentecôte suivante, ce qui fut accordé. Mais Urbain écrivit à tous les évêques de France, les exhortant *de réduire Philippe à la raison, ou d'en user avec lui avec toute la rigueur des canons.* Toutes les mesures étaient prises pour en venir à cette extrémité. Ives de Chartres était l'âme de ce projet. Le roi et Bertrade furent jugés avant d'avoir été entendus. Il ne s'agissait pas moins que d'exposer l'état à une révolution en excitant les sujets contre leur souverain.

Philippe sentait toutes les conséquences d'une excommunication ; mais se séparer de sa chère Bertrade lui était devenu impossible. L'excès de son attachement peut seul faire excuser les démarches qu il renouvela auprès de l'évêque de Chartres et du Saint-Siége, et qui compromettaient

évidemment la dignité de sa couronne et celle de son caractère.

Le concile de Clermont eut lieu. Foulques, comte d'Anjou, y envoya ses députés. Philippe et la reine y furent frappés d'excommunication; l'anathème s'étendait sur ceux *qui donneraient à Philippe la qualité de roi, ou le reconnaîtraient pour leur souverain*. Mais ce qu'il y eut de remarquable, c'est que ni le roi, ni le clergé, ni le peuple ne déférèrent à la sentence de Rome. Les évêques de France, qui se voyaient exposés à perdre la juridiction que leur donnaient les anciens canons, parlèrent même d'absoudre Philippe, ne pouvant se méprendre sur les résultats des entreprises du pape, qui n'attaquaient pas moins les lois de l'Etat et les droits de l'épiscopat que ceux de la couronne. Ils élevèrent la voix, et protestèrent qu'ils persévéreraient dans leur premier sentiment, et continueraient de respecter le roi comme leur souverain. Un peu plus de fermeté de la part de Philippe eût achevé tout; mais il en était incapable, et Ives le savait bien. Fatigué d'une si longue contradiction, le roi eut une entrevue avec le pape, et promit solennellement de se séparer de Bertrade, de ne plus lui parler qu'en présence de témoins. Peut-être fit-il cette promesse de bonne foi, se croyant capable de la tenir, ou peut-être, conseillé par sa faiblesse, céda-t-il au temps et aux circonstances.

Cependant Bertrade ne fut pas éloignée; elle

accompagnait son mari dans ses moindres excursions, compagne asssidue de ses chagrins comme de ses plaisirs. Ce ne pouvait être impunément; des ordres furent donnés afin que partout où la reine accompagnerait son mari on n'y célébrât point l'office divin, et qu'à leur départ on sonnât les cloches en signe de réjouissance. Philippe n'y parut pas fort sensible. " *Vous voyez, ma mie,* dit-il un jour à Bertrade en riant, *voilà comme on nous renvoie.* "

Bertrade était douée d'une beauté parfaite; mais ce qui avait captivé son volage époux était l'extrême amabilité de ses manières, et l'enjouement de son esprit. Longtemps elle observa les événemens, et quand elle put saisir le moment d'agir, elle s'empressa de tenter des moyens nouveaux pour réconcilier son mari avec son dangereux ennemi. Peu à peu la douceur et la grâce pénétrante de son langage calmèrent l'irritabilité naturelle de Ives. Elle avait essuyé patiemment la colère du sévère prélat; puis, quand elle lui parut épuisée, elle fit valoir éloquemment les raisons qui n'avaient pu jadis trouver grâce devant l'indomptable opiniâtreté de l'évêque de Chartres, qui commençait à voir qu'il avait été trop loin, sans avoir recueilli de son imprudence les fruits qu'il en avait espérés. Lui-même se chargea de faire élire Guillaume de Montfort, frère de la reine, évêque de Paris. Quelque temps après, Ives prit le parti de la cour

contre Hugues, archevêque de Lyon, qui voulait convoquer un nouveau concile pour contraindre définitivement le roi à éloigner son épouse. Il lui écrivit pour l'engager à abandonner ce projet; mais Urbain trouva cette lettre déplacée, et Ives perdit à cette occasion le haut degré de faveur où il était parvenu auprès du pontife.

Urbain mourut, et le pape Pascal, qui lui succéda, renouvela la sentence d'excommunication contre les deux époux. Ives perdit de nouveau ses indulgentes dispositions. Mais Philippe laissa gronder la foudre, déterminé cette fois à ne plus s'humilier en vain. Il vivait en paix avec la femme qu'il aimait, insensible aux tracasseries qu'on lui suscitait constamment. Les années se succédaient : Pascal vit son autorité compromise, en ce que les effets de l'excommunication s'étaient considérablement affaiblis par l'insouciance du peuple, fatigué lui-même d'une injustice si longtemps exercée envers ses souverains. Alors, plus sage que son prédécesseur, il en vint à accorder une dispense au roi et à son épouse, ce que depuis douze ans ils avaient inutilement sollicité.

La reine Bertrade conserva toujours l'empire qu'elle avait acquis sur l'esprit de son mari, et la constance que manifesta ce prince pendant ces douze années de persécutions en est une preuve. Mais elle fit une chose plus extraordinaire encore :

elle régna avec autant de pouvoir sur le cœur de l'époux qu'elle avait jadis abandonné; et lorsque, débarrassée des inquiétudes que lui avait causées la cour de Rome, elle entreprit de réconcilier Philippe et le duc d'Anjou, elle y réussit à souhait. Il se trouve une charte à Saint-Nicolas d'Angers, du 6 des ides d'octobre de l'an 1186, citée par l'historien Resli, qui prouve que le roi et la reine, son épouse, allèrent en cette ville, où ils furent reçus par Foulques-le-Rechin, accompagné *de tout son clergé* et de toute sa cour, avec toute la magnificence et les honneurs dus à leur rang. Cette réconciliation eut lieu dans un festin dont elle fit les honneurs. Le roi pardonna aisément au comte les chagrins que sa jalousie lui avait attirés, et le vieux comte oublia tous ses mécontentemens, trop heureux d'obtenir à ce prix l'indulgence de la charmante Bertrade.

Après la mort de Philippe, arrivée à Melun le 29 juillet 1108, à l'âge de cinquante-six ans, la reine sa veuve, dans tout l'éclat de sa beauté, se retira à l'abbaye de Hautebruyère, ordre de Fontefrault, qu'elle avait fondée, où elle embrassa la vie religieuse. Elle s'assujétit à toute l'austérité de l'ordre naissant, et si elle avait donné quelque scandale à la France à l'époque où elle quitta son premier époux, elle lui offrit un modèle de résignation et de piété. Mais son épreuve dura peu;

elle quitta ce monde périssable, dit Guillaume de Malmesbury, *comme* si Dieu eût eu égard à la délicatesse de son tempérament, peu propre aux fatigues de la vie monastique. (Année 1118.) On voit encore son tombeau dans la vieille église de Hautebruyère.

LUCIANE DE ROCHEFORT,

FILLE DE GUY-LE-ROUGE, SEIGNEUR DE MONTLHÉRY, COMTE DE ROCHEFORT, GRAND SÉNÉCHAL DE FRANCE.

Elle fut mariée à Louis VI, surnommé le Gros, à l'âge de dix ans, en 1104. Les services que son père avait rendus à Philippe dans la grande affaire de son mariage avec Bertrade, furent la source du crédit de Guy de Rochefort, lequel fut porté au plus haut point par ce mariage. Mais le roi ayant eu gravement à se plaindre du sénéchal, qui, au siége de Montlhéry, ne se conduisit pas avec la fidélité que le roi devait en attendre, ce prince résolut de casser son mariage avec Luciane, qui était élevée à la cour, sous les yeux de sa mère. Le divorce fut aisé à obtenir; le mariage n'avait pas été consommé, la jeune Luciane n'ayant pas encore treize ans. Elle perdit la couronne par la faute de son père; et, de reine de France, devint plus tard dame de Beaujeu, ayant épousé, depuis son divorce, Guichard, seigneur de Beaujeu

ADELAIDE DE MAURIENNE,

SECONDE FEMME DE LOUIS-LE-GROS, FILLE DE HAMBERT, COMTE DE MAURIENNE OU DE SAVOIE, ET NIÈCE DU PAPE CALIXTE II.

Ce fut par les soins de Ives, évêque de Chartres, aussi dévoué aux intérêts de Louis-le-Gros, qu'il avait été contraire à ceux de Philippe, son père, qu'Adélaïde épousa ce prince en 1115.

Sous les règnes de princes qui, ainsi que Louis-le-Gros, surent faire respecter leur autorité, et maintenir dans leur cour une régularité parfaite, les reines jouèrent rarement un rôle important; le pouvoir, concentré dans la main du maître, faisait disparaître ces tracasseries, ces divisions de famille, lesquelles mirent en évidence celles de nos reines, qui parvinrent à dérober une part de cette autorité. Adélaïde fut mère de sept princes et d'une princesse. Après la mort du roi, elle épousa Mathieu de Montmorency, et mourut en 1154. Adélaïde fut inhumée dans l'abbaye de Montmartre, qu'elle avait fondée.

COSTUMES.

Pendant les septième, huitième et neuvième siècles, les costumes des reines et des princesses varièrent peu; la forme des robes ressemblait exactement à celle du costume des femmes grecques de nos jours, du moins de celles de la haute classe. La belle princesse Soutza, que l'on vit à Paris en 1832, était ordinairement vêtue d'une robe de satin brochée d'or ou d'argent, ajustée de façon à lui dessiner parfaitement la taille; une ceinture placée très bas se nouait par devant à la hauteur des hanches, et formait ainsi les plis de la jupe. Cette ceinture était d'ordinaire de tissu très fin, terminée par des glands de perles. Dans les occasions d'apparat, la ceinture elle-même était une chaîne de pierreries. Les étoffes étaient de velours damassés, de satins brochés d'or ou d'argent. La mode de coiffure au septième siècle, comme celle des femmes grecques modernes, exigeait les cheveux flottans, séparés en bandeaux sur le front; un cercle d'or ou de pierreries assujétissait le voile, ordinairement de même étoffe que la robe de dessus, ou qui souvent en tenait lieu par son extrême ampleur. Ce voile était doublé de soie dans l'hiver, et, dans la saison d'été, il était de mousseline ou de gaze, richement brodé. Jusqu'au dixième siècle,

le manteau royal se porta agraffé sur les deux épaules par des nœuds de perles ou de rubis.

En 998, Constance d'Arles, femme de Robert, avait fait subir aux modes de ce siècle une grande métamorphose en introduisant le costume éminemment gracieux des dames provençales. Ces modes, une fois établies, ne subirent que de légères variations jusqu'en 1095, où Bertrade de Montfort, véritable type d'élégance et de goût, introduisit des changemens dans les costumes et les coiffures. Le surtout eut de larges manches pendantes; la jupe était ouverte sur les côtés pour laisser voir celle de dessous, qui toujours était de couleur vive, en opposition avec le surtout. Bertrade porta le manteau royal attaché sur l'épaule droite par un nœud de rubis, laissant cette épaule et le bras entièrement dégagés ; il était assujéti de manière à décolleter le dos, la poitrine et les épaules. Ses cheveux, qu'elle avait fort beaux, séparés sur le front, tombaient en de longues tresses autour d'elle ; leur extrémité était attachée avec des nœuds de pierreries. On porta aussi les cheveux relevés et roulés par derrière dans une sorte de bourrelet lisse, qu'on imita au siècle dernier en lui donnant le nom de *chignon*. Ceux de la face, également roulés, formaient ainsi un encadrement à la figure, lequel était seulement séparé sur le front. On posa sur cette coiffure une sorte de toge élevée de quatre à cinq pouces, recouverte de velours rouge ou bleu,

surmontée d'un cercle à fleurons pour les reines ou les femmes des grands vassaux. Cette coiffure était ornée d'applications en or ou en argent, et assujétie sous le menton par une bride à la manière des femmes juives.

Les armoiries commencèrent à paraître, aussitôt leur établissement, dans le douzième siècle, époque des croisades. Les femmes du haut rang portaient leur blazon de famille brodé sur leur jupe, du côté gauche, et celui de leur mari du côté droit. Les souliers à la poulaine, malgré leur forme hideuse, se maintinrent plus de deux siècles. Les reines et les femmes de grands seigneurs portaient habituellement à la main une petite baguette d'ivoire ou d'ébène incrustée, comme une marque distinctive d'autorité. Au même temps, les faucons devinrent aussi une autre marque de leur rang; ces oiseaux étaient perchés sur leur poignet ou leur épaule; animal favori, qui depuis fut détrôné par le perroquet, devenu beaucoup plus plébéïen.

ELEONORE D'AQUITAINE,

(OU DE GUYENNE).

Eléonore de Guyenne, première femme de Louis-le-Jeune, fils de Louis-le-Gros, était fille de Guillaume X, duc de Guyenne, qui à sa mort institua Louis VII héritier de ses états, à la condition d'épouser Eléonore, sa fille aînée. Aussitôt connaissance prise de ce testament, Louis-le-Gros, prêt à mourir, fit partir son fils à la tête des plus grands seigneurs du royaume pour accomplir cette alliance, enviée de tous les souverains de la chrétienté. Eléonore était à peine âgée de seize ans à la mort de son père. La nature semblait avoir épuisé pour elle toutes ses faveurs : au rang le plus élevé, à la dot la plus riche, Eléonore joignait les charmes d'une beauté accomplie ; son esprit, naturellement vif, orné, répondait à ce séduisant extérieur. Enfin il ne manquait rien au bonheur de Louis-le-Jeune, que d'avoir su le conserver en l'appréciant.

Le mariage se fit à Bordeaux avec tout l'éclat exigé par le rang des époux. Ils ne s'occupèrent plus que de fêtes et du soin de recevoir la foi et

l'hommage des vassaux de leur duché, et restèrent en Guyenne jusqu'à la mort de Louis-le-Gros, arrivée en 1137.

A leur entrée dans Paris, Louis-le-Jeune et Eléonore y furent accueillis avec enthousiasme. L'abbé Suger, ministre habile de Louis-le-Gros, fut continué dans ses emplois; son crédit même augmenta à tel point, que la jeune reine conçut de la jalousie de l'influence qu'il obtint sur son mari. Cette princesse, naturellement fière et ambitieuse, ne vit qu'avec un extrême déplaisir le pouvoir du premier ministre en opposition avec le sien. Cependant, on ne voit aucune trace de mésintelligence entre les deux époux jusqu'à leur voyage en Asie. en 1147. Tout ce qu'on peut supposer, c'est que les pratiques de dévotion de Louis-le-Jeune n'étaient pas du goût d'Eléonore, qui leur préférait le plaisir et les fêtes.

Thibaut, comte de Champagne, s'était attiré le mécontentement du roi de France, qui porta la guerre dans ses états, en 1143. Louis attaqua le château de Vitry, en Champagne, l'une des plus fortes possessions du comté. Le siége fut meurtrier. Une partie de la population, effrayée de l'assaut qui se préparait, s'était réfugiée dans l'église de ce château. Louis, irrité d'une longue résistance, fit mettre le feu; mais les flammes, s'étendant bien plus rapidement qu'il ne s'y attendait, gagnèrent l'église; aucune issue n'étant plus ouverte aux

malheureux qui s'y étaient renfermés ; 1,300 hommes, femmes ou enfans, périrent d'une manière horrible dans cet incendie. Louis entendit leurs cris lorsque le mal était déjà sans remède. Bientôt après il vit leurs corps à moitié dévorés par les flammes. Cette scène terrible le glaça d'épouvante et de remords, et fut peut-être le principal motif qui le porta à solliciter l'intercession de saint Bernard auprès de la cour de Rome.

Les états du royaume furent assemblés. Saint Bernard, abbé de Clairvaux, y prêcha une croisade avec une énergie qui entraîna tous les esprits. Doué d'un mérite réel, il était en possession du respect de toute la France. Louis prit la croix, et quitta tous ses autres ornemens ; car, outre la gloire qu'il espérait acquérir, il regardait cette expédition comme un moyen d'expier le crime involontaire de la mort des habitans de Vitry. Eléonore de Guyenne imita son époux; soit qu'elle crût faire une chose qui lui était agréable en s'engageant avec lui dans ce long voyage, soit qu'elle eût acquis la certitude que, n'étant point nommée régente en l'absence du roi, son orgueil serait compromis par le choc de deux pouvoirs dans le gouvernement ; ou peut-être que l'abbé Suger, investi de toute l'autorité d'un régent, ayant à redouter les tracasseries que l'ambition de la reine pouvait lui préparer, eût décidé le roi à emmener son épouse, tous deux partirent le 11 juin 1147.

L'exemple de la reine autorisa un grand nombre de dames à se croiser pour suivre leurs maris. Il fallait d'autres femmes pour les servir. On emmena même des troubadours pour charmer les ennuis du voyage, et pour chanter les victoires qu'on devait remporter; en sorte que cette nombreuse armée, réduite de moitié, eût été beaucoup plus redoutable aux ennemis de la foi.

Louis, traversant les déserts de la Syrie, y essuya plusieurs défaites, et n'arriva qu'avec beaucoup de peine à Antioche. Raymond, oncle d'Eléonore, y régnait. Il reçut le roi et son épouse avec toutes les marques de joie et de respect qu'on pouvait en attendre. Après quelques jours passés dans les fêtes données à cette occasion, le prince d'Antioche demanda à Louis de le seconder dans l'expédition qu'il méditait depuis longtemps contre les infidèles ses voisins, les sultans d'Alep et de Césarée. Mais à ses prières et à ses raisons, Louis se contenta de répondre : " Bel oncle, je ne puis m'engager dans aucune guerre jusqu'à ce que j'aie vu Jérusalem, d'après le vœu que j'en ai fait lors de l'événement de Vitry."

Raymond, mécontent, essaya si le pouvoir de la reine, sa nièce, n'aurait pas un meilleur succès. Eléonore se montra disposée à solliciter en faveur de son oncle; mais elle eut le chagrin de se voir refusée. Sa vanité blessée amena entre elle et son mari quelques contestations qui trou-

blèrent leur paix d'intérieur, et cette mortification la porta à embrasser ouvertement les intérêts du prince d'Antioche en se réunissant à lui pour se venger des refus obstinés du roi.

Si l'on en croit l'archevêque de Tyr, Eléonore oublia à Antioche le respect qu'elle devait à son rang et à son époux, et Raymond avilit sa dignité en favorisant les prétentions du sultan Nouradin, qui proposa sa main à la reine si elle consentait à quitter Louis-le-Jeune, son mari. Il est difficile de connaître la vérité des faits, que chaque historien raconte à sa manière; on peut seulement supposer qu'Eléonore, vivement irritée du peu d'influence qu'elle avait conservée sur l'esprit de son mari (que peut-être elle n'avait suivi que malgré elle), céda sans doute aux conseils insidieux de son oncle Raymond, qui voyait dans l'alliance de sa nièce avec le chef sarrasin un double avantage, puisqu'il se vengeait ainsi du roi de France, et s'assurait d'un puissant allié au lieu d'un dangereux voisin. " Dans de telles occasions, dit un historien " moderne, on en dit souvent plus qu'il n'y en a, " et, quelquefois aussi, il y en a plus qu'on n'en " sait. "

L'auteur des *Annales d'Aquitaine* dit aussi " que, si le roi n'avait pas emmené la reine Eléo- " nore hors d'Antioche, elle avait décidé, de " concert avec son oncle Raymond, d'abandonner " son mari et de se marier avec le soudan Noura-

" din; par ce moyen, le prince Raymond recouvrait
" toutes ses terres, en dépit des refus du roi de
" France, qui lui avait refusé son aide pour rentrer
" dans leur possession. "

Louis, indigné de la conduite du prince d'Antioche et de celle de sa femme, commanda les apprêts de leur départ. La reine refusa de le suivre. Pour éviter le scandale d'un éclat, il la fit enlever pendant la nuit, et alla l'attendre à quelques lieues d'Antioche. Dès ce moment, la paix domestique cessa entre ces deux époux : le cœur de Louis conserva un ressentiment profond de l'ingratitude d'Eléonore; elle-même, se rendant justice sans doute, et conservant peu de tendresse pour un époux si gravement offensé, dédaigna toute démarche pour réparer les torts de sa conduite. Ce ne fut plus entre eux que soupçons, querelles, chagrins et revers. Le désordre de la maison royale passa dans l'armée, et les chefs, plus sensibles à leurs intérêts particuliers qu'à la gloire qu'ils étaient venus chercher de si loin, se désunirent, et firent manquer les projets les mieux concertés.

Après la levée du siége de Damas, dont cette désunion entre les croisés fut la cause, une partie des armées alliées s'en retourna en Europe. Louis-le-Jeune, obligé de dissimuler tous ses motifs de mécontentement, alla à Jérusalem, et y fit quelques actes de piété, ensuite il se rembarqua; mais par

les intrigues de Raimond d'Antioche, il fut retenu par les Grecs à son passage dans l'Archipel, et ne dut son salut et son retour dans ses états qu'à la valeur du brave Roger, roi de Sicile (de la même famille que Tancrède, devenu si célèbre en Orient). Le généreux monarque, après avoir délivré le roi de France et le reste de son armée, le conduisit à Palerme, de Palerme à Rome, d'où il repassa en France, en 1150.

Ce qui peut encore être cité en faveur d'Eléonore de Guyenne, est la naissance d'une fille, laquelle vit le jour un an après son retour de la Terre-Sainte. Ce gage de réconciliation dut prouver que si les torts de la reine eussent été aussi *impardonnables* que quelques auteurs se sont plu à l'affirmer, Louis-le-Jeune était trop scrupuleux pour se réunir à une femme qui l'eût déshonoré. Il est fort à présumer que les querelles survenues à Antioche indiquaient seulement l'irritabilité de deux grands enfans accoutumés tous deux à être maîtres, et qui ne pouvaient supporter aucune contradiction.

Eléonore était fière et ambitieuse; dominer était pour elle un besoin; la faiblesse de caractère de son époux lui en donnait quelquefois l'occasion; mais sa volonté se heurtait toujours contre celle de l'abbé Suger, pour lequel le roi conservait la plus respectueuse déférence. La mort de ce grand ministre (13 janvier 1152) devint pour le roi et l'état une perte irréparable. Louis et Eléonore allèrent

visiter la Guyenne, où la reine était adorée. Ils célébrèrent à Limoges les fêtes de Noël, et continuèrent leur tournée dans le Midi. C'est à cette époque seulement qu'une circonstance, survenue sans doute pendant le voyage, excita de nouveau la mésintelligence entre le roi et sa femme. Louis retira tout-à-coup les garnisons qu'il avait placées dans les châteaux appartenant à Eléonore, et les ramena à Paris.

A son retour, il convoqua à Beaugency un concile de l'Eglise gallicane. Quelques parens de la reine affirmèrent par serment qu'elle et son mari étaient parens à un degré prohibé par l'Eglise (ce qui eût été assez difficile à prouver par leur généalogie). Louis ne chercha ni à confirmer ni à détruire cette allégation, et se contenta de déclarer qu'il se soumettrait au jugement du concile, et reconnaîtrait comme juste la décision des prélats.

L'assemblée des évêques, qui sans doute reconnut comme valables les motifs de rupture entre les deux parties, prononça la sentence du divorce le 18 mars 1152, laquelle sacrifia les intérêts de plusieurs millions d'individus à une de ces petites tracasseries de ménage, qui peut-être passerait ignorée dans une condition privée, mais qui alors décida du démembrement des deux plus belles provinces de France.

Eléonore, jeune, belle, spirituelle, et l'une des plus riches princesses de cette époque, ne manqua

pas d'aspirans à sa main, aussitôt qu'elle put en disposer. Thibaut V, comte de Blois, l'attendit à son passage lorsqu'elle revenait en Guyenne. Obligée de traverser les terres de ce seigneur, elle dut assister aux fêtes qu'il avait préparées pour lu faire honnenr. Il lui fit l'offre de sa main, qu'elle rejeta. Le comte de Blois, mécontent, résolut d'obtenir ce consentement de gré ou de force, en la retenant en captivité ; mais avertie à temps, elle s'échappa la nuit suivante, et s'enfuit à Tours. Un danger semblable l'y attendait. Geoffroy Plantagenet, frère de Henri II, duc de Normandie, y commandait, et il ne montra pas moins d'empressement à l'obtenir. Il fut également refusé, et, comme le comte de Blois, il résolut de la contraindre à ce mariage en la retenant dans cette ville malgré sa volonté d'en sortir. Il avait préparé une embuscade au port de Piles ; mais un avis secret parvint à la princesse au moment de quitter sa résidence ; elle changea de route, et atteignit Poitiers après une course rapide.

Rétablie de nouveau dans ses droits de seule souveraine de ses vastes possessions, elle y renouvela la confirmation des dons, priviléges ou fondations institués par ses ancêtres.

Peu de temps après arriva à Poitiers Henri Plantagenet, duc de Normandie, et l'accueil qu'il y reçut put faire aisément supposer qu'il y était attendu. Guillaume de Mewbridge, l'un des histo-

riens du temps, prétend qu'Eléonore et Henri s'aimaient avant la séparation de Beaugency, et que Louis, ayant eu quelques soupçons autorisés par la légèreté de sa femme, et l'inconséquence de quelque démarche, avait résolu dès ce moment, et de concert avec elle, de rompre une union qui ne leur offrait plus que des sujets de défiance et de chagrin.

La crainte des obstacles fit précipiter les apprêts de ce mariage, où l'on supprima la pompe et la magnificence, qui eussent exigé trop de retards. Louis de France n'apprit la nouvelle de cette union qu'avec un vif chagrin; il suscita à Henri beaucoup de difficultés; mais les choses s'arrangèrent après quelques années de guerre et de contestations.

La mort d'Etienne, roi d'Angleterre, posa la couronne sur le front d'Henri II. Eléonore accompagna son époux dans ses états, et reprit le titre de reine. Mais, vers cette époque, le bonheur qu'elle s'était promis dans cette seconde union diminua peu à peu : plus âgée que lui de quelques années, elle se trompa en comptant sur la fidélité d'un mari assez volage, et dont le caractère supportait difficilement l'opposition. Il eut pour Eléonore les mêmes sentimens qu'elle avait eus pour Louis-le-Jeune, et elle fut punie des chagrins et de la jalousie qu'elle avait donnés à ce premier mari, par la jalousie et les chagrins qu'elle éprouva

pour le second. Elle l'aimait avec passion ; mais Henri, dont l'amour avait été vraisemblablement excité par l'ambition, se refroidit bientôt, fatigué qu'il était de l'humeur ombrageuse de sa belle et impérieuse épouse. La fermeté qu'il opposa à ses exigences et à ses emportemens la réduisit à dévorer ses chagrins pendant plusieurs années. Ce n'était plus ce mari faible, crédule, idolâtre et jaloux ; ce n'était plus Louis-le-Jeune enfin, auquel Eléonore avait affaire. Henri, par l'autorité qu'il sut conserver, réduisit son ambition, sa vanité et ses caprices à de vaines atteintes. Mais le caractère indomptable de cette reine, aigri par l'impuissance de résister, la porta à se venger d'un époux qu'elle ne considérait plus que comme un tyran.

Des six princes qu'elle avait eus de Henri, quatre vivaient encore. Henri-au-*Court-Mantel*, né en 1155, avait été couronné roi d'Angleterre du vivant de son père. Présomptueux, fier et plein d'ambition, il avait tous les défauts de sa mère. On s'était aperçu que le jour même de son couronnement, son père put regretter la faute qu'il avait faite de l'élever du rang de sujet à celui de souverain. Henri, dans le festin qu'il donna aux grands en cette occasion, voulut bien, pour faire honneur à son fils, servir le premier plat sur la table devant lui. L'archevêque d'York, qui était auprès du jeune prince, lui dit " qu'il pouvait se flatter qu'il " n'y avait pas de prince dans le monde qui fût

" servi par un pareil officier." " Eh bien ! " qu'y a-t-il d'étonnant? répondit le prince avec " vivacité. Apparemment que mon père ne croit " pas s'abaisser par cette démarche ; il n'est que " petit-fils de roi par sa mère ; et moi j'ai pour " père un roi, et pour mère une reine. " Henri l'entendit, et dit à l'archevêque : " J'ai fait une " faute, Monsieur l'archevêque ; je le vois mainte- " nant, j'ai fait une grande faute ! "

Ses craintes furent vérifiées. Le jeune Henri prétendit bientôt que son couronnement était une véritable abdication de la part du roi son père ; que lui seul avait droit à la couronne, et que c'était l'en dépouiller que de la retenir. Eléonore, dont la tendresse pour Henri avait fait place à la haine et au désir de se venger de ses infidélités, s'unit à ses fils contre leur père. Déjà elle avait pris parti pour le fameux Thomas Becquet. Elle employa toute l'activité de son génie à créer des embarras à Henri, et n'y réussit que trop bien.

On raconte que le roi d'Angleterre aimait une jeune fille du nom de Rosamonde Clifford. Sa beauté, son esprit, la douceur de son caractère paraissaient avoir fixé le volage monarque, qui, sachant bien à quels excès Eléonore pouvait porter la jalousie, avait cherché à dérober cette jeune fille à sa vengeance en faisant construire, à Woodstock, un château en forme de labyrinthe, dont les appartemens étaient impénétrables à ceux qui n'en

cónnaissaient pas parfaitement les détours. Malgré ces précautions, la jalouse Eléonore, instruite de la passion du roi, trouva le moyen d'arriver jusqu'à Rosamonde, à l'aide d'un peloton de soie, et la força, dit-on, à s'empoisonner.

Henri, fatigué des chagrins et des embarras que lui créait sans cesse la haine de sa femme, se résolut enfin à y mettre un terme. Eléonore fut arrêtée et confinée dans un château, où elle vécut jusqu'à la mort de Henri, c'est-à-dire environ seize ans.

Henri II mourut en 1189. Richard-Cœur-de Lion, héritier présomptif de la couronne depuis la mort de son frère Henri-au-Court-Mantel, s'empara aussitôt du gouvernement. Son premier soin fut d'aller délivrer sa mère. Seize années de captivité, en vieillissant la reine Eléonore, avaient adouci son humeur et calmé ses passions. Les historiens s'accordent à dire que son caractère, qui sans doute, dans une vie paisible, eût pu être léger, n'eût jamais été méchant de sa nature. Cette reine, délivrée des tourmens que la jalousie lui fit éprouver, et qui, en l'exaspérant constamment, la rendirent haineuse et cruelle, devint l'objet de l'amour des peuples comme de ses enfans, qui n'avaient jamais cessé d'avoir pour elle la plus respectueuse déférence. Le malheur d'une longue captivité la rendit sensible au sort de tous les prisonniers : elle quitta le lieu où elle avait si longtemps gémi, faisant ouvrir les prisons dans les principales villes où elle

passa. Ce ne fut sur sa route que des acclamations de joie et d'affection.

Richard avait été fiancé à Alix de France, fille de Louis-le-Jeune et d'Alix de Champagne, sa troisième femme. Mais Eléonore ayant conçu quelques soupçons défavorables à cette jeune princesse, élevée à la cour d'Angleterre sous les yeux de Henri II, détermina son fils à rompre ses engagemens et à la renvoyer en France, accompagnant cette mesure de tous les ménagemens possibles, et y ajoutant une dot et de très riches présens.

Richard-Cœur-de-Lion, désirant dédommager sa mère d'une partie de ce qu'elle avait souffert, l'entoura de tous les honneurs et de toute de la pompe de son rang. Il soumettait à ses avis les plus graves questions et les affaires les plus délicates. Le malheur avait mûri l'expérience de cette reine, et son génie se montra dans toutes les décisions qu'elle prononça. Confiant dans sa sagacité, Richard lui abandonna le soin de lui choisir une épouse, et Eléonore partit chargée de cette mission, dont elle désirait s'acquitter après avoir revu sa chère Guyenne, et les sujets qui n'avaient pas cessé de la regretter.

La ville de Bordeaux se souvint longtemps de l'arrivée de *la duchesse Alienor*, comme on l'appelait en Guyenne; car l'amour des habitans pour leur souveraine avait résisté à tous les efforts qu'on avait tentés pour affaiblir leur dévouement.

Toutes les jeunes filles des villes où elle séjourna formèrent sa garde d'honneur; les rues étaient jonchées de fleurs et de verdure, et jamais témoignages d'attachement ne furent plus sincères ni plus touchans. Ce n'était plus la gentle damoiselle dont la beauté ravissante ne souffrait aucune comparaison; c'était une reine voûtée par le chagrin et la captivité plus que par les années. La vue de ses cheveux blanchis longtemps avant l'âge, avait changé en larmes de respect et d'attendrissement les bruyantes acclamations qui jadis saluaient la présence du beau lys d'Aquitaine. Eléonore passa quelque temps dans ses états, jouissant avec délices, de la joie que sa présence inspirait; puis, s'arrachant malgré elle aux douceurs de ce séjour, elle passa à la cour d'Alphonse, roi de Navarre, et négocia le mariage de Bérengère, fille de ce prince, avec Richard. Elle ramena la princesse avec elle, et la conduisit en Sicile, où son fils s'était rendu pour l'attendre. Le mariage fut célébré, et les deux époux firent voile pour la Terre-Sainte. Eléonore retourna en Angleterre. Quoique la régence ne lui eût pas été déférée, sa prudence servit très utilement son fils absent; elle parvint à déjouer les projets de Jean-Sans-Terre, agissant en cela de concert avec les grands du royaume.

Le voyage de Richard, fatal à l'Angleterre, ne fit pas grand bien aux chrétiens d'Asie. La mésintelligence qui éclata entre lui et Philippe l'ayant

obligé à revenir dans ses états, il fut arrêté à son passage en Autriche, et ne se racheta qu'au prix d'une somme immense; et encore ne dut-il sa délivrance qu'aux soins actifs de sa mère. Voyant que ses lettres à Henri, empereur d'Allemagne, auquel Léopold, duc d'Autriche, avait livré la personne de Richard, n'obtenaient que des réponses évasives, pendant qu'il redoublait de rigueur envers son prisonnier, elle passa elle-même en Allemagne, quoiqu'âgée de 70 ans. Cette négociation était d'autant plus difficile, que Henri d'Allemagne était intéressé à retenir Richard en captivité pour imposer des conditions à Philippe-Auguste, qui faisait tous ses efforts pour empêcher le succès des sollicitations d'Eléonore. L'archevêque de Cologne et le duc de Louvain secondèrent ses démarches; et, de concert avec les grands et les prélats, ils pressèrent l'empereur de tenir la promesse qu'il avait donnée. Enfin Richard fut libre, et revint dans ses états, après treize mois et demi de détention, le 4 février 1194.

Eléonore retourna en Guyenne, et dans le traité de paix conclu entre Philippe-Auguste et Richard-Cœur-de-Lion, l'an 1201, il fut convenu que Blanche de Castille, sa petite-fille, épouserait Louis de France, depuis Louis VIII. Elle fut chargée par les deux rois de cette négociation, et se transporta en Espagne, à la cour d'Alphonse, son gendre, et quelques mois après en ramena avec elle

la princesse Blanche, qu'elle accompagna jusqu'à Fontevraud. Ce fut le dernier acte politique de sa vie. Elle se retira peu de temps après dans ce même monastère qu'elle avait toujours particulièrement affectionné, et y mourut le 31 mars 1204, à l'âge de 81 ans.

Constance de Castille, seconde femme de Louis-le-Jeune, mariée en 1154, morte en 1160.

ALIX DE CHAMPAGNE,

TROISIÈME FEMME DE LOUIS-LE-JEUNE.

Cette princesse épousa Louis VII en 1160. Elle fut quatre années sans donner d'enfans à son époux, qui n'avait eu que des filles de ses épouses précédentes. Enfin la naissance de Philippe-Auguste calma les inquiétudes du roi et de la nation, qui avaient à redouter les troubles inévitables à la succession d'une couronne sans héritier mâle. Elle eut beaucoup de part au gouvernement dans les dernières années du règne de son mari, et surtout après la paralysie dont ce prince fut attaqué à la suite de son pélerinage au tombeau de saint Thomas de Canterbury. Après la mort du roi, Philippe-Auguste s'empara aussitôt du gouvernement; mais irrité contre ses oncles et sa mère qui se trouvèrent en opposition avec ses projets, il fut quelque temps en querelle ouverte avec sa famille, et ne se réconcilia que par l'entremise du roi d'Angleterre ; l'on voit par une charte citée par Etienne de Tournay, que, en 1190, Philippe ayant pris la croix, donna la tutelle du jeune Louis son fils et la garde de ses états à sa mère, Alix de

Champagne, et à Guillaume, archevêque de Reims, frère de cette princesse ; mais en même temps il borna leur autorité en leur prescrivant des ordres dont il exigea l'exécution immédiate. Après le retour de Philippe dans ses états, elle se retira à Pontigny, ordre de Citeaux, fondée par Thibaut, comte de Champagne, son père, où elle mourut le 4 juin 1206.

ISABELLE DE HAINAUT OU DE FLANDRES,

PREMIÈRE FEMME DE PHILIPPE-AUGUSTE.

Elle épousa ce prince par les soins de son oncle, Philippe d'Alsace, gouverneur et parrain du roi, qui espéra conserver le gouvernement et la tutelle du jeune roi en lui donnant sa nièce. Cette alliance coûta l'Artois à sa maison, qu'il fallut donner en dot à la princesse. Quoique le roi eût déjà été sacré à Reims, il se fit couronner de nouveau à Saint-Denis avec son épouse Isabelle, par l'archevêque de Sens, sans égard aux droits et priviléges du cardinal de Champagne, frère de sa mère, qui en porta ses plaintes au Saint-Siége. Cette détermination avait été prise par les conseils du comte de Flandres, qui haïssait la reine-mère et ses frères. Mais ce coup d'autorité ne porta aucun fruit ; le roi se réconcilia avec sa mère et son oncle, et força le comte de Flandres, qui perdit sa faveur, à lui remettre encore le comté de Vermandois. La guerre avec ce seigneur s'ensuivit. La

jeune reine, âgée seulement de quatorze ans, se trouva dès-lors dans une position fort difficile. Alix de Champagne et le cardinal son frère n'oublièrent rien pour lui aliéner le cœur du roi. Dépourvue de conseils et d'appui, Isabelle, qui devait tout à son oncle et l'aimait tendrement, s'affligeait autant des succès que des revers qui survenaient entre cet oncle et son mari. Philippe lui reprocha une sensibilité si naturelle, la traita avec indifférence d'abord, puis avec aversion, et l'obligea à se retirer à Senlis, sur la fin de l'année 1183.

Mais bientôt, soit qu'Isabelle eût ému le roi par sa patience, sa douceur, sa résignation et l'extrême prudence avec laquelle elle s'était toujours conduite, malgré son jeune âge ; soit que la nécessité de rendre l'Artois, si Philippe avait recours au divorce, l'eût fait réfléchir sur ses véritables intérêts, et qu'il se souvînt de la faute commise par Louis-le-Jeune en répudiant Eléonore, toujours est-il qu'il prit le parti de garder l'Artois et sa femme, dont la cause d'ailleurs était infiniment meilleure que celle d'Eléonore de Guyenne. Cette réconciliation donna naissance à Louis VIII. Les fêtes et les réjouissances éclatèrent dans Paris à cette occasion, et prouvèrent l'amour et l'estime des Français pour leur jeune souveraine.

Isabelle continua de jouir de la considération de son mari et de l'affection des peuples, s'étant dé-

terminée à séparer ses intérêts de ceux de sa famille. Elle eut encore deux fils jumeaux, mais elle mourut en couches à Paris, le 15 mars 1190, à l'âge de vingt ans, et fut inhumée dans la cathédrale.

INGELBURGE,

FILLE DE VALDEMAR, ROI DE DANEMARK, DEUXIÈME ÉPOUSE DE PHILIPPE-AUGUSTE.

Ce roi était veuf depuis deux ans ; il fit demander la main de la princesse de Danemarck, et l'obtint. La cérémonie du mariage eut lieu à Amiens le 14 août 1194. Le couronnement des deux époux se fit le lendemain par l'archevêque de Reims.

Cette union ne fut pas heureuse. Philippe-Auguste témoigna aussitôt pour la nouvelle reine un éloignement que rien n'expliquait, " car elle était " belle, et aussi vertueuse que bonne ", dit Etienne de Tournay. Cette aversion s'augmenta au point que le roi prétexta des liens de parenté entre sa femme et lui, par l'alliance qui avait subsisté entre Alix de Flandres et Canut, dit le Saint, roi de Danemark. Nous avons fait remarquer qu'à cette époque les moyens de dissoudre un mariage étaient malheureusement fort aisés pour cause de parenté, et que les alliances entre maisons souveraines fournissaient amplement matière aux difficultés que les rois recherchaient pour donner

une couleur de scrupule religieux à leur inconstance naturelle. Plus d'un prince ou d'un grand seigneur se maria avec la connaissance acquise de l'une de ces difficultés, qu'il se réservait à part lui de faire valoir en cas de besoin.

Les abus qui résultèrent de ces répudiations scandaleuses, dont la cause réelle n'était souvent que l'effet de l'indifférence, étaient devenus fréquens par la servilité avec laquelle les assemblées des états se prêtaient à prononcer une décision souhaitée par le maître, chaque grand seigneur pouvant espérer que le monarque lui saurait gré de cette condescendance, et s'en souviendrait à l'occasion.

On vit alors combien cette servilité avait fait de progrès parmi les nobles et les prélats de France. Dès que le caprice du roi fut connu, quatre-vingt-deux jours après son mariage, une assemblée se tint à Compiègne, où l'on reconnut qu'il y avait parenté à un degré défendu par les lois de l'Eglise, et le divorce fut aussitôt prononcé.

Ingelburge ne voulut point reconnaître cet arrêt ni retourner en Danemark. Elle écrivit à son frère, qui en appela au pape. Philippe, irrité, la relégua dans un couvent du diocèse de Tournay, où elle fut rigoureusement traitée, dépouillée des insignes de son rang, et dans un état voisin de l'indigence. Alors, se croyant suffisamment rassuré du côté de l'Eglise, il se transporta au château de

Berthold, duc de Méranie, accompagné de l'élite de ses chevaliers, et épousa solennellement sa fille Agnès, que quelques historiens nomment aussi Marie. La promptitude avec laquelle s'accomplit cette union, et les circonstances qui l'avaient précédée firent aisément connaître la passion que le roi éprouvait depuis longtemps pour Agnès. Ce mariage fut conclu au mépris d'une bulle de Célestin III, qui fut adressée à l'archevêque de Sens, laquelle avait annulé son divorce, et lui avait interdit de se remarier, sous peine d'excommunication.

Ingelburge, du fond de sa cellule, protesta contre ce mariage et la signification que le roi lui en fit remettre. Ni ses ordres, ni l'exil dont il la menaçait, ni les mauvais traitemens auxquels il la soumit ne purent fléchir sa résistance. La pauvreté à laquelle elle fut réduite, moins déshonorante pour elle que pour son barbare époux, ne put lui faire abandonner le titre qu'elle savait lui appartenir. Philippe la fit transporter au château d'Etampes, où sa captivité fut si cruelle, qu'Etienne de Tournay en écrivit à Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, oncle du roi, pour obtenir quelque adoucissement à son sort. Ce prélat, qui avait prononcé sa sentence de divorce, devint un de ses plus zélés partisans ; il la consola, la secourut en secret, et employa même pour elle son crédit auprès du Saint-Siége.

On raconte que Philippe-Auguste, effrayé d'abord des menaces de Rome, eut la pensée de braver ses excommunications en contractant une alliance assez puissante pour inspirer au pontife la crainte de s'attirer sur les bras deux ennemis redoutables; et que, renonçant au projet qu il avait formé d'épouser Agnès, qu'il aimait, il avait offert sa main à la fille de Conrad, comte palatin, laquelle était nièce de l'empereur Henri VI; que cette alliance était même décidée, mais que cette jeune princesse, indignée de la conduite du roi des Français envers son épouse Ingelburge, ayant inutilement protesté contre la décision de sa famille, s'enfuit de la maison paternelle pour se maricr à Henri de Saxe, à qui elle avait été précédemment accordée.

Aussitôt son mariage avec Agnès de Méranie, Philippe reçut une nouvelle bulle où Innocent III, qui venait de succéder au pape Célestin, déclarait la sentence de séparation avec Ingelburge irrrégulière et nulle, comme rendue contre une princesse *non défendue*, puisque son ignorance de la langue latine et de la langue française ne lui permit pas de prendre connaissance de ce qui se faisait contre elle, et contre les formes de droit. Le pape ajoutait " qu'il eût à éloigner Agnès de Méranie et à " se réunir avec Ingelburge, sa légitime épouse, " d'avec laquelle il s'était séparé, et, qu'au reste, il " pouvait avoir recours à des voies de droit régu-

" lières sur la séparation qu'il désirait, et qu'il y " serait canoniquement pourvu. "

Philippe avait tout lieu d'espérer que l'archevêque de Reims, cardinal et légat du Saint-Siége, son oncle, ainsi que les autres évêques, soutiendraient leur ouvrage, comme leur honneur et leur intérêt les y engageaient; mais tous l'abandonnèrent, et l'archevêque lui-même prit le parti de la reine opprimée. La sentence d'interdit suivit de près la lettre pontificale; elle frappa sur toutes les terres de la domination de Philippe, défendant d'exercer aucune autre fonction du culte que le baptême des petits enfans et l'extrême-onction des mourans. Tout le clergé de France se trouva froissé entre deux hommes également violens, inflexibles et orgueilleux. Philippe-Auguste fit aussitôt chasser de leur domaine et dépouiller de tous leurs biens tous les évêques et tous les prêtres qui observèrent l'interdit. Innocent III suspendit tous les prélats et tous les prêtres qui hésitèrent à s'y soumettre, et les obligea de venir à Rome y faire pénitence. Ce n'était pas le moyen de rendre la malheureuse Ingelburge moins odieuse à son mari, qui, ne pouvant vaincre sa fermeté, la réduisit à une telle misère, qu'on cite une lettre d'elle écrite de nouveau à l'archevêque de Reims, où elle dit; " Vous seul avez secouru ma faiblesse, " soutenu ma misérable vie; vous seul enfin m'a- " vez consolée dans mes afflictions. "

Enfin Philippe, qui voyait le désordre augmenter de jour en jour dans ses états, et son trône ébranlé par la puissance de Rome, sollicita si puissamment Innocent III, que le légat d'Ostie leva l'interdit, par son ordre, à condition néanmoins que Philippe reprendrait Ingelburge avec lui, dans six mois, six semaines, six jours et six heures, et qu'il ferait juger sa cause par les légats du Saint-Siége, en présence des parens de la reine, dûment appelés pour la défendre.

Ingelburge eut le choix du lieu de l'assemblée. Elle choisit Soissons, et l'affaire y fut traitée avec l'appareil le plus imposant. Le roi Canut envoya les plus habiles gens de son royaume pour plaider en faveur de sa sœur. La marche de la procédure fit comprendre à Philippe qu'il y aurait le désavantage, et pour s'éviter l'humiliation d'être condamné, il alla chercher un matin Ingelburge dans le logis qu'il lui avait assigné, et la prenant en croupe sur son cheval, il l'emmena où il lui plut, et fit dire au légat qu'il ne se donnât plus la peine d'examiner si l'affaire était bonne ou mauvaise; que, reprenant sa femme, il la garderait pour telle. Mais la raison politique qui l'avait déterminé à reprendre la reine ne put changer ses dispositions; il eut un peu plus d'égards pour cette princesse, mais jamais il ne lui témoigna d'amitié. Elle se retira à Corbeil avec le consentement du roi, et y mourut le 29 juillet 1236.

AGNES DE MERANIE.

Nommée par quelques historiens Marie ou Marie-Agnès, troisième femme de Philippe-Auguste elle était fille de Berthold, quatrième du nom, duc de Méranie. Il fallait que cette princesse fût douée d'un mérite extraordinaire pour avoir fixé le cœur d'un homme tel que Philippe-Auguste pendant les cinq années que durèrent les troubles et les embarras que lui donna son divorce.

Agnès de Méranie aima Philippe. Quelques auteurs disent que ce fut même bien avant son mariage avec Ingelburge, mais que le roi ne songea à en faire son épouse qu'après l'éloignement qu'il conçut pour cette reine, et qui lui fit regretter de n'avoir consulté qu'un motif politique. Aussitôt qu'il se crut libre, il alla chercher Agnès, et l'épousa. La nouvelle reine paya de sa tranquillité les honneurs de son rang, et le bonheur d'être unie à l'homme qu'elle aimait fut de courte durée. La sentence d'excommunication exigeait son renvoi immédiat de la demeure royale. Son état de grossesse et l'excès de son désespoir firent différer cet ordre jusqu'après la naissance de son enfant ; alors

elle se réfugia d'abord auprès de Senlis, dans un lieu presque désert, dont nul n'osait approcher. L'interdit qui pesait sur elle rendait sa personne et sa demeure l'effroi des environs. Lorsque, vers le soir, elle se hasardait à conduire elle-même une nacelle sur le lac qui entourait sa retraite, pour faire respirer à son enfant un air plus vif, le paysan qui l'apercevait détournait la tête avec terreur et se signait dévotement.

Le peuple souffrait cruellement des effets de cette excommunication : les fonctions de l'église étaient suspendues, et avec elles celles de la vie civile. Ceux qui avaient fait le voyage de la Palestine étaient seuls exceptés de l'interdit ; pour eux seuls on disait la messe ; eux seuls avaient droit de sépulture dans les cimetières; pour tout le reste de la population le mariage était défendu ; on ne pouvait enterrer les morts, et chacun était obligé de garder les siens dans sa maison. La vue continuelle de ces cercueils répandait partout la désolation et l'effroi.

Aussitôt la levée de cette excommunication, il fut permis à la malheureuse Agnès de se retirer au château de Poissy. Atteinte d'une fièvre qui la conduisait au tombeau, elle y vécut peu de mois, et mourut en l'année 1201.



Blanche de Castille,

Femme de Louis VIII.

BLANCHE DE CASTILLE,

FEMME DE LOUIS VIII.

Blanche de Castille était petite-fille d'Eléonore de Guyenne et de Henri II, roi d'Angleterre. Elle était âgée de quatorze ans, lorsque son mariage fut célébré, le 29 maï 1201, à Purmor, en Normandie, sur les terres du roi d'Angleterre, qui étaient exemptes de l'interdit jeté sur les possessions de Philippe-Auguste. Blanche était d'une beauté aussi parfaite que celle de son aïeule; mais elle ajouta aux charmes de son sexe les grandes qualités qui la rendirent l'honneur du trône.

Jusqu'à la mort de Philippe-Auguste, le prince Louis et son épouse n'eurent jamais aucune part dans le gouvernement, et elle ne brilla sous ce règne que par ses vertus domestiques. Aussi tendre mère qu'épouse affectionnée, Blanche laissa prévoir de bonne heure à quel point elle serait jalouse de ses droits maternels. On raconte qu'un jour, se trouvant fort malade, elle fut dans l'impossibilité d'allaiter son fils, et qu'une dame de sa suite, entendant les cris de l'enfant qui réclamait

sa nourriture, crut devoir remplacer la mère dans cette importante fonction. La reine, revenué à elle, demanda son fils ; mais l'enfant, rassasié, repoussa le sein qui lui était offert. Blanche, inquiète, en demanda la raison, qui lui fut aussitôt expliquée. Alors de l'extrémité de son doigt elle provoqua le rejet du lait étranger, en témoignant son mécontentement d'un tel empiètement sur ses droits. " A Dieu ne plaise, dit-elle, que je per-
" mette jamais que mon fils reçoive de toute autre
" ce qu'il doit ne tenir que de moi. "

Après son avénement au trône, Louis VIII s'engagea dans la guerre contre les Albigeois. Pendant son absence, la reine eut l'entière administration de sa maison et de ses enfans ; seulement, voulant éviter des troubles que causerait infailliblement le choc de plusieurs autorités, s'il lui donnait des droits exclusifs, la régence ne lui fut pas donnée. L'expédition du roi dans le Languedoc ne fut pas heureuse ; la chaleur, les maladies créèrent de dangereuses épidémies, auxquelles une partie de l'armée et de ses chefs succomba. Les grands vassaux de France, d'après la loi des grands fiefs, n'étaient obligés qu'à un service de quarante jours dans les guerres où ils accompagnaient leur suzerain. Le découragement en détacha plusieurs de cette croisade. De ce nombre était le comte de Champagne. Lorsque ce prince demanda la liberté de se retirer, Louis s'y opposa

fortement, et le menaça même des effets de son mécontentement. Le comte insista, et, sur le refus positif du monarque, il quitta l'armée et se rendit à Paris.

Thibaut, comte de Champagne, était d'une taille haute et bien proportionnée, et d'une physionomie heureuse; il joignait à l'ambition la fierté et l'esprit remuant de ses aïeux, leur libéralité et leur magnificence; son caractère était vif, inconstant, étourdi; son imagination enjouée, brillante, était ornée, et il cultivait la poésie avec un tel succès, qu'il fut regardé comme l'un des plus célèbres poètes de cette époque.

Il n'est pas extraordinaire que Thibaut eût été épris vivement d'une princesse aussi parfaite que Blanche de Castille. L'esprit chevaleresque de ce temps encourageait des hommages qui souvent n'étaient que des tributs offerts au mérite et à la beauté. Thibaut chantait *sa dame,* comme les troubadours étaient dans l'usage de le faire, et jamais Louis VIII, ni la vertueuse reine qui était le sujet de ces chants, n'en furent offensés.

La contagion qui régnait dans le camp d'Avignon attaqua le monarque. Se sentant près de mourir, il nomma Blanche tutrice de son fils, et régente du royaume jusqu'à sa majorité. Après avoir reçu le serment des grands qui l'entouraient, il expira à Montpensier, le 3 novembre 1226.

Comme cet événement suivit de fort près le dé-

part du comte de Champagne, on ne manqua pas, selon l'usage, d'attribuer cette mort au poison, et des soupçons se portèrent sur ce seigneur, quoique aucune circonstance n'ait pu être citée pour les justifier. Saint Louis, fils de Louis VIII, mourut aussi dans son camp, devant Tunis, d'une maladie contagieuse occasionée par les mêmes causes, et jamais on n'a écrit que saint Louis ait été empoisonné.

Aussitôt la mort de Louis VIII, Blanche de Castille prit toutes les précautions pour s'assurer de la régence. Elle s'empara aussitôt de toute l'autorité souveraine que ce titre et celui de tutrice de son fils pouvaient lui donner. Son conseil fut formé des seigneurs les plus considérables et les plus attachés à ses interêts. Le cardinal de Saint-Ange, légat du pape, fut son premier ministre. La première démarche de la reine fut d'assembler des troupes, et de conduire son fils à Reims, sous leur escorte, pour l'y faire sacrer. Le siége était vacant. L'évêque de Soissons couronna le jeune roi le 1er décembre 1226.

L'empressement du comte de Champagne auprès de la reine déplut à quelques seigneurs qui s'étaient retirés de la cour. La régente elle-même manifesta son mécontentement assez vivement à Thibaut. Humilié, il s'éloigna de Paris, et n'assista pas à la cérémonie du sacre. Le comte de Boulogne, fils naturel de Philippe-Auguste, qui se croyait des

droits à la régence, regardait comme un affront qu'elle eût été déférée à une étrangère. Pierre de Bretagne et le comte d'Evreux se trouvèrent offensés de n'avoir pas été choisis pour faire partie du conseil. Ces seigneurs en engagèrent d'autres dans leur parti. La ligue devint aussi puissante que celle qui se forma depuis contre Louis XI. Blanche vint à bout de la détruire avec plus d'art et d'habileté que ce prince. Pendant qu'elle employait la négociation auprès de chacun des membres en particulier, elle déployait des forces imposantes et les moyens de répression que lui donnait l'autorité dont elle était revêtue. Thibaut s'était réuni aux mécontens. Lorsque la reine leur proposa un accommodement, les conditions de la ligue ne lui ayant pas paru acceptables, elle se mit à la tête des troupes, marchant aux côtés du jeune roi, et se dirigea vers la Bretagne, où se trouvait le foyer de l'insurrection. Comme le duc de Bretagne et le comte d'Evreux, chefs principaux du parti, ne se sentaient pas assez forts pour résister à une armée royale, ils s'offrirent de nouveau à une conciliation, et le comte de Champagne se proposa pour médiateur. Etait-il gagné par la reine-mère dès le commencement de la ligue? Etait-ce de son propre mouvement, ou pour se rendre nécessaire? C'est ce qu'il n'est pas aisé de décider. Quoiqu'il en soit, il amena les choses au point que le roi accorda une entrevue au château de Chinon, en

Touraine. Des deux côtés on fit des concessions. Pour terminer les contestations relatives à la régence, Louis IX déclara qu'il voulait gouverner par lui-même. Il était assez visible que ce prétexte avait été suggéré au jeune roi, qui n'avait que treize ans, par sa mère qui, en renonçant au titre de régente, n'en conservait pas moins tout le pouvoir. Les mécontens refusèrent de se soumettre à cette condition ; ils exigeaient le sacrifice entier de son autorité, et elle était loin de vouloir en venir à pareil terme. Sûre de son influence sur Thibaut de Champagne, elle se décida à le séparer entièrement des confédérés. Pendant ce temps, le duc de Bretagne et son frère réunirent quelques troupes au mépris des derniers arrangemens, et se placèrent en embuscade près de Vendôme, où le roi et sa mère allaient se rendre pour traiter avec eux de nouvelles conditions, dans l'intention d'enlever le monarque, afin de dicter eux-mêmes ces conditions, tout à leur avantage.

Thibaut, entraîné par les remontrances de la reine, ne voulut pas se rendre complice de leur trahison ; il donna avis à la régente du piége où elle était exposée. Le roi était mal accompagné, l'avis trop important pour être méprisé. La cour s'arrêta à Montlhéry, et la reine fit aussitôt savoir aux Parisiens le danger où se trouvait leur roi. Tous s'armèrent en masse ; ils accoururent à Montlhéry, bien résolus de tirer Louis du péril où

il était. Les conjurés disparurent, au bruit de leur marche; le roi et la reine furent reconduits en triomphe à Paris, au milieu des acclamations du peuple. (Joinville, 1228.)

Les chefs de la ligue, désespérés, tournèrent leur fureur contre Thibaut, qu'ils accusèrent, non sans raison, de désertion à leur cause; non-seulement ils lui reprochèrent d'avoir trahi leur confiance; mais ils prétendaient que, sous prétexte d'enlever la suite du roi, il avait joint ses troupes à celles qu'il avait feint d'attaquer. La réputation de la régente ne fut pas épargnée; mais comme l'inconstance du comte pouvait faire présumer qu'au moindre sujet de dépit il reviendrait aux intérêts de leur parti, les princes le ménagèrent, dans l'espérance de le regagner ou de le rendre suspect. Le duc de Bretagne, qui était devenu chef de la ligue, crut avoir trouvé le moyen de l'attacher à sa cause en lui offrant pour épouse sa fille Isabelle. Cette princesse était jeune et belle, et cette alliance presque royale. Thibaut réfléchit au peu de succès que sa passion avait obtenu sur l'esprit de la belle reine, et il résolut de s'en guérir en s'unissant à Isabelle de Bretagne. Le jour fut pris pour la célébration du mariage qui devait se faire au monastère du Val-Secret, près de Château-Thierry. La régente n'en fut avertie que par le bruit public. Elle dépêcha aussitôt un messager au comte Thibaut, avec cette lettre :

" Sire Thibaut de Champagne, j'ai entendu que
" vous avez convenance et promis de prendre
" pour femme la fille du duc de Bretagne. Si
" vous aimez le roi, sa mère et le royaume de
" France, ne le faites pas; la raison, vous la savez,
" puisque cet homme est mon ennemi. "

Le comte était en route pour se rendre au Val-Secret, lorsqu'il fut rencontré par le messager royal. Il déféra aussitôt au désir que manifestait la reine, et retourna à Château-Thierry. Un tel affront fait au chef de la ligue dirigea contre Thibaut tous les efforts des princes mécontens. Il se détacha complétement de leur parti, et se rendit à Paris, ayant quelque droit d'espérer un plus haut degré de faveur près de la régente et de son fils. Le cardinal de Saint-Ange les dirigeait de ses conseils. L'habile ministre n'avait garde de laisser au comte de Champagne la possibilité d'acquérir de l'importance : sa passion pour Blanche, tour-à-tour nourrie par des espérances ou découragée par des déceptions, avait fixé sur lui l'attention générale, et il importait à la gloire de la reine que la présomption du comte ne pût profiter des effets de sa soumission. Le pouvoir du légat traversa constamment les efforts du comte de Champagne, qui jamais ne put obtenir de la reine d'autres marques de faveur que de gracieux sourires en échange de ses poésies gracieuses.

Le ministre, de concert avec Blanche de Castille

et le roi, assura la paix intérieure avec la ligue, en accordant avec Isabelle de Bretagne (dont Thibaut venait de rejeter l'alliance) Jean, frère du roi. La jeune princesse fut remise à la garde de l'archevêque de Reims, du comte de Boulogne et du connétable de France, jusqu'au moment du mariage, et la guerre des Albigeois prit fin par les soins et les sollicitations de la reine.

Les princes, réconciliés en apparence avec la couronne, se réunirent contre Thibaut. Pour compliquer ses embarras, ils firent venir Alix, reine de Chypre, sa nièce, fille de son frère aîné, à laquelle ils prétendaient qu'appartenait le comté de Champagne ; ce qui n'eût pas souffert de difficulté, si la légitimité de la naissance d'Alix n'eût été contestée.

Afin de rendre leur ennemi plus odieux aux peuples de sa domination, les chefs de la ligue l'accusèrent hautement d'avoir empoisonné Louis VIII. Son crédit apparent à la cour donnait déjà lieu à des murmures injurieux à l'honneur de la régente ; on lui reprocha de protéger ouvertement le meurtrier de son époux. Philippe, comte de Boulogne, oncle du jeune roi, offrit de convaincre le comte de Champagne par la voie du duel judiciaire. Par l'ordre du roi, Thibaut n'accepta pas. Ce refus tint lieu de conviction, et lui fit un tort infini ; ses vassaux l'abandonnèrent, et se réunirent contre lui avec ses ennemis. Accablé de tous côtés, Thibaut

eut recours à la reine. La cause du comte était devenue la sienne par la nature de l'accusation; elle fit marcher le jeune roi à son secours, et néanmoins elle ordonna aux princes ligués de se présenter *en la cour du roi, s'ils avaient quelques demandes à lui faire.*

Toute l'adresse de Blanche et du légat ne put détourner les effets de cette nouvelle confédération. Le duc de Bretagne engagea le roi d'Angleterre à passer la mer; mais ce monarque ayant su que Louis et la régente avaient déjà pris Bellesme sur leurs ennemis, il refusa d'intervenir dans cette querelle.

Le château de Bellesme passait alors pour imprenable par l'épaisseur de ses murs et la tour fortifiée qui le défendait. La saison était un autre obstacle; on était au plus fort d'un hiver extrêmement rude; la rigueur du froid faisait périr les hommes et les chevaux. Blanche ne se rebuta point; elle parcourait le camp à cheval, le casque en tête, aux côtés du roi son fils, animait les soldats, encourageait les officiers, et leur remontrait quelle honte résulterait pour eux si, le roi à leur tête, ils étaient réduits à fuir devant un sujet désobéissant. Pour préserver les troupes de la rigueur du froid, elle fit abattre une quantité prodigieuse d'arbres, fruitiers ou non, et on fit dans le camp de si grands feux, que le soldat n'eut pas à se plaindre. Deux assauts terribles se donnèrent

au corps de la place ; les pierriers enfoncèrent les toits, et, par l'effet de ces machines, les cailloux y pleuvaient en si grande quantité, que les assiégés n'eurent plus de sûreté en aucune partie de l'édifice ; les murs s'écroulèrent ; la grosse tour fut abattue, et les Bretons qui défendaient cette forteresse se rendirent au roi et à la reine, à laquelle on peut, en toute justice, attribuer tout l'honneur de ce siége. (Année 1230.)

Lorsque la régente eut soumis les révoltés par la force ou par les traités, elle cessa d'avoir pour Thibaut les égards qu'elle lui avait toujours témoignés. Il ne pouvait plus lui servir ; elle ne voulut pas qu'il pût encore lui nuire. Thibaut, irrité de ce changement, invoqua en sa faveur le souvenir de son attachement et de ses services. Ces récriminations, peut-être assez justes, excitèrent la colère de la reine, et la portèrent à l'humilier complétement, et avec une sorte d'éclat. L'historien Belleforest pense que cette résolution lui fut inspirée par le légat, dans le but de donner une preuve manifeste et publique de son indifférence pour le comte de Champagne, qui démentît victorieusement les calomnies dont il avait été la cause.

Malgré la garantie que le roi venait de donner aux états de Thibaut, à titre de souverain qui doit protection à son vassal, Blanche prit le parti de la reine de Chypre, et fit condamner le comte de Champagne à payer à sa nièce, par forme d'in-

demnité, une somme énorme. Le comte ne put y satisfaire. Le conseil de régence lui conseilla de vendre au roi, pour la valeur de cette somme, ses possessions de Blois, de Chartres, de Sancerre, et le vicomté de Châteaudun. Il s'y soumit. Les troubles élevés à l'occasion de l'intelligence qu'on supposait exister entre le comte de Champagne et la reine-mère s'apaisèrent tout-à-coup par la conduite aussi sévère que politique que cette reine déploya en cette circonstance; elle prouva que si elle s'était chargée du gouvernement, elle était capable d'en démêler les affaires les plus épineuses.

Blanche faisait instruire son fils par les hommes les plus éclairés de son temps, et le faisait élever dans les devoirs de la royauté et dans les affaires de l'état par les seigneurs dont l'expérience était consommée. Elle savait par elle-même qu'il ne suffit pas à un souverain de lever les mains au ciel quand il faut combattre, et que c'est dans le bien qu'il peut faire que consiste la vraie piété que Dieu lui demande. Tous les dimanches, elle faisait prêcher devant lui les prêtres les plus savans, qui l'entretenaient sans cesse des devoirs d'un grand roi.

Blanche lui répétait elle-même " qu'elle eût " mieux aimé le voir mourir que de lui voir com-" mettre un seul péché mortel. "

Le terme de la minorité du roi approchait. La régente voulut la terminer par une action d'éclat,

en mariant son fils à une princesse digne de l'alliance de la maison de France, par son mérite, sa naissance et sa beauté. Ce fut Marguerite de Provence.

Louis se mit, en effet, à la tête des affaires; mais sa mère continua à partager l'autorité. Elle avait toujours aimé la domination; ses succès lui avaient rendu cette habitude assez douce; elle eut le bonheur de trouver en son fils un prince trop reconnaissant de ses soins et de sa tendresse pour la priver d'un pouvoir auquel il devait tant. Elle conserva toujours sur lui le même ascendant; l'importance qu'elle y attachait, et la crainte de le voir s'affaiblir, allèrent jusqu'à la rendre jalouse de la tendresse du roi pour son épouse, (ce dont nous parlerons dans le règne suivant).

Thibaut de Champagne monta, en 1234, sur le trône de Navarre, par le décès de Sanche, son parent, duquel il était héritier. Il trouva dans les coffres de son prédécesseur dix-sept cent mille livres, somme immense pour le temps, qui ferait environ seize millions de notre monnaie. Avec ces trésors, il voulut racheter Blois, Chartres, Sancerre et Châteaudun, et prétendit que l'acte qu'il avait fait avec le roi n'était qu'un engagement, et non pas une vente, et qu'en restituant les quarante mille marcs qu'il en avait reçus, il pouvait rentrer dans ses possessions. Il parvint à mettre le duc de Bretagne dans ses intérêts, pour

obliger Louis IX à revenir sur les conditions que le roi maintenait comme bonnes et valables, et qu'il se disposa à défendre en personne. Ces manifestations n'eurent aucune suite. Le duc de Bretagne se soumit; le comte de Champagne renonça de nouveau à ses prétentions, abandonna Montereau-sur-Yonne et Bray-sur-Seine, pour les frais de la guerre, s'obligea à partir incessamment pour la Palestine, et promit que de sept ans il ne remettrait le pied en France. " A cette entrevue, dit Joinville, était la reine Blanche, laquelle dit au comte : " Point ne devriez, beau sire, " prendre les armes contre le roi mon fils, et de- " viez souvenir qu'il est allé vous secourir jus- " qu'en Champagne, quand les barons vous vinrent " guerroyer. " (Joinville.) Le comte regarda la reine, et, tout interdit à la vue de celle qu'il avait tant aimée, il n'eut plus aucun courage pour défendre ses intérêts. " Par ma foi, madame, répon- " dit-il, mon cœur, mon corps, mes terres sont " à votre commandement; il n'est rien que je ne " fisse volontiers en tout ce qui peut vous plaire, " et jamais, avec l'aide de Dieu, contre vous et les " vôtres je n'irai. " (Joinville.) Ce traité prouve évidemment que Thibaut n'avait point cessé d'être épris de Blanche, et quoiqu'il soit aussi bien le témoignage de sa faiblesse que celui de sa passion, il prouve aussi que la reine avait su concilier quelque peu d'égoïsme féminin avec les intérêts

politiques. Il est clair qu'elle se servit toujours de son influence sur le comte de Champagne pour en faire l'instrument de sa volonté. C'est à mes lectrices à juger si elle eut tort ou raison. Quant à moi, je ne commente pas, je raconte.

Thibaut quitta la cour de France, dit le sire de " Joinville, triste et pensif, après avoir pris congé " de la régente et de son fils. Il se retraçait le " doux regard de la reine et la majesté de son " maintien, et soupirait; mais quand il lui reve- " nait en mémoire qu'elle était de si haute lignée " et de si grande renommée, il pensait que jamais " pour lui ne serait espérance ni joie; alors sa " pensée se changeait en grande tristesse. S'en " retournant en sa ville de Provins, il s'occupa " des préparatifs de son voyage en Palestine, et " écrivit les touchans adieux que l'on a conservés " dans le recueil de ses poésies: *Amour le veut, et* " *ma dame m'en prie,* etc. (Recueil des chansons " de Thibaut de Navarre.) "

Louis IX tomba dangereusement malade, et fit vœu d'aller en Palestine venger l'honneur des saints lieux profanés par la présence des infidèles. Lorsqu'il fut rétabli, il songea à exécuter cette résolution. Blanche s'y opposa de tout son pouvoir, mais sans succès. Vainement lui remontra-t-elle que sa présence était aussi utile dans ses états que son absence leur serait préjudiciable, et que les abus et les désordres qu'on avait eu tant de peine

à réprimer renaîtraient facilement. Elle eût pu y ajouter que Dieu, qui lui avait donné l'un des plus beaux royaumes d'Occident, ne lui avait pas donné l'Asie ni l'Afrique. Il partit au mois de juin 1248, et laissa la régence de ses états à sa mère.

Blanche avait été investie des pouvoirs les plus étendus, et elle s'appliqua aussitôt à remédier aux maux existant encore, et contre lesquels on n'avait opposé que des palliatifs fort insuffisans. L'oppression des peuples sous le joug ecclésiastique était un des abus les plus difficiles à réprimer. Depuis longtemps Blanche de Castille méditait le moyen d'y parvenir, et l'occasion s'étant présentée, elle résolut d'agir avec vigueur pour s'assurer le succès.

Les officiers du chapitre de Paris avaient enfermé dans les prisons de l'Eglise les hommes *serfs* qu'ils avaient à Chastenay, lesquels n'avaient pu payer la *taille* attachée à leur condition. Une foule de ces malheureux languissait dans des cachots, y manquant des choses les plus nécessaires à la vie, et en danger d'y mourir de misère et de faim. Blanche, touchée de compassion, envoya demander aux chanoines de relâcher leurs prisonniers, sous sa caution, promettant d'informer et de rendre à chacun bonne et prompte justice. Ceux-ci, trop prévenus en faveur des priviléges de leur église, répondirent avec fierté qu'ils ne devaient

compte à personne de leur conduite vis-à-vis de leurs vassaux, sur lesquels ils avaient droit de vie et de mort. En même temps, comme pour braver l'illustre protectrice de ces pauvres esclaves, ils firent enlever les femmes et les enfans, qu'ils avaient d'abord épargnés, et les firent traîner impitoyablement dans les mêmes cachots, où on les traita si inhumainement, qu'il en mourut un grand nombre, soit de misère, soit de l'infection d'un lieu insuffisant à les contenir.

La reine, indignée de cette barbarie, ne crut pas devoir respecter des prérogatives qui favorisaient une pareille tyrannie. Escortée de quelques gardes et d'une multitude inquiète, elle se transporte à la prison et ordonne l'ouverture des portes. Les gardiens s'y refusent; alors elle commande à sa suite de les briser. On hésitait, par crainte des censures ecclésiastiques, si redoutables à cette époque; Blanche s'approche, et frappe le premier coup, de son bâton de commandement. La foule, encouragée, enfonça les portes, et mit en liberté les prisonniers. On vit sortir une longue file de ces infortunés, hommes, femmes, enfans, pâles, défaits, se soutenant à peine; tous se jettent aux pieds de leur souveraine, et implorent sa protection contre la violence de leurs persécuteurs. Elle la leur promit, et fit à l'instant même saisir les biens du chapitre, moyen efficace de réduire à l'obéissance les plus mutins. Enfin les chanoines consentirent

à l'affranchissement de tous les serfs, moyennant une certaine somme payée tous les ans.

C'est surtout cette fermeté, soutenue de beaucoup d'application et d'une grande capacité, qui caractérisa l'administration de cette habile princesse ; elle sut conserver la couronne à son fils pendant une minorité orageuse, et sut encore, en son absence, maintenir la tranquillité au milieu des troubles qui agitaient l'Europe.

L'empereur Frédéric d'Allemagne s'était attiré la haine du pontife de Rome, et l'histoire raconte les persécutions qu'il en éprouva. Conrad, son fils, hérita de cette animadversion. Le pape prêcha une croisade contre lui ; et, oubliant qu'un roi de France exposait sa personne et le bien de ses états pour le soutien de la religion en Asie, il chercha à détourner ses peuples de lui porter les secours qu'il en réclamait, en promettant des indulgences plus considérables que celles de la Terre-Sainte, pour ceux qui marcheraient contre l'empereur Conrad. La reine Blanche, irritée d'une conduite aussi étange, assemble les états, expose les exigences du Saint-Siége. D'une voix unanime, il est ordonné que toutes les terres de ceux qui s'engageront dans cette milice seront saisies. " Que le pape, s'écria-t-elle, entretienne ceux qui " iront à son service pour son seul intérêt, quand " ils devraient servir la cause du Christ sous les " étendards du roi leur maître. " Elle fit faire de

sévères réprimandes aux Dominicains et aux Cordeliers qui avaient prêché cette singulière croisade.

La santé de la régente s'affaiblissait de jour en jour; elle était attaquée d'une fièvre lente qui la consumait, et que ses chagrins rendirent incurable. Malgré ses remontrances et ses sollicitations, Louis s'obstinait à rester en Terre-Sainte; et sa mère, désespérant de le revoir, sentant son état empirer, se fit transporter de Melun à Paris, où elle reçut le saint viatique des mains de l'évêque de cette capitale. Elle fit appeler auprès d'elle l'abbesse de Maubuisson, (monastère de l'ordre de Citeaux, qu'elle avait fondé près de Pontoise), et la conjura, au nom de leur ancienne amitié, de lui donner le saint habit. Elle fit profession entre ses mains avec de vifs sentimens de dévotion et d'humilité. On la transporta ensuite sur un lit de paille, couvert d'une simple serge, où elle expira peu d'heures après, le 1er décembre, à l'âge de 64 ans. On lui mit aussitôt le manteau royal sur son habit de religieuse, et la couronne d'or par dessus son voile. En cet état, elle fut portée par les plus grands seigneurs du royaume sur une espèce de trône richement orné, le visage découvert, depuis le palais jusqu'à la porte Saint-Denis, et de là, conduite à Maubuisson, où elle avait choisi sa sépulture. (Mathieu Paris, 1253.)

MARGUERITE DE PROVENCE,

FEMME DE LOUIS IX, SURNOMMÉ SAINT LOUIS.

Fille aînée de Raymond Béranger, comte de Provence, elle épousa Louis IX en 1234, à la fin de sa minorité. Le roi prit pour devise, à cette occasion, une bague entrelacée d'une guirlande de lys et de marguerites, pour faire allusion à son nom et à celui de son épouse. Sur le chaton de l'anneau était gravé un Christ, accompagné de cette devise : " *Hors cet anel, pourrions-nous trouver amour ?* " Cette devise fut attachée sur son manteau le jour de ses noces, et l'agrafe fut longtemps conservée au monastère royal de Poissy.

Sans avoir les qualités qui rendirent Blanche de Castille justement célèbre, telles que le génie, l'ambition, la fermeté, et cet esprit délié qui souvent donnait un autre cours aux événemens, Marguerite possédait toutes les vertus qui assurent le bonheur d'une vie privée. Elle n'eut d'autre pensée que de mériter l'estime et la tendresse du roi par son affection et par un entier dévoûment à ses moindres volontés. Marguerite avait beaucoup

d'esprit, et une grandeur d'âme dont elle manifesta les preuves dans des occasions mémorables. Son éducation avait été cultivée avec un soin extrême; élevée à la cour de son père, qui avait attiré autour de lui tout ce que les arts et les sciences possédaient en célébrités, qu'il entretenait à grands frais, cette reine préféra, au brillant éclat que donnent des talens, les vertus modestes d'épouse et de mère. Elle trouva dans saint Louis l'appréciateur de son mérite : leur âge et leurs inclinations étaient en harmonie, et leur bonheur eût été parfait si la reine-mère, qui craignait de perdre le crédit extraordinaire qu'elle s'était acquis sur l'esprit de son fils, n'eût agi envers les jeunes époux avec une sorte de jalouse autorité, qui donna beaucoup de chagrin à sa belle-fille. Tant que vécut Blanche de Castille, Marguerite de Provence fut assez négligée à la cour de France; à peine lui était-il permis de jouir de la société de son mari. " Blanche " ne voulait pas souffrir, dit Joinville, que le roi " hantât ou fût en la compagnie de sa femme, et " le défendait de tout son pouvoir. Et quand le " roi chevauchait aucune fois par son royaume, et " qu'il avait la reine Blanche, sa mère, et la reine " Marguerite, sa femme, la reine Blanche les " faisait séparer l'un de l'autre, et n'étaient jamais " logés ensemble. Il advint qu'un jour, étant à " Pontoise, le roi était logé au-dessus de l'apparte- " ment de la reine, sa femme, et pour s'éviter l'in-

" justice des exigences de sa mère, il avait été " obligé de convenir avec les huissiers de sa " chambre que lorsqu'il serait chez la reine Mar- " guerite, et que la reine-mère se disposerait à " venir l'y trouver, ces huissiers battraient les " chiens de garde afin de les faire crier. Aussitôt " que le roi entendait ce signal, il s'esquivait les- " tement d'auprès de Marguerite, comme s'il se " fût trouvé en faute réelle. Cependant, Blanche, " qui s'aperçut enfin du stratagème, étant parve- " nue à surprendre le roi chez la reine, qui ce " jour-là était fort malade d'une suite de couche, " Louis se cacha derrière sa femme; mais sa mère " l'aperçut, et, le prenant par le bras : " Venez, " sire, dit-elle, car vous ne faites rien ici." Quand la " reine Marguerite vit sa belle-mère emmener son " mari, elle s'écria en pleurant : " Hélas! ma- " dame, ne me laisserez-vous voir mon seigneur " ni en la vie ni en la mort ?" et alors elle s'éva- " nouit; ce voyant le roi, il retourna aussitôt " près d'elle, jusqu'à ce qu'on l'eût fait revenir de " cette pamoison. " (Mémoires de Joinville.)

On peut juger par ce seul trait jusqu'où Blanche poussait la tyrannie sur les deux époux, et à quel point Marguerite portait la patience et la douceur. Ce fut donc avec une sorte de satisfaction quelle suivit son mari dans son expédition de la Terre-Sainte. Elle eut besoin de toute sa constance et de tout son courage dans les adversités de cette

funeste entreprise, que l'esprit du temps et les circonstances purent seuls rendre excusable. Lorsque Louis fut fait prisonnier à la bataille de Massoure, Marguerite était prête d'accoucher; on peut plus aisément s'imaginer, qu'il ne le serait de le dépeindre, l'état où elle se trouva en recevant cette affreuse nouvelle. L'incertitude du sort de Louis, la barbarie de ses vainqueurs, l'éloignement de tout secours, Damiette où elle se trouvait presque sans défense, nul autre asile à espérer, tout contribuait à augmenter les horreurs de cette situation. Les nuits suivantes, agitée de songes effrayans, elle croyait voir les Sarrazins attenter à la vie de son mari, ou même entrer dans sa chambre pour l'enlever elle-même; alors elle se mettait à crier: "A l'aide! à l'aide! Sauvez le roi! Sauvez-moi!" On fit veiller au pied de son lit un chevalier de l'âge de quatre-vingts ans, qui, toutes les fois que les crises lui revenaient, lui prenait la main, en disant: "Madame, je suis avec vous, n'ayez point de peur." Un jour ayant fait retirer tout le monde, excepté ce vieillard, elle se jeta à ses genoux. "Jurez-moi," dit-elle, "que vous "m'accorderez la grâce que je vais vous demander!" Il le lui promit avec serment. "Eh bien! sire che- "valier, je vous requiers sur la foi que vous venez "de me donner, que si les Sarrazins prennent "Damiette, vous me tuerez avant qu'ils puissent "me prendre." Le vieillard regarda tristement

Marguerite, qui attendait sa réponse. " J'y " pensais, Madame, et ainsi le ferai si le cas y " écheoit."

Peu d'heures après, la reine donna naissance à un prince qui fut nommé Jean, surnommé Tristan (1250), parcequ'il était né en tristesse et pauvreté. Aussitôt sa délivrance, on vint lui annoncer que les troupes de Pise et de Gênes qui étaient dans la ville voulaient s'enfuir et abandonner le roi à son sort. Malgré le danger de sa position, car elle était encore, continue Joinville, entre la vie et la mort, elle les fit entrer dans sa chambre, et prenant dans ses bras l'enfant qui venait de naître et quelle baignait de ses larmes, elle les conjura de ne point abandonner la place, laquelle dans une telle circonstance devenait la seule ressource du monarque et de tant de braves chevaliers prisonniers comme lui, et que s'ils voulaient absolument se retirer, ils eussent au moins pitié d'une reine qui n'avait plus d'espoir qu'en eux, et qui ne leur demandait qu'une semaine ou deux de délai. Tous le lui refusèrent et se disposèrent à se rembarquer. Alors elle leur offrit de les retenir à la solde du roi, avec la promesse que rien ne leur manquerait; ce qui en très peu de temps lui coûta trois cent soixante mille livres et plus. Somme prodigieuse pour ce temps. Mais par ce moyen, elle fit faire bonne contenance dans la ville, où tout eût été en confusion.

Le soudan avait essayé d'intimider ses illustres

prisonniers pour en obtenir des conditions telles qu'il les souhaitait. N'ayant pu y parvenir, il envoya au roi de France ses dernières propositions, le menaçant alors de le livrer au plus cruel supplice s'il refusait d'y accéder. Louis, toujours maître de lui, répondit avec calme: "Je suis "prisonnier du sultan, il peut faire de moi ce qu'il "voudra." Le chef sarrasin pleinement convaincu qu'il ne pourrait vaincre Louis par la terreur, lui envoya demander quelle somme il voulait donner pour sa rançon outre la restitution de Damiette. "C'est au sultan à s'expliquer," dit le roi de France; "si ses propositions sont raisonnables, je "manderai à la reine de lui faire compter ce qui "sera convenu." Les infidèles parurent étonnés de cette déférence pour une femme. "C'est," reprit Louis, "qu'elle est ma dame, et ma compagne. Les envoyés du sultan revinrent lui dire, que, outre la ville de Damiette, il exigeait un million de besans d'or, tant pour sa rançon que pour celle des autres captifs. "Un roi de France ne se mar- "chande pas ainsi; dites à votre maître que "Damiette sera ma rançon, et le million de be- "sans, celle de mes compagnons de captivité."

Cette somme était énorme; le sultan étonné de la générosité de son prisonnier, s'écria: "Par ma "loi, ce fier chrétien est grand et libéral, allez lui "dire que je lui remets 200 mille besans, et qu'il "n'en payera que 800 mille." Une révolution qui eut

lieu dans le palais de sultan, où il perdit la vie, sembla replonger le roi dans de nouveaux dangers. Cependant il fut mis en liberté; mais au lieu de céder aux sollicitations de sa mère et des chefs de l'armée qui lui représentèrent l'impossibilité de persister dans la sainte entreprise pour laquelle tous avaient sacrifié la plus grande partie de leur fortune, et même plusieurs la totalité, il passa dans la Palestine, avec 600 hommes, seuls débris des forces imposantes qu'il avait amenées en Asie, où il espérait lever une nouvelle armée. Là, il releva les murs de Jaffa, ceux de Sidon, bâtit des forteresses et se prépara à de nouvelles tentatives, lorsque la nouvelle de la mort de Blanche lui parvint. Sa douleur fut extrême, la religion en tempéra l'excès. Enfin à l'aspect du bouleversement général qui menaçait le royaume, il assembla le conseil, et y décida le retour en Europe.

Marguerite, ses enfans, les princesses, ses belles-sœurs s'embarquèrent avec le roi; les vents étaient favorables, on voguait dans la direction de l'île de Chypre, chacun s'entretenait gaîment du bonheur de revoir la France, lorsque tout-à-coup le navire royal donna si rudement sur un banc de sable, que tout ce qui était sur le pont fut renversé ; il toucha une seconde fois, et fut tellement endommagé que trois toises de la quille en furent détachées. Ce fut un cri d'effroi général. La reine était consternée, et pleurait en silence en pressant dans ses bras

ses plus jeunes enfans qui, voyant couler ses larmes, se désespéraient aussi. Le navire retentissait de gémissements que l'obscurité de la nuit rendait encore plus effrayans. Louis fit exposer le saint-sacrement et demeura prosterné devant celui qui commande à la mer. Dieu ne permit pas que le reste de cette triste expédition trouvât la mort dans les flots, après avoir échappé au cimeterre des Sarrazins, à la dévorante chaleur du désert, et à la contagion des épidémies. Le vaisseau se releva lentement et se retrouva à flot, la voie d'eau fut réparée, et l'on remit à la voile; mais ce fut pour essuyer un aussi grand péril. A peine était-on en vue de l'île de Chypre, qu'il s'éleva une furieuse tempête, et malgré les efforts des pilotes le navire fut entraîné vers la côte avec un danger évident de se briser contre les rochers. La reine courut se réfugier auprès du roi qu'elle ne pouvait trouver au milieu du tumulte et du désordre que la nuit la plus sombre semblait augmenter encore (car ces deux événemens se succédèrent pendant deux nuits); elle le trouva en prières, attendant avec résignation ce qu'il plairait à la Providence d'ordonner. Le sire de Joinville qui donne tous ces détails, ajoute que lui-même donna à la princesse le conseil de faire un vœu à Notre-Dame de Lorraine, que Marguerite y consentit et voulut qu'il fût sa caution ; qu'aussitôt le vent cessa, et le jour, si impatiemment attendu, ramena le beau temps.

Enfin le 10 juillet 1254, la flotte arriva aux îles d'Hières, en Provence, le monarque ne voulait pas y descendre, parce qu'elles n'étaient point terres de son obéissance, mais touché des prières de la reine, de celles du sire de Joinville, et des larmes de tout l'équipage épuisé des fatigues d'un tel voyage, on débarqua. Lui-même était si faible, si abattu, que Joinville le soutint sous les bras pour sortir du vaisseau.

Après son retour dans ses états, Louis s'occupa à réformer les abus qui commençaient à se glisser dans l'administration. Marguerite, aussi pieuse que son époux, le secondait dans toutes ses bonnes œuvres. Dans cette princesse la pureté du cœur, l'innocence des mœurs, la simplicité de la foi donnaient un prix réel à toutes ses actions. Le même sire de Joinville raconte qu'ayant obtenu la permission de faire un pélerinage, il fut chargé en même temps d'acheter différentes étoffes, dont le roi voulait faire présent aux Cordeliers et à d'autres congrégations. Il s'acquitta de sa commission, et rapporta aussi quelques reliques qu'il résolut d'offrir au roi ; puis il acheta 6 autres pièces d'étoffe qu'il destinait en présent à la reine, et qu'à son retour il fit porter dans son appartement.

Marguerite, ayant appris que Joinville avait apporté des reliques, aperçut un chevalier chargé d'un ballot qui se dirigeait vers son oratoire, où il le déposa respectueusement. La bonne

reine s'approcha avec ferveur, se mit à genoux devant le ballot, et pria avec recueillement. Le chevalier porteur du paquet, qui ignorait le motif de cette action, s'agenouilla aussi en regardant Marguerite à qui il n'osait adresser aucune question. La princesse lui dit qu'ayant eu l'honneur de porter les reliques, il pouvait s'abstenir de se prosterner comme elle. " Des reliques ?" dit le chevalier étonné, " je n'en ai porté aucune, Ma-" dame, ceci est un paquet de camelots que le sire " de Joinville vous envoie." Alors la reine et les dames de sa suite ne purent s'empêcher de rire ; " foin du sénéchal, dit-elle, " qui m'a fait agenouil-" ler devant ses camelots."

De tous les ordres religieux que le roi protégeait, les Jacobins étaient assurément les plus favorisés ; il aimait à s'entretenir avec eux des vérités de la religion, et passait quelquefois dans leur couvent plusieurs heures de son temps. Ils entreprirent de l'amener à abandonner sa couronne pour prendre leur habit, et lui en firent la proposition comme une œuvre méritoire aux yeux de Dieu. Louis, frappé de leurs discours, tomba dans une profonde rêverie, et se retira lentement. Arrivé au palais, il monta à l'appartement de sa femme, lui ouvrit son cœur, et lui confia le dessein qu'il avait de prendre l'habit monastique. Marguerite se leva, et sans lui répondre, elle fit appeler ses enfans, et en présence du comte d'Anjou, son beau-frère,

elle leur demanda s'ils aimaient mieux être appelés fils de moine que fils de roi. Les princes ne concevant rien à ce discours, " Apprenez-leur," ditelle, " que les Jacobins ont tellement fasciné " l'esprit du roi votre père, qu'il veut abdiquer sa couronne pour se faire frère prêcheur. Le comte d'Anjou s'emporta, et Louis, fils du roi, jura par monseigneur saint Denis, que si le ciel l'élevait un jour sur le trône, il ferait chasser tous les séducteurs de rois hors du royaume (Joinville.) Le roi renonça à son projet. Cependant toujours dévoré du zèle de tenter une nouvelle expédition en Terre-Sainte, malgré la délicatesse de sa santé, il avait secrètement résolu d'aller de nouveau et en personne, porter secours aux chrétiens qui gémissaient plus que jamais sous le joug des infidèles. Les Sarrasins avaient détruit toutes les places fortes, élevées par la piété de Louis, la plupart des chrétiens restés en Palestine avaient été sacrifiés à la vengeance de leurs vainqueurs. Les lieux saints étaient de rechef la proie des ennemis de la religion. Ces tristes nouvelles avaient ranimé la ferveur des croisés. Le pape en écrivit au roi, qui n'avait pas fait retirer la croix, brodée sur son habit, indice trop certain de ses intentions. Tous les grands du royaume reçurent l'ordre de se trouver à Paris le jour de la fête de l'annonciation, pour délibérer sur cette grande affaire. Joinville avoue qu'il essaya de s'en dispenser, sous prétexte d'une

fièvre quarte qui le tourmentait ; mais le roi lui répondit qu'il y avait quantité de savans médecins qui sauraient le guérir, et qu'il fallait qu'il vînt, " ce que je ne fis," dit le bon sénéchal. Le jour de l'assemblée, le roi entra dans la salle du conseil, portant entre ses mains la sainte couronne d'épines, il s'assit sur son trône, et parla avec une éloquence qui entraîna tous les assistans. Tous les princes de sa famille résolurent de le suivre de nouveau, malgré les désastres de la dernière expédition. Cet exemple fut suivi par toute la jeune noblesse, avide de gloire et de périls. Joinville, sénéchal de Champagne, historien de ce temps, et favori du roi, résista à toutes les sollicitations de son maître et du roi de Navarre son suzerain, sous le prétexte que la première croisade l'avait entièrement ruiné, ce qui était assez vrai. " Je voyais " clairement, dit-il, que si j'entreprenais encore un " si grand pélerinage, ce serait la destruction de " mes pauvres vassaux. Depuis, j'ai souvent " entendu dire que ceux qui conseillèrent cette " entreprise au bon roi, firent un très-grand mal à " la France, et péchèrent mortellement envers lui. " Tant qu'il était en son royaume, tous vivaient " en paix et la justice régnait ; mais sitôt qu'il fut " parti, tout commença à décliner et empirer. " D'ailleurs le bon seigneur était si faible et si " débile qu'il ne pouvait endurer sa cuirasse, ni " supporter le mouvement du cheval."

On regarda toujours comme une pieuse extravagance de cet excellent roi cette seconde croisade, qui exposait à un péril certain non-seulement sa personne, mais celle de ses trois enfans, ne laissant à Paris que le comte Robert, trop jeune encore pour s'éloigner de sa mère. Mais les historiens s'accordent à dire, pour le justifier, que ce fut moins sa faute que celle de son siècle.

Le roi fit son testament, et assura la position de tous ses enfans. Le prince Louis, son héritier présomptif, était mort, et Philippe fut désigné pour lui succéder. A cette époque s'étaient élevées quelques difficultés entre la reine Marguerite et le comte d'Anjou, qui avait épousé une sœur de la reine, relativement à leurs droits respectifs sur la Provence. Louis craignit que ces contestations ne devinssent un sujet de troubles dans le royaume; il ne donna point la régence à Marguerite, soit qu'il ne lui supposât pas la fermeté indispensable à cette haute fonction, soit que ne l'ayant jamais admise à la connaissance des affaires du gouvernement, il ne pût lui reconnaître les capacités nécessaires pour lui confier une affaire aussi importante, toujours est-il que la reine se retira au château de Vincennes; car, cette fois, il se refusa à toutes ses sollicitations pour l'emmener avec lui, afin de ne plus l'exposer aux mêmes dangers qu'elle avait courus.

A la mort du roi saint Louis, arrivée au 25

août devant Tunis, près de l'ancienne Carthage, Marguerite, inconsolable de la perte d'un époux qu'elle avait tant aimé, et qui l'avait constamment chérie, se retira de la cour et vécut dans la retraite, n'ayant pu dans la suite obtenir justice de ses droits à la succession de la Provence, dont Charles d'Anjou s'était emparé. Elle mourut au couvent des religieuses de Sainte-Claire, qu'elle avait fondé au faubourg Saint-Marceau, le 21 décembre 1295, et fut inhumée à Saint-Denis près du roi son époux.

ISABELLE D'ARRAGON,

PREMIÈRE FEMME DE PHILIPPE III, DIT LE HARDI, FILS ET SUCCESSEUR DE SAINT LOUIS.

Elle fut mariée à Clermont en Auvergne, le 28 mai 1262; elle avait alors quinze ans. Depuis, elle suivit son époux dans son voyage de la Terre-Sainte, où il accompagna le roi son père, et supporta avec beaucoup de courage toutes les fatigues et tous les périls de cette expédition; mais à son retour, étant tombée de cheval à Cosenza, en Calabre, en passant une petite rivière à gué, elle tomba dans l'eau, étant enceinte, et mourut de sa chute, n'étant encore âgée que de vingt-quatre ans. Son corps fut ramené en France, et inhumé à Saint-Denis.

MARIE DE BRABANT,

SŒUR DE JEAN, DUC DE BRABANT.

Philippe III avait perdu sa femme, Isabelle d'Arragon, et depuis trois années ses regrets n'avaient rien perdu de leur première vivacité. Le funèbre cortége qui l'entourait à son entrée dans la capitale était toujours présent à sa pensée. Les cercueils de son père, de ses frères, de ses belles-sœurs, celui de son épouse, ceux des grands seigneurs qu'on rapportait à leurs familles ; telle était l'escorte de Philippe III à son retour de la Terre-Sainte. Enfin, pressé par son conseil, ou plutôt par la nécessité de se guérir d'une douleur aussi profonde, il consentit à solliciter la main de Marie de Brabant, qui lui fut accordée. La princesse fut conduite en France, en 1274, et fut mariée au château de Vincennes. Le roi la fit couronner dans la Sainte-Chapelle de Paris, par l'archevêque de Reims. Marie, fille d'un prince illustre, l'un des poètes les plus élégans de ce temps, avait elle-même le goût et le talent de la poésie, et joignait l'esprit le plus orné à la figure la plus séduisante, et aux formes les plus parfaites les

vertus les plus solides. La douceur de son caractère et l'enjouement de son humeur ramenèrent Philippe à de nouvelles idées, et les grâces de sa nouvelle épouse le consolèrent dss regrets qu'il avait si longtemps conservés.

Le roi de France avait alors pour favori un homme de basse naissance, qui s'était insinué peu à peu dans la faveur du monarque, ayant obtenu la place de barbier-chirurgien, lorsqu'il n'était que prince royal. Philippe III, en montant sur le trône, l'avait élevé à la dignité de chambellan, puis de premier ministre, et se laissait entièrement gouverner par cet homme. Tout pliait de gré ou de force devant son autorité. Marie seule opposait à ce favori son dédain, son mépris et les sarcasmes les plus piquans. Pierre de la Brosse (qui était le nom du barbier royal) n'eût osé se venger ouvertement de la reine. Ce n'était point chose facile; le roi, qui l'aimait, appréciait son mérite, et le crédit de l'épouse balançait au moins celui du favori. Mais il était bien résolu d'humilier et même de perdre Marie, et, pour y parvenir, il dissimula soigneusement sa haine, et la cacha sous une apparence d'intérêt obséquieux.

Le prince Louis, héritier de Philippe, fils de sa première épouse et que son père aimait tendrement, tomba malade. La nature de la maladie donna lieu à des soupçons d'empoisonnement. Le roi, consterné, ne pouvait imaginer quel intérêt on

pouvait avoir à la mort de cet enfant, que toute la cour idolâtrait. La Brosse, avec une inconcevable adresse, fit remarquer au roi que sa femme ne paraissait pas aussi affligée de cet événement qu'elle aurait dû l'être, et il lui laissa des doutes que les soins assidus qu'elle prodiguait au jeune malade fussent réellement ceux d'une mère, puisqu'elle avait intérêt à la mort du prince, pour faire passer la couronne aux enfans qui naîtraient d'elle. Il osa même ajouter que si le prince Louis mourait, les trois autres princes le suivraient dans la tombe. Philippe était un homme fort inférieur à son père pour la sagacité; dominé comme il l'était par ce favori, qui avait toute sa confiance, il soupçonna sa vertueuse épouse, la retint prisonnière dans son appartement, et chargea la Brosse de faire une enquête sévère sur cet affreux attentat. Bientôt il eut recours à un moyen qui donne une juste idée de l'ignorance de son siècle et de la faiblesse de son esprit. Il apprit qu'il y avait à Nivelle, en Brabant, une de ces religieuses qu'on appelait Béguines, qui se mêlaient de prédire l'avenir, ou de prononcer des oracles. Le roi prit donc le parti de s'adresser à la béguine de Nivelle. Il lui envoya Mathieu, abbé de Saint-Denis, qui avait été régent de l'état, et Pierre, évêque de Bayeux, proche parent de la Brosse. *Celui-ci parla à l'oracle, seul et avant l'abbé.* On ignore quel fut l'entretien; mais ce qu'il est aisé de concevoir,

c'est qu'on l'obligea à ne rien dire en faveur de la reine. A son tour, l'abbé de Saint-Denis s'étant adressé à elle, elle répondit qu'ayant dit à l'évêque de Bayeux tout ce qu'elle savait, on ne pouvait exiger davantage. A leur retour, le roi s'empressa de leur demander le résultat de leur mission. L'abbé de Saint-Denis, qui n'avait pas été la dupe du manége de l'évêque, ne cacha pas au roi les doutes qu'il avait conçus sur sa loyauté. Philippe le fit paraître en sa présence ; il eut la hardiesse de lui répondre qu'ayant entendu la Béguine en confession, il ne pouvait dévoiler ce secret. " Sei-
" gneur évêque, je ne vous ai pas envoyé pour
" confesser cette fille, mais pour savoir d'elle la
" vérité dans une circonstance où il s'agit de vie
" et de mort. J'ai d'autres moyens d'y parvenir,
" et malheur à qui m'aura trompé. "

Il renvoya aussitôt près de la Béguine Thibaut, évêque de Dôle, et un chevalier du Temple; ceux-ci, n'ayant aucun intérêt à trouver la reine coupable, revinrent rapporter au roi une réponse claire et précise. " Dites au roi, avait prononcé la
" sybille, qu'il ne doit ajouter foi à ceux qui veulent
" nuire à son illustre épouse ; elle est innocente, et
" il doit compter sur son dévoûment comme sur sa
" fidélité. "

Marie était justifiée ; mais avoir été l'objet des soupçons de son mari et de toute la cour fut un chagrin dont elle se consola difficilement. Philippe

était en guerre avec l'Espagne, et la situation des affaires ne lui permettait pas d'éclater ouvertement contre un homme qui avait le secret de l'état. Il différa sa vengeance contre le favori, et sembla même l'avoir oubliée. Mais tandis que son ressentiment paraissait s'apaiser, celui de Marie de Brabant et des grands qui avaient embrassé sa cause veillait, et préparait au favori une chute terrible.

Dans une entrevue que Philippe eut avec le roi d'Espagne après leur réconciliation, ce monarque lui fit entendre *qu'il n'avait pas été sans amis à la cour de France.* Le comte d'Artois reconnut l'écriture de la Brosse sur un paquet que lui montra ce prince, et qui indiquait assez que ce ministre avait abusé de la confiance de son maître. Le roi de France ne pouvait se déterminer encore à sévir contre son chambellan. Enfin un religieux vint lui remettre une boîte qu'un voyageur mourant avait, disait-il, laissée dans son monastère. Cette fois, les preuves de sa trahison étaient si flagrantes, que le roi ordonna qu'on l'arrêtât à l'instant, et que son procès fût instruit. Il fut condamné au gibet public, ses biens confisqués au roi. Le jugement fut exécuté le jour même, en présence du comte d'Artois, du duc de Bourgogne et du duc de Brabant, frère de la reine, qui avaient assisté à la condamnation. Quelques historiens du temps disent que la Brosse fut sacrifié à la vengeance

de Marie de Brabant. Mezeray prétend que, dans le premier mouvement de son indignation, lorsque Philippe soupçonna la reine capable d'avoir empoisonné son fils, il la menaça du dernier supplice, et qu'elle eût couru le risque d'être brûlée vive, si le duc de Brabant, son frère, n'eût envoyé à son secours un chevalier, qui offrit de prouver l'innocence de Marie en champ clos ; que l'accusateur, suscité par le favori, n'ayant pas eu assez de courage pour soutenir, les armes à la main, ce qu'il avait avancé, il fut condamné au gibet. (Année 1275.)

Marie de Brabant resta seule en possession du cœur de son mari jusqu'à la mort du roi, qui arriva en 1275. S'étant retirée de la cour, elle ne s'occupa plus que de fondations et d'œuvres pieuses, ainsi que toutes les reines étaient dans l'usage de le faire après leur veuvage, et finit ses jours au monastère de Murel, près de Meulan, le 10 janvier 1321.

JEANNE DE NAVARRE,

FEMME DE PHILIPPE-LE-BEL, FILS DE PHILIPPE III, DIT LE HARDI.

Fille de Henri, roi de Navarre et de Blanche d'Artois, elle naquit en 1271, et devint héritière de cette couronne après la mort du jeune Thibaut, son frère. Ce prince, encore enfant, était confié aux soins de sa nourrice et de son gouverneur. Tous deux, jouant avec leur jeune maître, se le jetaient dans les bras l'un de l'autre en badinant; le gouverneur le laissa tomber du haut de la galerie, et l'enfant fut brisé sur le pavé. Alors cet homme, désespéré, se précipita, et tomba mort à côté de la victime de son imprudence.

Ce malheur donna la couronne et les grands biens de la maison de Champagne à la princesse Jeanne, qui n'avait alors que deux ans et demi. Son père mourut peu de temps après l'avoir instituée son héritière, et donna sa tutelle à Blanche d'Artois, son épouse, en lui ordonnant de la marier en France, et non en Arragon, ni en Castille, ainsi que les grands du royaume l'avaient demandé. Mais, après la mort du roi, ils se révoltèrent, reti-

rèrent à Blanche la tutelle de Jeanne, et lui donnèrent des gardiens. Les amis de cette princesse lui conseillèrent d'enlever sa fille, et de se réfugier à la cour de France. Philippe III les reçut avec affection; il fit élever Jeanne de Navarre avec tous les soins qui étaient dus à sa naissance et à son rang. A l'âge de treize ans, elle épousa Philippe-le-Bel, qui n'avait que quinze ans et venait d'être armé chevalier. Il prit alors le titre de roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie. Les époux étaient cousins germains; le pape accorda la dispense qui lui fut demandée. L'année suivante, étant monté sur le trône de France, par la mort de son père (en octobre 1285), il fut sacré et couronné à Reims avec la reine, son épouse, le 6 janvier 1286.

Philippe-le-Bel, pour donner à la reine Jeanne une marque éclatante de son estime, lui abandonna, en 1288, l'entière administration des états de Navarre, de Champagne et de Brie. Peu d'années après, étant tombé gravement malade, il lui donna la tutelle de ses enfans et la régence du royaume de France, s'il venait à mourir, et ce, tant qu'elle demeurerait veuve, lui substituant, dans le cas contraire, Charles, comte de Blois, son frère. Il voulut qu'elle commandât en souveraine; mais le retour de sa santé rendit ces dispositions inutiles, et ne servit qu'à prouver à quel point le roi appréciait le mérite de sa femme.

Cette princesse fit un noble usage des grands biens dont elle avait la disposition. Elle fit bâtir en Navarre la ville de Cares, qu'on appela toujours Pont-la-Rein e, en mémoire de sa fondatrice; sa bienfaisance lui dicta d'autres œuvres aussi célèbres, elle fonda un hôpital à Château-Thierry, le collége de Navarre, à Paris, qui longtemps a été un des premiers colléges de l'Europe; il fut institué en faveur de 140 pauvres écoliers, et elle lui assura un revenu suffisant pour leur entretien. On peut considérer cette fondation comme une espèce d'université, la reine y ayant réuni tous les professeurs des sciences alors connues. Les statuts et réglemens quelle écrivit ont été conservés au trésor des Chartes, et témoignent de la sagesse et de la prévoyance de l'illustre fondatrice.

Jeanne eut peu de part au gouvernement de la France, et son mari eut le bonheur de ne point trouver dans son extrême piété des obstacles à la conduite vigoureuse qu'il tint vis-à-vis du pape Boniface VIII, comme en éprouvèrent depuis le roi Louis XII et quelques autres de nos rois. Cette reine mourut jeune encore, au château de Vincennes, alors la demeure favorite des rois de ce siècle, le 2 avril 1304, âgée de trente-trois ans, et fut inhumée dans l'église des Cordeliers de Paris.

MARGUERITE DE BOURGOGNE,

PREMIÈRE FEMME DE LOUIS, DIT LE HUTIN, FILS AINÉ DE PHILIPPE-LE-BEL.

Elle était fille de Robert, duc de Bourgogne. La princesse était extrêmement jeune, lorsqu'elle épousa le prince Louis, qui lui-même n'avait que 15 ans. Elle était fort belle, d'un caractère ennemi de toute gêne et de toute dépendance. Maîtresse de ses actions dans une cour où l'on peut soupçonner que la galanterie était poussée jusqu'au mépris de toute décence, (s'il faut en croire Guillaume de Lorris, et Jean de Meun, son continuateur), la princesse poussa les priviléges de sa liberté et de son rang jusqu'aux plus honteux abus, aussi bien que Blanche et Janne de Bourgogne, ses deux belles-sœurs. Marguerite et Blanche furent convaincues d'adultère. On fit le procès à leurs complices qui furent mutilés et écorchés vifs, puis traînés dans le champ de Montfaucon qui était nouvellement fauché. Exemple terrible qu'il eût été peut-être plus sage de ne point donner, et dont la publicité devait au moins être évitée. Marguerite, femme de Louis X, et Blanche, sa belle-sœur,

comtesse de la Marche, furent enfermées au château-Gaillard. On leur rasa la tête, dégradation en usage pour les femmes adultères. Jeanne fut conduite au château de Dourdan. Soit que Marguerite fût la plus coupable, ou que Louis le Hutin fût le plus sévère, cette malheureuse princesse éprouva le plus dur châtiment ; elle fut condamnée à mort. " Après s'être confessée, elle " envoya une lettre au roi, où elle témoignait un " grand repentir de son crime, avoua qu'elle était " digne du supplice, et se prépara à la mort." (Guillaume de Nangis.) Elle fut étranglée avec une serviette, en 1315, à l'âge de 26 ans, et fut inhumée dans l'église des Cordeliers de Vernon. Blanche de Bourgogne mourut dans sa captivité ; mais Jeanne ayant été reconnue seulement coupable d'imprudence, sans qu'on eût pu découvrir un seul tort réel, son mari la reprit avec lui, après que le jugement qui la déclarait sans tache, eût été publié ; et depuis, vécut avec elle en parfaite intelligence.

CLEMENCE DE HONGRIE,

DEUXIÈME FEMME DE LOUIS LE HUTIN.

Après la mort de Marguerite de Bourgogne, le roi Philippe-le-Bel, accablé de la honte qui avait éclaté dans sa famille, tomba dans une maladie de langueur dont il ne put jamais se rétablir. Il fuyait sa maison, le chagrin le suivait partout. Son fils Louis, d'abord humilié des effets d'un scandale qui avait divulgué son déshonneur à toute la chrétienté, résolut de s'étourdir sur les conséquences de son opprobre. Il se jeta dans un tourbillon de plaisirs et d'excès, ce qui ne servit qu'à mécontenter les peuples et exciter leurs murmures. Philippe, à son lit de mort, lui recommanda fortement de revenir à des habitudes plus sages ; il se soumit à ses remontrances, et jura à son père de se donner une nouvelle épouse, et de se livrer avec application aux affaires de l'Etat.

Clémence de Hongrie, remise aux ambassadeurs de Louis X, s'embarqua au commencement de l'équinoxe. Son vaisseau fut assailli par une violente tempête. Moins effrayée pour elle que pour sa suite, elle se jeta à genoux, disant à haute

voix : " Dieu de bonté, garde tes créatures de " périr sous les eaux, ou s'il te faut une victime, " épargne ceux que ma fortune expose à la fureur " des ondes et contente-toi de ma mort. Un si noble sentiment trouva sa récompense, le ciel se calma, les vents cessèrent, la princesse ne perdit que ses bijoux et débarqua heureusement à Marseille. L'entrevue et le mariage se fit en Champagne, et les époux furent couronnés et sacrés à Reims quelques jours après. Louis X ne vécut que peu de temps après cette époque ; un jour jouant à la paume dans le bois de Vincennes, il s'échauffa beaucoup à cet exercice, et éprouva une soif ardente; malgré les représentations des seigneurs de sa suite, il but avec avidité un verre d'eau fraîche qui lui glaça le sang et lui donna la mort. La reine Clémence était enceinte, et cinq mois après la mort de son mari, elle donna le jour à un prince qui fut nommé Jean et ne vécut que 8 jours. Clémence se retira au Temple, à Paris, devenu récemment la demeure royale, par la destruction de l'ordre des Templiers, et mourut la même année, 12 octobre 1328.

JEANNE DE BOURGOGNE,

FEMME DE PHILIPPE V, DIT LE LONG, FRÈRE ET SUCCESSEUR DE LOUIS LE HUTIN.

Elle fut mariée à Corbeil au mois de janvier 1306, à peine âgée de 13 à 14 ans. Accusée d'adultère, ainsi que Marguerite de Bourgogne, sa belle-sœur, et beaucoup moins coupable qu'elle, Jeanne trouva dans son époux plus de sagesse ou de modération. Philippe, prince sérieux, appliqué aux affaires, était d'un caractère doux, affable, il aimait les arts et la poésie, et de pareils goûts adoucissent les mœurs. Jeanne d'abord reléguée au château de Dourdan, y resta un an dans une captivité assez dure. Mais après une enquête rigoureuse, soit qu'il fût en effet prouvé que la princesse n'était pas coupable, ou que ce prince crût de l'intérêt de son honneur et de celui de sa maison de se montrer moins sévère que son frère, il lui pardonna, la reprit avec lui, et vécut paisiblement avec elle sans qu'on s'aperçût qu'il conservât le moindre souvenir de ce scandale.

Après son avénement au trône, il la conduisit à Reims avec toute sa cour; tous deux y furent sacrés

et couronnés le 9 janvier 1316. On vit en cette circonstance, et pour la première fois, une femme (Mahaud, comtesse d'Artois et de Bourgogne, mère de la reine,) assister au sacre en nom et qualité de pair du royaume, et soutenir avec les autres pairs la couronne sur la tête du roi. Ce privilége accordé à la mère de la reine, serait une preuve de la bonne intelligence rétablie entre les deux époux, qui dura en effet jusqu'à la mort du monarque, arrivée le 3 janvier 1321, après cinq ans de règne et cinq mois de maladie. La reine se retira à Roye en Picardie, où elle mourut peu d'années après, 21 janvier 1329. Elle suivit l'exemple qu'avait donné Jeanne de Navarre, fondatrice du collége de Champagne, en instituant celui de Bourgogne à Paris.

BLANCHE DE BOURGOGNE.

Nièce de la reine précédente, elle épousa Charles-le-Bel en l'année 1307. Elle était, dit Froissard, d'une beauté incomparable et d'une humeur très vive. Ayant appris que Jean de Meun avait dit du mal des dames de sa cour, de concert avec celles de sa suite, elle résolut de le punir de sa médisance en le faisant passer par les verges. Le poète échappa à cette sentence féminine en priant la moins sage d'entre elles de frapper la première.

Accusée d'adultère, ainsi que nous l'avons dit aux règnes précédens, elle fut renfermée au château-Gaillard d'Andelys. Charles obtint du pape l'autorisation de la répudier, et la princesse fut transférée, en 1325, au château de Gauray, baillage de Coutances. En 1326, elle obtint la permission de prendre le voile à l'abbaye de Maubuisson, où elle acheva d'expier, par une austère pénitence, les torts de sa conduite. Elle y mourut peu de mois après, et fut inhumée dans le chapitre de cette abbaye.

MARIE DE LUXEMBOURG,

SECONDE FEMME DE PHILIPPE-LE-BEL.

Elle était fille aînée de Henri VII, empereur d'Allemagne. Elle fut élevée chez les religieuses de Saint-Dominique, et en porta l'habit dans sa jeunesse. Marie fut mariée le 21 septembre 1322, mais elle ne jouit pas longtemps de la couronne, étant morte la même année d'une chute de cheval, âgée de dix-huit ans. Elle fut inhumée à Montargis, où l'on voit son tombeau.

BLANCHE D'EVREUX,

TROISIÈME FEMME DE PHILIPPE-LE-BEL.

Elle épousa ce prince en 1325; mais elle devint veuve en 1327. Elle se retira sur les terres qui lui avaient été assignées par son douaire. Cette reine fonda la chapelle et l'infirmerie des Chartreux de Paris, qu'elle visitait souvent; consolait les malades, leur préparait elle-même les remèdes qui leur étaient nécessaires, et donna Yerre, une de ses possessions, pour l'entretien de cette charitable fondation.

JEANNE DE BOURGOGNE.

Sœur de l'infortunée Marguerite, fille de Robert, duc de Bourgogne, et d'Agnès, fille de saint Louis, première femme de Philippe de Valois, mariée en juin 1313, mourut à Paris en 1348 ; elle fut inhumée à Saint-Denis.

BLANCHE DE NAVARRE.

Seconde femme de Philippe de Valois, mariée le 29 janvier 1349, morte en octobre 1398.

BONNE DE LUXEMBOURG.

Elle épousa le prince Jean, fils de Philippe de Valois, en 1332, à Melun. Elle n'eut jamais le titre de reine, étant morte avant que son époux parvînt à la couronne. On l'inhuma dans l'abbaye de Maubuisson.

JEANNE D'AUVERGNE,

SECONDE FEMME DE JEAN.

Elle était veuve de Philippe de Bourgogne lorsqu'elle épousa le roi de France. Leur mariage fut célébré à la chapelle de Sainte-Geneviève de Nanterre, le 13 février 1359. La cérémonie du sacre fut suivie de l'entrée du roi et de la reine dans Paris. Le commencement du règne de cette princesse ne fut qu'un enchaînement de plaisirs et de fêtes, et à cet heureux temps si rapidement écoulé succédèrent des revers qui portèrent le deuil dans toute la France. La captivité du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, 19 septembre 1356, dura quatre ans. Jeanne mourut le 21 novembre, âgée d'environ quarante ans, peu de temps après le traité de Bretigny. L'espèce d'anarchie qui déchira le royaume pendant l'absence du roi ne lui laissa aucune autorité. Le dauphin même, qui fut établi régent, était souvent obligé de fléchir devant les différens partis qui se disputaient le pouvoir, jusqu'au moment qu'il crut favorable pour le retenir tout entier. Jeanne se retira en Bourgogne, près de Philippe de Rouvres, son fils par son premier mari. On ignore l'époque de sa mort, mais elle fut inhumée à Saint-Denis, d'après le désir qu'elle en avait témoigné.

JEANNE DE BOURBON.

Cette princesse fut d'abord fiancée, en 1348, à Humbert II, de ce nom, dernier dauphin du Viennois. Mais ce prince ayant renoncé à son rang, donna ses états au roi de France. (Année 1348.) Charles, l'aîné des fils de France, prit dès-lors le titre dc dauphin, conservé depuis à l'héritier de la monarchie. Le mariage de ce prince avec Jeanne de Bourbon fut alors résolu ; mais l'extrême jeunesse des fiancés obligea d'en différer la cérémonie jusqu'en 1350, époque où tous deux n'avaient même encore que treize ans.

Jeanne était une des plus belles princesses de l'Europe. Le roi l'aima toujours avec la plus vive tendresse, et l'appelait ordinairement le soleil de son royaume. Il prenait ses avis en beaucoup d'occasions, la menait au parlement, où elle prenait séance auprès de lui. Compagne de tous ses plaisirs, elle le soulagea dans toutes ses peines. Son esprit était pénétrant, son caractère doux et enjoué, son âme grande et généreuse ; tel est le témoignage de tous les historiens de cette époque. Elle mourut en couches à Paris, à l'hôtel Saint-Paul, le 6 février 1377, généralement regrettée,

mais surtout de son mari, qui ne se consola jamais de sa perte, et ne lui survécut que trois ans.

ISABELLE DE BAVIERE,

FEMME DE CHARLES VI, FILS DE CHARLES-LE-SAGE.

Le crédit de la maison de Bavière, et ses traités avec la France, donnèrent lieu à des ouvertures d'alliance entre les deux puissances. Un portrait de la jeune princesse Isabelle (ou Isabeau, comme on l'appelait parmi le peuple) fut envoyé à la cour du jeune roi Charles VI, qui ne voulut croire à tant d'attraits que par ses yeux. La duchesse de Brabant imagina de conduire la jeune Isabelle en France, sous le prétexte d'un pèlerinage. Cet arrangement, fait de concert avec les princes, oncles du roi, s'exécuta aussitôt. Le roi n'avait encore que dix-sept ans: on n'avait pas manqué d'exalter le mérite et les charmes de la princesse; il était impatient de la voir, et l'entrevue n'avait été différée que pour lui donner plus d'éclat, et rendre l'effet qu'on en attendait aussi satisfaisant que possible. En effet, sa beauté, son éblouissante parure n'avaient rien d'égal. Elle fut présentée, dit Froissard, et s'agenouilla humblement; Charles lui saisit la main, et la releva aussitôt; il la re-

garda avec admiration, et ne pouvait en détourner la vue ; ce qui fit dire au connétable de Clisson :

Par ma foi, cette dame nous demeurera ; le roi n'en peut ôter ses yeux.

Le mariage se fit à Amiens le 17 juillet 1385, c'est-à-dire trois jours après l'entrevue. La reine était encore trop jeune pour s'occuper d'autre chose que de ses plaisirs; et malgré les malheurs de l'état, les troubles qui le désolaient par la mésintelligence des oncles du roi, et la déplorable administration des finances, le luxe de ces fêtes était excessif. Le roi était jeune et prodigue; on ne cherchait qu'à l'éloigner des affaires en flattant ses goûts ; et, toujours épris de sa jeune épouse, les jours s'écoulaient avec rapidité dans un tourbillon continuel de bals, de mascarades, de chasses, de tournois et d'autres jeux.

Après avoir donné naissance à deux princes, le roi voulut qu'Isabelle fît une entrée solennelle à Paris. Tout ce que l'esprit et le goût du temps purent imaginer fut employé pour embellir la fête. Toutes les rues où passa le cortége étaient tendues de tapisseries ; il s'y trouvait des fontaines ; les unes jetaient de l'eau, les autres du vin, et quelques-unes du lait. Le Pont-au-Change était tendu d'un taffetas bleu à fleurs de lys d'or ; et, dans le moment que la reine le traversait, un homme, volant des tours de Notre-Dame, et habillé en ange, vint placer sur sa tête une couronne enrichie de

pierreries ; puis, reprenant son vol, il disparut aussitôt. (Froissard, 1385.)

Le roi, caché dans la foule, garda si bien l'incognito, étant en croupe derrière Savoisy, l'un de ses trésoriers, qui lui-même était déguisé, que tous deux reçurent plusieurs bourrades de la part des sergens qui cherchaient à contenir le peuple, pour s'être trop avancés, et il fut le premier à rire d'une aventure où on avait eu si peu d'égards à sa dignité. La fête dura trois jours.

Lorsqu'on envisage le règne de Charles VI, on s'étonne que de telles prodigalités n'aient pas entraîné immédiatement la ruine de la France. La faiblesse d'esprit du roi se prêtait à tous les abus, et ne remédiait à aucun. Ses profusions étaient imitées par ses oncles, les ducs d'Anjou et de Berry, dont les vices étaient en exécration.

Le duc d'Orléans, frère du roi, joignait à de brillantes qualités et à un extérieur aimable l'esprit le plus frivole et les mœurs les plus dissolues. Isabelle, violente, avare, incapable de modération dans ses souhaits comme dans ses passions, loin de se servir de son esprit et de ses talens pour remédier aux maux de l'état, et adoucir la misère du peuple, ne les employait qu'à exciter la cour à de nouvelles extravagances. Toujours chef de parti, elle ne se servait de son crédit que pour le malheur du trône où elle était montée. Les désordres de sa conduite étaient publics, et irritaient le mécontentement des

peuples ; leurs plaintes dégénéraient en révolte ; les efforts du gouvernement et des sujets semblaient n'avoir plus d'autre but que leur destruction mutuelle. Il n'eût tenu qu'à la reine de profiter de la bonté naturelle du roi pour tenir la balance droite entre les deux partis ; mais au lieu de servir d'exemple en profitant sagement de ses avantages, elle se livra à de haineuses passions, et d'abord tourmenta Valentine de Milan, duchesse d'Orléans. Soit que celle-ci témoignât quelque jalousie des attentions ouvertes de son mari pour la reine, soit qu'Isabelle eût résolu d'enlever à la duchesse le crédit dont elle jouissait dans la famillle royale, elle la persécuta constamment jusqu'à sa mort.

L'histoire a fait connaître l'origine et les progrès de la maladie dont Charles VI fut atteint. Cependant il était en pleine convalescence lorsque Isabelle donna un bal masqué, où toute la cour assista. Le roi entra vers minuit, tenant enchaînés huit jeunes seigneurs de sa suite, déguisés en sauvages. Le duc d'Orléans, cherchant à les reconnaître, approcha imprudemment un flambeau ; leurs habits étaient de toile enduite de poix sur laquelle était collée de l'étoupe ; le feu y prit, et se communiqua en un moment. Quatre de ces jeunes seigneurs en moururent. La duchesse de Berry avait préservé le roi en le cachant sous la queue de son mantean ; mais l'infortuné Charles, épouvanté, retomba dans une démence complète. Il

languit sept mois dans cet état, n'ayant que de rares intervalles de lucidité. Il se rétablit cependant, car son règne devait durer trente ans encore ; sa raison revenait parfois, mais elle ne servait qu'à lui montrer l'étendue de son malheur ; il pouvait alors s'apercevoir des tristes conséquences de sa maladie : l'abandon complet où le laissait son indigne épouse, ses enfans confiés à des mains mercenaires, et manquant souvent des choses les plus nécessaires. L'éclat et l'opulence de la maison de la reine insultaient à la misère à laquelle elle livrait sa famille, et le roi de France n'avait plus l'autorité suffisante, ni même les moyens d'y remédier. Charles VI, maître d'un puissant empire, était sous la dépendance d'un serviteur qui souvent abusait de son pouvoir sur l'illustre malade. Valentine de Milan venait tous les jours près de lui, et, de sa douce voix, lui adressait des consolations ; il priait avec elle et lui demandait en gémissant de ne pas abandonner le pauvre insensé dans les accès de son délire ; il la reconnaissait, et seule elle obtenait de lui ce que les prières ou la rigueur n'avaient pu obtenir. Les bons effets de cette influence, que la duchesse ne devait qu'à sa douceur et à la sollicitude de ses soins, furent interprétés par la reine à d'odieuses intentions ; et comme la vertu de Valentine était trop bien établie pour être aisément détruite, Isabelle fit répandre le bruit que la duchesse se livrait en secret à des pratiques de

magie, qu'elle exerçait aussi sur le malade. Le peuple accueillit avidement des soupçons que la superstition des temps encourageait ; poursuivie par la populace qui l'accusait de prolonger la maladie du roi, elle fut obligée de s'éloigner de la cour.

Louis, duc d'Orléans, aussi présompteux que libertin, avait osé tenir quelques propos injurieux sur Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne, proche parente de la reine. Un jour, dans un festin, étourdi par la boisson, il se vanta d'avoir obtenu ses bonnes grâces. Le Bourguignon, indigné, et qui d'ailleurs ne voyait qu'avec impatience son pouvoir obscurci par celui du prince, médita une vengeance terrible.

Un soir que le prince Louis sortait de chez la reine, accompagné seulement de deux écuyers et de quelques valets qui portaient des flambeaux, à quelque distance de l'hôtel Saint-Paul, vers le milieu de la rue Barbette, il fut entouré de dix-huit assassins, et cruellement massacré. Deux des meurtriers se sauvèrent à l'hôtel d'Artois, où logeait le duc de Bourgogne.

Isabelle, outrée de la hardiesse de ce crime, dissimula sa douleur pour ne songer qu'à se venger. Elle fit dire à Valentine de Milan de venir à la cour solliciter du roi justice contre le duc Jean. La duchesse vint se jeter à ses pieds, accompagné de ses enfans et du jeune Dunois, fils naturel de

son mari, qu'elle faisait élever auprès d'elle. Charles, qui en ce moment avait eu quelques jours de lucidité, accueillit sa requête, et lui jura que le coupable, quel qu'il fût, serait jugé avec toute la sévérité des lois. Mais peu après, une nouvelle rechute laissa sa volonté sans effet contre un vassal plus puissant que lui. Valentine, n'espérant plus rien de ses sollicitations, dévorée de douleur et de regret, mourut peu après. Elle avait adopté pour devise, après la mort de son mari :

" Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien. "

Ce vers, gravé sur son tombeau, n'a pas été effacé par le temps.

Paris était dans une horrible confusion ; instrument des passions des grands, le peuple en était aussi la victime : on ne voyait que révoltes, combats, pillages et incendies ; le royaume était déchiré sans pitié par ceux qui avaient le plus grand intérêt à sa conservation.

Le duc de Bourgogne se ligua avec Henri V, roi d'Angleterre. La funeste bataille d'Azincourt fit perdre à la France une partie de sa noblesse, la fleur de sa chevalerie, et vingt-cinq mille hommes. Pendant ces calamités, Isabelle de Bavière recevait les soins d'un jeune gentilhomme nommé de Bois-Bourdon. La faveur de la reine encouragea son insolence ; il manqua au respect qu'il devait à son roi, et le connétable d'Armagnac, qui ce jour-là était auprès de sa majesté, l'excita à se faire justice

en lui dévoilant la conduite de la reine. Le dauphin présida à la condamnation de ce favori, qui fut mis dans un sac et jeté à la Seine. Isabelle fut confinée à Tours, et retenue en captivité. Alors cette reine justifia bientôt tout le mépris qui s'attachait à sa réputation ; elle fit passer au duc de Bourgogne d'indignes propositions, qu'il s'empressa d'accepter, et qui vint la délivrer en personne. L'aversion qu'elle avait toujours témoignée à son fils éclata, et le dauphin trouva dans sa mère une ennemie plus acharnée que ne le furent pour lui le Bourguignon et les Anglais. Elle fit valoir une ordonnance qu'elle avait fait signer au roi, et qui l'établissait régente, et écrivit à toutes les villes du royaume de ne recevoir d'autres ordres que ceux du duc de Bourgogne. Le chancelier de France se joignit au connétable d'Armagnac, et, de concert avec les partisans du dauphin, s'opposa au parti de la reine et du Bourguignon. Celui-ci prit possession de Paris par la trahison de Perinet-le-Clerc, et livra cette ville à la fureur du soldat, en faisant massacrer tous ceux qui étaient du parti des Armagnacs. Le connétable, le chancelier, les archevêques de Reims et de Tours, et un grand nombre de prélats et de magistrats, périrent dans cette funeste nuit. Tanneguy Duchâtel eut beaucoup de peine à sauver le dauphin : le jeune prince dormait ; il l'enveloppa dans ses draps, et le porta à la Bastille, d'où il le con-

duisit à Melun. Les soldats du Bourguignon contraignirent le malheureux Charles VI à se mettre à leur tête, tout malade qu'il était ; et, sans savoir ce qu'il disait, il commandait au peuple de livrer les Armagnacs.

La reine entra dans Paris peu de jours après cette affreuse boucherie. Charles, toujours avec la même ignorance de ce qu'il faisait, la reçut avec affection. Le duc de Bourgogne se fit gouverneur de Paris, et devint maître absolu de la maison royale. Le Dauphin seul de toute sa famille disputait aux fureurs de sa mère les tristes restes de la monarchie. Il tenta un accommodement avec le duc, et une entrevue fut indiquée sur le pont de Montereau. On prétend que le duc de Bourgogne qui n'avait plus qu'un pas à franchir pour saisir la couronne, avait médité de s'assurer de la personne du dauphin, et que la suite de ce prince en ayant été avertie, n'avait pu contraindre le ressentiment qu'elle éprouva de cette perfidie, et les principaux officiers de ce prince étaient tous attachés à la maison d'Orléans. Quoiqu'il en soit, il fut assassiné dans la tente où avait lieu la conférence. Aux pieds du dauphin, Tannegui porta le premier coup, les autres l'achevèrent.

On dit que ce complot fut ourdi par le sire de Gyac, favori de Jean, duc de Bourgogne, qui avait découvert ses intelligences avec la dame de Gyac. Ce qui aida à cette supposition, c'est que, le len-

demain, des pêcheurs trouvèrent dans la Marne le corps de cette dame qui paraissait y avoir été précipitée, après qu'on lui eût garotté les pieds et les mains.

La mort de ce redoutable vassal ne termina point les malheurs de la France. Isabelle se mit à la tête du parti bourguignon et de concert avec Philippe, fils du dernier duc, elle prit la résolution aussi criminelle qu'insensée de faire passer la couronne sur une tête étrangère, plutôt que de la voir un jour placée sur le front du fils qu'elle exécrait.

Le roi d'Angleterre fut invité à une conférence à Troyes, où un traité fut conclu à la date du 21 mai 1420 ; il portait les conditions " que Henri " V épouserait Catherine de France, sœur du " dauphin, et qu'après la mort du roi, la couronne " passerait au monarque anglais. Que jusqu'à " cette époque le gouvernement de l'état lui serait " confié, et que sans prendre pendant la vie de " Charles VI, le titre de roi de France, Henri " recevrait cependant la foi, l'hommage et le ser- " ment des sujets et vassaux de la couronne." Il fut aussi stipulé " que Henri employerait ses " forces à soumettre les partisans de Charles, soi- " disant dauphin."

Le malheureux roi de France, docile instrument de la faction qui livrait le royaume à l'étranger, signa tout ce qu'on voulut, et déclara Henri de

Lancastre son unique héritier ; le monarque épousa Catherine de France, fille de Charles et d'Isabelle, et tint sa cour au château de Vincennes. Cependant le courage du Dauphin et la valeur expérimentée de ses capitaines disputaient à l'étranger la souveraineté d'un pays que la trahison d'une reine et d'un vassal avait mise en son pouvoir. Henri perdit la bataille de Beaugé où périt le duc de Clarence, son frère. Lui-même tomba malade et mourut le 31 août 1422, ne laissant qu'un fils, âgé de 10 mois pour lui succéder. Henri de Lancastre était brave et généreux ; il dédaigna de servir les fureurs d'Isabelle en persécutant son fils. En loyal ennemi, il le combattit les armes à la main, mais il se refusa constamment de se rendre aux instigations de la reine, et lui déclara nettement qu'il était devenu le maître, et qu'il ne convenait pas à sa dignité d'épouser d'autres intérêts que ceux de sa couronne. Isabelle dévora ce premier affront, dans l'impuissance de se venger. Charles VI mourut deux mois après son gendre. Et le fils de Henri V fut proclamé roi de France et d'Angleterre.

La veuve de Charles ne tarda pas à éprouver les conséquences d'un changement de règne ; sans pouvoir, comme sans considération à la cour du régent, elle perdit à la mort de son mari, " tout ce que lui avait donné l'existence" de ce roi. Le duc de Bourgogne qui avait cessé de la craindre

l'abandonna ; en butte à la haine de la nation, méprisée des Anglais, Isabelle vivait à l'hôtel St.-Paul, dans un état de pauvreté, et consumant le reste de ses jours dans les accès d'une rage impuissante. Lorsqu'elle allait à Vincennes visiter son petit-fils, le duc de Bedford, (régent de France pendant la minorité de son neveu,) la recevait avec une froideur qui encourageait les sarcasmes des courtisans. Un jour, ils lui dirent insolemment que le dauphin n'était pas fils de Charles VI, mais bien le fruit de ses débauches. Dans un autre temps, un tel outrage eût coûté la tête de son imprudent auteur. Mais Isabelle fut réduite à laisser celui-ci impuni. Le dauphin marchait de succès en succès. Ses armes victorieuses l'avaient remis en possession de la plus grande partie de son héritage. Jeanne d'Arc l'avait conduit à Reims, où l'archevêque avait posé sur son front la couronne des rois Francs. Philippe, duc de Bourgogne ayant enfin reconnu que son honneur exigeait une réconciliation sincère avec le roi, il se soumit, et cet heureux événement entraîna la pacification du royaume.

Ces nouvelles achevèrent d'exaspérer Isabelle ; mais elle ne pouvait plus entraver les progrès de l'armée de Charles ; il était roi, et cette mère implacable, seul auteur de tant de maux, chargée de l'exécration des peuples, tomba malade et mourut, seule, isolée, livrée aux soins mercenaires

de deux domestiques, qui abusaient du malheur de sa position, et dont elle ne pouvait plus réprimer l'insolence. Isabelle de Bavière, en proie à toutes les angoisses du chagrin et du remords, expira le 30 septembre, année 1435, après avoir vu enlever de son palais tout ce qu'il contenait de plus précieux.

Tels étaient le mépris et la dégradation où cette reine était tombée, que la régence anglaise qui était encore en possession de Paris, dédaigna de faire la moindre dépense pour ses funérailles. L'ordre fut donné de l'envoyer par eau à St.-Denis, sans égards pour son rang ; son cercueil fut porté dans un petit bateau, que deux hommes conduisirent aux royales sépultures ; son corps fut déposé près de Charles VI, sans que le plus modeste appareil distinguât la puissante et redoutable Isabelle du plus misérable de ses sujets.

MARIE D'ANJOU,

FEMME DE CHARLES VII.

Elle épousa ce prince l'année de la mort de son père, en 1422, alors que cessant d'être en butte à toutes les factions, il fut proclamé roi. Cette princesse était un modèle de douceur, de bonté et d'abnégation. Elle supporta avec une admirable patience les infidélités de son époux, et ne cessa jamais de lui donner les plus tendres preuves de son affection et de son dévoûment. Mère du prince Louis, devenu depuis Louis XI, son influence sur l'esprit de son fils tempéra longtemps sa rudesse et son opiniâtreté. Elle survécut dix-huit mois au roi, son mari. La France qui prévoyait un règne moins paternel que celui de Charles VII, regretta vivement Marie, dont l'autorité respectée par son fils, eût peut-être servi de frein à ses violences. Marie D'Anjou mourut le 29 novembre 1463.

MARGUERITE D'ECOSSE,

PREMIÈRE FEMME DE LOUIS XI.

Elle était fille aînée de Jacques Stuart I[er], roi d'Ecosse, et de Jeanne de Somerset. Le mariage se fit à Tours, le 24 juin 1436, avec une dispense d'âge que donna l'archevêque de cette ville. Les raisons d'Etat qui avaient décidé cette union, n'en assurèrent pas la félicité. Le dauphin incapable d'aucune affection, se contenta d'estimer le mérite de la princesse, sans y être fort sensible. "Elle " était sage et belle," dit l'historien Monstrulet, " le roi Charles l'aimait fort, et la reine ne pouvait " se passer d'elle. Marguerite et son époux vécurent presque toujours séparés. La dauphine résidait à la cour, et son mari presque toujours occupé de ses premières expéditions ou envoyé en exil. Philippe de Commines pense qu'un des motifs de l'indifférence de ce prince pour sa femme fut précisément l'affection que lui témoignait le roi, son père, qu'il n'aimait point.

Marguerite était instruite, et protégeait autant les arts et les sciences, que son peu de crédit près de son mari le lui permettait. Alain Chartier,

poète célèbre de l'époque, et l'orateur le plus élégant de son temps, était accueilli avec bienveillance par la princesse et estimé même du dauphin, qui n'était pas prodigue de ce sentiment. On disait d'Alain, qu'il était l'esprit le plus beau et l'homme le plus laid du royaume. Un jour qu'il s'était endormi dans une galerie du palais, Marguerite passa avec sa suite, elle s'approcha du poète, le considéra en souriant, et l'embrassa si légèrement, qu'il ne s'éveilla pas. Les dames de la reine parurent surprises qu'elle eût accordé une telle faveur à un homme dont la laideur était passée en proverbe. " Je n'ai pas embrassé l'homme, mais le poète qui a dit de si belles choses," répondit la princesse.

L'épouse d'un prince, tel que Louis XI, ne devait pas trouver beaucoup de douceurs dans sa vie privée. Aussi mauvais mari que mauvais fils, estimer sa femme lui semblait accorder assez à l'épouse ; et si elle ne l'eût pas mérité à un aussi haut degré, elle eût payé cher, même les apparences d'un tort. Il l'avait envoyée au château d'Amboise, où elle vécut avec un état de maison que n'eût pas envié la plus simple bourgeoise. L'égalité et la douceur de son humeur lui faisaient accepter avec résignation les boutades habituelles du dauphin, les exigences de son avarice et l'excessive pénurie qui réduisaient sa toilette à un état voisin de la pauvreté. Elle mourut à vingt-

six ans, et fut enterrée dans l'abbaye de St.-Laon de Thouars, le **14** novembre **1479**. Son tombeau fut détruit à l'époque des guerres de la Ligue.

CHARLOTTE DE SAVOIE,

DEUXIÈME FEMME DE LOUIS XI.

Elle était la seconde fille de Louis, duc de Savoie, et fut mariée au mois de mars, en 1457, mais ne fut guère plus heureuse que Marguerite d'Ecosse. Cette alliance fut contractée à une époque où le dauphin, exilé, s'étant réfugié chez le duc de Savoie, n'obtint de ce prince le secours d'une pension de douze mille écus qu'à la condition d'épouser la princesse Charlotte, nièce du duc de Bourgogne. Louis épousa, en effet, cette princesse. Elle n'était point belle, dit Philippe de Commines, mais elle avait de la grâce dans les manières, de la douceur dans le caractère, et était pieuse et sage dans toutes ses actions. Ces qualités ne touchèrent point le cœur de Louis; jamais il n'éprouva pour elle de tendresse. Sa haine invétérée pour la maison de Bourgogne retomba sur sa vertueuse épouse, qui s'efforçait d'excuser les princes de sa famille, pour détourner la vengeance dont il les menaçait sans cesse. Comme Marguerite d'Ecosse, il la

relégua au château d'Amboise, d'où il la faisait venir à Paris dans les occasions d'apparat.

Cependant, à la naissance de son premier enfant, Louis, enchanté d'avoir un héritier, donna des fêtes magnifiques et lui témoigna des égards ; puis il la renvoya de nouveau, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances analogues le remissent en humeur d'être généreux. La reine vivait retirée, élevant ses enfans, ayant très peu de suite, vêtue de camelot comme les femmes de la bourgeoisie et ne portant le velours et la soie que lorsqu'elle paraissait en public ; alors il déployait une magnificence royale, et chargeait la parure de sa docile compagne de tous les diamans de la couronne.

Louis XI ne croyait pas à la vertu chez les femmes ; cependant il exceptait la sienne de son mépris pour le sexe. " Il eut pourtant, dit Brantôme, très bonne opinion de sa femme, qui était " sage et vertueuse. Ainsi la lui fallait-il ; car " étant ombrageux et soupçonneux roi, s'il en fut " un, il lui eût bientôt trouvé matière à correction, " et l'eût envoyée en tel lieu, d'où elle ne serait " pas revenue. "

Lui ayant donné successivement plusieurs en" fans, dit Philippe de Commines, il en fut si " joyeux, qu'il la mena dans tous les voyages qu'il " fit à Orléans, à Rouen, à Poitiers et à Tours. " Elle fit même une sorte d'entrée à Paris, au mois " de septembre 1467, où elle fut reçue par le par-

" lement en corps. Etant arrivée près de Notre-
" Dame, l'évêque de Paris et le clergé, ainsi que
" les échevins, vinrent la saluer. La reine des-
" cendit dans un bateau richement couvert de
" brocards; dans plusieurs autres nacelles, qui
" portaient des prélats et des personnes de haut
" rang, étaient les petits enfans de chœur de la
" Sainte-Chapelle, qui disaient de beaux virelais,
" chansons et autres bergerettes fort mélodieuse-
" ment. On servit une collation, où se trouva un
" cerf fait de confitures, qui avait les armes de sa
" majesté pendues au col, et tout ce qui pouvait
" composer une collation exquise. Elle arriva aux
" Célestins, où l'on joua une représentation des
" mystères, avec moults et beaux personnages, etc.
" De cet endroit, la reine et ses dames montèrent
" sur les haquenées qui étaient couvertes de
" housses de velours avec des franges d'or, et che-
" vauchèrent vers le palais des Tournelles, à la
" porte duquel était préparé un autre spectacle.
" Toute la nuit se passa en danses, en festins et
" en feux de joie. Parmi la pompe et les apprêts du
" souper, on remarqua qu'il y eut quatre bains
" préparés pour la reine, la duchesse de Bourbon,
" la princesse Bonne de Savoie, sœur de sa majesté,
" et la dame de Monglat, le bain faisant toujours
" partie de la magnificence d'une fête à cette
" époque. "

Il faut convenir que, malgré son indifférence

pour sa femme, Louis parut très attentif à la santé de cette princesse dans ses grossesses. Lorsqu'elle donna naissance aux princes ses fils, il signala sa joie par des témoignages éclatans. Ce fut à l'une de ces occasions qu'il accepta sa médiation pour se réconcilier avec son frère, le duc de Guyenne. Malheureusement, il était facile de s'apercevoir que ces manifestations si bruyantes lui étaient arrachées par la satisfaction de se voir des héritiers, et qu'il y entrait beaucoup plus d'égoïsme et d'orgueil que de reconnaissance et d'affection. Charlotte de Savoie excita involontairement la défiance de son mari en plaidant la cause de son cousin de Bourgogne, dans une de leurs discussions habituelles sur ce sujet. Irrité de voir sa femme en opposition avec les projets qu'il méditait contre son rival, il la renvoya, et la retint captive au château d'Amboise. La mort du roi la délivra; mais, à ses derniers momens, il dit au dauphin son fils : " Aimez et respectez votre mère ; mais gardez-" vous de ses conseils ; elle a le cœur bourguignon. " Il ne suffisait pas qu'elle fût chaste et sage; il fal-" lait qu'elle sût haïr qui je haïssais, et oublier sa " parenté, pour se souvenir qu'elle était devenue " Française. "

Aussitôt la mort de Louis XI, elle revint à la cour, où ses enfans l'entourèrent des honneurs de son rang et des marques d'affection que la jalouse défiance de leur père avait toujours cherché à ré-

primer. Mais elle ne jouit pas longtemps de cet heureux changement, et mourut trois mois après, âgée seulement de 38 ans, en 1483. Elle fut inhumée auprès de son époux.

ANNE DE BRETAGNE,

ÉPOUSE DE CHARLES VIII, FILS DE LOUIS XI.

Anne, duchesse de Bretagne, fille unique et héritière de François II, duc de Bretagne, naquit à Nantes le 26 janvier 1476. Cette princesse était douée de tous les avantages qui pouvaient ajouter quelque éclat à l'élévation de son rang. A peine avait-elle treize ans, qu'elle se vit recherchée par tous les princes de l'Europe, que leur dignité ou l'illustration de leur naissance rendait dignes de prétendre à son alliance. Alain, sire d'Albret, Louis XII, alors duc d'Orléans, Maximilien d'Autriche, roi des Romains, employèrent pour l'obtenir tout ce que la politique offre de moyens. Les deux premiers furent excités bien plus par la passion qu'elle leur avait inspirée que par leur ambition. Nous rendrons compte de ces événemens après le règne suivant. Elle fut, en effet, *conquise* par Charles VIII, et fut obligée d'épouser ce prince pour assurer la paix à la Bretagne, et la garantir d'une invasion dont elle était le seul motif. Le mariage

se fit à Langeais, en Touraine, le 16 décembre 1491. Elle vint ensuite avec le roi au Plessy-les-Tours, où elle passa quelque temps dans des fêtes continuelles. La cérémonie du sacre se fit à Saint-Denis. Elle se fit appeler la *reine-duchesse*, par affection pour ses anciens sujets, et aima bientôt son époux avec toute la tendresse qu'elle lui devait. Lui-même, malgré sa légèreté, lui témoigna toujours la plus tendre affection. Lors de son départ pour l'expédition de Naples, elle eût été sans doute nommée régente, si son âge n'eût été un obstacle (à peine avait-elle dix-huit ans. Le roi, en manifestant son regret, et avec tout le ménagement possible pour la reine, déféra l'administration des affaires, pendant son absence, à Pierre de Bourbon, son beau-frère, sans faire mention d'Anne de Beaujeu, sa sœur, qui venait de quitter la régence qu'elle avait exercée pendant sa minorité. Anne de Bretagne, malgré sa jeunesse, était d'un caractère à ne pas supporter aisément une rivalité de pouvoir. La dame de Beaujeu n'était pas moins fière et ambitieuse que la reine, sa belle-sœur ; deux femmes de cette humeur ne devaient pas éprouver l'une pour l'autre une sympathie bien prononcée. La duchesse sentit à quel point sa dignité se trouverait compromise au premier choc ; elle se retira de la cour, où son mari prit le timon de l'état, sur lequel la nouvelle reine jetait son regard vigilant, en dépit de la réserve du régent.

Charles VIII, à son retour de la guerre d'Italie, habita avec la reine le château d'Amboise, situé au milieu des fertiles plaines de la Touraine que tous deux affectionnaient. Tous les courtisans imaginèrent à l'envi des amusemens pour divertir la reine et son époux.

Charles aimait à jouer à la paume; un jour avant de passer dans la galerie où il devait prendre cet exercice, il résolut d'aller chercher sa femme pour la rendre témoin de son adresse. La prenant par la main, il la conduisit jusqu'à la porte de cette galerie, cette porte était si basse, que quoiqu'il fût de taille médiocre, il s'y frappa rudement la tête. Cependant il entra, et ne pensait plus à sa blessure s'entretenant avec la reine et Jacques de Resly, évêque d'Angers, lorsqu'il se sentit tout à coup fort malade et mourut peu d'heures après.

Nous reprendrons l'histoire d'Anne de Bretagne, comme deuxième épouse de Louis XII, duc d'Orléans, après le chapitre de Jeanne de France, qui fut sa première femme.

JEANNE DE FRANCE,

DUCHESSE DE BERRY, SECONDE FILLE DE LOUIS XI, ET SŒUR D'ANNE, DUCHESSE DE BOURBON, DAME DE BEAUJEU.

Elle fut la première femme de Louis XII. Avec les qualités les plus précieuses du cœur et de l'esprit, Jeanne ne fut pas douée des charmes qui peuvent flatter la vue. Elle était petite, excessivement délicate et un peu contrefaite. Louis XI qui la négligeait comme celui de ses enfans qu'il aimait le moins, n'eut aucun soin de son éducation, pas même ceux que son rang de princesse semblait rendre indispensables. Cependant le prince, par une de ces bizarreries qui lui étaient particulières, la destina pour épouse au duc d'Orléans, premier prince du sang, au préjudice de la princesse Anne, sa fille aînée, qui l'aimait et qui n'épousa qu'un cadet de la maison de Bourbon.

Lorsque ce mariage fut résolu dans son esprit, il le communiqua à Marie de Clèves, mère du jeune duc, comme une loi qu'il fallait subir ; le contredire, ou lui faire des remontrances, n'était pas chose prudente ; il fallut prendre le parti de l'obéissance. Le mariage fut célébré en 1476 ;

Jeanne avait 12 ans, et le duc d'Orléans venait d'accomplir sa quatorzième année. Pendant la vie du roi Louis, qui ne finit qu'en 1483, le jeune époux n'osa déclarer hautement l'intention de rompre des liens qu'il détestait. Son beau-père ne l'ignorait cependant pas, et pour l'obliger à se conformer à ses devoirs, il avait placé près de lui des espions et des témoins de sa conduite qui lui rendaient compte des moindres infractions à la règle qu'il lui imposait. Louis d'Orléans ne pouvait toujours dissimuler son dépit, et un jour en parlant de sa femme devant le roi, il en fit l'éloge le plus ironique. "Vous oubliez de dire," répondit Louis XI, "que la princesse est vertueuse et sage, et "qu'elle est fille d'une mère dont la vertu n'a "jamais été soupçonnée." La réponse était une allusion piquante à la conduite de Marie de Clèves, dont la réputation n'était pas à beaucoup près aussi bien établie. Le roi mourut; son gendre garda moins de ménagemens avec Jeanne, mais il n'osa d'abord s'en séparer ouvertement, par respect pour le roi Charles VIII, son beau-frère; et dans la crainte de trouver de sa part et de celle de Madame de Beaujeu des obstacles qu'il ne pourrait vaincre.

L'admirable caractère que Jeanne de France déploya pendant les années que son sort fut lié à celui du duc d'Orléans, a toujours excité le plus puissant intérêt en faveur de cette princesse.

Soumise et résignée, elle n'opposa jamais à l'indifférence et aux dégoûts dont l'abreuvait son époux, qu'une tendresse et une patience inaltérables. Après la mort de son père, tout annonçait à cette jeune femme que le duc d'Orléans ne tarderait pas à solliciter la dissolution de son mariage, et cependant, elle ne manqua jamais à aucun des devoirs qu'elle s'était prescrits, son affection la porta à l'excuser auprès de sa famille, et à démentir avec indignation le bruit qui s'était répandu des mauvais procédés du duc à son égard. Quoiqu'elle ne partageât jamais ses plaisirs, elle se dévoua à sa consolation dans l'adversité. Après la bataille de St.-Aubin du Cormier, Louis d'Orléans fut fait prisonnier, traité fort durement par ordre d'Anne de Beaujeu, (régente de France pendant la minorité de Charles VIII, son frère), et renfermé d'abord dans différentes forteresses, et enfin dans la grosse tour de Bourges, où on le contraignait tous les soirs d'aller se coucher dans une de ces cages de fer que le cardinal La Balue, digne ministre de Louis XI, avait inventées, et dont il put à loisir regretter la pensée, pendant les longues années de détention que lui fit subir son redoutable maître dans une de ces mêmes cages.

Louis, pendant cette affreuse captivité, recevait chaque jour la visite, les secours et les consolations de sa femme. Elle ne cessa d'intercéder auprès de son frère et de sa sœur; sa prison

fut enfin adoucie, il eut un appartement plus convenable, de l'air, et des alimens plus sains. Des sentimens si nobles émurent Louis d'Orléans, il conçut pour sa femme la plus tendre amitié, lu i donna toute sa confiance et osa enfin lui avouer la passion qu'il avait conçue pour Anne de Bretagne avant qu'elle eût épousé le roi de France, et qui pour son malheur subsistait encore dans toute sa force, quoiqu'elle fût devenue criminelle. Jeanne l'exhorta au courage et à la résignation, et redoubla ses prières et ses sollicitations pour la liberté de l'époux qu'elle aimait si tendrement, malgré l'indifférence dont elle n'avait pas le courage de le blâmer, sachant que lui-même aimait aussi sans espoir. Enfin elle obtint sa délivrance, et courut faire ouvrir les portes de sa prison, heureuse et fière de l'arracher à sa captivité, sans espérer aucune récompense de tant de dévoûment.

Charles VIII mourut. Anne se retira en Bretagne, livrée à toute sa douleur. Ce fut la première de nos reines qui porta le deuil en noir (le deuil royal était blanc). Louis, duc d'Orléans, monta sur le trône (Louis XII). Les états s'assemblèrent pour y traiter des intérêts du royaume relativement à la Bretagne. Il y fut décidé, qu'afin d'éviter les difficultés qu'on ne tarderait pas à élever pour obtenir l'indépendance de cette riche province, Louis épouserait Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. Cette condition ne parut

pas trop rigoureuse au nouveau roi ; d'ailleurs Jeanne était pour ainsi dire condamnée à la stérilité, et eût-il voulu ne point se séparer d'elle, que le conseil le lui eût demandé, afin de ne pas exposer la succession de la couronne. Jeanne se sacrifia de nouveau au bonheur de son mari, elle consentit à une séparation qui lui brisait le cœur, mais qui assurait le bonheur du prince et de l'Etat, et lui écrivit pour demander la permission de prendre le voile. Louis XII lui envoya une autorisation sans bornes, en lui disant " que le voile ne pourrait la " sanctifier autant qu'elle le sanctifierait." Il lui donna pour son entretien le duché de Berry, les domaines de Châtillon et de Châteauneuf, puis enfin celui de Pontoise, avec une pension de douze mille écus. Jeanne choisit la ville de Bourges pour sa résidence, et se fit admirer par l'exercice constant de toutes les vertus chrétiennes. Sa sollicitude pour les pauvres était si active, qu'elle tenait un registre ouvert de tout le bien qui était à faire, et consacrait toutes les heures de sa vie à des œuvres de charité. Elle fonda l'ordre des religieuses de l'Annonciation. Enfin renonçant à son titre de duchesse de Berry, et à l'éclat de sa naissance, elle fit profession le jour de la Pentecôte, 1504, et mourut le 4 février 1505. " Jeanne de " France, dit Brantôme, fille de Louis XI, fut bien " spirituelle et bien courageuse, et si bonne, " qu'après sa mort on la regardait comme sainte, " et invoquée comme telle par le peuple."

ANNE DE BRETAGNE,

VEUVE DE CHARLES VIII, DEUXIÈME ÉPOUSE DE LOUIS XII.

La douleur de la reine Anne de Bretagne, à la mort de Charles VIII, fut telle que pendant deux jours, elle se refusa à toute parole de consolation, repoussant constamment les alimens qu'on la suppliait d'accepter, et paraissant déterminée à ne pas survivre à son mari. Lorsqu'elle put recouvrer les forces suffisantes, elle donna l'ordre de son départ immédiat pour la Bretagne, et revint gouverner ses sujets favoris.

Cependant Louis d'Orléans était monté sur le trône de France, et l'assemblée des états qui connaissait le caractère de la veuve du dernier roi, était fondée à croire que libre, elle ne se soumettrait pas aisément à dépendre de la couronne, condition à laquelle son mariage avait pu seul la faire consentir. Il fut décidé que les intérêts du royaume exigeaient que Louis XII se séparât de Jeanne de France, dont la stérilité privait le trône d'héritiers directs, et qu'il épouserait la reine-duchesse.

A l'époque de la régence de la dame de Beaujeu,

Louis, duc d'Orléans se montra indifférent à la passion que cette princesse avait conçue pour lui, et que le dépit de se voir dédaignée, changea en une aversion dont elle ne lui épargna pas les marques. Un jour, vivement blessé d'un mot de la duchesse, il y répondit par une parole assez offensante. Par respect pour le roi qui était présent, le duc d'Orléans ne fut pas arrêté sur le champ. Mais averti du danger qui le menaçait, il prit la fuite et se retira d'abord auprès du duc d'Alençon. Obligé de prendre un autre parti par la force des circonstances, il passa en Bretagne auprès du duc François, père de la princesse Anne. C'est alors qu'il la vit pour la première fois, et en devint éperdument épris. Quelques historiens disent qu'Anne ne fut pas insensible au mérite de ce prince, que des ouvertures de mariage avaient été accueillies, et qu'il était sérieusement question de faire rompre son union avec Jeanne de France; mais que la régente qui prévit tout le désavantage qui allait en résulter pour le roi Charles, envoya des forces imposantes, qui gagnèrent la bataille de St.-Aubin du Cormier, où le duc d'Orléans fut fait prisonnier. Cet événement détruisit tous les projets de ce prince relatifs à son union avec la princesse bretonne qui, après la mort de son père, fut contrainte d'accepter la main du roi de France.

Lorsque les ambassadeurs de Louis XII se présentèrent à la reine-duchesse, elle leur fit une

réponse digne et polie, demandant le temps nécessaire pour se préparer à une union qu'elle avait si peu prévue, (ce qui était assez douteux). Le mariage se fit en 1499, et dès-lors la Bretagne fut pour toujours réunie à la France.

Louis XII, en épousant Anne de Bretagne, ne s'occupa plus que du bonheur de cette princesse ; il abjura sa légèreté habituelle, et lui voua une fidélité qu'on ne sache pas qu'il ait jamais démentie. La reine, de son côté, se fit admirer des Français et des étrangers ; elle donna à sa cour un éclat que celle des reines de France n'avait jamais eu, en s'entourant d'un grand nombre de demoiselles de haute qualité, françaises ou bretonnes. Sa modestie, sa piété, sa sagesse, le travail même auquel elle se livrait, et qu'elle exigeait de sa suite, écartèrent les habitudes contraires à ces qualités. Ces occupations, fastidieuses en apparence, mais importantes dans leur but, n'empêchaient pas la reine de s'acquitter des devoirs de la royauté avec une grâce et une majesté qu'on n'avait remarquées dans aucune des princesses qui l'avaient précédée. Elle était fort éloquente, dit Brantôme, et le roi son époux envoyait les ambassadeurs à son audience, aussitôt qu'il les avait reçus. Son cœur était bon et généreux; mais sa fierté la rendit vindicative, et elle ne pardonna guère à ceux dont elle eut à se plaindre.

Le maréchal de Gié, qui avait été l'un des

favoris de Charles VIII, encourut tout son déplaisir en une circonstance assez grave. Louis XII était tombé malade à Blois, en 1505, et fut bientôt réduit à l'extrémité. La reine, inconsolable, ne bougeait de sa chambre, préparant elle-même tout ce dont il avait besoin. Bientôt on perdit toute espérance de le sauver. Alors Anne résolut, en cas d'événement, de se mettre en état de repasser librement en Bretagne, et fit embarquer sur la Loire ses richesses et ses meubles les plus précieux. Le maréchal de Gié, soit qu'il agît de son propre mouvement, ou qu'il en eût reçu l'ordre, fit arrêter les bateaux entre Saumur et Nantes, et empêcha ainsi qu'ils ne fussent conduits dans cette ville. Si la France eût perdu son roi, de Gié rendait service à l'état en lui conservant les immenses trésors que la reine faisait transporter en Bretagne; mais Louis se rétablit, et parut assez mécontent de la précaution de son épouse. De Gié s'attira ainsi la vengeance de la reine, qui se servit de toute son influence sur l'esprit de son mari pour persécuter le maréchal. Elle le poursuivit avec un tel acharnement, qu'elle parvint à le faire accuser de péculat et de crime de lèze-majesté; par arrêt du parlement de Toulouse, il fut dépouillé de tous ses emplois, avec défense d'approcher du roi pendant cinq années. Il en coûta la fortune, l'honneur et presque la vie à l'homme le plus puissant de la cour, pour avoir offensé Anne dans son orgueil et dans ses intérêts.

Louis désira marier madame Claude, sa fille aînée, au duc d'Angoulême (depuis François I[er]); mais la reine s'y opposa fortement. Elle ne vit jamais qu'avec chagrin la réunion de la Bretagne à la France, et elle eût vu avec plaisir une alliance pour sa fille qui eût rendu à cette province sa première indépendance. Les royaux époux n'avaient pas d'héritiers mâles, et le duc d'Angoulême succédait immédiatement à Louis XII. Alors Elle fit tous ses efforts pour déterminer Louis à donner leur fille à Charles-Quint, avec la Bretagne en dot. Le roi refusa, et répondit aux ambassadeurs d'Autriche *qu'il ne voulait allier ses souris qu'aux rats de son grenier*. (Brantôme.) Il imposa silence à la reine en lui citant cet apologue : *Dieu ayant donné des cornes à la biche, les lui ôta dès qu'elle voulut insulter le cerf*. L'opiniâtreté de cette princesse alla jusqu'à l'extrémité, et tant qu'elle vécut, le mariage souhaité par le roi ne se fit point.

Anne de Bretagne tomba malade à Blois, le 2 janvier 1514, et mourut sept jours après, âgée de trente-sept ans, extrêmement regrettée du roi, qui porta son deuil en noir, comme elle avait porté celui de Charles VIII.

MARIE D'ANGLETERRE,

TROISIÈME FEMME DE LOUIS XII, FILLE DE HENRI VII, ROI D'ANGLETERRE, ET SŒUR DE HENRI VIII.

Cette princesse fut le lien d'un traité négocié par les soins du duc de Longueville, qui assurait la paix entre les deux nations. Louis XII, en faveur de ce mariage, constituait lui-même la dot de son épouse, et lui donnait quatre cent mille écus, *dont le quart payé comptant au roi d'Angleterre.*

Marie était âgée d'environ seize ans lorsqu'elle quitta son pays pour épouser le roi de France. Elle fut reçue à Boulogne par le duc d'Angoulême, qui venait d'épouser madame Claude. Le gendre du roi était accompagné de quatre princes du sang, dont la brillante suite forma un cortége jusqu'à Abbeville. Le roi l'y attendait. Le mariage se fit le 9 octobre 1514, et le couronnement le 5 novembre suivant. La jeune reine parut fort satisfaite de la magnificence de la cour de France; pendant un mois, ce ne fut que jeux, fêtes, tournois. Mais si elle eût été maîtresse de son sort, disent les historiens, ce n'est pas le roi de France qu'elle

eût préféré épouser ; elle aimait Charles Brandon, duc de Sulfolk, et en était aimée. Louis, âgé de cinquante-trois ans, usé par les fatigues, goutteux, valétudinaire, le cœur toujours occupé de la perte qu'il avait faite si récemment d'Anne de Bretagne, ne pouvait se flatter de plaire à une jeune princesse assez vive, et même coquette, et dont la beauté faisait l'admiration de toute la cour. Le duc d'Angoulême, qui avait brillé avec avantage dans les tournois, ébloui des charmes de Marie, devint assidu près d'elle, négligeant sa jeune épouse, et employant tous ses efforts pour être remarqué de la belle reine. De son côté, flattée d'être l'objet des attentions du premier prince du sang, sans répondre à cette passion, Marie l'encourageait assez pour ne pas désespérer le jeune duc. Le comte de Grignaux (dit Brantôme) le rencontra dans une galerie, et remarquant l'élégance de sa parure et l'air heureux de son visage, il lui demanda où il allait ainsi en habit de conquête. " Chez la belle des " belles, répondit François. — Prenez garde, " monseigneur, reprit le vieux courtisan, vous " jouez à vous donner un maître, et à rester duc " d'Angoulême toute votre vie. " Alors il lui révéla l'attachement réciproque qui avait existé entre la jeune reine et le duc de Suffolk, lequel duc de Suffolk résidait en ce moment à la cour de France, en apparence négligé de Marie, mais qui, ne pouvant vivre éloigné d'elle, attendait qu'un caprice de

la belle reine lui rendît son affection. Le comte de Grignaux, ancien chevalier d'honneur de la feue reine, jouissait du respect de toute la cour par la loyauté de son caractère et la vivacité de son esprit. Il reconduisit le jeune duc chez sa mère, et ils conférèrent tous trois sur la confidence qu'il avait faite au prince. Dès ce moment, d'admirateur passionné qu'il était de la reine, François devint le plus vigilant de ses surveillans. Cependant il devint ami du duc de Suffolk, et lui fit la promesse de le seconder de tout son pouvoir pour l'unir à la belle Marie, si le roi, dont la santé paraissait complétement dérangée, venait à succomber. En effet, ce monarque, habitué à une vie paisible et régulière, se trouvant tout-à-coup transporté dans un tourbillon continuel de plaisirs et de fêtes, avait été forcé de changer ses usages de chaque jour; il dînait à huit heures au lieu de midi, et se couchait à minuit, au lieu de se retirer à huit heures. Il tomba malade, et mourut le 1er janvier 1515.

Marie devenue libre, Suffolk rappela au duc d'Angoulême, qui montait sur le trône, l'engagement qu'il avait pris pour le protéger dans l'union qu'il désirait former avec la jeune veuve avant son retour en Angleterre, pouvant craindre quelqu'empêchement de la part du roi Henri, si la chose n'était déjà faite. En effet ce mariage eut lieu le 31 mars 1515. La reine revint sincèrement à Suffolk, qui excusa facilement sa coquetterie en

faveur de son âge, et des séductions qui l'entouraient.

Le jeune couple écrivit à Henri VIII, pour solliciter son pardon, ce qu'il accorda après quelques boutades de colère, et à leur arrivée en Angleterre, leur mariage fut de nouveau célébré à Greenwich, le 13 mai suivant, du consentement du roi et avec la pompe qui convenait au rang de la princesse. Nous ne savons plus rien de Marie jusqu'à sa mort, qui arriva le 23 juin 1534, ayant toujours joui de la faveur de son frère, ainsi que son époux qui en fut constamment le favori, et chéri de la nation, qui appréciait ses bonnes qualités.

CLAUDE DE FRANCE,

PREMIÈRE ÉPOUSE DE FRANÇOIS PREMIER.

Elle était fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, elle naquit le 13 octobre 1499, et fut élevée à la cour la plus morale et la plus régulière qui ait jamais existé. Un caractère doux et égal, une bonté parfaite et une piété sincère, se joignaient à la physionomie la plus intelligente. Claude n'était point belle, sa ressemblance avec son père ne lui était pas favorable, et quoique Louis XII eût des traits bienveillans et expressifs, la partie inférieure de son visage était anguleuse, défaut qui se retrouvait dans la figure de sa fille. Sa taille était médiocre, elle boîtait légèrement, comme sa mère, mais il était difficile de le remarquer par le soin auquel on l'avait habituée de le dissimuler dans sa manière de marcher. Le roi, son père, l'aimait beaucoup, et aussi répondait-il à Anne de Bretagne qui voulait le détourner de donner sa fille au duc d'Angoulême, parce qu'il ne la rendrait jamais heureuse, et ne s'y attacherait pas : "Vous "vous trompez, elle n'est pas belle, il est vrai, mais "ses vertus captiveront son mari, et il ne pourra "s'empêcher de lui rendre justice."

Après la mort de la reine Anne, les noces de Claude et de François furent célébrées le 18 mai 1514. On ne quitta pas le deuil pour cette cérémonie, le roi l'ayant exigé pour satisfaire à la douleur qu'il éprouvait de la perte récente de sa femme. Lorsque Louis XII eut cessé d'exister, la vie entière de Claude passa comme un triste rêve. Elle possédait l'estime de son mari, et n'obtint jamais de lui la plus légère affection. Devenue étrangère à la cour où elle était née, où son père et sa mère avaient commandé en souverains, elle eut à supporter les marques d'indifférence de son époux, la vue de ses fréquentes infidélités, et les accès de l'impérieuse humeur de sa belle-mère, la fière duchesse d'Angoulême. On eût dit que Louise de Savoie prenait un plaisir barbare de se venger sur la fille, de ce qu'elle-même avait eu à souffrir de la haine de la mère. Claude de France, sans crédit dans un palais, où elle était reine régnante, n'obtenait que le respect dû à son mérite et à son rang. L'autorité était toute entière dans les mains de la mère du roi, qui fut nommée régente dès l'an 1515. Cette jeune reine fut, dit-on, victime de l'inconduite de son époux, et mourut à l'âge de vingt-quatre ans, le 25 juillet 1524, sans regretter une existence que rien ne pouvait lui faire aimer. Telle était sa réputation de pureté angélique, qu'après sa mort le peuple l'invoqua comme une sainte· Elle fut inhumée à St.-Denis.

ELEONORE D'AUTRICHE,

DEUXIÈME FEMME DE FRANÇOIS PREMIER, SŒUR DE CHARLES-QUINT.

Elle était veuve d'Emmanuel, roi de Portugal. L'empereur son frère disposa de sa main, et fit de son mariage avec François, la base d'un traité favorable à ses intérêts. Eléonore dans la nécessité d'obéir, eut moins de mérite dans sa résignation, en ce qu'elle avait été fort sensible à la dureté avec laquelle le roi de France avait été retenu captif après la bataille de Pavie. "Un héros "malheureux, est bien plus qu'un héros," aux yeux des femmes. Et Eléonore accepta sans trop d'hésitations la mission d'assurer la paix entre les deux royaumes. Pendant l'intervalle qui s'écoula depuis le traité de Madrid, jusqu'à la conclusion du traité de Cambray, elle s'occupa avec sollicitude d'adoucir le sort des jeunes princes français qui étaient retenus en otages du roi leur père. Les annales d'Aquitaine donnent de longs détails sur ce qui se passa lors de la remise de la princesse espagnole et des fils du roi, en échange de l'énorme rançon qu'il fallut payer à Charles-

Quint, mais ces détails ne prouvent autre chose que la défiance mutuelle des deux nations. Eléonore interposa énergiquement son autorité et agit à ce moment en reine de France, afin de mieux prouver dans quelles dispositions elle allait contracter son alliance avec François.

" Après que les longues et minutieuses formali-
" tés furent entièrement terminées sur la fron-
" tière Eléonore et les enfans de France conduits par
" Montmorency, le cardinal de Tournon, et le
" comte de Tende, abordèrent du côté de la France,
" il était presque nuit." Eléonore quitta la barque qui l'avait amenée et monta dans une litière, couverte d'un drap d'or frisé, qu'on lui avait préparée, les enfans avaient été placés sur de petites haquenées ; mais elle les leur fit quitter et les plaça auprès d'elle. Ce fut ainsi que cette princesse arriva à St. Jean-de-Luz, premier bourg de France, où elle entra à la clarté de plus de 500 flambeaux, portés par les habitans qui la reçurent avec enthousiasme. Un courrier avait été dépêché à Bordeaux, où le roi s'était rendu pour la recevoir. Il partit aussitôt avec la duchesse sa mère, et rencontra Eléonore et les enfans de France à l'abbaye de Verrières, à 15 lieues de Bordeaux, où le mariage fut aussitôt célébré (4 juillet 1530). La famille royale revint à Paris, la magnificence des fêtes, et la multitude de peuple qui se portait sur son passage, firent de ce voyage une marche

triomphale. La reine fut accueillie à son entrée dans la capitale avec des acclamations de joie et d'amour à la vue des enfans qu'elle gardait à ses côtés, et qu'elle ramenait de captivité. Son couronnement eut lieu à St.-Denis le 5 mars 1531. Malgré sa parfaite bonté, et son attachement pour François Ier, Eléonore d'Autriche, sœur d'un rival aussi redouté qu'il était haï, et dont l'alliance avait été en quelques sorte imposée, n'avait pas en sa faveur plus de chances de félicité domestique, que la douce et innocente Claude de France, dont il avait si longtemps sollicité la main. Charles-Quint égoïste et froid, comme tous les ambitieux, avait disposé de sa sœur comme d'un instrument nécessaire à ses projets; et sitôt qu'elle eut cessé de lui devenir utile, il s'inquiéta peu de compromettre sa tranquillité, et viola toutes les promesses dont elle avait été le lien. François irrité s'emporta contre la duplicité de son beau-frère, et dans les expressions qui lui échappèrent, quelques-unes durent vivement affliger la reine. A dater de cette époque, il prit moins de soin de lui cacher ses infidélités. Anne de Pisseleu, duchesse d'Etampes, obtint alors publiquement le rang de favorite.

Eléonore, moins belle et moins jeune que sa rivale, eut beaucoup à souffrir de cette humiliante concurrence; elle s'abstint d'aucune manifestation de jalousie, d'aucune plainte qui eussent inévitablement fatigué son volage époux, sans le ramener à

elle ; mais elle résolut de se créer des droits à son estime par sa conduite et les services réels qu'elle entreprit de rendre à l'état et au roi. Elle parvint à négocier des accommodemens avec Charles-Quint, et ménagea une entrevue entre les deux monarques. L'empereur arriva à Paris, et cette démarche qui peut paraître au moins imprudente, Charles-Quint ne la fit qu'avec la conviction qu'il n'avait rien à craindre avec un homme dont la loyauté chevalresque lui était suffisamment connue. De plus, le caractère de Charles ne lui eût pas permis de risquer une entrevue aussi hasardeuse, s'il ne s'était secrètement emparé à l'avance du crédit de la duchesse d'Etampes. La favorite usa de son influence sur le roi pour en obtenir les concessions désirée par Charles, ce qui détruisit tout le succès des négociations entreprises par la reine, qui déjà avançaient rapidement vers une heureuse issue. Il lui fallut renoncer à employer une médiation devenue sans pouvoir. La duchesse fut accueillie par l'empereur avec distinction ; et sans égard pour Eléonore sa sœur, il prodigua à la favorite, la flatterie et les adulations. On raconte qu'un des motifs de la faveur avec laquelle il traita la maîtresse du roi, est l'avis secret qui lui fut donné qu'elle lui devenait contraire. En effet, un jour François, au milieu de sa cour, présentant à l'empereur chacune des dames qui l'entouraient, dit à Charles, en lui montrant la duchesse d'Etampes. " Cette belle dame, mon frère, m'a conseillé de ne

" pas vous laisser partir, pour vous obliger à dé-
" truire à Paris l'ouvrage de Madrid, et d'y recon-
" struire celui de Cambray. Si l'avis est bon,
" reprit froidement l'empereur, il faut le suivre."

Charles n'était pas homme à mépriser un avis si utile. Le lendemain, comme on lui donnait *à laver* avec le roi, au moment de passer dans la salle du banquet, il laissa tomber, comme par mégarde, dans le bassin, une bague du plus grand prix. La duchesse, qui tenait la serviette, s'empressa de la lui rendre : " Elle est en trop belles mains, ma-
" dame, pour que je veuille la reprendre. " Anne comprit parfaitement l'intention du monarque, et s'occupa du soin de justifier ce qu'il attendait d'elle. Son avidité, que l'empereur connaissait d'avance, eut lieu d'être satisfaite ; elle livra à ce monarque les secrets de l'état, et causa tous les maux que la guerre suivante apporta en France.

Eléonore, comme Claude de France, vécut sur le trône sans pouvoir comme sans crédit, forcée de se contraindre, et de cacher à des yeux indifférens les mêmes chagrins dont la première épouse du roi avait été abreuvée. N'ayant pas eu d'enfans de ce mariage, aucun lien de famille ne l'attachait à la France, et quand le roi mourut, elle se hâta de quitter une cour où sa vie n'avait été qu'un enchaînement de sacrifices et de preuves d'une admirable abnégation; elle se retira en Espagne, en 1556, à Tallavera, près de Badajoz, où elle mourut le 18 février 1558. Elle fut transportée à l'Escurial.



Catherine de Médicis.
Femme de Henri II.

Catherine

CATHERINE DE MEDICIS.

Depuis la conquête de Constantinople, les arts et les sciences, persécutés ou méprisés par les Ottomans, n'avaient pas trouvé d'asile plus honorable que la cour de Cosme de Médicis, et de Laurent II, père de Catherine. La philosophie, l'histoire, la poésie et les belles-lettres devaient aux Médicis leur conservation; la peinture, la sculpture et l'architecture avaient été accueillies dans leur palais. Catherine, élevée au milieu des célébrités du siècle, y puisa une instruction perfectionnée par chacune d'elles, et que secondaient ses dispositions naturelles.

Lors de la révolte qui éclata à Florence contre la maison de Médicis, Catherine, à peine âgée de dix ans, fût inhumainement enfermée dans un monastère. Un des séditieux proposa que, loin de la rendre à son oncle Clément VII, qui la réclamait avec instances, on plaçât cette enfant entre deux créneaux sur les murs de la ville, afin de l'exposer au feu des assiégeans, *ce dont elle ne sourcilla pas* (dit Brantôme).

Catherine de Médicis, dit Varillas, avait la taille parfaite, et la majesté de son visage n'en diminuait pas la douceur. Le soleil d'Italie avait respecté la délicatesse de son teint; ses yeux étaient vifs et pénétrans, sa bouche richement ornée. Il semblait que la nature eût pris plaisir à répandre sur elle ses plus précieux bienfaits. Elle joignait à des qualités réelles tous les vices de ses ancêtres, dit Varillas. Elle avait l'attachement de Cosme-le-Vieux pour les richesses; mais elle était magnifique comme Laurent, son bisaïeul, et n'était pas moins raffinée en politique, sans avoir sa loyauté et la droiture de ses intentions, ne mettant aucune différence entre un moyen légitime ou un moyen illégal, si l'un ou l'autre devait conduire au succès.

Catherine épousa Henri, duc d'Orléans, fils de François Ier et de Claude de France, le 28 octobre 1533. Les deux époux étaient âgés seulement de quatorze ans. Le pape Clément VII, son oncle, et Jean Stuart, duc d'Albany, allié à la maison de Médicis, l'accompagnèrent à Marseille, où l'attendaient le roi, le dauphin et le duc d'Orléans. La reine Eléonore, suivie des dames les plus distinguées de la cour de France, y arriva la veille du mariage auquel assistèrent mesdames d'Etampes et de Châteaubriant. (Brantôme.)

Catherine devint l'ornement de la cour de François Ier; mais elle y apporta cette politesse affectée et cette profonde dissimulation qui l'ont fait regar-

der comme un modèle en ce genre. La passion du duc d'Orléans pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, eût dû la rendre malheureuse, ou tout au moins l'offenser. Elle ne parut y faire aucune attention, et vivait également bien avec la favorite du roi et celle de son mari. François, qui ne pouvait se détacher de la duchesse d'Etampes, savait un gré infini à sa belle-fille des concessions qu'elle faisait souvent pour éviter au roi malade de s'interposer dans des discussions qui aigrissaient son humeur.

Le dauphin mourut. Henri, duc d'Orléans, devint l'héritier présomptif. Elle ne changea point son plan de conduite (si c'était un plan); elle se mit de toutes les parties de plaisir que le roi ou le dauphin projetaient, montait à cheval, et accompagnait son beau-père à la chasse, exercice dans lequel elle excellait. C'était un de ses plaisirs de pousser un cheval comme l'écuyer le plus intrépide; et, quoique les chutes eussent dû la guérir de cette passion, s'étant rompu la jambe, et ayant été trépanée, elle conserva cette vigueur jusqu'à soixante ans. Les historiens, qui connaissaient parfaitement le caractère de cette reine, disent que ce fut moins chez elle le désir de partager les plaisirs du roi et du dauphin, que celui de connaître les secrets et les intrigues de la cour, pour s'en souvenir au besoin.

Pendant dix années, Catherine ne donna point



d'enfans au dauphin. Son mari, mécontent, lui témoigna quelque froideur, et il fut un moment question de la répudier. La duchesse de Valentinois, sa rivale, la servit avec zèle en cette circonstance; elle détourna le dauphin d'un tel projet, sachant bien qu'il pourrait épouser une autre femme de moins bonne composition, et beaucoup plus dangereuse pour elle. Enfin la naissance de François II le mit hors d'inquiétude.

Devenue reine par la mort de François Ier, elle se ménagea tous les partis avec une adresse inconcevable. La favorite même était dans ses intérêts, et par elle y attira le connétable de Montmorency. Ce fier courtisan vanta au roi les talens et la capacité de son épouse, l'engageant à lui donner plus de part dans l'administration de l'état. Henri, impatienté de ses continuelles sollicitations, lui répondit: " Mon cousin, vous ne connaissez guère " le caractère de ma femme; si je lui donne entrée " au conseil, elle bouleversera tout. " En effet, pendant le règne de Henri, cette reine eut peu de crédit : elle était aimable, spirituelle, elle aimait la dépense, et introduisait un goût parfait dans les plaisirs de la cour. Lors des fêtes de son couronnement, elle substitua à ces théâtres grossiers, où l'on jouait *des mystères*, des plaisirs où l'architecture, la sculpture et la poésie développaient leurs beautés dans d'ingénieux tableaux. A son départ pour son expédition d'Allemagne, Henri II

donna une marque de l'estime qu'il avait pour son habileté en lui confiant la régence, avec la tutelle des trois fils qu'elle lui avait donnés. Elle s'en acquitta avec le plus éclatant succès. Aucun nuage ne s'éleva dans l'intérieur de l'état qu'elle gouvernait avec autant de sagesse que de vigueur.

Henri venait de célébrer le mariage de sa sœur Marguerite avec Emmanuel Philibert, duc de Savoie, et celui d'Elisabeth, sa fille, avec Philippe II, roi d'Espagne. Les fêtes nuptiales duraient encore, et un brillant tournoi devait en faire la clôture. Le roi de France qui n'avait encore que quarante ans, dans toute la vigueur de l'âge et de la santé, rompit plusieurs lances avec succès, et comme la chaleur était extrême, sa femme le pria de ne pas rentrer dans la lice. Il insista disant qu'il voulait être le dernier tenant en l'honneur des dames, et revint de nouveau à la charge. Il joûta avec Montgommery, capitaine de la garde écossaise, mais la lance de celui-ci se brisa dans le casque de Henri, lui traversa l'œil et pénétra dans le cerveau; à peine revenu de son évanouissement, il balbutia quelques mots pour pardonner à son meurtrier, défendit qu'on l'inquiétât au sujet de sa mort, qui n'était que l'effet d'un accident, puis expira au milieu de sa famille et de ses serviteurs désolés.

La douleur de Catherine éclata avec violence, et son deuil qu'elle ne quitta jamais se manifesta dans ses appartements, son train, et les habitudes sévè-



res qu'elle adopta. Jamais elle ne cessa de parler avec tendresse de Henri, son époux. Mais une âme de cette trempe n'était point faite pour se consumer dans d'éternels regrets. Elle était ambitieuse; chez elle, la passion de règner dominait toutes les autres. Elle voyait avec chagrin Marie Stuart, sa belle-fille, monter sur le trône. Mais en regardant le jeune roi qui avait à peine 16 ans et dont la santé n'annonçait pas un long règne, elle put prévoir que la puissance qui lui échappait pour passer aux faibles mains du nouveau roi, ne tarderait pas à lui revenir.

Ne pouvant renoncer à ses habitudes de domination, elle voulut tenter quelques marques d'autorité à l'avénement du nouveau roi. Mais les oncles de la jeune reine, non moins ambitieux que Catherine et qui redoutaient son joug, lui opposèrent tant d'obstacles qu'elle comprit l'inutilité de ses efforts. Cependant les Guise ayant réfléchi qu'il était plus avantageux aux intérêts de leur parti de se liguer avec la reine-mère contre les princes du sang, que de former une faction séparée, se réconcilièrent avec elle; pour première condition elle exigea que Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, fût exilée; elle lui laissa les biens immenses qu'elle avait amassés; et même en échange du château de Chenonceaux sur le Cher que Diane donna volontairement à la reine, elle reçut celui de Chaumont entre Blois et Amboise, et avec la li-

berté de se retirer à sa charmante maison d'Anet (dont le portail se voit aujourd'hui au Palais des Beaux-Arts à Paris). Cette reine d'ailleurs, n'était vindicative qu'autant que sa vengeance servait son ambition.

François et Marie, occupés de leur bonheur, se laissaient docilement gouverner par les princes de Lorraine. Marie aimait ses oncles, et leur témoignait la confiance la plus absolue. Le nouveau roi tomba malade. Ambroise Paré, médecin célèbre de ce siècle, voulut lui faire une opération, dont il espérait le salut du jeune monarque. La reine-mère s'y opposa de tout son pouvoir, soit par défaut de confiance dans le savoir du médecin royal, soit par toute autre cause. Le mal fit de rapides progrès et le jeune roi succomba à cette maladie qui était un abcès dans l'oreille, lequel perça intérieurement.

François était encore vivant, que sa mère s'assurait déjà de la régence. Elle entra dans la chambre royale, tenant par la main Charles, son second fils, qui allait succéder à son frère mourant. On apporta le saint-viatique. Marie Stuart, aidée du médecin, soutint la tête de son jeune époux, pendant que son oncle le cardinal de Lorraine lui administrait le saint sacrement, il le reçut dévotement, jeta un dernier regard sur la jeune reine et expira.

Le roi est mort, vive le roi ! telle est en France

l'acclamation en usage au moment de la mort d'un roi et en présence de son héritier, sans égards pour ce corps palpitant qui conserve peut-être encore un reste de vie pour entendre. Charles IX régna, âgé de dix ans et demi. La régence revenait à la reine-mère. Elle exerça à l'instant méme toutes les fonctions de la royauté et conduisit son fils dans la chambre de présence, où il reçut aussitôt le serment de la noblesse et des officiers de sa maison. Catherine négocia promptement avec les princes du sang, leur fit de belles promesses, leur assura la liberté de conscience, et quand elle les eut éblouis, elle se servit des uns pour occuper les autres, les brouilla, et même suscita leurs querelles, puis enfin les affaiblit l'un par l'autre. Trois partis existaient dans l'état. Celui de Catherine, laquelle se servait des deux autres au nom du roi pour se soutenir ; celui des catholiques qui se joignirent aux Guise leurs chefs ; et celui des protestants, à la tête desquels étaient Condé, Coligni et Andelot. On peut dire que la patrie, le roi et la religion n'avaient point de partisans véritables, et ils étaient cependant les seuls prétextes de tant d'intérêts opposés.

Catherine de Médicis présida aux fêtes du mariage de Marguerite de Valois, sa fille, avec Henri de Bourbon, roi de Navarre, le même jour qu'elle organisait le massacre de la St.-Barthélemy. On la vit conserver, aux yeux de l'Europe étonnée, l'éclat

d'une cour la plus brillante qui ait jamais existé, et communiquer froidement à ses fils une sorte d'indifférence pour le crime. Cette force d'âme, si on doit la nommer ainsi, n'est point dans la nature de la femme ; ce seul exemple n'a été cité que pour relever le cynisme de cruauté que cette reine déploya dans cette œuvre de destruction. Mais l'histoire de France, pour l'honneur de ses reines, ne possède pas un second fait semblable à transmettre à la postérité.

Je supprime les détails de cette nuit fatale, ils sont trop connus pour les reproduire ici. Charles IX, depuis cette affreuse exécution, tomba dans une mélancolie dont rien ne put le guérir. Bientôt sa maladie prit un caractère étrange. Il croyait voir autour de lui des spectres sanglans, ne toucher que du sang, ses alimens mêmes lui semblaient souillés. En horreur à lui-même, il repoussait les soins de ses plus fidèles serviteurs, et ne se laissait approcher que de la jeune reine, son épouse, et d'une femme qui avait été sa nourrice, et qu'il avait toujours affectionnée. Quelques heures avant sa mort, il fit appeler le roi de Navarre, qu'il embrassa et lui dit : "Henri, je vous recommande ma femme et ma fille, que Dieu vous garde, mais ne vous fiez pas à.... La reine-mère l'interrompit : " Monsieur, " ne dites pas cela ! Je dois le dire, reine Catherine, car c'est la vérité. " Le roi languit encore quelques momens, son sang s'échappait par les pores de la

peau, et par dessous les ongles ; il expira le 30 mai 1674.

Aussitôt la mort de Charles IX, Catherine s'empara entièrement des affaires. Henri, duc d'Anjou, monta sur le trône et prit le titre de Henri III. Ce prince ne manquait pas de capacité, mais sa paresse, sa frivolité, sa passion pour le plaisir, lui firent préférer de représenter dans les occasions d'apparat, de briller dans un bal, de décider du goût d'un ajustement, et d'abandonner le soin du gouvernement à sa mère. C'est encore un reproche éternel à la mémoire de Médicis puisque cette funeste incurie était le résultat de l'éducation qu'elle avait fait donner à ses fils ; dans le but sans aucun doute de les détourner de toute application aux matières sérieuses qui, alors, restaient soumises à sa décision sans appel.

La crainte de trouver dans la princesse de Condé que voulait épouser Henri III, une belle-fille, trop chérie de son mari et trop éclairée, elle réussit à détourner son fils de cette alliance et le maria avec Louise de Vaudémont, fille du cadet de la maison de Lorraine. Mais en dépit de ses prévisions, cette alliance fut la base du pouvoir que s'arrogèrent les Guises auquel la nécessité la soumit quelque temps.

La reine-mère vieillissait au milieu des reproches et des malédictions de la nation entière, contrainte à être elle-même l'esclave des partis qu'elle n'avait

pu écraser. La Ligue enfanta la faction des *Seize,* puis la guerre des trois Henri. Henri de Guise, chef des ligueurs, en fut la première victime. Le roi de France réduit à ne pouvoir faire agir les lois, le fit assassiner au château de Blois. Catherine fut étrangère à ce meurtre, et son fils ne la fit appeler qu'après sa consommation. A la vue du cadavre du duc de Guise, la reine-mère inquiète des conséquences qui allaient en résulter, lui dit : " Ce n'est pas le tout de couper, mon fils, le difficile " est de recoudre." Elle lui demanda s'il avait pris toutes ses précautions. " Que cela ne vous " inquiète pas, Madame, j'ai tout prévu." Et il la quitta sans lui témoigner les égards auxquels il l'avait habituée. La reine-mère était malade, cet événement dont elle prévoyait les funestes suites, la dureté qui venait de succéder au respect que d'ordinaire lui montrait Henri dans toutes les occasions, lui causèrent un saisissement dont elle mourut le 5 janvier 1689, huit jours après le duc de Guise. En mourant, elle recommanda à son fils de se réconcilier avec le roi de Navarre, c'était le plus salutaire des avis qu'elle put lui donner, et dont il profita trop tard.

Les défauts de Catherine supposent nécessairement de grandes qualités (qu'on ne peut confondre avec des vertus). De ces qualités les unes étaient acquises, les autres naturelles. Personne ne s'est avisé de lui contester un génie d'une étendue et

d'une fermeté extraordinaires, non-seulement au dessus de son sexe, mais encore au dessus de beaucoup d'hommes d'état dont l'histoire constate la célébrité. Elle voyait les événemens les plus funestes avec le sang-froid nécessaire pour y porter un prompt remède.

Catherine de Médicis, malgré la mâle énergie de son caractère et l'étendue de son instruction, croyait à l'astrologie. Elle avait fait construire une tour élevée à l'un des angles de son hôtel de Sens pour son astrologue Cômo Rugieri, où elle se rendait de son appartement pour examiner avec lui les astres. Cette tour existe encore attenante à l'édifice de la halle au blé à Paris. Elle ajoutait foi à leur prétendue signification, et cette femme qui écoutait avec une crainte respectueuse des calculs hypothétiques, affrontait avec intrépidité les périls de la guerre, et témoignait l'insouciante gaîté d'un chef accoutumé à ses hasards. Pendant le siége de Rouen, elle allait tous les jours au fort St.-Catherine: "Les canonnades et les arquebusades pleuvaient autour d'elle," dit Brantôme, "sans qu'elle s'en souciât plus que de la pluie." Le connétable et le duc de Guise lui remontrant qu'elle s'exposait trop, elle se mit à rire: "Et en quoi dois-je "m'épargner plus que vous? Est-ce que j'ai moins "d'intérêt à l'événement ou moins de courage? "Il est vrai que j'ai moins de force, Messieurs, "mais je n'ai pas moins de cœur."

Son courage la faisait estimer du soldat. Elle aimait à récompenser ceux qui s'étaient distingués par leur valeur, se faisait rendre compte des actions d'éclat, présentait elle-même au roi ceux dont il fallait honorer la conduite, et lorsqu'il y avait quelques démêlés parmi les officiers, elle cherchait à les réconcilier avec tout le ménagement que leur délicatesse sur le point d'honneur pouvait exiger. Elle aimait la lecture des bons livres et faisait rechercher ceux qu'on ne venait pas lui offrir, même ceux qui étaient écrits contre elle. Elle les jugeait avec une indifférence qui prouvait une force d'esprit supérieure à la susceptibilité de son sexe. Si l'ouvrage avait du mérite et touchait juste, elle se mettait à rire la première en disant, " Oh ! oh ! mais voilà des gens bien " mieux instruits de nos affaires que je ne le " pensais." Si l'auteur manquait d'esprit ou de véracité, elle rejetait le livre, en le traitant d'ignorant et de bavard, et cela sans daigner infliger la plus légère punition aux uns comme aux autres.

Cette reine employa les plus célèbres architectes à la construction du palais des Tuileries, enrichit la bibliothèque royale de ses plus riches manuscrits qu'elle tenait de sa famille, ou qu'elle faisait rechercher dans les couvents de l'Italie, et qui longtemps regretta ces trésors littéraires.

Jeanne d'Albret, mère de Henri de Bourbon,

mourut presque subitement ; sa mort attribuée au poison fut mise sur le compte de Catherine, cependant son corps fut ouvert par *Desnauds* et *Caillard*, ses deux médecins : tous deux zélés protestans. Le premier est auteur de plusieurs libelles contre la cour ; eût-il manqué d'y parler de ce crime, s'il n'eût été convaincu que ce crime n'existait pas. La reine n'était pas la seule à la cour intéressée à le commettre, et les Guises en étaient très capables ; l'un deux ayant voulu faire assassiner Antoine de Bourbon, époux de Jeanne, dans l'appartement du jeune roi François, celui-ci s'y opposa fortement. Ce à quoi Henri de Guise avait répondu : " Quel pauvre roi nous avons." Preuve sans réplique, que les crimes de ce règne ne furent pas tous l'ouvrage de Catherine, qui certes, eut assez de sa part au massacre de la St.-Barthélemi, et auquel, les Guises et Philippe II, roi d'Espagne, contribuèrent largement pour la leur. Il n'en est pas moins certain que sans son cruel fanatisme et ses funestes conseils, Charles IX ne s'y serait jamais résolu, et que sans cette monstrueuse catastrophe qui frappe sa mémoire d'une éternelle réprobation, Catherine eût été une des plus grandes reines de la monarchie.



Marie Stuart
Femme de François II.

Marie

MARIE STUART.

L'histoire de France et celle d'Angleterre ont fait connaître les motifs qui firent rechercher l'alliance de la princesse d'Ecosse, et les troubles qui existaient dans ce pays au moment où la flotte de Henri II vint la recevoir sur son bord pour l'amener à Paris. Pour ne pas répéter des faits suffisamment connus, je me borne au récit des événemens qui ont un rapport direct avec cette reine, depuis son mariage jusqu'à son retour dans ses états. Née le 15 novembre 1542, Marie Stuart épousa François, dauphin de France, le 15 avril 1558. Il n'y avait pas de princesse dans toute la chrétienté, dit Brantôme, qui pût rivaliser avec la belle dauphine. Le siècle où elle brilla en France n'a pas eu de poètes qui n'aient parlé d'elle que comme un composé de toutes les perfections. Aussi le prince, son époux, l'aimait-il avec passion. Mais leur bonheur fut de courte durée; on peut même dire qu'il ne fut jamais réel; car, tandis qu'on cherchait à les amuser par des fêtes et des spectacles, la France perdit Henri II, et devint la proie de l'ambition des Guises et de celle de la reine-

mère. Marie ne jouissait que du vain titre de reine, en Ecosse comme en France, et la maison de Lorraine exerçait le pouvoir de son influence dans les deux états. La régente d'Ecosse, sœur des Guises, y régnait au milieu des troubles et de la confusion excitée par le choc de plusieurs partis, qui déguisaient aussi des haines particulières, ou des intérêts privés, sous des prétextes religieux.

François II fut attaqué de violentes douleurs dans l'oreille. Le mal fit de tels progrès, que bientôt on désespéra de sa vie.

Le 15 décembre 1560, le roi était mourant. Toute la cour se rendit, dans le plus profond silence, dans la chambre où le jeune monarque, qui ne comptait pas encore dix-huit ans, luttait contre une mort prématurée. Le saint-viatique lui fut administré. Son dernier regard fut pour Marie, et il expira. " Le roi est mort! vive le roi!" retentit dans cette chambre où venait de succomber un homme si jeune et si plein d'avenir. La foule s'écoula sur les pas du nouveau souverain, conduit par sa mère, et il ne resta du règne qui finissait qu'une veuve au désespoir, pressant contre sa poitrine la tête pâle et livide du dernier roi de France. Les cris et les acclamations qui saluaient l'avénement de Charles IX dans le salon de présence parvinrent jusqu'à son oreille. " Voilà ce qu'ils " voulaient, s'écria-t-elle; voilà pourquoi ils ont " refusé cette opération à laquelle tu pouvais

" devoir le salut de ta vie, et maintenant te voilà " mort, abandonné de ces lâches courtisans, toi " leur maître, ou qui aurais bien su l'être ! " Le cardinal de Lorraine pénétra dans cette chambre, et, s'approchant de Marie : " Venez, reine, tout est " fini ici pour vous ; sauvez votre dignité, et ne " l'exposez pas à la malveillance de vos ennemis. " La jeune femme résista quelques instans ; mais la vue de la confrérie des pénitens qui commençaient à entourer le lit funèbre la força de céder aux instances de son oncle.

Marie, plongée dans la douleur, resta enfermée dans l'intérieur de ses appartemens, tendus de noir, où, selon l'usage, la lumière extérieure ne devait point pénétrer pendant quarante jours, ne recevant d'autres visites que celles de ses oncles. Un matin, la reine Catherine se fit annoncer. La jeune veuve la reçut debout, avec un profond respect. Catherine la fixa quelques instans : " Ma fille, lui " dit-elle, on nous apprend que votre santé se " détruit dans des veilles continuelles ; vous souf- " frez. Je suis certaine que l'air de ces apparte- " mens, dans lesquels vous vous obstinez à rester, " vous sera fatal. Nous sommes responsables à vos " sujets d'Ecosse comme à toute l'Europe de votre " précieuse existence, et nous exigeons que vous " quittiez ce palais, et que vous vous rendiez à " Reims, où l'air de la Champagne vous remettra " promptement. Vos femmes ont reçu l'ordre de

" faire les apprêts de ce départ, et je pense que vous " nous saurez gré de prévoir et d'agir en tout ce " qui vous sera convenable. "

Catherine s'était levée sans attendre de réponse. Marie stupéfaite de cette soudaine intimation, s'aperçut alors qu'elle était restée debout sans avoir reçu l'invitation de s'asseoir. " Permettez-" moi d'observer à votre Majesté," dit-elle à la reine qui se retirait, " qu'en quittant le palais, où " moi aussi j'ai commandé en reine de France, " il ne convient pas à Marie Stuart d'habiter un " autre lieu que le palais de ses ancêtres, et que je " désire revenir dans mes Etats sans séjourner " dans aucune demeure." " Je regrette, reprit Mé-" dicis, qu'il ne soit pas en mon pouvoir d'accorder " votre demande. Je vous avais exprimé un désir, " maintenant je dois vous dire que telle est la " volonté du roi et de son conseil." " Madame, le roi " est bien jeune pour prendre de lui-même une " détermination de cette nature ; et si je m'en " souviens bien, vous laissez à vos fils peu de " latitude, sur de telles matières."

" Puisque votre Majesté en paraît si convaincue, " répliqua Catherine, elle ne prendra sans doute " pas la peine de lutter contre cette volonté, ce qui " compromettrait inutilement sa dignité, Marie " d'Ecosse ne peut être ici reine douairière. Mais " la nièce des princes de Lorraine a droit, comme " princesse de cette maison, aux égards de la cour

" de France." Médicis la salua de la main et se retira.

La jeune reine était restée interdite, la réflexion lui fit comprendre l'inutilité, ou même le danger de toute résistance. Elle se rendit à Reims, où elle habita une résidence particulière, appartenant au domaine royal ; sa maison fut réduite à peu de gens, tous dévoués à Catherine. Les premiers temps de son deuil se passèrent dans cette solitude ; vivant fort retirée, elle ne remarqua pas d'abord à quelle restreinte on avait d'avance condamné ses actions. Mais sa jeunesse, son caractère naturellement vif et enjoué, ayant enfin repris son empire, elle résolut de se former une petite cour, afin de chasser l'ennui qui commençait à la gagner.

Une lettre de l'austère Médicis vint la réprimander, en lui remettant sous les yeux le tableau des derniers momens de son jeune époux, et l'injure qu'elle faisait à sa mémoire en s'efforçant de se consoler. Marie pleura amèrement, se croyant en effet coupable d'ingratitude. Elle répondit respectueusement à la reine-mère qui lui envoya un religieux dominicain chargé de diriger la conscience de la jeune veuve et de l'éclairer à l'avenir sur l'imprudence des actions qu'elle voudrait commettre.

A la nouvelle de la mort de François II, Elizabeth, reine d'Angleterre, écrivit à Médicis, une lettre de condoléance, et laissa entrevoir la possi-

bilité de concessions importantes pour le cabinet français, si la reine Catherine pouvait empêcher ou au moins retarder quelque temps le retour de Marie dans ses états. " D'où," ajoutait-elle, " son " esprit d'intrigue ne tarderait pas à troubler la " paisible tranquillité du gouvernement anglais."

Le but réel de cette lettre s'accordait trop bien avec les dispositions de Catherine de Médicis envers sa belle-fille, pour ne pas seconder ces insinuations. Elle résolut de donner une couleur politique à la conduite qu'elle devait tenir, tout en satisfaisant sa haine particulière. Le tort de Marie Stuart envers sa belle-mère, était d'avoir été reine de France pendant le court espace d'un an et cinq mois. A la mort de Henri II, la cour avait laissé sa veuve dans le plus complet isolement pour se prosterner devant la nouvelle reine, l'entourant de toutes les adorations qui avaient appartenu à la fière et sombre Médicis. Et quoique cette circonstance fût invariablement attachée à tous les changemens de règne, Catherine n'y vit qu'un outrage dont Marie était et la cause et l'auteur.

Comme toutes les jeunes femmes, la reine manifesta l'intention de concilier avec la sévérité de ses vêtemens de deuil, le goût et l'élégance qui la distinguaient si éminemment; mais son confesseur exigea le sacrifice de toute parure.

Le jour de l'Assomption arriva. La reine était

souffrante, étendue sur une chaise longue, méditant tristement sur les difficultés de sa position, lorsqu'elle remarqua tout-à-coup la parure de ses femmes, qui contrastait avec la sévérité puritaine de son deuil. " Pauvre Vouglé, dit-elle à l'une " d'elles, *tu as osé enfreindre la règle de notre " cloître.* Si le père t'aperçoit, il pourra bien " t'envoyer changer de toilette." — " Il m'a vue, " madame, dit la suivante. J'ai demandé la per- " mission de quitter nos lugubres vêtemens en " l'honneur de Marie, votre sainte patronne. Il " m'a répondu que la sévérité de la défense ne " regardait que votre majesté. "

Marie tressaillit, la fixa quelques secondes ; tout son sang écossais se refoula vers sa face ; elle bondit sur ses pieds. " *Cette règle* ne regarde que " moi ! Mais je suis donc prisonnière ici ? moi. " reine ! par ma naissance, par mon droit ! Suis-je " donc, en effet, captive de la cour de France ? " Elle fit appeler don Antonio. " Mon père, lui dit- " elle, je veux savoir nettement ce qu'il faut que je " pense de ma position réelle dans cette maison. " Suis-je bien Marie Stuart, reine régnante " d'Ecosse, passant ici les premiers temps de son " veuvage par sa libre volonté, et par attachement " pour la France, dont elle fut souveraine ? répon- " dez, mon père." — " Je ne puis, madame, résoudre " aucune question faite dans un but politique. " Veuillez les adresser à notre gracieuse reine " Catherine, qui seule peut y répondre. "

Marie formula par écrit la même question à sa belle-mère ; elle demanda son renvoi. Médicis lui répondit : " que la veuve de son bien-aimé fils Fran-
" çois II était un dépôt confié à sa tendresse, et
" que la grande jeunesse de Marie Stuart et la
" vivacité de son humeur exigeaient une restreinte
" passagère pour le soin de sa réputation ; qu'elle
" était bien, en effet, reine régnante d'Ecosse, mais
" qu'il importait à la sûreté de sa précieuse exis-
" tence que les troubles alors existans dans son
" royaume fussent calmés avant que de permettre
" son retour dans ses états. "

Marie froissa cette lettre dans ses mains. Elle écrivit à ses oncles, alors engagés dans les interminables luttes qui signalèrent cette époque. Le cardinal seul lui répondit, en l'engageant à la patience et à la soumission envers Médicis, qui l'aimait comme une mère, et que, lorsque le temps convenable à son départ serait arrivé, lui-même se ferait un bonheur de l'accompagner en Ecosse.

Alors la reine Marie Stuart demanda positivement un état de maison convenable à son rang et sa personne. Quelques additions presque dérisoires lui furent accordées; mais elle ne put obtenir l'autorisation de tenir une cour, et sa solitude fut aussi complète que devant.

Marie était d'une bonté parfaite ; mais l'enjouement de son esprit la portait souvent à l'épigramme. Dans l'impuissance de lutter avec succès contre ses

oppresseurs, elle s'en vengeait par des traits piquans, arme toujours dangereuse, dont les plaies se cicatrisent plus difficilement que celle du fer ou du feu.

On sait que Médicis se faisait toujours accompagner des plus belles femmes de sa cour, qu'elle encourageait à exercer leurs séductions sur ceux dont il lui importait de connaître les secrets. On nommait cet entourage royal *l'escadron volant de la reine Catherine.* Marie s'égayait souvent aux dépens de sa belle-mère. Il lui arriva de dire : " Notre belle-mère a fait un pacte avec Satan pour " lui livrer son âme ; mais il n'eût osé l'acheter si " elle n'eût donné, en dédommagement, celles de son " escadron volant. " Ce propos ne fut pas ignoré de Médicis.

Des envoyés d'Elizabeth arrivèrent pour presser Marie Stuart de ratifier un traité fait par la régence d'Ecosse dans des circonstances difficiles, et tout à l'avantage de l'Angleterre. Elle répondit : " Que depuis la mort de son époux, ses oncles lui avaient refusé leurs conseils, afin qu'on ne pût dire qu'ils intervenaient dans aucune matière politique, et qu'on ne pouvait s'attendre qu'elle se prononçât sans le secours de conseillers officiels ; mais qu'à son retour dans son royaume elle prendrait l'avis de l'assemblée des Etats, et adopterait ce qui serait jugé convenable. " (Linguard.)

Ces refus irritèrent Elizabeth ; elle répondit avec

une véhémence qui trahissait ses dispositions à l'égard de Marie. Un nouvel envoyé arriva, et fit observer à la reine d'Ecosse que sa grande jeunesse ayant rendu une régence indispensable, sa signature aux actes de cette régence était seulement nécessaire.

Marie fit aussitôt éloigner les personnes de sa suite, et répondit aux envoyés : " J'agis ainsi, " mylords, parce que si, comme la reine Elizabeth, " je ne puis commander à mon caractère et mesu- " rer mes paroles, je ne veux avoir au moins " qu'un petit nombre de témoins de cette faiblesse. " Votre maîtresse me reproche ma jeunesse : c'est " un défaut dont elle s'est corrigée, et dont, avec " l'aide de Dieu, je me corrigerai aussi. Mais elle " pourrait alors m'accuser de folie si, jeune comme " je le suis, sans époux et sans conseil, j'agissais " avec légèreté. *Mylords, je ne ratifierai pas ce " traité.* Je suis venue ici malgré Edouard ; je re- " tournerai en Ecosse malgré sa sœur. Si elle le " veut, elle trouvera en moi une tendre parente et " une bonne voisine, car je n'ai nulle intention " d'intriguer avec les mécontens de son royaume, " comme elle intrigue pour bouleverser le mien. " (Linguard.)

Morgan et Pagès, administrateurs de ses domaines en Ecosse, tentèrent imprudemment un complot pour l'enlever et la rendre à ses Etats. Le comte de Châtelleraut, placé près de la reine

comme écuyer, en était devenu épris. Il osa concevoir l'espérance de voir ses vœux accueillis. Les serviteurs de Marie, trompés par ses apparences de dévoûment, lui confièrent leurs projets. Alors l'ambitieux Châtelleraut eut l'audace de faire des conditions à la reine pour sa délivrance. Elle les rejeta avec hauteur. Le comte fit avorter le projet d'évasion. La cour de France, pour donner le change aux nombreux partisans que l'intéressante jeune reine conservait encore, attribua à une intrigue d'amour le but de ce complot. L'orgueil des Guises se réveilla, et fit pour leur nièce ce que n'avait pu faire leur affection. Ils demandèrent que leur royale parente fût confiée à leurs soins. Le duc d'Aumale accompagna Marie Stuart à Nancy, où elle passa l'hiver, libre enfin d'exercer ses talens et ses goûts au milieu des dames de la famille de sa mère. (Linguard.)

La maison de Lorraine était toute-puissante à la cour. Médicis les haïssait ; ils haïssaient Médicis ; mais ils se ménageaient réciproquement avec la plus complète duplicité. Le duc de Guise crut enfin nécessaire à ses plans de rendre Marie à ses sujets. Il obligea Catherine de consentir à ce départ, ce qu'elle fit avec son hypocrisie ordinaire.

Marie écrivit à Elizabeth, et lui demanda loyalement le passage dans ses états. Celle-ci la refusa avec des expressions offensantes, sous le prétexte

que la présence de la reine d'Ecosse pourrait servir de motif pour exciter des troubles.

A la nouvelle de son prochain retour dans ses états, les mécontens, à la tête desquels était lord Murray, son frère naturel, adressèrent une requête pour l'engager à se saisir de Marie à son passage dans le détroit. La reine d'Angleterre équipa aussitôt une flotte dans les dunes, sous le prétexte de croiser contre les pirates. La jeune reine soupçonna la vérité, et avança subitement l'époque de son départ. Ses adieux à la famille royale furent reçus avec des démonstrations de tendresse, dont elle connaissait la valeur.

Le 15 août, jour de l'Assomption, Marie entendit la messe à Calais, à l'autel de la Vierge, sa patronne, la suppliant de la prendre sous sa protection immédiate. Après le service divin, accompagnée de trois de ses oncles, et de plusieurs nobles français et écossais, elle mit à la voile. Le temps était beau. Debout sur le pont, aussi longtemps que la côte fut en vue, elle fixa les yeux sur la terre où elle avait vécu depuis son enfance, et régné en souveraine. Alors, tendant les bras : " Adieu! " France bien-aimée, adieu ! " puis elle fondit en larmes dans les bras de la comtesse de Vouglé. Vers le soir, lorsque le soleil couchant se plongea dans les flots de l'horizon, elle s'écria encore : " Soleil de France ! adieu ! France bien-aimée,

" adieu ! plus de ciel d'azur pour la pauvre Marie ! " La comtesse lui présenta son luth ; alors elle chanta de sa voix si pure et si suave cette délicieuse romance : " *Adieu, beau pays de France !* " dont les paroles lui appartiennent, et qui dans tous les temps conservera l'intérêt voué à cette illustre et intéressante femme.

Le lendemain, un épais brouillard s'éleva. Ce fut une circonstance fort heureuse ; car l'amiral anglais traversa son escadre, et s'empara du bâtiment le plus apparent qu'il soupçonnait porter la reine d'Ecosse. Mais Marie ayant eu la prévoyance de choisir le moindre de ses vaisseaux pour effectuer plus sûrement son passage, échappa ainsi à ses ennemis, qui ne saisirent qu'un bâtiment de transport, qu'ils disaient être soupçonné de piraterie. Le quatrième jour, la reine, qui passait constamment des émotions de la crainte à celles de l'espérance, toucha la terre de ses ancêtres. Comme elle était arrivée quinze jours avant le temps marqué, on n'avait fait aucun préparatif pour sa réception. Mais tous les nobles, le clergé et le peuple se précipitèrent vers Leith, où elle arrivait, pour témoigner leur fidélité à leur jeune souveraine. Toutes ses craintes s'étaient évanouies ; heureuse d'un tel accueil, elle entra dans sa capitale, montée sur son palefroi, au milieu des cris de joie de tous ses sujets. Ce jour d'un véritable triomphe, d'un bonheur sans mélange d'inquiétude, fut

peut-être le seul que sa destinée lui prépara sur cette terre ingrate, que deux ans d'exil et d'humiliations lui avaient fait si vivement désirer.

La suite de la vie de Marie Stuart, qui appartient à l'histoire d'Angleterre et d'Ecosse, est trop universellement connue pour la reproduire ici.

ELIZABETH D'AUTRICHE,

PETITE-FILLE DE CHARLES-QUINT.

Elle épousa Charles IX. Le mariage avait déjà eu lieu par procuration, à Spire, en présence de l'empereur Maximilien, son père, et de l'Impératrice Marie d'Autriche, sa mère. Elevée par une femme aussi vertueuse que cette princesse, la jeune Elizabeth offrait pour le bonheur de son mari et celui de la France, des garanties que les circonstances justifièrent. La nouvelle reine fut remise entre les mains des ambassadeurs de son époux et partit, accompagnée d'une suite nombreuse de seigneurs et de dames, et en particulier de la comtesse d'Aremberg qui lui était fort attachée. Charles IX averti de l'approche de la princesse, envoya au devant d'elle le comte d'Anjou, son frère, déjà célèbre par les victoire de Jarnac et de Montoncourt. On avait fait de grands pré-

paratifs à Soissons et à Compiègne, pour sa réception ; mais son impatience de la voir ne lui permit pas de l'attendre, il alla lui-même à Mézières, accompagné de sa mère et de toute la cour. Mézières, ville de guerre, était plus propre à soutenir un siége qu'à y recevoir une jeune reine. Mais l'esprit inventif de Catherine de Médicis trouva le moyen de changer les casernes en palais, et le fort en une brillante résidence convenable à la pompe de la cérémonie, et aux fêtes qui devaient y succéder.

Le duc d'Anjou rencontra la princesse Elizabeth sur la route de Sedan ; elle était accompagnée de l'archevêque-électeur de Mayence, de l'évêque de Strasbourg, du marquis de Bade et du comte de Salerne qui remplissait l'office de grand-maître de sa maison. La voiture de la reine était attelée de quatre chevaux blancs ; elle était dorée et couverte de velours gris, brodé de blanc et incarnat, les housses et les harnais des chevaux étaient pareils. Elle y était seule avec Madame D'Aremberg. Trois autres voitures suivaient et contenaient les dames de la suite.

A la vue du *coche royal*, les ducs D'Anjou, D'Alençon et de Lorraine mirent pied à terre, ainsi que toute la brillante cavalcade qui les entourait. Celle de la reine en fit autant après l'échange de quelques complimens assez courts et convenables aux circonstances et à la saison qui

était assez rude ; le cortége arriva à Sedan et fut reçu au château par les autorités de la ville.

Le roi y était venu en poste, et dans le plus complet incognito pour apercevoir Elizabeth. Il se cacha dans la foule pour la regarder sans être vu, lorsqu'elle descendrait de voiture. Le duc D'Anjou était prévenu, et prit prétexte de faire remarquer à la reine l'architecture du château du côté où était le roi, afin qu'il la vît plus aisément. Elle avait le visage découvert, était coiffée à l'espagnole avec un petit *scoffion* ou toque, garnie d'un plumet blanc. Sa robe était de damas bleu, et elle était enveloppée de fourrures.

Elizabeth monta dans l'appartement qui lui était préparé, le roi alla coucher le soir même au couvent des Cordeliers de Bethléem, en dehors de la ville. La reine-mère l'y attendait, il témoigna toute la satisfaction que lui avait donnée la vue de sa jeune épouse.

Le lendemain la reine entra à Mézières au bruit de l'artillerie et du son de toutes les cloches, et fut reçue par Catherine entourée de la famille royale. La reine-mère l'embrassa tendrement et la conduisit dans le salon particulier, où elle fut présentée au roi. Cette entrevue toute cérémonieuse fut très courte. Le lendemain matin, 26 novembre, la remise officielle de la princesse eut lieu en présence de toute la cour. L'Electeur, après quelques autres formalités, termina en disant qu'il présentait

la reine Elizabeth au roi son mari et son seigneur, et à la reine sa mère. Charles la salua, et Catherine la baisa au front, puis la plaça entre elle et le roi son fils. Après avoir fait une nouvelle toilette, on se mit en marche pour l'église. La jeune épouse portait une robe d'un tissu d'argent, semé de perles, avec le manteau royal de velours violet, à fleurs de lys d'or, bordé d'hermine mouchetée. La queue du manteau avait vingt aunes de longueur, et était supportée par douze demoiselles d'honneur. Elle portait sur la tête une couronne impériale ornée de diamans d'un prix excessif. Le roi avait aussi une robe de brocard d'argent, brodée de perles et garnie d'une fourrure de loup-cervier. La cérémonie du mariage fut célébrée par le cardinal de Bourbon. L'électeur et les seigneurs de sa suite prirent aussitôt congé de leurs majestés, chargés de riches présens, et encore éblouis de la magnificence qui avait été déployée dans cette occasion, malgré tous les maux de l'état, et le malheur des temps, (Brantôme 1570.)

Charles IX était de taille élevée, quoique fort délicat ; soit faiblesse ou habitude, il se tenait d'ordinaire légèrement voûté, sa physionomie était douce, son teint blanc, ses yeux bleus, il avait peu de cheveux sur le crâne, et son front annonçait de hautes capacités. Elizabeth était de moyenne taille, ses traits étaient doux et réguliers, ses cheveux blonds et sa peau éblouissante ; elle venait

d'accomplir sa seizième année. Charles comptait vingt ans. Les jeunes époux, au milieu des fêtes, dont Catherine de Médicis savait les entourer, firent leur entrée à Paris, le 29 mars 1571, après leur couronnement, qui avait eu lieu le 25.

Elizabeth se consacra toute entière à des soins d'intérieur, n'ayant d'autre désir, d'autre ambition que de rendre heureux son époux, l'aimant par dessus tout, fort indifférente aux précautions que prenait sa belle-mère pour lui dérober la connaissance des affaires de l'état. Elle n'eut aucune part aux sanglans projets qui se tramèrent à cette époque, ne s'attacha à aucun parti, toute entière aux devoirs qu'elle s'était créés et qu'elle remplissait avec un religieux dévouement. Si elle n'eut point de partisans, dit Brantôme, au moins elle n'eut pas d'ennemis, et cette position, dans une cour aussi orageuse, équivalait à une tranquillité parfaite.

Charles IX, par affection pour sa jeune épouse, prit un soin extrême de la tenir dans l'ignorance du massacre de la St.-Barthélemi ; les précautions furent telles, que la reine alla se coucher le soir de cette nuit funeste, fort loin de se douter des scènes affreuses qui allaient se succéder pendant son paisible sommeil. Elle n'apprit que le lendemain matin ce qui s'était passé, et ce qui se passait encore. D'abord elle pensa que le roi n'en était pas instruit, mais ayant su que lui-même l'avait ordonné, elle tomba à genoux en pleurant : " Mon

" Dieu," s'écria-t-elle, " pardonne-lui, et sépare sa " cause des méchans qui l'ont conseillé, car si tu " n'en as pitié, le sang de ces victimes retombera " sur sa tête."

Aussitôt elle demanda ses Heures, et resta en prières dans le plus profond reccueillement, refusant toute nourriture, et se lamentant amèrement. (Brantôme.) Lorsqu'elle revit le roi, elle se mit de nouveau à pleurer. Charles s'efforça de la calmer. Elle se retira dans son oratoire, et ne cessa d'intercéder la miséricorde divine pour son époux, persistant à dire que cette œuvre de mort n'était pas la sienne, mais qu'on avait surpris son consentement par quelque ruse infâme, et que lui-même en deviendrait victime.

En effet, depuis cette nuit fatale, Charles, dévoré de remords, traîna une existence misérable. Bientôt il garda le lit, ne pouvant souffrir l'approche de ses plus fidèles serviteurs. La reine passait, aux pieds du Christ, tout le temps qu'elle n'employait pas à le soigner. Lorsqu'elle entrait dans sa chambre, elle se plaçait timidement à quelque distance; à son désespoir silencieux, à la tendresse profonde de ses regards, on pouvait juger de son anxiété et de ses souffrances. Lorsque Charles lui tendait la main, elle s'approchait, fléchissait le genou, et pressait ardemment cette main brûlante contre son front, contre ses lèvres, dévo-

rant ses larmes, étouffant ses sanglots, et réunissant toutes ses forces pour servir le malade. Elle renfermait sa douleur, et n'osait même manifester son amour, pour ne lui causer aucune agitation. Henri de Navarre fut mandé par le roi mourant : " Henri, lui dit Charles IX, prenez soin de ma " femme et de ma fille ; je vous les confie. Vous " êtes loyal et généreux, mon cousin, je le savais, " et je vous le prouve. " Médicis voulut lui adresser des exhortations ; il repoussa sa main, et ajouta quelques paroles pour mettre le roi de Navarre en garde contre sa duplicité, Le Béarnais emmena la jeune reine, et peu de minutes après Charles expira.

Elizabeth regretta sincèrement son époux, et se livra à une douleur d'autant plus effrayante, que ses yeux lui refusaient des larmes, et que la sombre immobilité dans laquelle elle resta plongée ne trahissait la présence de la vie que par les battemens de son cœur. Leur violence était telle, qu'Ambroise Paré la jugea dans un danger imminent.

Elle ne se rétablit que lentement, et jamais depuis on ne la vit sourire. Une de ses dames lui dit un jour " Au moins, si Dieu eût laissé un fils " á votre majesté, au lieu d'une fille, vous seriez " reine-mère et régente. " — " Remerciez Dieu, " au contraire, de ne m'avoir pas donné de fils, " répondit-elle; la France est déjà assez à plaindre,

" sans retomber encore dans les malheurs d'une " nouvelle minorité. La Providence a eu pitié du " royaume en me refusant un fils ; que sa volonté " soit faite. Comme Marie Stuart, Elizabeth ne pouvait trouver à la cour de France des liens d'affection capables de l'y retenir. Considérée par Médicis comme bien moins dangereuse à sa politique que ne l'était la veuve de François, elle souffrait la présence de la veuve de Charles IX, mais lui faisait clairement comprendre par ses égards affectés que sa condescendance seule lui conservait l'éclat de son rang. Elizabeth préféra retourner en Autriche auprès de son frère, l'empereur Rodolphe. Elle fit aisément agréer la demande de son renvoi, et se rendit au château d'Amboise, où on élevait sa fille (enfant frêle et délicate, qui mourut à l'âge de six ans). N'ayant pas le droit d'en disposer, elle ne put que l'embrasser, et la recommander avec sollicitude à la reine Catherine de Médicis, qui, en effet, s'y était fort attachée, et la regretta beaucoup. Elizabeth se retira à Vienne, et y fit bâtir le monastère de Sainte-Claire, où elle vécut et servit de modèle, non-seulement à la cour impériale, mais aux religieuses de cette abbaye. Elle employa les revenus qu'elle avait en France en bienfaits et en fondations utiles, et mourut le 2 janvier 1592. *La meilleure de nous est morte*, dit la reine d'Espagne, sa parente, à M. de Langeac, ambassadeur de France.

Et, en effet, cette princesse emporta les regrets de tous ceux qui l'avaient connue dans les deux cours de Vienne et de Paris. Toute sa vie elle conserva l'affection qu'elle avait eue pour son mari, et ne cessa jamais de le pleurer.

FIN DU PREMIER VOLUME.

LONDRES :
IMPRIMERIE DE C. ARMAND, 46 RATHBONE PLACE, OXFORD STREET.



